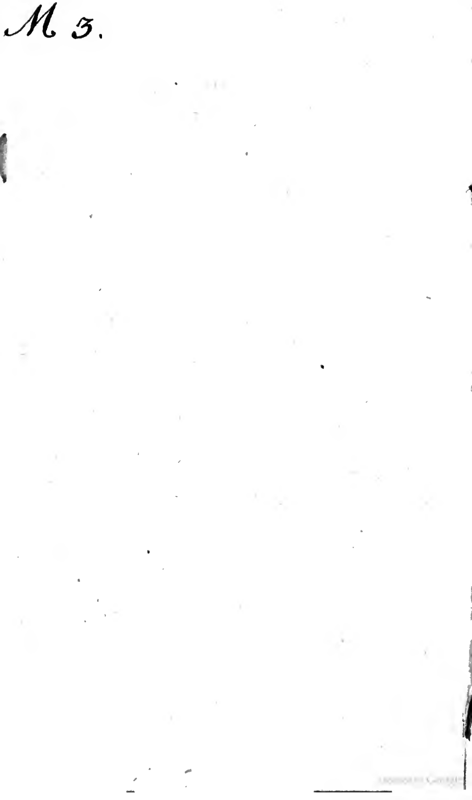




VOYAGE
EN SUISSE,

PAR M. VILLIAM COXE, Recteur de Bemerton, Membre de la Société impériale & économique de Pétersbourg; de l'Académie royale des Sciences de Petersbourg, &c.

Traduit de l'Anglois.

OME PREMIER.



A PARIS;

Chez LETELLIER, Libraire, quai des Augustins; N°. 50.

1790.

PRÉFACE.

Dix années se sont écoulées depuis que j'ai donné au Public un Volume de Lettres, sous le titre d'Essai sur l'état naturel, civil & politique de la Suisse. La réception favorable que le Public a bien voulu faire à cet Ouvrage, m'engagea, en 1779, à faire un autre voyage dans le pays des Grisons, partie de la Suisse qui a été peu connue jusqu'à ce jour. Ayant eu occasion, en 1785 & en 1787, de visiter les mêmes lieux que j'avois déja décrits, je fus curieux de revoir mon premier Ouvrage, & de l'augmenter. Je comparai en conséquence les objets que je voyois, pour la seconde fois, avec la description que j'en avois déja donnée; je lus attentivement les avis des Critiques & des Voyageurs qui avoient écrit après moi; & dans la plupart des principales villes, je priai les personnes qui s'étoient le plus distinguées

dans la politique ou dans la carrière littéraire, de corriger mes erreurs, ou de m'indiquer les moyens de les corriger, eu égard à toutes les choses qu'ils avoient été plus à portée que moi de bien connoître.

Les instructions que j'ai rassemblées de plusieurs sources, jointes à mes observations & à mes recherches, m'encouragent à espérer que le présent Ouvrage sur un pays aussi intéressant que la Suisse, pourra plaire au Public, qui le regardera comme absolument neuf.

Je dois reconnoître les obligations que j'ai contractées envers le Colonel Floyd, par l'usage que j'ai fait du journal, parfaitement exact, qu'il a tenu pendant le cours de notre voyage. Je n'en ai pas moins aux réflexions judicieuses de l'*Écrivain* habile auquel ces Lettres sont adressées, & encore aux avis que j'ai reçus de MM. David & Thomas Pennant, du Docteur Pulteney, du Révérend Thomas Martin, Professeur de Botanique à

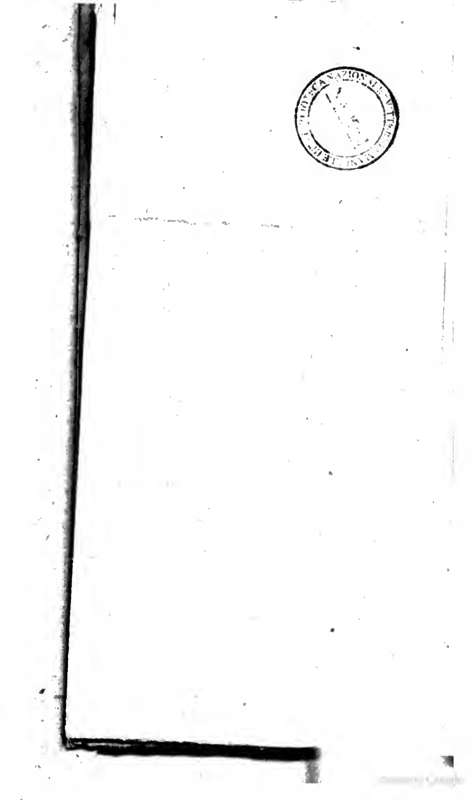
l'Univerſité de Cambridge, & enfin du Révérend Richard Relhan.

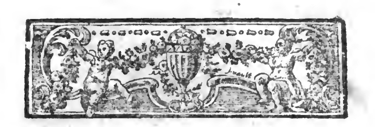
Il ne convenoit guères à la forme de cet Ouvrage d'interrompre le Lecteur à chaque inſtant, pour le renvoyer aux autorités dont je me ſuis ſervi. J'ai, en conſéquence, ajouté, par forme d'appendix, au troiſieme Volume, un Catalogue des principaux Ouvrages que j'ai conſultés pour contribuer à la perfection du mien.

TABLE DES LETTRES

Contenues dans ce Premier Volume.

Fin de la Table du premier Volume.





VOYAGE EN SUISSE, &c.

LETTRE PREMIERE.

Passage de la Forêt Noire. — Source du Danube.

Doneschingen, le 21 Juillet 1776.

Monsieur,

Me voici arrivé à Doneschingen, sur le chemin de la Suisse; pays justement fameux par la nature singulière du gouvernement de ses différens Cantons, & par les beautés non moins singulières dont il est orné. Si ce n'est point trop abuser de vos momens, je vous ferai part de ce que je verrai dans mon voyage. C'est le moyen pour moi d'en tirer plus de profit, parce qu'il

me suffira de penser que mes observations passeront sous vos yeux, pour me rendre plus attentif à les faire, & plus exact à les rédiger par écrit.

Nous quittâmes hier Strasbourg, & passâmes le Rhin au Fort de Kell, poste important autrefois, lorsque Strasbourg, dont il dépendoit, étoit ville Impériale. Les François le fortifièrent encore considérablement, après en avoir pris possession en 1648. Il fut cédé à l'Empire par la paix de Ryswick, & l'Empereur en fit don à la Maison de Bade, se réservant seulement le droit d'y tenir une garnison. Depuis cette époque, il a été deux fois attaqué par les troupes Françoises; & comme pendant le dernier siége en 1733, les ouvrages ont été extrêmement endommagés, on a retiré la garnison Impériale. Il ne reste plus aujourd'hui que les ruines des anciennes fortifications; & quelques Invalides des troupes du Margrave de Bade, y tiennent lieu de garnison. Delà, nous nous rendîmes à Offenbourg, petite ville du cercle de l'Empire, & bientôt après, nous entrâmes dans la magnifique vallée de Kinfing. Nous passâmes à Gengenbach, autre petite ville Impériale, très-joliment située; & nous continuâmes notre route le long de la petite rivière Kinfing, en montant par degrés pendant l'espace de plusieurs lieues, jusqu'à ce

que nous nous trouvâmes au milieu de la Forêt Noire. A mesure que nous marchions, le pays devenoit plus sauvage & plus romantique, & la rivière acquéroit plus de rapidité. Les pentes des montagnes, à notre droite & à notre gauche, étoient bien cultivées, & leurs sommets étoient couverts de bois avec la plus grande profusion. A travers les arbres couloient ou se précipitoient plusieurs petits courans de l'eau la plus limpide, formant un nombre infini de cascades; & elles alloient se réunir à la rivière de Kinsing. Les points de vue pleins de la plus étonnante variété, les villages délicieusement situés, & les chaumières répandues sur le sol, dans la forme la plus pittoresque, nous faisoient presque croire que nous étions déja au milieu de la Suisse.

Doneschingen est le lieu où le Prince de Furstenberg fait sa principale résidence. Dans la cour de son Palais, est la source du Danube. Je reviens en ce moment de la voir; & la description s'en peut faire en peu de mots. Quelques petites sources, bouillonnant à leur sortie de la terre, forment un bassin d'eau transparante, d'environ trente pieds quarrés. C'est de ce bassin que sort le Danube, qui n'est ici qu'un ruisseau; & quoique les deux petites rivières de Bribach & de Brége, qui se joignent au-dessous de la ville, soient beaucoup plus

considérables que ce courant, qui vient s'unir à elles après leur jonction, néanmoins ce dernier jouit seul de l'honneur d'être appelé la source du Danube. Après que nous eûmes passé, en sautant d'un côté à l'autre, pour le plaisir de dire que nous avions *enjambé* par-dessus le Danube, nous ne mîmes pas long-temps à satisfaire notre curiosité; l'objet qui l'exerçoit n'ayant rien d'extraordinaire, si on le détache de l'idée que c'est la source d'une si majestueuse rivière. A dire vrai, c'est cependant ce seul objet qui avoit déterminé notre route en Suisse par la Souabe.

Je suis, Monsieur & cher ami, tout à vous de bon cœur.

WILLIAM COXE.

LETTRE II.

Arrivée en Suisse. — Schaffouse. — Chûte du Rhin.

Schaffouse, le 22 Juillet.

J'ÉPROUVE une satisfaction infinie à respirer l'air de la liberté. Tous les visages annoncent ici le contentement & le bonheur. La propreté des habitations & celle des habitans est frappante

au premier aspect. Je découvre dans leurs mœurs, dans leur conduite, dans leur habillement, des traits forts & marqués qui distinguent cet heureux Peuple des Nations qui l'entourent. Peut-être est-ce en moi préjugé, partialité, engouement; mais je suis d'autant plus charmé de me voir parmi eux, qu'ils me rappellent mes compatriotes, & que je me crois presque en Angleterre *.

Schaffouse, ville assez bien bâtie, située sur la rive septentrionale du Rhin, est la capitale du Canton de ce nom. Elle doit son origine à l'interruption de la navigation de ce fleuve, par la cataracte de Lauffen. Des cabanes grossières, formées d'abord pour recevoir les marchandises qu'on tiroit des bateaux, finirent par se changer en une grande ville. Schaffouse étoit autrefois une ville Impériale, gouvernée par une aristocratie. Elle fut hypothéquée en 1330 par l'Empereur Louis de Baviere aux Ducs d'Autriche; & ensuite affranchie de sa dépendance par l'Em-

* A mon retour à Schaffouse, le 18 Juillet 1786, je n'ai pas été si frappé de l'air propre de cette ville, que je le fus en 1776; la raison de cette différence est toute simple. Dans mon premier voyage, j'y entrai par les déserts de la Souabe; & dans le second, je venois de traverser les parties cultivées de la Bavière.

(*Note de l'Auteur.*)

pereur Sigiſmond, lorſque Frédéric, Duc d'Autriche, fut mis au ban de l'Empire. En 1501, ce Canton fut admis dans la confédération Helvétique; & il eſt le douzième en rang. C'eſt de tous celui qui a le moins d'étendue, n'ayant que cinq lieues de longueur & trois de largeur. Sa population eſt, à ce qu'on croit, de trente mille ames, dont ſix mille pour la capitale.

Le nombre des citoyens ou bourgeois (en qui réſide le pouvoir légiſlatif & exécutif) eſt d'environ ſix cents perſonnes qui ſont diviſées en douze tribus; & c'eſt de celles-ci qu'on élit quatre-vingt-cinq membres qui forment le grand & le petit Conſeil. C'eſt à ces deux Conſeils réunis qu'eſt confiée l'adminiſtration des affaires. Le Sénat ou le petit Conſeil des vingt-cinq, eſt chargé de la puiſſance exécutrice, & le grand Conſeil, dont le Sénat fait partie, prononce définitivement dans toutes les cauſes d'appel, & règle les affaires les plus importantes du Gouvernement.



Les revenus de l'Etat ne ſont pas fort conſidérables, ainſi qu'on en peut juger par les appointemens du Bourg-meſtre ou Chef de la République, qui ne ſont que de cent cinquante livres ſterling par an. La Religion Réformée y fut introduite en 1529. Le Clergé eſt payé par l'Etat; mais le revenu de chacun de ſes mem-

bres est à peine suffisant pour le faire subsister. Le meilleur bénéfice n'excède pas cent livres sterling de rente, & le moindre ne vaut que quarante livres. Les Professeurs des Belles-Lettres, qui sont tirés de la classe du Clergé, sont aussi payés par le Gouvernement; & il y a une École entretenue aux dépens du Public. Les loix somptuaires sont en force ici, ainsi que dans la plupart des autres Cantons Suisses. On n'y permet la danse que dans des circonstances particulières. Le principal article du commerce d'exportation, est le vin qu'on fait en grande quantité, le pays étant couvert de vignobles : & comme le canton ne produit que peu de bled, on le tire de la Souable, avec laquelle on l'échange contre du vin. Il y a dans la ville un petit nombre de manufactures de toileries, de cotonades & d'étoffes de soie.

Vous vous ferez, j'espère, une idée de la sécurité où sont les Républiques Suisses, lorsque je vous dirai que Schaffouse, quoique ville frontière, n'entretient point de garnison, & que même les fortifications en sont très-foibles. Les Citoyens montent la garde tour-à-tour. Les habitans du Canton sont formés en corps réguliers de milice, qui sont exercés tous les ans, & toujours prêts à défendre la Patrie. Ce Canton a quelques troupes en France, en Sardaigne &

en Hollande, ſeuls Pays au ſervice deſquels s'entrôlent les ſujets des Cantons Proteſtans.

Avant de finir l'article de cette ville, je ne veux point oublier le pont bâti ſur le Rhin, & dont l'architecture ſingulière eſt admirée avec raiſon. Le fleuve, qui eſt extrêmement rapide, avoit déja emporté pluſieurs ponts de pierre de la conſtruction la plus ſolide, lorſqu'un Charpentier d'Appenzel s'offrit pour en faire un en bois, & d'une ſeule arche, en un endroit où le Rhin a près de quatre cents pieds de large. Les Magiſtrats exigèrent qu'il y mît deux arches, & employât, pour cet effet, le maſſif du milieu de l'ancien pont qui ſubſiſtoit. L'Architecte fut obligé de déférer à leur demande; mais il a exécuté ſon ouvrage de manière à laiſſer douter s'il a réellement fait uſage de ce maſſif, & ſi le pont ne feroit pas également ſolide avec une ſeule arche.

C'eſt un pont de bois dont les côtés & le deſſus ſont couverts. Il eſt de l'eſpèce de ceux que les Allemands appellent *hængewerk*, ou pont ſuſpendu. Le chemin qui eſt preſque de niveau, n'eſt pas prolongé ſelon l'uſage, au-deſſus de la partie élevée de l'arche; mais ſi je puis me ſervir de cette expreſſion, il eſt conduit au milieu de cette arche, & y reſte ſuſpendu. Le pied droit n'eſt pas en ligne droite avec les arcs-boutants;

il forme avec eux un angle très-obtus, tirant vers le canal à droite & à gauche, & est de huit pieds hors de la direction rectiligne. Ce pied-droit du milieu du pont est à cent soixante-douze pieds de distance du rivage, du côté qui conduit à la ville, & à cent quatre-vingt-treize du côté opposé, en tout trois cents soixante-quatre pieds, produisant à l'œil l'effet de deux arches d'une largeur surprenante, & formant dans un certain éloignement une perspective magnifique. Un homme, d'un poids même foible, sent presque le pont fléchir sous lui lorsqu'il y passe; & cependant des chariots fortement chargés le traversent sans le moindre danger. On l'a comparé assez justement à une corde tendue, qui tremble & frémir quand on la frappe, & conserve en même-temps une tension ferme & égale. J'ai été sous ce pont pour en examiner le méchanisme, & n'ai pu me défendre d'un sentiment d'admiration à la vue de la simplicité de cette architecture. Je n'étois pas assez connoisseur en cette partie, pour décider si la construction repose sur le massif ou pied-droit de l'ancien pont; mais plusieurs Artistes soutiennent que non.

En considérant la grandeur du plan & la hardiesse de l'exécution, on est étonné que ce soit l'ouvrage d'un homme qui n'étoit d'abord que Charpentier, sans aucune littérature, sans la

moindre connoiſſance des mathématiques, & qui n'entendoit rien à la théorie de la méchanique. Cet Artiſte extraordinaire ſe nommoit Ulric Grubenman, & étoit né à Juſſen, petit village du Canton d'Appenzel. Doué par la nature de talens rares & d'un génie admirable pour la partie-pratique de la méchanique, il s'eſt élevé au premier rang dans ſa profeſſion, & peut être juſtement regardé comme un des Architectes les plus ingénieux de ce ſiècle. Ce pont fut fini en moins de trois ans, & a coûté quatre-vingt-dix mille florins *.

* Environ 8000 livres ſterling. M. Andreœ, dans ſes Lettres ſur la Suiſſe, a donné deux gravures de ce pont, & y a ajouté une deſcription très-exacte de ſa conſtruction méchanique, communiquée par M. Jetzler de Schaffouſe. Il le décrit comme conſiſtant en deux arches, & repoſant ſur le pied-droit du milieu. Pluſieurs perſonnes, très-verſées dans l'architecture, ſoutinrent une opinion contraire, & c'eſt celle-ci que j'ai adoptée dans les premieres éditions, fondé ſur les raiſons qui ſuivent. L'Architecte lui-même a toujours perſiſté à dire que le pont n'étoit pas ſupporté par le pied-droit. Son neveu, qui avoit été employé à la conſtruction, a confirmé la même aſſertion; & comme dans l'origine le pont ne portoit point ſur le maſſif, il doit par conſéquent avoir été regardé alors comme ne formant qu'une ſeule arche. J'avouerai cependant avec franchiſe, qu'à mon paſſage à Schaffouſe en 1785 & 1786, j'eus lieu de changer d'avis,

Ce matin nous sommes allés à cheval à environ une lieue d'ici, pour voir la chûte du Rhin à Lauffen, par une route pratiquée sur les collines qui forment les rivages du fleuve. Les environs sont agréables & pittoresques, l'eau du canal serpen-

---

A ces deux époques, le pont étoit soutenu par des pilotis, parce qu'on y faisoit une réparation complette. M. Spengler, natif du lieu, & depuis peu de retour de Russie, où il avoit résidé plusieurs années en qualité d'Architecte, découvrit heureusement qu'on avoit employé dans la structure beaucoup de bois coupé dans une saison défavorable, & qu'une grande quantité des pièces de bois étoit absolument pourrie; que même un des côtés du pont avoit beaucoup perdu de son à plomb. Cet ingénieux Artiste, après avoir loué la simplicité & la hardiesse du dessein, m'apprit que le pont étoit incontestablement de deux arches, & que, quoique Grubenman, des talens duquel il parloit avec les plus grands éloges, eût affecté de placer sa charpente de manière à ne ressembler qu'à une arche, & eût toujours prétendu que la structure ne portoit point sur le pied-droit de l'ancien pont, cependant le tout auroit croulé inévitablement, si l'on avoit retiré ce massif de pierre. Il me montra fort obligeamment son plan pour réparer le pont & le fortifier, par le moyen d'un supplément de bois de construction, afin de le mettre en état de résister au poids, lorsque les pilotis seroient ôtés.

Vid. Brife ans der Schweit nach Hannover geschrieben Zuric, 1776.

tant autour de la vallée avec une variété charmante. A notre arrivée à Lauffen, petit village du Canton de Zurich, nous mîmes pied à terre, & nous avançant fur le bord du précipice fuspendu au-deffus du Rhin, nous vîmes à vol d'oifeau la chûte perpendiculaire de la cataracte, & le volume d'eau du fleuve qui fe précipitoit avec une violence & une rapidité étonnantes, le long des côtés du roc. Delà, nous defcendîmes jufqu'à ce que nous fuffions un peu au-deffous du niveau fupérieur du fleuve, & nous tînmes auprès de la cataracte, de forte que je pouvois prefque en toucher l'eau à mefure qu'elle tomboit. Une conftruction de charpente eft élevée dans le jet même de cette effrayante pièce hydraulique, & eft expofée fous le point de vue le plus fuperbe. La mer écumeufe qui fond en torrent, le nuage continu des jets lancés rapidement au loin, & à une hauteur exceffive; enfin la magnificence de l'enfemble de la fcène a furpaffé de beaucoup tout ce que j'en attendois, & eft au-deffus de toute defcription. A environ cent pieds de la charpente, deux cîmes de rocher projettent au milieu de la chûte. La cîme la plus voifine de l'œil a été perforée par l'action continuelle de l'eau qui fe fait paffage au travers, dans une direction oblique, avec une furie inexprimable & un bruit fourd & profond. Après avoir con-

templé la ſublimité terrible de ce magnifique ſpectacle, nous deſcendîmes & traversâmes le fleuve qui étoit extrêmement agité.

Juſqu'ici, je n'avois vu la cataracte qu'obliquement; mais alors je la vis s'ouvrir par degrés, & déployer un autre tableau dont je jouis à loiſir, m'étant aſſis ſur le rivage oppoſé. Les objets les plus frappans du payſage étoient le château de Lauffen, bâti ſur le bord du précipice, & projetant au-deſſus du fleuve; tout auprès du château, une égliſe & quelques chaumières; un grouppe de cabanes ruſtiques au voiſinage de la chûte; & dans le fond du tableau, des rochers plantés de vignes ou couverts d'arbres touffus; ſur le ſommet d'un roc, un joli hameau entouré d'arbres; la grande maſſe d'eau qui ſemble ſortir du pied des roches; les deux cîmes dont j'ai parlé, avançant hardiment leurs têtes au milieu de la chûte, & au point où ſa pente eſt la plus rapide & la plus eſcarpée; les extrêmités de ces cîmes ſemées d'arbriſſeaux & partageant la cataracte en trois branches principales. La couleur du Rhin eſt très-belle, & d'un vert de mer clair. Le bel effet des teintes, lorſque dans ſa chûte l'eau ſe mêle avec l'écume blanche, n'a point échappé à mon œil charmé. On a auſſi une vue agréable priſe d'une fonderie de fer, joignant le fleuve, à quoi l'on a fait

une digue pour empêcher qu'elle n'entraîne les ouvrages & les chaumières voisines. Cette digue détourne une petite portion du fleuve, qui fait tourner un moulin & forme un petit courant argenté qui coule & glisse le long du roc nu, détaché du corps de la cataracte. Au-dessous de la chûte, le fleuve s'élargit en un plus grand bassin. A l'endroit où elle commence, la largeur nous parut être d'environ trois cents pieds; & quant à sa hauteur perpendiculaire, les voyageurs ne sont pas d'accord; mais ceux qui aiment à exagérer, disent qu'elle a cent pieds. Je crois que la vérité se trouveroit entre cinquante & soixante pieds. Je me tins quelque temps sur le bord de la cataracte, la contemplai avec admiration, prêtai l'oreille en silence; puis je traversai la rivière, remontai à cheval, & repris le chemin de Schaffouse.

Quelques Ecrivains ont avancé que le Rhin se précipite en une nappe d'eau, & comme je l'ai observé ci-dessus, d'une hauteur perpendiculaire de cent pieds. Dans les siècles reculés, la chose pouvoit être ainsi, parce qu'il est probable que l'espace entre les deux rivages étoit autrefois un rocher de niveau & considérablement plus haut, & que le fleuve a insensiblement miné & creusé ces parties sur lesquelles il tomboit avec la plus grande violence

plusieurs des habitans de cette ville se souviennent qu'un grand rocher s'est brisé & a été emporté, ce qui a beaucoup changé la scène de la cataracte. Je ne doute point, quant à moi, que la hauteur perpendiculaire de la chûte ne diminue chaque année par le frottement continuel d'un volume d'eau si grand & si rapide; & je suis persuadé que les deux cîmes qui s'élèvent maintenant au milieu du fleuve, seront détruites & emportées par trait de temps. Le Rhin, à quelque distance avant d'arriver à la chûte, heurte sur un fond de roche, & rend la navigation impossible & impratiquable pour toute espèce de navires.

Je suis, &c.

LETTRE III.

Isle de Reichenau. — Constance. — Etablissement de plusieurs Familles Genevoises. — Isle de Meinau. — Lac de Constance.

Constance, le 24 Juillet.

HIER matin nous quittâmes Schaffouse, & traversâmes le Rhin à Dieffenhoffen, petite ville du district de Thurgau, pays dépendant des huit anciens Cantons. Delà à Stein, la route côtoie

le fleuve. Stein est une ville indépendante sous la protection de Zurich, mais qui a ses loix & ses Magistrats particuliers. En cet endroit nous prîmes un bateau pour nous conduire à Constance. Un peu au-dessus de la ville de Stein, le fleuve s'élargit considérablement & forme le lac inférieur de Constance ou le *Zeller see*, qui est partagé en deux branches. Depuis Stein jusqu'à Constance, il a environ seize milles de longueur, & depuis Constance jusqu'à Zell, sa plus grande largeur est d'environ dix milles.

Un bon frais nous poussa bientôt à l'isle de Reichenau, qui appartient à l'Evêque de Constance. Elle a environ trois milles de long sur un de large, & contient à-peu-près seize cents habitans, tous Catholiques, trois paroisses, un village & une riche abbaye de Bénédictins, dont l'Évêque de Constance est Abbé. Le Supérieur de la maison est extrêmement poli, & il nous a fait voir toutes les reliques & les curiosités qu'el lerenferme; entr'autres de ces dernières, une dent de Charles le Gros. Ce Prince, qui étoit Empereur d'Allemagne & Roi de France, & possédoit des domaines aussi vastes que ceux de Charlemagne, fut réduit à manquer du nécessaire, & à devoir sa subsistance à la charité d'un Archevêque de Mentz. Il fut publiquement déposé en 887, à une assemblée des Etats,

compofée

compoſée des principaux Barons François, Allemands & Italiens, que lui-même avoit convoquée. Après avoir langui un an dans le beſoin & la misère la plus affreuſe, il mourut à un petit village auprès de Mentz en Allemagne, & ſon corps fut porté dans ce Couvent. Une autre curioſité remarquable, eſt une émeraude, comme on l'appelle, d'une taille extraordinaire, qui, ſi l'on en croit les archives de la maiſon, eſt un préſent de Charlemagne. D'après ſes dimenſions vous pourrez juger ſi c'eſt en effet une émeraude. Elle a quatre côtés inégaux dont le plus long a près de deux pieds, & le plus large environ neuf pouces. Son épaiſſeur eſt d'un pouce, & elle pèſe environ vingt-neuf livres. Le Supérieur l'eſtime 4500 liv. ſterling; mais ſi, comme je le conjecture, ce n'eſt qu'un *ſpath-fluor* vert tranſparant, ſa valeur ſe réduira à quelques chelins. A notre retour à l'hôtellerie où nous devions dîner, nous trouvâmes, de la part du Supérieur, un préſent plus eſtimable pour nous, que toutes les reliques & les curioſités de ſon couvent. C'étoient deux bouteilles d'excellent vin du crû de cette iſle, qui eſt preſque un vignoble continu.

Le ſoir nous arrivâmes à Conſtance, dont la ſituation ſur le Rhin, entre deux Lacs, eſt la plus délicieuſe qu'il ſoit poſſible d'imaginer,

Je ne vis pas ſans intérêt une ville jadis ſi floriſſante par le commerce, & ſi célèbre dans les annales de l'Hiſtoire, offrir à mes yeux un air auſſi ſolitaire. Par-tout il y règne un calme qui eſt l'emblême de la mort : l'herbe croît dans les principales rues. En un mot, elle porte l'aſpect triſte d'un lieu preſque abſolument déſert ; & en effet elle contient à peine trois mille habitans.

Cette ville a éprouvé un terrible revers de fortune. Elle étoit autrefois en alliance avec Zurich & Bâle, & aidée de leurs ſecours, avoit chaſſé ſon Evêque & embraſſé la Réforme. Mais les Cantons Proteſtans ayant été vaincus en 1531, & la ligue de Smalcade, dont Conſtance étoit membre, ayant été défaite par Charles Quint, la ville fut obligée de ſe ſoumettre à l'Empereur, & de rentrer dans le giron de l'Egliſe Romaine. Depuis cette époque, elle a perdu ſon indépendance ; & étant négligée par la Maiſon d'Autriche, elle eſt tombée par degré dans ſon état actuel, qui approche de l'anéantiſſement, offrant à quelques uns des Cantons voiſins un contraſte auſſi terrible qu'inſtructif, dont l'effet doit être de leur faire plus fortement ſentir les avantages ineſtimables du commerce & de la liberté dont ils jouiſſent.

Nous allâmes voir la chambre où ſe tint le Concile de Conſtance en 1415, & j'eus l'hon-

neur de m'aſſeoir dans les deux fauteuils qui ſervirent de ſiéges au Pape Jean XXIII *, & à l'Empereur Sigiſmond, ſi tant eſt qu'il y ait le moindre honneur à ſe voir un moment à la place où fut un Pontife turbulent, ou un Souverain ſans foi. Ce fut une ſentence de ce Concile qui condamna à être brûlé comme hérétique, le célèbre réformateur Jean Hus, plus imprudent de s'être fié à la ſauve-garde de l'Empereur, que coupable pour avoir embraſſé la doctrine de Wickliffe. On montre encore la maiſon où il fut arrêté, & au-devant de laquelle étoit ſon portrait en buſte, de pierre, mais preſque entiérement ruiné par le temps; au-deſſous étoit une inſcription en Allemand. Jérôme de Prague, ſon diſciple, eut la foibleſſe de ſe rétracter devant le même Concile; mais il expia enſuite cette foibleſſe, par la grandeur d'ame avec laquelle il proteſta contre cette rétractation, & par la fermeté calme & intrépide qu'il montra juſqu'au dernier moment, étant fixé au pieu fatal. Du haut de la Cathédrale nous eûmes une magnifique vue de la ville & des deux lacs, ainſi que des rochers eſcarpés du Tirol & d'Appenzel, dont les ſommets ſont couverts d'une neige perpétuelle.

* Il fut dépoſé dans ce Concile.

Il eſt poſſible que Conſtance redevienne une ville commerçante, graces à la permiſſion accordée par l'Empereur aux émigrans de Genève de s'y fixer, & d'y établir leur commerce & leurs manufactures avec des priviléges conſidérables; MM. Roman & Meilly, Horlogers, furent les premiers que les troubles de la petite République forcèrent à ſe retirer à Conſtance. L'Empereur leur a donné pour eux & leurs concitoyens qui émigreroient, les franchiſes & immunités ſuivantes : le droit d'acquérir ou de bâtir des maiſons; le libre exercice de leur religion entiérement indépendant du Clergé Romain; le droit d'ériger un Tribunal pour juger tous les procès & conteſtations relatives à leurs manufactures & à leur commerce; exemption de milice & du logement des gens de guerre, ainſi que de tous impôts pendant vingt ans, & de droits d'entrée pour les outils & uſtenciles de leurs profeſſions & métiers; & en outre la fixation invariable du titre des matières d'or & d'argent à employer dans leurs ouvrages. Ces conditions favorables, ſignées le trente Juin 1785, attirèrent à Conſtance beaucoup de citoyens & bourgeois de Genève; & à mon ſecond voyage le 25 Octobre 1787, la nouvelle Colonie Genevoiſe conſiſtoit en ſoixante-dix familles, formant trois cents cinquante perſonnes, au nombre

desquelles étoient cinquante-quatre Horlogers qui avoient apporté les différentes branches d'industrie qui dépendent de ce commerce; il y avoit déja quatre cents montres finies, & plus de quatorze-cents sur le métier.

L'Empereur a aussi accordé à M. Macaire le couvent des Dominicains nouvellement sécularisé, à l'effet d'y établir une manufacture de toiles peintes & de cotonades. Le réfectoire est converti en une chapelle pour les habitans de la nouvelle Colonie.

Je n'ai pas oublié d'aller voir le petit cachot souterrain où l'infortuné Jean Hus fut renfermé, & j'y ai vu la pierre à laquelle il étoit enchaîné; c'est une cave d'environ huit pieds de long, sur six de large & sept de haut. En y entrant cette dernière fois, mes sensations furent plus agréables que celles que j'avois éprouvées en 1776. Il est aujourd'hui le siége du commerce & de l'industrie, & c'est pour l'ame sensible du Philosophe éclairé une réflexion bien satisfaisante, de penser que le vertueux successeur de ce Sigismond qui dégradoit le sceptre par le parjure, ait consacré à l'industrie, ce même couvent d'où le fanatisme égorgeoit ses victimes, & que les principes de la sage tolérance se manifestent dans un lieu où tout respiroit l'horrible persé-

cution; c'eſt le triomphe de la raiſon & de la religion ſur la barbarie & l'intolérance.

25 Juillet.

Je ſuis revenu, il n'y a qu'un moment, d'une excurſion agréable dans la petite iſle de Meinau, baie du Lac Supérieur. Cette Iſle, qui a environ un mille de circonférence, appartient aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Le Bailli nous a fait voir l'intérieur de la maiſon du Commandeur; elle eſt dans une ſituation charmante, & de-là on découvre le lac d'une manière avantageuſe; mais le bâtiment n'a rien de remarquable, ſi l'on excepte les caves qui ſont bien garnies d'excellens vins, article principal du revenu de la Commanderie. Notre bon ami le Bailli nous a preſſés de les goûter; & pour ne pas paroître inſenſibles à ſa politeſſe, nous avons été obligés d'accepter l'invitation. On nous en a préſenté ſucceſſivement de pluſieurs ſortes qu'il nous a fallu boire, notre hôte louant toujours & vantant ſur-tout celui qui alloit venir, comme le plus vieux & le plus exquis de tous. A la vérité, les vins étoient délicieux; mais les verres étoient grands, & nous avions ſous les yeux une terrible bibliothèque des plus énormes volumes qui n'avoient point encore été touchés ni ouverts; de ſorte qu'après avoir

payé le tribut convenable d'éloges aux différens essais, nous avons cru devoir nous refuser aux pressantes sollicitations du bon Suisse. Si nous eussions voulu le croire, nous serions restés là jusqu'à demain.

Nous avons mis à la voile il y a environ deux heures, de Constance. Ce Lac supérieur, ou, comme on l'appelle quelquefois, le *Boden see*, a environ quinze lieues de long, & six dans sa plus grande largeur. C'est une des plus grandes limites qui séparent la Suisse d'avec l'Allemagne. Les frontières de chaque côté consistent en collines peu escarpées; à la gauche est la Souabe, & à la droite Thurgau, avec une grande quantité de villes, de villages & de monastères épars çà & là sur le sol. La forme du lac tire sur l'oval, & l'eau en est d'une couleur verdâtre. Je vous écris ceci à bord du navire. J'ai passé quelque temps à essayer envain de distinguer les eaux du Rhin de celles du lac, sur la foi de quelques voyageurs qui ont affirmé la possibilité du succès, quoique je puisse dire que je l'ai toujours à-peu-près regardé comme impossible. Le fleuve qui sort du Lac supérieur, étant exactement de la même belle couleur verdâtre que le Lac inférieur dans lequel il se décharge, il est évident qu'on ne peut marquer la différence de leurs eaux. Probablement, à son entrée dans le

Lac supérieur, l'eau se trouble, & en conséquence on peut suivre sa trace dans une certaine longueur ; mais elle se purifie par degré, & devient partie identique & indistincte du grand volume liquide.

Ce lac contient, comme tous les autres lacs de la Suisse, un volume d'eau beaucoup plus considérable en été qu'en hiver, ce qui doit s'attribuer à la fonte des neiges qui tombent des montagnes voisines. Il abonde en poisson de toute espèce. Hier au soir, dans notre excursion à Meinau, nous eûmes à peine un zéphir, & la surface du lac étoit unie comme le cristal. Une brise fraîche vient de s'élever tout-à-l'heure & de friser l'eau, & les objets environnans, forment, par leur assemblage, le païsage le plus magnifique. En un mot, les points de vue que nous avons devant nous sont délicieux & me font regretter à tout moment la perte d'une partie de ces scènes intéressantes qui s'effacent tour-à-tour en voguant. Ne vous étonnez donc point si je prends congé de vous d'une manière un peu brusque. Adieu.

P. S. Nous devons à M. Pennant la description suivante de la grande truite qui fréquente tous les lacs de la Suisse, mais qui abonde plus particulièrement dans le Lac de Constance. Cette

eſpèce s'appelle, dans cette partie du pays, *illankin*; & le Chevalier Von-Linnée la nomme *ſalmo lacuſtris* *. La tête en eſt de forme conique & plus grande à proportion que celle du ſaumon. L'épine ou arrête dorſale a douze apophyſes, la pectorale quatorze, celle du ventre & de l'anus douze chacune. La mâchoire inférieure, dans le poiſſon qui a atteint ſa croiſſance, ſe termine en hameçon obtus; la couleur, juſqu'à la ligne latérale, eſt d'un bleu foncé en commençant au haut du dos, mais le bleu prend une teinte plus claire à meſure qu'il s'approche de la ligne. Au-deſſous de cette ligne, la couleur eſt un blanc d'argent; toute la partie ſupérieure eſt tachée irrégulièrement de noir. Cette eſpèce croît juſqu'à peſer de quarante à quarante-cinq livres.

Ces poiſſons déſertent les profondeurs du lac en Avril, & remontent le Rhin pour aller y dépoſer leurs œufs & leur frai. Les riverains tendent des filets & forment des réſervoirs pour les prendre à leur paſſage. La pêcherie dure depuis Mai juſques en Septembre. Les pêcheurs évitent de les prendre lorſqu'ils repaſſent, parce qu'ils ſont alors maigres & tout-à-fait épuiſés.

---

* Saumon de lac. Selon Geſner, *trutta lacuſtris magna*, ou la grande truite des lacs.

Dans le printemps & dans l'été, leur chair est d'un beau rouge & très-délicate, mais après qu'ils ont frayé, elle blanchit & devient moins bonne. Ils se nourrissent de petits poissons, de vers & d'insectes, & détruisent particulièrement le poisson appelé ombre. Leur plus grand ennemi est le brochet, qui attaque un illankin quatre fois plus gros que lui. Le Lecteur qui seroit curieux d'un plus grand détail, peut consulter à ce sujet la savante Ichtiologie de M. Block, pag. 155, vol. III. Il est le premier Naturaliste, que je sache, qui ait donné un détail satisfaisant de cette espèce gigantesque de truite.

LETTRE IV.

Saint-Gallen. — Canton d'Appenzel.

26 Juillet.

JE vous écris du milieu des Alpes, à l'ombre d'un bosquet planté de hêtres, tandis qu'un ruisseau de l'eau la plus claire coule à mes pieds, & forme une cascade naturelle le long du rocher. Je viens de faire, avec du pain & du fromage, un repas excellent, & qui m'a paru le plus délicieux que j'eusse pris depuis long-temps; une promenade de six milles, sur les montagnes d'Appenzel, étant bien susceptible de donner de l'appétit.

Nous avons quitté aujourd'hui St. Gallen, & avons marché jusqu'à Appenzel. Le pays est singulièrement sauvage & romantique. Il consiste en une succession continue de collines, & de vallons, de montagnes & de vallées, dont la plupart offrent d'abondans pâturages. Je n'aurois pu croire, si je ne l'avois vu, qu'une étendue de terrein, comme celle de ce district, fût capable de contenir une population si nombreuse. Les collines & les vallons sont jonchés de hameaux placés à une petite distance l'un de l'autre, & tous exactement dans les lieux où l'œil de l'Artiste auroit voulu fixer son choix des sites. Les montagnes d'une beauté pittoresque, les forêts, les courans que nous avons traversés sur des ponts semblables à ceux que j'ai toujours vu orner les meilleurs tableaux de paysages, ajoutoient à la beauté des scènes, & les diversifioient de la manière la plus agréable. Après m'être reposé quelque temps dans ce coin de terre charmant, je ne puis trouver d'occupation qui soit plus de mon goût que de continuer mon journal.

Dans ma dernière Lettre, je pris congé de vous sur le Lac de Constance. Nous descendîmes à Rosbach, petite bourgade dans les domaines de l'Abbé de Saint-Gallen, agréablement située au milieu d'une baie sur le bord du lac & au pied d'une colline élevée, richement

couverte de bois & de pâturages. De Rosbach, nous allâmes à Saint-Gallen, dont tout le territoire n'excède pas un mille & demi en circonférence, & y compris la ville, contient près de huit mille habitans. Ici tout étoit animé; tout reſpiroit l'induſtrie & l'activité, & offroit un contraſte frappant avec Conſtance, que nous venions de quitter.

La ville & l'Abbé de Saint-Gallen ſont tous deux alliés des Cantons Suiſſes, & chacun des deux jouit du privilége d'envoyer des Députés à la Diète générale. L'Abbé de Saint-Gallen eſt Prince titulaire de l'Empire d'Allemagne, & eſt élu par les ſoixante-douze Réguliers qui compoſent ce Chapitre. Il avoit autrefois la ſouveraineté de la ville, mais les habitans ſecouèrent le joug & ſe rendirent indépendans. Depuis cette époque, les différentes conteſtations qui ſe ſont élevées entre l'Abbé & le corps du Peuple, ont été réglées par l'entremiſe des Cantons Suiſſes. La ville eſt entièrement de la religion Réformée, & ſon Gouvernement eſt ariſto-démocratique. Les ſujets de l'Abbé (dont le territoire eſt très-étendu) ſont, pour la plus grande partie, Catholiques-Romains. Il eſt à remarquer que l'abbaye où le Prince fait ſa réſidence, eſt ſituée tout auprès de la ville, & au milieu de ſon territoire, qui eſt auſſi en-

touré par les possessions du Prélat souverain.

La ville est redevable de son état florissant à l'industrie extraordinaire de ses habitans, & à un commerce très-étendu, qui consiste principalement en ses manufactures de toile, de mousseline & de broderie. Dans un lieu si commerçant, je fus surpris de voir les arts & les sciences cultivées, & la littérature en grande estime. Dans la bibliothèque, sont treize volumes *in-folio*, contenant des lettres manuscrites des premiers réformateurs Allemands & Suisses. Luther finit, par le vers suivant, une de ses lettres à Melancton :

« Pestis eram vivus, moriens ero mors tua, Papa ».

Cette collection épistolaire jetteroit probablement un grand jour sur l'histoire de la Réforme.

La bibliothèque de l'abbaye est très-nombreuse & bien arrangée; & s'il y a beaucoup de manuscrits, lourds monumens de l'ignorance monacale, il s'y trouve aussi plusieurs chefs-d'œuvres des grands Écrivains de l'antiquité. C'est à cette bibliothèque que nous devons la connoissance de Pétrone, de Silius Italicus, de Valérius Flaccus & de Quintilien, dont les ouvrages furent découverts en 1413. Elle étoit autrefois très-riche en manuscrits curieux; mais plusieurs ayant été prêtés

aux Cardinaux & aux Évêques, pendant la tenue du Concile de Constance, on ne les rendit point, & ils furent perdus.

La transition de l'Abbé de Saint-Gallen, au Canton d'Appenzel, ne paroîtra pas brusquée, puisque ce dernier a jadis appartenu à l'autre. Les habitans ayant été chargés, par leurs Souverains, d'impôts tyranniques & outrés, ils se révoltèrent en 1400, & soutinrent leur indépendance avec le courage d'un peuple brave, qui combat pour sa liberté. En 1452, ils formèrent une alliance avec quelques-unes des Républiques Suisses; & en 1513 ils furent admis dans la Confédération Helvétique. Ils tiennent le dernier rang parmi les treize Cantons.

Avant la réformation, tout le Canton étoit sous un seul Gouvernement, mais depuis ce période, une partie des habitans ayant embrassé la religion Protestante, & l'autre partie étant restée Catholique, il s'alluma entr'eux de violentes discussions, qui, après beaucoup de contestations, furent enfin appaisées. Par un accord fait en 1597, le Canton fut séparé en deux parties, appelées *Rhodes extérieure & Rhodes intérieure.* Il fut stipulé que la première division seroit occupée par les Protestans, & la seconde par les Catholiques : en conséquence, les deux parties se séparèrent définitivement, & formè-

rent deux Républiques. Leur gouvernement, leur police & leurs finances furent abſolument indépendans l'un de l'autre. Chaque diſtrict envoie un Député à la Dière générale. Tout le Canton n'a cependant qu'une voix dans l'aſſemblée, & n'a point droit de ſuffrage, ſi les deux parties ne votent unanimement. Dans les deux diviſions, le pouvoir ſouverain réſide dans le corps du peuple; tout mâle qui a ſeize ans accomplis, ayant voix dans l'aſſemblée générale qui ſe tient annuellement pour élire les Magiſtrats, & pour d'autres objetsde légiſlation; & chaque citoyen eſt obligé de paroître armé dans cette circonſtance. Le Landamme eſt le premier Magiſtrat: dans chaque diſtrict il y a deux perſonnes qui exerçent les fonctions de cette place alternativement, & ſont confirmées chaque année. Chacun des deux diſtricts a un Conſeil qui a droit de juridiction au civil & au criminel, & eſt chargé de la police, des finances & de l'adminiſtration générale des affaires. Le Landamme, en exercice, eſt Préſident du Conſeil, & l'autre, pendant ſon année de repos, eſt Banneret ou chef de la milice.

Rhodes extérieure eſt beaucoup plus grande & plus peuplée, à proportion, que l'*intérieure*, & les Proteſtans y ſont en général plus propres au commerce & plus induſtrieux que les Catho-

liques. On porte le nombre des premiers à trente-sept mille, & celui des seconds à douze mille; population extraordinaire dans un si petit canton, entièrement montagneux, & dont le sol consiste en grande partie en rochers stériles & inaccessibles. Mais l'industrie active des habitans, compense amplement le désavantage du local; & d'ailleurs, ils sont sobres & laborieux, leur propriété est assurée, & ils ne sont point chargés d'impôts accablans & arbitraires. Ces considérations, se joignant au privilége de faire partie du Souverain, & d'élire leurs Magistrats, animent leurs cœurs du sentiment noble & fier de la liberté & de l'indépendance, & les encouragent à supporter avec jóie, le travail & la peine. Leurs manufactures & les autres articles de commerce leur fournissent abondamment, par des échanges avec les Cantons voisins, les objets de nécessité qu'ils ne peuvent trouver dans leur industrie. La partie principale de ce que le pays a d'habitable, consiste en riches pâturages; & en conséquence leurs plus forts articles d'exportation sont du bétail & des peaux, du beurre & du fromage. Leurs manufactures sont de toiles peintes grossières, & de mousselines qu'ils fabriquent en grande quantité, dans leurs propres maisons. Le coton est filé au rouet ordinaire. La toile est blanchie chez eux, & ensuite ils l'en-

voien,

voient dans les environs de Neuchatel, pour y être peinte. La plus grande blanchiſſerie que j'aie vue dans les Alpes, étoit auprès d'Appenzel, où elle couvroit trois ou quatre acres de terre. Un bras de la rivière Sitler a été détourné pour faire aller le moulin, qui eſt de la conſtruction la plus ſimple. Une certain roue, placée au dehors, fait mouvoir au dedans, un grand cylindre garni d'un grand nombre de dents, pour faire lever les marteaux qui frappent ſur la toile. Dans le même endroit ſont les chaudières & autres uſtenſiles néceſſaires.

Les ſeuls moulins à eau pour filer le coton que j'aie vus en Suiſſe, étoient auprès de Neufchatel & de Genève; mais ils ſont bien inférieurs en grandeur & en mérite méchanique à ceux d'Angleterre.

L'état floriſſant des manufactures de coton a mis pluſieurs perſonnes fort à leur aiſe dans les diſtricts proteſtans, & en a même rendu quelques uns fort riches; à conſidérer l'opulence eu égard à la ſituation générale des habitans, & ſans prétendre la juger par comparaiſon avec les richeſſes des négocians des grandes villes commerçantes de l'Europe, les villages d'Irogen & d'Undevil annoncent par leur extrême propreté & la régularité des bâtimens, l'aiſance de ceux qui les habitent.

Ce canton n'a point de villes fermées de murs, mais seulement deux ou trois bourgs ouverts dont les plus grands sont Appenzel dans le district catholique, Irogen, Undevil & Herisau dans le district protestant, & en outre quelques villages. Tout le pays, à vrai dire, excepté au milieu des rochers stériles, n'est presque qu'un village non-interrompu, étant tout couvert de bonnes chaumières, chacune desquelles a son petit territoire consistant en un champ ou deux & en excellens pâturages, ordinairement entourés d'arbres; les montagnes, pour la plupart, sont magnifiquement ornées de bois; & tout le canton est si bien fourni d'eau, que nous pouvions à peine y faire deux cens pas sans voir une source qui sortoit de terre en bouillonnant, ou un torrent qui se précipitoit le long d'un rocher.

En traversant le pays pour nous rendre à Appeinzel, nous sommes entrés dans plusieurs maisons qui sont toutes construites en bois, & nous avons vu que la propreté & la commodité étoient les principaux objets que se proposent les occupans; la propreté sur-tout y est si remarquable, qu'on voit aisément qu'elle est devenue un besoin pour ce peuple. Il résulte une suite de paysages agréables au delà de toute expression, de cette chaîne continue de montagnes

cultivées, boiseuses, couvertes de hameaux qui semblent avoir été placés par le goût, pour produire l'effet le plus pittoresque. On croiroit qu'ils appartiennent à des tribus indépendantes, unies seulement par l'amour de la société, mais ils le sont encore plus fortement pour le maintien ou la formation des loix & du gouvernement, & pour le maintien de la liberté générale.

Les habitans conservent encore pour la plupart la simplicité primitive de la vie pastorale, & j'ai vu plusieurs vieillards vénérables qui avec leur longue barbe ressembloient aux figures des anciens Patriarches. Les naturels de ce canton, comme tous ceux qui vivent sous la démocratie, ont une franchise naturelle & un ton singulier d'égalité qui naît du sentiment de leur indépendance. Ils montrent aussi un fond de gaîté originale, & sont remarquables par une grande vivacité de réparties, & des saillies d'esprit non cultivé, qui rendent leur conversation extrêmement agréable & intéressante.

Nous avons encore passé par Jussen, village qui a donné naissance à Ulric Grubenman, dont j'ai parlé dans une de mes précédentes lettres. Il y a quelques années qu'il est mort; mais son génie & ses talens pour l'architecture pratique, sont, si je puis me permettre cette

expression, héréditaires dans sa famille. Nous avons été curieux de voir un être de son nom qui est ou son frere ou son neveu; nous l'avons trouvé dans un cabaret, lieu où il va passer tous les momens de son loisir. C'est un homme corpulent qui a un regard dur, & est vêtu comme un simple paysan. Il a l'œil vif & pénétrant, & converse avec une facilité surprenante. Nous lui avons dit que nous étions des Anglois qui faisions le tour de la Suisse, & que nous n'avions pu passer à Juffen sans desirer de voir quelqu'un qui s'étoit rendu si célèbre par son talent pour l'architecture. Il a frappé sa poitrine & a répondu en Allemand : « Vous ne « voyez qu'un rustre ». Lui ayant parlé du pont de Schaffouse auquel il a travaillé avec son parent, il nous a assuré qu'il ne reposoit point sur le pied-droit du milieu, mais qu'il étoit réellement d'une seule arche. Auprès d'Appenzel, nous avons rencontré un bon vieillard qui avoit l'air d'un fermier aisé, & à qui une belle chevelure blanche descendoit sur les épaules. Il a demandé d'un air d'autorité, mais néanmoins avec politesse, qui nous étions; nous avons fait la même question à notre guide sur son compte, & avons appris qu'il étoit le *Landamme* ou Chef de la République. Peuples fortunés, qui par la nature de leur pays & du gouver-

nement sous lequel ils vivent, sont dans l'heureuse impuissance de connoître notre luxe & nos besoins factices !

P. S. Le Docteur Girtanner de Saint-Gal a trouvé, en grande abondance, sur le sommet des montagnes d'Appenzel, le *Draba Pyrenaica* de Linnée, que Haller a oublié dans son Catalogue des plantes de la Suisse.

Je suis, &c.

Appenzel, le 27 Juillet.

LETTRE V.

Vallée du Rhin. — Lac & Ville de Wallenstadt.

Salets, le 27 Juillet.

Nous arrivons à l'instant au village de Salets où nous nous proposons de passer la nuit. En attendant le soupé, je vais continuer mon journal ; nous n'avons pu nous procurer que trois chevaux à Appenzel ; & comme il y en avoit un destiné à porter le bagage, j'ai préféré d'aller à pied. Après avoir fait une lieue de cette manière par dessus une chaîne continue de montagnes enrichies de belles prairies & ornées de chaumières, je suis arrivé aux limites du canton. Ici la scène change tout-à-coup en une

forêt ſauvage composée de ſapins en très-grande partie, & ſans la moindre trace d'habitations. La route, en pluſieurs endroits, n'a pas plus de trois pieds de large, & eſt pavée de grands morceaux inégaux de pierre de rocher, ou formée de pieux épais joints étroitement; mais comme le ſol, eſt dans quelques parties du chemin, moins ſolide que dans d'autres, ces pieux y enfoncent plus profondément, & il en réſulte une ſuite de pas inégaux. La montagne par laquelle nous ſommes deſcendus dans la plaine, eſt fort eſcarpée, circonſtance qui, ajoutée à l'inégalité des pieux, eſt cauſe que les chevaux ont beaucoup de peine à monter & à deſcendre. Ceux qui aiment une vue uniforme peuvent ſuivre la plaine; mais ceux qui ſe plaiſent à trouver du grand & du ſublime, & qui ſont frappés des écarts de la nature ſauvage & non cultivée, préféreront cette route au plus beau de tous nos grands chemins d'Angleterre.

Je marchois à pas lents, ſans porter envie à mes compagnons de voyage qui étoient à cheval. Je m'arrêtois par-tout où un lieu agréable m'invitoit à me repoſer, ou bien je grimpois ſur le penchant d'un précipice, je cherchois à découvrir un torrent écumeux dont j'entendois le murmure, je ſuis arrivé ainſi dans le *Rheinthall* ou vallée du Rhin, ayant en perſpective

devant moi les montagnes du Tirol, qui ne cédoient ni en élévation ni en escarpement à celles d'Appenzel. J'ai trouvé ici une différence remarquable; car, quoiqu'il y eût quelque fatigue dans la montée & la descente, cependant la variété des scènes animoit mon courage & sembloit me donner des forces: dans la plaine, quoique la scène fût toujours belle & pittoresque, je voyois à la fois toute la route s'étendre devant moi, & il ne me restoit plus rien à espérer. Je n'ai donc pas été fâché d'arriver à Oberried après une marche d'environ douze milles, portant mon habit sur l'épaule comme un Péripatéticien de profession. Ici nous avons réussi à nous procurer une charette étroite; & le chemin étant raboteux & plein de pierres, vous croirez sans peine que nous n'y étions pas sur des roses. Néanmoins, la soirée étant belle & la lune extrêmement brillante, notre voyage n'a pas été autrement désagréable, parce que nous traversions un pays délicieux, couvert de vignobles, d'arbres fruitiers, de chanvre & de pâturages.

Le Rheinthall est un bailliage appartenant à Appenzel & aux huit anciens cantons qui y nomment un Bailli à tour de rôle, les habitans y sont en partie protestans & en partie ca-

tholiques; mais les premiers y forment le plus grand nombre.

Wallenstadt, le 28 Juillet.

Nous avons quitté Salets ce matin dans la même charrette qui nous y a amenés; & c'étoit une chose curieuse de voir comment nous y étions arrangés, nous, nos domestiques, un gros chien de Terre-neuve & notre bagage. Nous y étions tous tellement entassés, qu'après avoir pris nos places, nous y semblions cloués & ne pouvions faire le moindre mouvement. Il faisoit une chaleur étouffante, le soleil avoit de la force, le chemin étoit mauvais, & la charrette ne rouloit pas plus vîte qu'à raison de trois milles par heure; mais le pays ne cessoit point d'être montagneux & pittoresque, & notre attention étoit tellement engagée par la variété perpétuelle des objets qui s'offroient à notre vue; que nous ne pensions point à l'incommodité résultante de notre triste voiture, & de la chaleur excessive du jour. De Trivabach, petit village sur le Rhin, nous avons marché jusqu'à Sargans, capitale d'un bailliage du même nom, qui appartient aux huit anciens Cantons.

J'observerai ici qu'en Suisse il y a deux sortes de bailliages; l'un consistant en certains districts,

division ordinaire des Cantons aristocratiques; & chacun de ces districts a un Officier particulier appelé *Bailli*, qui est nommé par le Gouvernement, & lui rend compte de son administration; * l'autre sorte est formée de territoires qui ne sont pas partie des districts des Cantons, mais sont soumis à deux ou trois Cantons qui y nomment un Bailli à tour de rôle. Cet Officier, à moins qu'il ne soit restraint par les priviléges particuliers du district, est Juge civil, criminel & de police, sous quelques limitations, & il jouit d'un revenu fixe qui, en plusieurs endroits, est levé sur le produit de différens droits & impôts. En cas d'exaction ou d'abus d'autorité, on appelle du Bailli aux Cantons dont ressortit le bailliage, & on règle avec la plus grande exactitude, le lieu & le temps où l'appel doit se faire, & les membres à qui il faut le présenter. A l'égard du district de Sargans, & des autres qui appartiennent aux huit anciens Cantons conjointement, il se tient annuellement à Frauenfield, du ressort de Thurgau, une diète générale à la conclusion de laquelle les Députés de ces Cantons se forment en comité de syndicat, examinent les comptes des revenus publics remis par les Baillis des districts respectifs, reçoivent & jugent tous les appels, & en quelques cas définitivement; mais

dans les causes majeures, on peut encore interjeter appel des jugemens de cette assemblée au Tribunal suprême de l'un des Cantons. Cette institution présente une apparence d'impartialité; mais en matière de Gouvernement, la pratique n'est pas toujours d'accord avec la théorie; or, je ne puis décider si un Bailli coupable d'extorsion est aisément amenable à justice ou s'il ne trouve pas un moyen facile d'éluder la Loi; j'ignore jusqu'à quel point les membres du Comité Syndical peuvent se laisser corrompre ou prévenir; si dans plusieurs cas les frais de ces appels ne privent pas les habitans les plus pauvres du recours légitime. Il n'y a qu'une personne bien au fait de ces Cours de Justice, qui puisse me résoudre ces doutes, & je n'ai point été à portée d'apprendre à quoi m'en tenir*.

Nous sommes arrivés tard à la ville de Wallenstadt: elle est incorporée au bailliage de Sar-

* L'institution Angloise, qu'on appelle le *Juré*, paroît vraisemblablement, au respectable Auteur, beaucoup plus belle; & elle le seroit sans doute, si l'on élevoit les Anglois à étudier & connoître leurs droits: mais l'ignorance où ils sont, à cet égard, est bien souvent fatale à l'innocence, en matière criminelle, & au bon droit, en matière civile.

(*Note du Traducteur.*)

gans, mais elle jouit de plusieurs priviléges séparés. Cette petite ville doit son origine ou son existence à l'avantage qu'elle a de servir de passage aux marchandises qu'on transporte d'Allemagne en Italie par le pays des Grisons. Cette communication produit ici un concours assez considérable de négocians d'Italie, dont la langue est comprise & parlée par plusieurs des habitans. Notre hôte parle Italien, & a répondu fort exactement dans cet idiôme aux questions que je lui ai faites sur le nombre des habitans, le Gouvernement de la ville, sa dépendance du Bailli & ses priviléges. Il n'y a point lieu d'en être surpris, car les maîtres d'hôtellerie en Suisse sont, pour la plupart, Bourgeois, & par conséquent membres du souverain Conseil; & par la nature de leurs Gouvernemens respectifs, les Suisses en général, connoissent bien la constitution particulière du pays qu'ils habitent. J'ai eu aussi une longue conversation avec un natif de Glaris, qui m'a beaucoup instruit de ce qui concerne son Canton que nous nous proposons de visiter demain. Je tâche de m'assurer de la vérité dans les éclaircissemens qu'on me donne, en les demandant à plusieurs personnes dans tous les rangs de la société, puis comparant le tout avec les récits des différens Auteurs, pour tirer un résultat.

Wesen, le 29 Juillet.

Le Lac de Wallenstadt a environ douze milles de long sur deux de large : il est entiérement borné par de hautes montagnes, excepté à l'orient & à l'occident. D'après cette position, un vent frais souffle généralement de ces deux points, commençant au point du jour & durant quelques heures ; il tourne ensuite de l'occident à l'orient jusqu'au coucher du soleil. Cette brise est très-favorable pour le transport des marchandises ; quelquefois cependant il vient des montagnes un vent de nord violent qui rend la navigation dangereuse. Les habitans, ainsi que les bateliers qui nous ont amenés ici, nous ont assuré que cette brise régnoit constamment pendant l'espace de temps que j'ai dit ; mais nous ne pouvons l'attester d'après notre expérience, parce que nous sommes partis ce matin sur les huit heures & que nous avons eu le vent contraire, c'est-à-dire de l'occident à l'orient pendant toute la route. Le temps, il est vrai, étoit pesant, & le ciel couvert & pluvieux, ce qui peut avoir causé cette variation peu ordinaire.

La scène du lac est extrêmement sauvage & pittoresque, & elle offre une variété infinie de vues magnifiques & romantiques. Du côté de

Glaris, les montagnes qui servent de limites au Canal, sont presque toutes cultivées, enrichies de bois ou de belles prairies, & parsemées de chaumières, d'églises & de petits villages. Les Alpes de Glaris les couronnent, s'élevant derrière & présentant leurs sommets blanchis d'une neige perpétuelle. De l'autre côté, sont des rochers, la plupart de formes bisarres, escarpés, inaccessibles & à pic. Mais on voit de temps en temps sur les bords du lac des langues de terre en culture, au pied de ces mêmes rochers, ce qui fait un beau contraste avec la stérilité de leurs cîmes & des terres qui entourent leurs bases. Des cascades sans nombre, formées par les neiges qui se fondent, tombent le long des montagnes avec une variété presque inconcevable, & d'une hauteur immense. Quelques-unes semblent couler doucement dans une direction circulaire; d'autres forment de vastes torrens, & se précipitent dans le lac avec violence & à grand bruit, tous variant leurs formes & leurs aspects selon que nous en étions éloignés ou plus près. Le lac est extrêmement clair, profond & froid, & on nous a appris qu'il ne se glaçoit jamais.

Ce lieu-ci n'a rien de remarquable, ce n'est qu'un chétif village situé presque à l'endroit où la petite rivière Mat sort du Lac de Wallens-

tadt. Elle se joint peu après à une autre nommée Linth, & leurs eaux réunies vont, sous le nom de rivière Limmat, se décharger dans le Lac de Zurich.

Je suis &c.

LETTRE VI.

Canton de Glaris.

Glaris, le 29 Juillet.

LE Canton de Glaris étoit autrefois sous la domination de l'Abbesse du Couvent de Seckinguen en Souabe: le Peuple y jouissoit néanmoins de priviléges très-considérables, & d'une forme démocratique de Gouvernement sous l'administration d'un Maire nommé par l'Abbesse, mais choisi parmi les habitans. Vers la fin du treizième siècle, l'Empereur Rodolphe I obtint l'administration exclusive de la Justice; & peu de temps après son fils Albert, ayant acquis la mairie qui, par degrés, étoit devenue héréditaire, réunit en sa personne toute l'autorité civile & judiciaire ou les pouvoirs législatif & exécutif. En conséquence, ce Prince & ses descendans immédiats les Ducs d'Autriche

opprimèrent le Peuple, & le gouvernèrent despotiquement. En 1350 Schwitz, assisté de Zurich, Lucerne, Uri & Underwald chassèrent les Autrichiens du Canton de Glaris, & rétablirent la démocratie. Glaris forma alors une alliance perpétuelle avec ses libérateurs, & fut reçu dans la Confédération Helvétique, avec quelques restrictions qui ne furent point abolies jusqu'en 1450. A cette époque il étoit le sixième Canton, mais il est maintenant le dernier en rang des *huit anciens* Cantons, comme on les appelle. On les distingue ainsi parce que depuis l'accession de Zug & de Berne, en 1352, il s'écoula plus d'un siècle avant qu'un nouveau membre fût admis. Ces *anciens* Cantons ont aussi plusieurs priviléges au-dessus des cinq autres, les derniers s'étant soumis à quelques restrictions particulières lorsqu'ils furent reçus dans la Ligue Helvétique.

Le Peuple de Glaris jouit sans trouble de sa liberté jusqu'en l'année 1388, que les Autrichiens firent une irruption dans le Canton avec une force suffisante, à ce qu'ils croyoient, pour le subjuguer entiérement. Ils se mirent à piller le pays & à massacrer les habitans. Ce fut alors que trois cens cinquante hommes des troupes de Glaris, aidés de trente Suisses, résistèrent à toute l'armée Autrichienne. Les premiers étoient

postés avantageusement sur les montagnes, & les Autrichiens, au nombre de quinze mille hommes occupoient un village appelé Næfels. C'est delà qu'ils commencèrent l'attaque; mais une grêle de pierres lancées sur eux des hauteurs, les força bientôt à se retirer en désordre. Alors, les habitans les poursuivirent dans leur retraite; & après en avoir fait un grand carnage, les forcèrent de quitter absolument le Canton.

Ces victoires surprenantes, remportées par une poignée d'hommes contre un ennemi si supérieur en nombre (événemens assez communs dans l'histoire de la Suisse), rendent parfaitement croyables les merveilles des journées de Platée & de Marathon, où quelques centaines de Grecs repoussoient les troupes nombreuses des Perses. Le même amour de l'indépendance, une horreur la plus vive pour l'esclavage, un égal attachement à la patrie animoient ces Peuples aux mêmes exploits héroïques, & la victoire couronna du même succès les efforts de leur courage indomptable; car les Suisses sont, ainsi que l'étoient les Grecs, redevables de la naissance & de la durée de leur liberté, à cette valeur magnanime qui préfère la mort à l'esclavage. Le Peuple célèbre tous les ans la commémoration de cette victoire, gage de son indépendance. J'ai vu, près du village de Næfels, plusieurs

plusieurs pierres sans autre inscription que 1388, inscription qui n'a pas plus besoin d'explication pour un habitant du Canton, que la date de 1688 pour un Anglois.

La réformation s'introduisit dans ce Canton au seizième siècle, mais non exclusivement. La religion romaine est tolérée, & les Catholiques & les Protestans vivent ensemble dans la plus grande harmonie; union singulière quand on songe aux querelles religieuses qui ont autrefois agité la Suisse, & sur-tout lorsqu'on sait que dans le Canton d'Appenzel la division entre les deux sectes est distinctement marquée par les différens districts qu'ils habitent, & où ils vivent sous des Gouvernemens séparés. Dans plusieurs parties de ce Canton les Protestans & Catholiques célèbrent leurs cultes respectifs tour-à-tour dans la même Eglise, & toutes les fonctions d'administration civile sont remplies avec la meilleure intelligence par l'une ou l'autre des parties. Depuis le siècle dernier, le nombre des Protestans s'est considérablement accru, & leur industrie dans toutes les branches de commerce est de beaucoup supérieure à celle des Catholiques; ce qui est une preuve évidente que les dogmes de Rome sont moins favorables à la liberté, au génie des arts & à l'industrie.

Le Gouvernement est entiérement démo-

cratique, chaque mâle qui a atteint l'âge de seize ans, a voix délibérative dans le *Landsgemeind* ou assemblée générale qui se tient annuellement en pleine campagne. Cette assemblée ratifie les nouvelles loix, lève les contributions, forme les alliances, déclare la guerre ou conclut la paix. Le Landamme est le Chef de la République, & il est choisi alternativement dans les deux sectes, avec cette différence que le Protestant reste trois ans en exercice, & que le Catholique n'y est pas plus de deux ans. L'élection se fait par la voie du scrutin. Le Peuple nomme cinq Candidats qui tirent la place au sort. On ballotte également les autres grands Officiers de l'État & les Baillis, parmi un certain nombre de Candidats proposés par le Peuple. La puissance exécutrice réside dans le Conseil de régence, composé de quarante-huit Protestans & de quinze Catholiques. Chaque secte a sa Cour de Justice particulière ; & dans les procès entre personnes de différente religion, la voix départageante entre les cinq ou les neuf Juges qui doivent prononcer le jugement, est toujours de la croyance du défendeur.

Le bétail, le fromage & le beurre sont les principaux articles du commerce du Canton. Le bétail paît sur les Alpes pendant l'été, &

on ne compte pas moins de dix mille têtes de gros bétail & quatre mille moutons, couvrant, pendant cette saison, les montagnes qui appartiennent au Canton. Les habitans fabriquent aussi des toiles & des mousselines.

Parmi les articles d'exportation, le plus considérable est l'ardoise, qui se trouve en grande quantité dans le Canton. La principale carrière est dans la vallée de Sernft : on en tire des morceaux d'ardoise assez grands pour en faire des dessus de tables. C'est de ces carrières, à ce que m'a dit M. David Pennant, que nous tirions autrefois les ardoises dont on fait usage dans toutes les écoles de l'Angleterre, pour écrire les thêmes, ou faire les règles d'arithmétique. Mais ce commerce a cessé depuis qu'on a trouvé de grandes ardoises dans les carrières du Comté de Carnarvon, dont le Lord Penryn est propriétaire. Il y a lieu de se flatter que cet article sera assez abondant, pour nous mettre en état d'en fournir le reste de l'Europe.

le 30 Juillet.

Je suis de retour à Glaris, après avoir fait une excursion vers les limites du Canton. Il est entièrement enfermé par les Alpes, excepté du côté du nord, & il n'a d'autre entrée qu'une ouverture pratiquée entre le Lac de Wallenstadt

& les montagnes qui séparent ce Canton de celui de Schwitz. A la vérité, les voyageurs peuvent en été traverser ces Alpes pour aller dans le pays des Grisons, d'un côté, & dans le Canton d'Uri, de l'autre; mais les sentiers sont absolument impraticables pendant l'hiver. A l'entrée dont je viens de parler, le Canton s'étend depuis les bords du Linth, jusqu'à l'extrêmité la plus reculée de ces Alpes, dans un espace d'environ trente milles, formant une vallée, qui devient plus étroite à mesure qu'on avance dans le pays, & n'a guères plus d'une portée de fusil de largeur au bourg de Glaris. Elle s'ouvre ensuite par dégré, & à environ une lieue de ce bourg, est entrecoupée par les montagnes de Freyberg. Au point de cette division, s'unissent les rivières Linth & Sernft.

Nous avançâmes à travers la plus grande de ces vallées, qui, quoique fort étroite, est extrêmement peuplée. Vous avez été à Matlock dans le Derbyshire, & je me rappelle combien vous en avez admiré la situation. La scène de cette vallée est du même genre, mais infiniment plus pittoresque, plus âpre, plus variée & plus sublime. La rivière Linth est beaucoup plus large & plus rapide que la Derwent, & les montagnes du Pic (Peake) ne sont que des taupinières, en comparaison des Alpes de

Glaris. Ces monstrueuses chaînes de rochers sont absolument perpendiculaires, si voisines l'une de l'autre, & si élevées, qu'on peut dire que le soleil s'y couche, même en été, à quatre heures de l'après-midi. De chaque côté on voit un grand nombre de cascades, semblables à celles que nous avions eu occasion d'admirer au-dessus du lac de Wallenstadt; une principalement auprès du village de Ruti, qui se précipitoit en écume à travers les arbres qui couvroient les côtés escarpés d'une montagne. J'étois transporté à la vue de ces scènes enchanteresses, & ne pouvois m'empêcher de m'arrêter à chaque instant pour les contempler. Notre guide attribuoit visiblement le peu de route que nous faisions, à la lenteur de son cheval, & se fatiguoit à frapper ce pauvre animal. Son ridicule dépit me tiroit malgré moi de mes délicieuses rêveries; & ce ne fut pas chose facile de lui faire comprendre que je m'arrêtois par choix, & ne voulois point presser mon pas. Après avoir fait environ dix milles à cheval, nous quittâmes nos montures pour aller à pied. Auprès de Leugelbach, est un courant considérable, formé par deux ruisseaux qui percent le sol au pied d'une montagne, d'où, après avoir parcouru une petite distance, ils s'unissent & tombent dans le Linth. Plusieurs autres sources & de

petites fontaines, sans nombre, sortent du rocher. La limpidité des courans, leur rapidité & le murmure des eaux, les arbres suspendus au-dessus & qui couvrent les roches, les riches prairies & les hameaux épars sur le terrein, forment, par leur réunion, le païsage le plus animé & le plus agréable que l'imagination puisse concevoir.

M. David Pennant m'a assuré que les saumons venoient, tous les ans, de la mer, déposer leurs œufs & leur frai dans cette rivière. Ils remontent le Rhin, d'où ils entrent dans la rivière Aar; & traversant le lac de Zurich, se jettent dans le Linth, ce qui fait un cours de plusieurs centaines de milles. On les pêche, dans ces parties éloignées, en septembre & octobre, & ils sont du poids de dix-huit à vingt livres. Nous traversâmes plusieurs fois le Linth, qui roule avec toute la violence d'un torrent, & nous arrivâmes enfin à une chaîne de montagnes en amphithéâtre, qui termine la vallée. A notre droite étoit une cascade encore plus considérable qu'aucune que nous eussions encore vue, & qui tomboit perpendiculairement en une grande masse d'eau le long d'un rocher nu; les Alpes, des deux côtés, couronnées de forêts naccessibles & couvertes d'une neige éternelle; devant nous une montagne en pyramide, nue

& escarpée, & les glaciers de Glaris qui bornoient la perspective. Là, se termine la vallée & la partie habitable du Canton. Nous quittâmes alors la plaine ; & montant, pendant plus d'une heure, un sentier roide & raboteux, à travers une forêt sauvage de sapins & de hêtres, nous vînmes en vue de panten-bruck, nom d'un pont construit au-dessus de la cataracte, qui forme le Linth, & que l'on nomme ici le sand-bach. Elle sort du glacier avec un bruit affreux, offrant une chûte d'eau, non interrompue, le long de la montagne escarpée ; & un peu avant que d'arriver sous le pont, elle coule dans un passage souterrain sous le rocher, où elle ne s'est perdue un moment, que pour reparoître avec plus de force & de vîtesse. Le pont est de pierre & d'une seule arche d'environ soixante-dix pieds de long, & il est suspendu au-dessus d'un précipice de plus de trois cents pieds de profondeur. Il sert de communication avec les Alpes supérieures, & au passage du bétail qui s'y nourrit pendant les mois d'été. Lorsque nous fûmes de l'autre côté du pont, quelques chèvres vinrent sauter autour de nous, comme pour nous remercier d'être venu visiter leurs terribles habitations. Ces montagnes sont couvertes d'une grande variété de plantes rares qui me firent regretter de n'avoir pas

suivi mes études de botanique. Je m'appuyai sur le parapet du pont; & regardant quelque temps l'immense profondeur du précipice que j'avois au-dessous de moi, j'y gagnai presque des vertiges & des tournoiemens de tête. Le rocher, le long duquel se précipite le sand-bach, est formé de couches d'ardoise. Après avoir admiré le sublime effrayant de la scène, nous descendîmes dans la vallée où nous fîmes un repas de bon appétit, avec d'excellent pain, du miel, du beurre & du lait, qu'une chaumière voisine nous fournit. Comme le Canton consiste presque tout entier en riches pâturages, le laitage & le beurre y sont délicieux, & le miel qu'on recueille sur ces montagnes est exquis. Rien ne me plaît tant que l'intérieur d'une chaumière de la Suisse. Toutes celles où je suis entré présentent le spectacle de la propreté, de l'aisance & de la simplicité; & l'étranger ne peut s'empêcher d'être frappé de l'idée agréable que le paysan y vit heureux & content.

Si je n'avois jamais vu ces petits Etats démocratiques, je n'aurois pu me former une idée de l'esprit d'égalité qui y règne entre tous les rangs. Les maisons, comme celles d'Appenzel, sont de bois, grandes, solides & compactes, avec de grands toîts en appentis, qui descendent fort bas, & projettent au-delà de l'aire des

fondations. Cette construction a pour but d'écarter la neige, & par sa singularité elle s'accorde parfaitement bien avec l'air sauvage, mais noble du pays. Les maisons des habitans les plus aisés dans les principaux bourgs, sont construites des mêmes matériaux, toute la différence est qu'elles sont plus grandes.

Si la meilleure forme de Gouvernement est celle qui assure le bien-être du plus grand nombre des individus qui y sont soumis, ces petits Etats, malgré les défauts naturels d'une constitution démocratique, ont un juste droit à nos suffrages. La liberté, l'indépendance générale, la certitude d'être à l'abri d'impôts arbitraires, sont des avantages qui rachètent amplement la privation des rafinemens, appanage de l'opulence & du luxe. Il n'y a, toutefois, que ces petites Républiques & un tel état de société, où cette espèce de démocratie générale puisse avoir lieu. Car, quoique la machine du Gouvernement soit considérablement entravée par cette multitude de roues qui la constituent, il n'est pas nécessaire que les décisions y soient jamais subites & prises à la hâte; parce que n'ayant point d'invasion à craindre, & le Peuple n'ayant ni conquêtes à faire ni possessions à défendre, leur objet principal

eſt le maintien de leur indépendance, & la conſervation de la tranquillité publique.

La police eſt bien réglée dans toute la Suiſſe; & même dans ces Etats démocratiques, il eſt rare que la liberté dégénère en licence, excepté peut-être dans les jours d'aſſemblée générale où il eſt impoſſible d'empêcher la confuſion parmi un ſi grand nombre de perſonnes entre leſquelles il n'y a preſque aucune diſtinction, & où chaque payſan ſe regarde comme l'égal du premier Magiſtrat.

Notre Hôte eſt un honnête Suiſſe bien franc. Il apporte quelquefois ſa pinte de vin, ſe met à table auprès de nous, & jaſe ſans cérémonie. Il y a des gens qui ſe rendent inſupportables par une intruſion qu'on ne peut attribuer qu'à une curioſité impertinente ou à un zèle baſſement ſerviable; mais j'aime à voir l'aimable franchiſe de notre Hôte, parce que je ſens qu'elle part d'une ame qui croit à l'égalité naturelle, & à qui des diſtinctions vaines & arbitraires n'en impoſent pas. Je trouve en lui une nouvelle preuve que les mœurs de l'homme, ſous les loix de la nature, ſont bien préférables aux manières affectées & étudiées de l'homme corrompu par les arts & le luxe des villes.

Je ſuis, &c.

LETTRE VII.

Abbaye d'Einſidlin. — Rapperſchwyl.

Einſidlin, le 31 Juillet.

Nous n'avons pu paſſer dans cette partie du pays ſans faire un pélerinage à Einſidlin & rendre nos reſpects à la célèbre châſſe qui y eſt l'objet d'une grande dévotion parmi les Catholiques. Einſidlin, ou *Notre-Dame des Hermites*, eſt une riche & magnifique Abbaye de Bénédictins dans le Canton de Schwitz, devenue célèbre par l'image miraculeuſe de la Vierge-Marie: les contes ridicules qu'ils rapportent de l'origine & de l'agrandiſſement de cette Abbaye ſont de triſtes reſtes de la pieuſe crédulité de nos ayeux. La force du préjugé & de l'habitude conſerve ces notions extravagantes malgré les lumières dont la philoſophie commence à luire de toutes parts; & cela nous prouve en même temps combien il eſt difficile pour l'eſprit humain de ſecouer le joug de ces erreurs ſuperſtitieuſes dont il a été une fois imbu ſous le nom de religion.

Dans le neuvieme ſiecle, un hermite, nommé Meinrad, fut le premier qui prit retraite en ce

lieu. Il y bâtit une chapelle, & fut assassiné par des voleurs. Mais vous dirai-je, ou plutôt me croirez vous, si je vous dis que ce meurtre fut découvert par deux corneilles qui suivirent les assassins jusqu'à Zurich, où par leurs croassemens elles firent tant, qu'ils furent pris & exécutés? Bientôt après, le corps mort de Saint Meinrad opéra des miracles, comme on peut bien croire, & tout le monde courut en pélerinage au lieu de son décès. La sainteté du lieu ayant été une fois établie de cette manière, un autre Saint (je ne sais point précisément si c'est Saint Benno ou Saint Eberhard) construisit une autre chapelle qu'il dédia à la Vierge, & posa les premiers fondemens de l'Abbaye; il légua à cet effet toute sa fortune, & ce fonds fut bientôt considérablement augmenté par des donations subséquentes. Vous dirai-je aussi qu'en 948, Conrad Evêque de Constance, comme il étoit sur le point de consacrer la chapelle, entendit une voix du ciel qui lui dit que Dieu l'avoit lui-même consacrée? Quoi qu'il en soit de son origine ou de son fondateur, les pélerins accourent ici par troupes & de tous les côtés, pour offrir à la Vierge leurs prières & leurs présens; & le nombre de ces pélerins, d'après un calcul modéré, monte à cent mille qui y viennent tous les ans. Le pays d'alentour étoit autrefois une grande forêt, qui,

depuis la fondation de l'Abbaye, s'est changée par degrés en riches pâturages & en magnifiques prairies; miracles que, dans un sens, on peut attribuer à la Vierge.

1er. Août.

Je viens de visiter l'Abbaye, la Chapelle de la Vierge & ses immenses trésors. L'église est une grande & superbe fabrique, mais qui offre des traces remarquables d'un faux goût, par les mauvaises peintures & les ornemens superflus dont l'intérieur est chargé. Dans l'aile du bâtiment, non loin de l'entrée, est une petite chapelle élégante, d'ordre Corinthien, & construite en marbre. Là est conservée la Vierge qui attire les pélerins. Au frontispice, un Ange soutient l'inscription suivante :

Hic est plena remissio peccatorum omnium à culpâ & pœnâ.

Au-dessus de la porte, est une plaque d'argent, percée de cinq trous, où j'ai remarqué que plusieurs personnes enfonçoient leurs doigts, priant en même temps avec grande ferveur. En ayant demandé la raison, j'appris que le peuple croyoit que ces trous étoient les marques des doigts de Dieu. Dans l'intérieur de la chapelle est l'image de la Vierge, qui est noire comme

celle de Lorette, ainsi que l'enfant qu'elle tient dans ses bras. Elle est richement vêtue, & change d'habits chaque semaine; sa garde robe consistant en cinquante-deux vêtemens différens.

Les richesses de ce trésor sont prodigieuses. Ce sont des offrandes sans nombre, d'or, d'argent, de pierres précieuses, le tout arrangé de la manière la plus ridicule. On y voit aussi des cranes & des os magnifiquement décorés. Les squelettes des Saints sont habillés en dominos, & ceux des Saintes sont ornés de manchettes, coëffés de beaux toquets, & dans une parure de bal. Les miracles que la Vierge a opérés ici sont infinis, si l'on en juge d'après la quantité immense d'yeux, d'oreilles, de jambes, de bras & de têtes appendus en forme d'*ex-voto*, par les bonnes gens qui se sont crus guéris dans l'une ou dans l'autre de ces parties, par le pouvoir de cette image miraculeuse.

J'ai été flatté, néanmoins, de trouver dans cette abbaye, une bonne bibliothèque qui contenoit de belles éditions des meilleurs Auteurs de l'antiquité.

Il se fait ici un commerce considérable de rosaires, de croix & de petites images. On y voit des rangs de boutiques où il n'y a rien autre chose à acheter; ce qui donne à l'ensemble l'air

d'une foire. Il y a aussi dans l'abbaye une chambre où de semblables marchandises sont exposées en vente. Un des Moines se tient là pour recevoir l'argent, & il vous assure que tous les articles qu'il a à vendre ont touché à la sainte image. Entr'autres choses rares de ce genre, j'ai acheté deux rubans à quatre sous la pièce, sur chacun desquels est l'inscription qui suit : « *Ce ruban entier est la longueur ; jusqu'au trait est l'épaisseur de l'image de Notre-Dame des Hermites. Il a touché l'image miraculeuse* ».

Cette abbaye est très-riche, & elle a des revenus considérables dans le Canton de Zurich. L'Abbé, qui est Prince titulaire de l'Empire d'Allemagne, est élu par les soixante Bénédictins qui forment le chapitre.

En me rendant à ce couvent célèbre, je trouvai tout le chemin bordé d'échopes & de tréteaux garnis de gâteaux, de petit lait & autres rafraîchissemens préparés pour les nombreux pélerins. j'en vis quelques centaines qui marchoient en grouppes détachés, dont quelques-uns étoient formés de paroisses entières, conduites par leurs Pasteurs spirituels. Plus d'une fois j'ai observé quelque pécheur, rejeté du troupeau pour ses crimes, disant son chapelet en marchant, tête & pieds nus, en signe de pénitence. Je remarquai aussi des compagnies

de jeunes filles très-éveillées, qui sembloient faire le pélerinage avec la gaieté que les paysannes de Galles montrent à une veillée. Je les voyois souvent se détourner pour entrer dans les petites chapelles, sur le chemin, où elles prennoient de l'eau bénite, & s'en jetoient l'une à l'autre en folâtrant.

Ce voyage me rappela le conte où notre Poëte Chaucer, en décrivant le pélerinage à la chasse de Becket à Cantorbery, a fait mention de celui-ci dans ces vers :

De pieux fainéans, de courir jamais las,
Vers les bois d'Einsidlin précipitent leurs pas.
La chasse est du farcin l'infaillible remède.
L'amant croit en trouver au mal qui le possède *.

Rapperschwyl, le 2 Août.

La soirée d'hier étant belle & fraîche, je me suis rendu à pied d'Einsidlin ici. Après avoir monté pendant environ trois milles, nous eûmes une vue du lac de Zurich, & du pays d'alentour. La perspective étoit étendue & magnifique.

---

* From every place the pious ramblers stray,
But most to good Einsidlin bend their way;
There at the martyr's shrine, a cure they find.
For each sick body, and each love-sick mind.

La

La tranquillité solemnelle du soir, le calme de l'eau du lac & les teintes du soleil couchant, qui doroient l'horizon, ajoutoient aux charmes du paysage. Lorsque nous arrivâmes au lac, la lune commençoit à se lever; & jetant horizontalement ses rayons argentés sur la surface, formoit une autre scène d'un genre plus doux, à la vérité, mais non moins touchant. Nous traversâmes ensuite le pont de Rapperschwyl, bâti sur la partie la plus étroite du lac, & qui n'a cependant pas moins de dix-sept cens pas. La ville est agréablement située sur une langue de terre ou promontoire. Elle se mit autrefois sous la protection d'Uri, de Schwitz, d'Underwald & de Glaris, avec réserve de tous ses priviléges. Mais ces Cantons ayant opprimé les habitans d'une manière honteuse, & attaqué leur liberté, ils implorèrent le secours des Cantons de Zurich & de Berne, qui prirent possession de la ville en 1712, & lui rendirent ses anciennes immunités. Depuis cette époque, Rapperschwyl a resté sous la protection de Zurich, de Berne & de Glaris; ce dernier Canton ayant conservé son droit par sa neutralité. La ville ayant, par ce traité, recouvré ses priviléges; les habitans, pour témoigner leur reconnoissance à leurs libérateurs, mirent cette inscription au-dessus des portes : *Amicis tutoribus floret libertas.*

Cette petite République eſt gouvernée par un grand & un petit Conſeil, compoſés en total de quarante-huit membres. La ville contient deux cens bourgeois, & environ mille habitans, tous Catholiques. Son territoire eſt d'environ une lieue de circonférence, & il comprend trois paroiſſes.

Je ſuis, &c.

LETTRE VIII.

Ville & Canton de Zurich.

Zurich, le 3 Août.

HIER nous eûmes un excellent dîné chez les Capucins, à Rapperschwyl, qui traitent rarement leurs hôtes d'une manière ſi ſomptueuſe. C'étoit grand'fête au couvent, & ils nous régalèrent de différentes ſortes d'excellent poiſſon, dont abondent le lac & les rivières voiſines. Le couvent eſt ſur le bord de l'eau, & dans une ſituation d'où l'on découvre une perſpective agréable. La bibliothèque eſt certainement la pièce la plus intéreſſante de la maiſon, quoique point, à beaucoup près, la plus fréquentée. Les cellules des Moines ſont petites, & néanmoins aſſez commodes; mais la propreté

ne paroît point faire partie de la règle. A la vérité, l'habit de l'ordre ne favorise pas beaucoup cette vertu morale, étant fait d'une grosse bure de couleur brune, qui traîne jusqu'à terre, & l'usage des bas & des souliers ne leur étant pas permis.

Après le dîné, nous prîmes congé de nos hôtes, & partîmes pour Zurich par eau. Le lac a près de dix lieues de longueur sur une de largeur. Ce volume d'eau est d'une forme oblongue, & n'est pas si grand que le lac de Constance, mais on voit sur ses bords plus de villes & de villages. Les campagnes aux environs sont bien cultivées & bien peuplées. La partie méridionale du lac est bordée par les hautes montagnes de Schwitz & de Glaris. La scène est pittoresque, animée & variée.

Zurich étoit autrefois une ville impériale, & obtint de l'Empereur Frédéric II, des privilèges très-considérables, qui furent confirmés & augmentés par plusieurs de ses successeurs. La guerre civile, entre les Magistrats & le Peuple, en 1335, ruina presque entièrement cette ville; mais le Peuple ayant expulsé ses Magistrats oppresseurs en 1337, les Citoyens établirent une nouvelle forme de Gouvernement, qui fut ratifiée & approuvée par l'Empereur Louis de Bavière. Les bannis, après plusieurs efforts inu-

tiles, obtinrent enfin leur rappel; mais ayant été convaincus d'une conspiration contre les Citoyens, ils furent mis à mort. En conséquence de cet événement, les nobles du voisinage prirent les armes contre la ville. Les habitans ayant demandé en vain du secours à l'Empereur Charles IV, ils formèrent une alliance avec Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald, & devinrent un des membres de leur confédération. Cet événement arriva en l'an 1351. Les quatre autres Cantons cédèrent la prééminence à Zurich, privilége dont il jouit encore aujourd'hui, étant le premier Canton en rang & le plus considérable, après Berne, en étendue de territoire & en puissance. Dans la même année, le Canton de Zurich eut l'assistance de ses quatre alliés contre les troupes d'Albert, Duc d'Autriche, qui étoient venu assiéger la ville capitale, de devant laquelle ils furent obligés de se retirer avec une perte considérable.

Zurich fut la première ville de Suisse qui se sépara de la communion de Rome, à la persuasion de Zuingle. Ce Réformateur est de tous (si l'on en excepte le doux & fleuri Mélancthon) celui qui paroît avoir le plus de droit à l'estime & au respect des hommes. Il étoit doué, à un degré suprême, de cet esprit de modération, de charité & de conciliation, qui devroit tou-

jours distinguer la Religion d'un Dieu de paix. Au milieu des disputes entre les Luthériens & les autres Églises réformées, il se montra toujours l'ami & le défenseur de l'union & de la concorde; également exempt de cette bigoterie étroite, qui ne met point de différence entre les pratiques minutieuses & de pure discipline, & les objets les plus importans, & éloigné par caractère de cet orgueil révoltant, qui ne condamne avec dureté les opinions des autres, que pour s'arroger l'infaillibilité. En un mot, il pensoit que les Chrétiens devoient se réunir à croire les points essentiels, & se supporter réciproquement comme frères, dans ceux moins clairs & moins utiles, ou qui ne tiennent point à la morale.

Ulric Zuingle naquit le 1er. Janvier 1484, à Wildhausen, petit village du Tockenbourg; & à l'âge de vingt ans il fut nommé Ministre de l'Evangile à Glaris. Même avant la Bulle de Léon X, par laquelle il permettoit ou ordonnoit la vente & le trafic des Indulgences, (source directe de la Réformation) Zuingle avoit déja attaqué, du haut de la chaire, plusieurs des usages de Rome; & il augmenta de beaucoup sa réputation, en prêchant à Einsidlin, contre les vœux, les pélerinages & les offrandes. Après la Bulle dont j'ai parlé, tandis que Luther

détruisoit le pouvoir papal en Allemagne; Zuingle ne l'attaquoit pas avec moins de succès en Suisse. Par son zèle & son intrépidité, & par la force irrésistible de ses argumens, il se fit tant de partisans à Zurich, (où il avoit été appelé pour prêcher) qu'en 1524 les Magistrats abolirent la messe & autres cérémonies de l'Eglise de Rome, & établirent la réformation. Zuingle avoit pris des précautions si sages, & il agissoit avec une si grande modération, que les disputes, entre les deux sectes, n'eurent point cette animosité terrible qui résulte toujours de la diversité des opinions religieuses. Le changement qui avoit été suspendu pendant quelque temps, fut enfin résolu dans le souverain Conseil, à la pluralité des voix, & le Peuple obéit avec joie à la décision de ses Magistrats. L'exemple de Zurich fut bientôt suivi par Berne, Schaffouse, Basle, & partie des Cantons de Glaris & d'Appenzel; les autres Cantons restant attachés à la religion de leurs Ancêtres. Depuis cette époque, les deux communions ont été établies en Suisse; mais l'harmonie, qui jusques-là avoit subsisté entre les différens Cantons, a été troublée de temps en temps. En 1551, les querelles de religion éclatèrent avec assez d'animosité pour causer une guerre civile, dans laquelle le parti de Zuingle fut défait, & où lui

même perdit la vie dans la bataille de Cappel *, en la quarante-huitième année de son âge. Depuis ce période, il s'alluma deux autres guerres religieuses, l'une en 1656, où les Catholiques eurent l'avantage, & l'autre en 1712, où les Protestans furent vainqueurs. La paix d'Arau a arrêté l'effusion du sang, & a éteint peut-être pour toujours, le flambeau de la discorde : du moins, s'il est permis d'espérer que les hommes s'éclaireront enfin. Par ce traité, qui peut être regardé comme un code de tolérance parmi les Suisses, on a réglé la manière dont les Catholiques & les Protestans doivent se conduire dans les différens Bailliages. Le premier article stipule que dans toutes les Provinces qui sont soumises à des Cantons de croyance différente, il y aura une égalité par-

* On a prétendu taxer Zuingle d'aimer la persécution, parce qu'il s'est joint à ses sectateurs pour combattre les Catholiques. A cela on peut répondre qu'il avoit employé la force des argumens pour ramener les esprits ; qu'il avoit ouvertement condamné le zèle impatient & turbulent de ses concitoyens. D'ailleurs, sa conduite étoit prescrite par une des loix fondamentales de la République ; & il n'accompagna l'armée, que par l'exprès commandement des Magistrats.

faire entre les deux ſectes, & que toutes deux jouiront des mêmes priviléges. Et il eſt défendu expreſſément aux deux partis d'employer aucune expreſſion de raillerie ou de mépris, en parlant de leurs cultes reſpectifs.

Le Canton de Zurich abonde en bled, en vin & en excellens pâturages. La proportion du grain avec les autres productions du ſol, ſe connoîtra d'après le calcul ſuivant. Il y a 217,424 * acres de terres labourables, 14,466 plantés en vignes, 94,553 en prairies, 42,549 en pâturage, & 103,772 en forêts.

Comme la récolte en bled ne ſuffit pas pour la conſommation du pays, le ſurplus ſe tire de la Souabe. Afin de prévenir une diſette de cet article important; il exiſte un grenier public ſoutenu aux dépens du Gouvernement. Le grain s'y vend en détail à un prix modéré; mais dans les temps de diſette, il eſt vendu beaucoup au-deſſous de celui du marché. Les bon effets de cet établiſſement ſe firent ſentir en 1771. Le pain, à cette époque, ſe vendoit vingt ſous la livre dans le pays, lorſque le grenier le donnoit à huit ſous.

Le vin qui ſe récolte dans le Canton, eſt

* De 36,000 pieds quarrés chaque.

un objet peu considérable du commerce d'exportation, la plus grande partie étant consommée dans le pays. En 1779, il en sortit du Canton 10,029 tonneaux, contenant chacun 180 bouteilles; en 1781, 24,568, & en 1782, 11,354.

Le Canton renfermoit en 1784, 174,572 personnes, tant hommes que femmes & enfans, en y comprenant 10,500 ames pour la capitale. Cette grande population, relativement à l'étendue du territoire, est due au commerce immense de la ville de Zurich & de ses dépendances; les deux tiers des habitans y gagnant leur vie à la filature, & à faire de la toile pour les nombreuses manufactures de la capitale.

Le pouvoir souverain réside exclusivement dans les bourgeois de la ville, qui sont au nombre d'environ deux mille.

Ici, je ne puis m'empêcher de remarquer qu'il régne, dans la plupart des États de la Suisse, une politique étroite. On y accorde rarement aux étrangers le droit de bourgeoisie. Il y a des Républiques où cette règle est observée moins rigoureusement que dans d'autres; mais Zurich n'a point admis un nouveau citoyen depuis cent cinquante ans.

Il est curieux de suivre la trace des restrictions qu'on a apportées par degrés, à l'usage qui

existoit autrefois, de conférer le droit de cité. Le 26 Mai 1540, le souverain Conseil rendit une Ordonnance, portant, que quiconque desireroit d'être admis au nombre des citoyens, seroit tenu de produire un certificat de bonne vie & mœurs, duement authentiqué & signé, & revêtu du sceau des Magistrats du lieu de son ancienne résidence; & qu'avant son admission, il paieroit dix florins, c'est-à-dire, près d'une livre sterling, s'il étoit natif de Suisse, & le double, s'il étoit étranger. Un habitant de la ville ou du Canton n'étoit taxé qu'à trois florins; & tous les Artistes & gens à talens nécessaires ou utiles à l'État, devoient être reçus *gratis*. En 1549, il fut statué que la bourgeoisie ne seroit accordée qu'à ceux qui posséderoient des richesses considérables, ou qui introduiroient dans le pays de nouvelles branches d'industrie. Cette Ordonnance fut confirmée par plusieurs autres de la même teneur; & en 1593, on ajouta les restrictions suivantes à l'admission d'un nouveau citoyen. S'il est né dans le Canton, il doit avoir résidé dix ans dans la ville; vingt ans, s'il est natif de toute autre partie de la Suisse, & quarante ans s'il est étranger. Il étoit dit, en outre, qu'il bâtiroit ou achéteroit une maison dans la ville; mais en 1612, on supprima cette dernière condition. En 1597, la réception de nou-

veaux citoyens fut retardée pour la première fois, mais seulement pendant deux ans; & en 1610, on augmenta le prix à payer pour l'admission.

Au commencement du dix-septième siècle, le Gouvernement refusa de recevoir au nombre des membres du souverain Conseil, les familles nobles d'Orel, de Peffaluzz & de Muralt, qui, en 1555 & 1557, avoient quitté l'Italie, pour s'établir à Zurich. Ces familles, tant pour avoir embrassé la Religion Réformée, que comme personnes considérables, avoient été reçues au droit de bourgeoisie, mais en même temps exclues de toute part à la souveraineté ou administration des affaires publiques. Cette exclusion, confirmée de nouveau en 1592, fut révoquée en 1673, seulement en faveur de la famille de Muralt, qui dut cette exception à des largesses considérables. En 1674, la famille d'Orel offrit de contribuer de dix mille florins, à réparer les fortifications, si l'on vouloit lui donner le droit d'élection dans le souverain Conseil. On refusa alors son offre; mais dans l'année 1679, sa requête fut accordée sans aucun frais de sa part.

Ce fut une exception au réglement du 7 Janvier 1661, où l'on avoit arrêté de ne plus admettre de bourgeois; résolution qui a été depuis constamment suivie.

Les bourgeois, outre l'avantage d'élire leurs Magiſtrats, & d'avoir part à l'adminiſtration publique, jouiſſent ſeuls du droit de faire le commerce; tout étranger & même les ſujets de l'État, qui ne ſont point bourgeois ou citoyens, ne pouvant établir aucune manufacture dans la ville, ni dans aucune partie du Canton.

Les bourgeois de Zurich ſont partagés en treize Tribus, dont une eſt appelée *Conſtaffel*, ou la Tribu des Nobles, quoiqu'elle ne ſoit pas à préſent abſolument bornée aux perſonnes de cette claſſe. Elle jouit du privilége de fournir dix-huit membres au ſouverain Conſeil, & ſix au Sénat, au lieu que chacune des autres Tribus en donne ſeulement douze au premier, & ſix au dernier.

L'autorité légiſlative réſide dans le ſouverain Conſeil des deux-cens, qui conſiſte, malgré ſa dénomination, en deux cens douze membres tirés des treize Tribus, & comprend le Sénat ou petit Conſeil. Ce Sénat, compoſé de cinquante mem-

---

* Autrefois le Sénat étoit partagé en deux diviſions égales, qui exerçoient alternativement par ſemeſtre; & quoique ces diviſions ſubſiſtent encore, cependant, depuis quelque temps, elles ont été réunies, & ont agi de concert.

bres, en y comprant les deux Bourguemeſtres, connoît de toutes les affaires civiles & criminelles ; dans les cauſes d'une certaine importance au civil, on peut ſe pourvoir par appel au Conſeil des deux-cens; mais dans les matières criminelles il juge définitivement & en dernier reſſort. Maxime excellente! pourvu que les Juges ſoient éclairés & juſtes & que les Loix ſoient claires, préciſes & point trop ſévères ; car il n'y a rien qui encourage plus au crime que l'indulgence fréquente pour les coupables. Mais une telle inſtitution, néanmoins, ne peut s'accorder avec la ſévérité des peines, & ne doit jamais avoir lieu dans un pays où, d'après la lettre de la Loi, on infligeroit la même punition à un filou & à un parricide *.

Il eſt à regretter que cette République, ainſi

---

* L'intention de l'Auteur eſt viſiblement ici de faire la critique des loix de ſon pays; car nous ne croyons pas qu'il y en ait d'autres où l'imperfection ſoit plus marquée à cet égard. C'eſt par cette raiſon que l'Angleterre offre plus de criminels condamnés à mort, qu'aucun autre Gouvernement de l'Europe. Comme la potence eſt le ſupplice univerſel, les Anglois admirent la douceur de leur légiſlation. Ils croient ſans doute qu'être pendu eſt peu de choſe.

(*Note du Traducteur.*)

que la plupart des Etats de la Suiſſe, n'ait point un Code criminel plus parfait. La Caroline ou le Code de Charles-Quint, eſt le ſeul qu'on ſuive en apparence ; mais à raiſon de ſon extrême ſévérité ſur quelques points, la Sentence eſt preſque toujours laiſſée à la diſcrétion du Juge ; ce qui, malgré toute l'intégrité dont il peut être ſuſceptible, laiſſe toujours une porte ouverte à la ſollicitation & à la faveur. Il ſeroit digne ſans doute de la ſageſſe d'un tel Gouvernement, dans ce ſiècle éclairé, de former un Code pénal qui fixât avec préciſion la peine de chaque offenſe ou crime. L'exemple d'une telle République ſeroit bientôt imité par les autres Cantons & Etats de la Suiſſe, & la poſtérité ne prononceroit qu'avec reconnoiſſance le nom de Zurich. Quelques déciſions récentes démontrent la néceſſité preſſante d'une réforme. Pluſieurs perſonnes dont l'eſprit étoit dérangé ont terminé leurs jours par le ſuicide ; & quoique les circonſtances fuſſent à peu près les mêmes, on rendit contre la mémoire de ces infortunés des jugemens tout différens ; de ſorte que les familles de ceux qu'on traita avec ſévérité eurent, outre la douleur de la condamnation, celle de la partialité dont elles ſe voyoient les victimes.

Tout Juge animé de principes vertueux ſeroit certainement flatté d'être délivré par des Loix

fixes & précises, du danger des sollicitations importunes & de l'esprit de parti, ou même d'être protégé contre les séductions de la sensibilité dont il est presque impossible à l'homme le plus vertueux de se défendre toujours.

Le pouvoir du Sénat est très-considérable. Il juge définitivement au criminel; il est chargé de la grande police, & c'est de son sein que se tirent les Magistrats. Mais comme un trop grand degré de pouvoir dans les individus est dangereux dans une République, les membres de cette assemblée sont exposés à être changés annuellement; & il se fait une révision ou confirmation, quelquefois par le souverain Conseil, & quelquefois par les tribus particulières auxquelles les Sénateurs appartiennent. Cette révision annuelle est le plus grand frein des abus d'autorité, & a en outre l'avantage d'empêcher le Sénat d'obtenir une influence dangereuse pour la liberté du Peuple. Un Bourgeois au-dessus de vingt ans est Electeur : il peut entrer dans le Souverain Conseil à trente ans, & il doit en avoir trente-cinq pour être admis dans le Sénat. Par ce sage réglement, tout Citoyen n'a part aux affaires publiques & aux charges de l'Etat, que lorsqu'il s'est formé par l'expérience. Le revenu du Gouvernement n'excède pas soixante-cinq mille livres sterling par an, & cette somme

suffit aux dépenses qui sont réglées avec l'économie la plus stricte. Loin que l'Etat fasse des dettes, il lui reste chaque année un excédent qui est déposé dans le trésor public pour servir au besoin. C'est ce fond qui a fourni en 1712 aux dépenses de la guerre contre les Cantons catholiques, sans le secours d'aucun nouvel impôt.

Le Canton de Zurich est partagé par Districts ou Bailliages gouvernés par des Baillis nommés par le souverain Conseil; ces Baillis, à l'exception de ceux de Kybourg & de Groningue, ne peuvent condamner à mort ni ordonner la torture. Ils ont la première instruction, c'est-à-dire qu'ils font arrêter & interrogent le coupable ou prévenu de crime; & dans les cas peu graves, leur pouvoir s'étend jusqu'à faire fouetter le délinquant ou le bannir du Bailliage. En matière criminelle, ils font l'instruction préparatoire, puis envoient le criminel à Zurich pour y être jugé en dernier ressort. J'ai appris avec satisfaction que depuis neuf ans on n'avoit appliqué personne à la torture, ce qui semble en promettre l'entière abolition que la raison sollicite. Mais, comme les abus ne s'abolissent que par degrés toujours lents, on a substitué à la question celui du fouet, tant à Zurich que dans les Bailliages, pour arracher par force l'a-

veu

veu du criminel. Cette coutume eſt un reſte de barbarie qui répugne à la ſageſſe d'un Gouvernement ſi éclairé.

La ville de Zurich eſt bâtie à l'extrêmité ſeptentrionale du lac, & occupe les deux rives du rapide & tranſparent Limmat. Les environs ſont de la plus grande beauté. Des collines en amphithéâtre deſcendent par une pente douce vers les bords de la rivière, & ſe montrent enrichies de pâturages & de vignes. On y apperçoit des maiſons de campagne charmantes, des chaumières éparſes & des hameaux pittoreſques. Dans le fond du tableau à l'occident, eſt l'Utliberg dont les ſommets hardis & ſombres s'étendent vers l'Albis, & cette chaîne de montagnes qui, s'élevant par degrés, va ſe fondre dans la maſſe des Alpes.

La ville eſt coupée en deux parties, ſavoir l'ancienne Zurich entourée des mêmes tours à créneaux qui exiſtoient dès le treizième ſiècle, & les fauxbourgs auxquels on a fait des fortifications à la moderne, mais beaucoup trop étendues. Les foſſés, au lieu d'être remplis d'eau dormante & croupie, ſont preſque entiérement arroſés d'une eau courante. La promenade publique eſt agréablement ſituée dans une prairie, au point où ſe joignent le Limmat dont j'ai parlé, & le Sil, torrent impétueux & trouble

qui se précipite des montagnes d'Einsidlin. Deux avenues de Tilleuls, plantées le long du Limmat dont elles suivent les détours, procurent un ombrage délicieux contre les chaleurs de l'été. Les habitans sont très-industrieux, & s'occupent avec succès de plusieurs articles de manufactures. Les principaux sont les toiles, les cotonnades, les mousselines & les mouchoirs de soie. En général, les manufacturiers ne résident point dans la ville, mais les matériaux se préparent & se travaillent dans les districts adjacens. C'est la raison pour laquelle Zurich ne présente point l'aspect d'une grande ville commerçante qu'on reconnoît ordinairement à l'activité & au nombre de ses habitans. Les environs de celle-ci, au contraire, sont extrêmement peuplés, & il n'y a peut-être pas de ville d'une population si bornée, dont le district en offre une si grande sur un territoire peu étendu. On ne compte dans Zurich qu'environ dix mille ames; les rues, pour la plupart, y sont étroites. Les maisons & les bâtimens publics annonçent bien la simplicité & la convenance, mais n'ont rien de l'élégance & de la splendeur d'une Capitale.

La ville contenoit en 1780, 10,559 habitans des deux sexes dans les proportions suivantes, savoir: 2583 bourgeois; 3464 bourgeoises, en y comprenant les veuves; 860 commis étrangers;

250 étrangers ; 372 hommes non bourgeois ; 444 femmes de la même classe ; 223 domestiques mâles ; 1734 servantes, & 629 malades dans l'hôpital. On peut voir dans la table suivante le déchet progressif de la population, effet & suite immédiate de la difficulté d'obtenir la bourgeoisie.

En 1357	En 1756	En 1762	En 1769	En 1780
12375	11012	10616	10574	10559

L'accroissement du luxe, fruit de l'opulence, paroîtra à l'examen de ce tableau qui démontre qu'en 1357 le nombre des domestiques mâles n'étoit que de 84, & celui des servantes de 263, au lieu qu'en 1780 les premiers montoient à 223 & les dernières à 1734, ou à près d'un cinquième de la population générale.

Les mœurs des habitans sont en général simples, & eu égard au siècle où nous vivons, tiennent encore aux anciens temps. On sert ordinairement le dîné à midi ; dans l'après-dînée, les hommes se rassemblent dans des espèces de *clubs* ou petites sociétés, à la ville pendant l'hiver, & à leurs maisons de campagne pendant l'été. Ils y fument & se régalent de vin, de fruits & de gâteaux ou biscuits du pays. Les femmes font peu de visites, s'occupant pour la

plupart des détails domestiques & de l'éducation de leurs enfans. Quand elles sortent, elles s'assemblent ordinairement en petites cotteries où peu d'hommes ont entrée, sinon les plus proches parens. Plusieurs des Dames à la vérité, craignent de paroître devant les Etrangers, même dans leur propre maison, dans la crainte d'être forcées de rougir de leur patois qu'elles sentent bien être fort éloigné de la langue françoise. Il m'est arrivé plus d'une fois qu'étant entré dans l'appartement où les Dames étoient assemblées, le maître de la maison est venu me prendre par la main & me conduire dans une autre pièce, où il m'auroit retenu, si je ne l'avois prié de me permettre de retourner au cercle des Dames.

Leur réserve à cet égard commence néanmoins à diminuer un peu, & à faire place à l'esprit de société. Telle est cependant la force du préjugé national, & de l'habitude qu'un petit nombre de familles qui se fréquentent pour jouir des charmes d'une conversation sociale, sont regardées comme faisant presque des êtres à part & sont désignées par le nom de la *Société Françoise*.

Les Loix somptuaires & celles pour la pureté des mœurs s'observent ici très exactement. Les premières, il est vrai, peuvent être mises en

vigueur, même dans une Nation corrompue, lorsque la politique du Gouvernement est forcée d'y avoir recours. Mais ce n'est point avec des édits & des proclamations, qu'on remédie aux mauvaises mœurs qui ont leur source dans une corruption générale. Il n'y a qu'une disposition naturelle dans le cœur des habitans, qui puisse permettre aux Loix de ce genre de produire tout leur effet. Il est impossible de prévenir les crimes secrets, mais on peut tirer une conséquence favorable pour la vertu publique d'une Nation, lorsque ceux qui la composent ne péchent point ouvertement contre les règles de la morale. Entr'autres loix somptuaires à Zurich, il est défendu à toutes personnes, excepté aux Etrangers, d'aller en carosse dans la ville. On a peine à concevoir que le luxe ne fasse pas des progrès plus rapides au sein du commerce & de l'opulence.

A Zurich, plus que dans aucune autre grande ville de la Suisse, on remarque l'esprit d'indépendance & le zèle pour la liberté qui distinguoient les fondateurs de cette Nation brave. Les Magistrats, moins soumis qu'ailleurs à l'influence des Puissances étrangères, & au-dessus de la corruption, consultent en général, l'avantage réel de leur Canton & celui de la Confédération Helvétique. Zurich a conservé jusqu'ici, dans la Diète générale, une très-grande

prépondérance qu'elle doit plus à l'idée qu'ont ses Co-Etats de l'intégrité de ses principes républicains, qu'à sa puissance réelle. On la regarde comme un des plus indépendans & des plus droits des treize Cantons.

La milice du Canton de Zurich (seules troupes de l'Etat) montoit en 1781 à 25,718 hommes d'Infanterie, 1025 d'Artillerie, 886 Dragons, & 406 Chasseurs, formant en tout 28,255 hommes de troupes effectives. Il y a à Zurich une Caisse militaire établie en 1683, & soutenue par les membres du Grand Conseil, qui, au lieu de donner un repas somptueux pour leur réception, sont tenus de payer une certaine somme d'argent pour le maintien des troupes de l'Etat. Il fut, en 1770, prélevé sur ce fonds qui avoit été considérablement augmenté, une somme de 2000 livres sterling, à l'effet d'établir un magasin d'habits d'ordonnance & d'armes à feu qui sont ou distribuées ou vendues à bas prix aux pauvres paysans qui ne peuvent en payer la valeur entière, chacun des paysans du Canton étant obligé par les ordonnances militaires d'avoir ses armes & son uniforme.

L'Arsenal est bien fourni de canons, d'armes & autres équipages de guerre, & il contient des mousquets pour trente mille hommes. Nous y vîmes, non sans admiration, les épées à double

monture & l'armure pesante des anciens Guerriers Suisses, ainsi que l'arc & la flèche dont on dit que se servit Guillaume-Tell pour tirer la pomme sur la tête de son fils, par l'ordre du tyran Grisler.

Ce Canton a un régiment & quelques compagnies au service de France, un régiment au service de Hollande, & quelques compagnies dans les troupes du Roi de Sardaigne. Le Roi de France paie annuellement pour un régiment de Fusiliers de 1292 hommes, 20,348 livres sterling. Le Colonel en reçoit environ 840 livres sterling par an, un Capitaine 360, & un Soldat sept. La paie d'un Régiment de douze Compagnies, au service de Hollande, est de 25,377 livres sterling.

LETTRE IX.

Affaires Ecclésiastiques. — Etat de la Littérature. — Savans de Zurich. — Société de Physique & d'Histoire Naturelle. — Séminaires. — Bibliothèques.

Le Sénat connoît sans appel de toutes les affaires ecclésiastiques. Le Canton est divisé en quatorze districts, chacun desquels est gouverné

au ſpirituel par un Doyen choiſi, par le Synode, parmi trois Candidats propoſés par le Clergé du Diocèſe. Le Synode, compoſé de tout le Clergé & de pluſieurs Aſſeſſeurs délégués par le petit Conſeil, s'aſſemble deux fois par an. Dans le dernier ſiècle il avoit une forme plus démocratique, & exerçoit la juridiction ſur ſes membres. Il inſtruiſoit les procès entre les Eccléſiaſtiques & ceux entre les Miniſtres & leurs Paroiſſiens, & jouiſſoit du privilége dangereux de rendre des jugemens par leſquels il empriſonnoit, dépoſoit ou rétabliſſoit à ſon gré les membres du Clergé. Par degrés ce pouvoir terrible fut diminué & enfin totalement anéanti. En 1700, le Clergé de Zurich réuſſit enfin à établir une forme plus ariſtocratique.

Les principaux Miniſtres & Profeſſeurs de la ville conſtituent, par leur réunion avec pluſieurs Magiſtrats & autres Aſſeſſeurs députés par la Puiſſance civile, un Conſeil eccléſiaſtique & académique. C'eſt à ce Comité que les Doyens ont recours dans toutes les affaires qui paroiſſent paſſer les bornes de leur juridiction. Il décide celles de peu d'importance, & renvoie les cauſes majeures à la déciſion du Sénat.

Les quatorze Doyens s'aſſemblent deux fois l'année, & compoſent un *Proſynode*. Ils députent une perſonne de leur Corps pour délivrer

leurs réquisitions ou *pia desideria*, d'abord au Conseil ecclésiastique, & ensuite au Synode général. Le Conseil ecclésiastique prend leurs requêtes en délibération, les met sous les yeux du Synode; & si elles sont recommandées, les Assesseurs les présentent à la décision finale du Sénat.

Les bénéfices en ce Canton sont extrêmement modérés. Le meilleur peut valoir 140 liv. sterling par an, & le plus modique environ 30 livres. Les Canonicats dans la Capitale sont du revenu de 120 livres. En général, un Ecclésiastique de la ville, qui a du mérite, est sûr d'obtenir une place de Professeur qui ajoute 50 ou 60 livres par an à ses autres branches de revenu.

Les établissemens de charité à Zurich sont la maison des Orphelins qui est réglée avec beaucoup d'ordre & de soin, une maison d'aumône pour les pauvres Bourgeois, un Hôpital pour les Incurables, un pour les malades de toutes les nations qui contient entre six ou sept cens malades, & enfin *l'Allmosen-Amt* ou fondation pour les pauvres. Cette excellente institution se charge de mettre en apprentissage les enfans des pauvres, & distribue aux parens de l'argent, des habits & des livres de dévotion; tant à ceux de la ville que des différentes parties du Canton, à

la recommandation des Miniſtres reſpectifs. En 1697, elle a diſtribué 300 livres ſterling; en 1760, 5010 livres; en 1770, 4796 liv. & en 1778, 5451 livres.

Parmi les inſtitutions particulières, je ne dois point omettre le Collége de Chirurgie. Il eſt formé par des ſouſcriptions volontaires, & principalement ſoutenu par le Docteur Rhan, Médecin diſtingué qui fait des lectures gratuites, & abandonne les profits de la vente d'un ouvrage appelé *Journal de ſanté*, pour défrayer les dépenſes de cet établiſſement deſtiné à inſtruire les jeunes Médecins & Chirurgiens qui veulent ſe fixer dans le pays.

A Zurich l'éducation publique eſt une affaire d'Etat, & ſous la protection immédiate du Gouvernement. La place de Profeſſeur donne un rang & procure le reſpect : elle eſt ſouvent occupée par un membre du Sénat ou même du Grand-Conſeil. Les principaux établiſſemens littéraires pour l'inſtruction de la jeuneſſe, ſont le Collége de Caroline pour les étudians en Théologie; *Collegium Humanitatis* ou le Collége de Littérature & de Belles-Lettres, & l'Ecole des Arts. Le premier a douze Profeſſeurs, le ſecond deux, & le troiſième ſept. Dans chacun de ces ſéminaires on enſeigne les Langues ſavantes, la Théologie, l'Hiſtoire Naturelle, les

Mathématiques, enfin jusqu'aux sciences abstraites; & la dépense n'est jamais considérable pour les parens qui y envoient leurs enfans.

Par l'attention sans relâche que le Gouvernement a apportée à l'éducation de la jeunesse depuis l'époque de la réformation, il a paru plusieurs Savans dans les différentes branches de la Littérature; & il n'y a point de ville dans toute la Suisse où les Lettres soient plus encouragées, ni où elles soient cultivées avec plus de succès. Un savant Professeur de Zurich a démontré dans une excellente collection de mémoires biographiques, les services que ses compatriotes ont rendus aux sciences & aux lettres. Entr'autres noms célèbres paroissent ceux de Zuingle, Bullinger, Conrad Gessner, Hottinger, Simler, Spon, Scheutzer, Heydegger, Breitinger, Bodmer, Hertzel & Salomon Gessner.

De tous les génies qu'a produit en grand nombre le Canton de Zurich, Conrad Gessner mérite peut-être le rang le plus distingué. Il naquit à Zurich en 1516, & mourut en 1564 à l'âge de quarante-huit ans. Ceux qui connoissent les ouvrages de ce savant & profond Naturaliste, ne peuvent penser sans admiration à l'étendue de ses connoissances en tout genre d'érudition, & à ses grandes découvertes dans l'histoire naturelle dont il fit sa principale étude,

L'étonnement redouble quand on songe à l'ignorance grossière où il trouva son siècle, & au peu de secours qu'il eut pour étendre les bornes des sciences, ayant composé ses immortels ouvrages qui auroient fait honneur aux siècles les plus éclairés, & ayant fait ses admirables découvertes, accablé par la pauvreté, les maladies & les chagrins domestiques. Sa mémoire attend encore un écrivain capable de rendre hommage à ce prodige d'érudition (*monstrum eruditionis*) comme l'appelle Boërhave avec énergie.

Bodmer nâquit en 1698, & il étoit encore vivant en 1776 lorsque je visitai la Suisse pour la première fois. Mais alors je ne savois point l'Allemand & j'ignorois à quel point ce Savant a contribué à instruire ses compatriotes à qui il a dévoilé les beautés sublimes d'Homère & de Milton. Il mourut en 1783. Je regrette aujourd'hui de n'avoir point connu un homme d'un si rare mérite, qui a obtenu dans sa patrie le nom de père de la Littérature Allemande, & dont la sage critique & le goût épuré, ont préparé l'aurore de la bonne Littérature, & réglé le génie poëtique de Klopstock, de Haller & de Gessner.

Je n'ai point oublié, du moins, de payer ma visite au célèbre Salomon Gessner, Auteur

du poëme si connu de la mort d'Abel & de plusieurs idylles justement estimées pour la charmante simplicité qui y règne. Elles abondent en traits d'une sensibilité douce & exquise qui annoncent une ame remplie, échauffée par les plus beaux sentimens de la Nature. L'amour y est dépeint sous les couleurs chastes de l'innocence, de la vertu, de la bienveillance. Il n'a pas borné ses descriptions à cette passion tendre. Il présente à son lecteur & lui fait aimer la tendresse paternelle, le respect filial, la reconnoissance, l'amour des hommes, enfin tous les devoirs, toutes les obligations morales. Il a renoncé à la poësie pour la peinture dont il fait aujourd'hui son amusement de prédilection. Un Traité qu'il a publié sur le paysage, fait admirer l'élégance de son goût, & la facilité heureuse de son génie, tandis que ses productions dans ces deux arts montrent à quel point ils se tiennent, & servent à nous convaincre que le talent du Poëte & celui du Peintre ont une source unique qui est la nature. Ses dessins au crayon noir & à la craie sont préférables à ses tableaux; car, quoique les idées soient toujours également sublimes dans la composition, cet Artiste ne brille pas autant par le coloris. Il a publié une belle édition in-quarto de ses ouvrages, dont il est lui-même le Compositeur & l'Imprimeur,

& c'eſt auſſi lui qui a fait les deſſins & gravé les planches. Les amis des Arts doivent regretter qu'il ait renoncé à la poëſie, car l'Europe fourmille d'Auteurs médiocres, & les hommes d'un vrai génie ſont toujours rares. Il ne fait voir ſes deſſins qu'à peu de perſonnes, mais ſes écrits ſont répandus dans tous les pays & traduits dans toutes les langues : ils feront l'admiration de la poſtérité tant qu'il reſtera ſur la terre du goût pour la ſimplicité paſtorale & la compoſition originale. M. Geſſner a des mœurs douces & ſimples; il eſt ſincère, affable & poli, & il eſt doué de cette modeſtie vraie, apanage des talens ſublimes.

J'ai été voir auſſi M. Lavater, Eccléſiaſtique de Zurich, & célèbre Phyſionomiſte qui a publié quatre gros volumes in-quarto ſur les phyſionomies & l'art de lire l'ame des hommes ſur leurs viſages. Le plus ſimple Obſervateur à pu remarquer que les paſſions habituelles produiſent des traces viſibles dans nos traits; mais qu'on puiſſe toujours y reconnoître l'exiſtence de ces paſſions; qu'on puiſſe, par un examen attentif de la figure, découvrir avec certitude les qualités de l'ame, c'eſt une hypothèſe qui paroît ſujette à tant d'exceptions, qu'il eſt impoſſible d'en faire la baſe d'un ſyſtême général & ſuivi. Toutefois, M. Lavater plein de cette idée, porte ſa théorie

beaucoup plus loin; non seulement il prétend pouvoir connoître par les traits du visage, par le teint, par la forme de la tête & le mouvement des bras, le caractère & les passions d'un individu, mais il va jusqu'à tirer ses conséquences du caractère d'écriture d'une personne. Son système est fondé sur des principes universels qu'il applique également à l'espèce humaine, aux animaux & même aux insectes; l'idée que l'air de tête d'un Cheval peut annoncer son caractère, ne vous paroîtra peut-être pas absurde; mais qui auroit jamais imaginé avant les écrits de l'Auteur, qu'on pouvoit juger de même du caractère d'une Abeille, d'une Fourmi, d'un Hanneton? Quand je m'explique avec cette liberté sur le travail singulier de M. Lavater, vous voyez aisément que je ne suis point initié dans les mystères de son art.

M. Lavater ne s'est pas entiérement borné à l'étude des phisionomies. Il a aussi composé des Hymnes sacrés, & des Chansons nationales fort estimées par la simplicité touchante qu'elles respirent. Il a en outre donné au Public beaucoup d'ouvrages sur des sujets sacrés. J'ai quelque peine à dire que l'ingénieux Auteur a porté dans le champ de la religion, le même esprit d'enthousiasme qui paroît dans ses recherches sur les physionomies & dans ses compositions poëtiques. La chaleur de son imagination l'entraîne & lui

fait adopter les idées les plus originales & les plus extraordinaires. Il passe quelquefois les bornes que prescrit la sage raison. Il se fait le champion de l'efficacité de la foi absolue, des illuminations intérieures, des visions surnaturelles, ainsi que des effets miraculeux du *Magnétisme-animal* pour la guérison des maladies.

La politesse aimable de M. Lavater, la vivacité de sa conversation, l'aménité de ses mœurs & la singularité de son style vif & animé, ont plus contribué à répandre son système & ses principes, que la force des argumens ou la profondeur d'érudition qu'on ne trouve point dans ses ouvrages agréables, mais entiérement fondés sur l'imagination.

Léonard Meister, Professeur d'histoire & de morale dans l'Ecole des Arts, mérite d'être compté parmi les Savans de Zurich. L'universalité de ses talens se prouve par la seule liste de ses ouvrages en langue allemande. En voici les principaux. Sur le fanatisme; l'histoire de la langue & de la littérature allemande; vies des Hommes célèbres du Canton de Zurich; biographie Suisse; événemens les plus remarquables de l'histoire Helvétique, par ordre chronologique; traits marqués d'intolérance & de fanatisme en Suisse; loi publique de la Suisse; histoire de la ville & du Canton de Zurich; panégyrique

panégyrique de Bodmer; excurſions dans différentes parties de la Suiſſe; caractères des Poëtes Allemands, par ordre chronologique, avec portraits; abrégé de l'hiſtoire ancienne, particulièrement celle des Grecs; introduction à la connoiſſance des beaux-Arts & des belles-Lettres.

Dans tous ſes écrits, ce ſavant & judicieux Auteur a montré le plus grand zèle pour l'avancement des ſciences, la pureté du goût & l'amour de la vertu. Il y déploie les connoiſſances les plus vaſtes, comme Hiſtorien & comme Biographe. Quand il traite du fanatiſme & de l'intolérance, il jette ſur ſon ſujet un nouveau jour. En le conſidérant en politique éclairé, il préſente une ſuite de faits hiſtoriques, & met en exemple les effets terribles de ces deux peſtes de la ſociété pour les Gouvernemens où elles ſe ſont établies par la foibleſſe des Souverains. Il n'a pas été moins heureux à combattre la perſécution, qu'à réprimer cet eſprit de fanatiſme qui régnoit dans preſque toutes les claſſes de ſes concitoyens, & que des hommes, d'ailleurs pleins de talens, cherchoient à répandre parmi le Peuple, dans l'eſpoir de le mener plus sûrement.

La curioſité du Naturaliſte eſt amplement ſatisfaite, en voyant le cabinet & la bibliothèque de M. Jean Geſner, Profeſſeur d'Hiſtoire Na-

turelle, & Chanoine de la Cathédrale, digne héritier du zèle & des talens de son illustre ayeul Conrad Gesner. Ses grands progrès dans l'étude de la Nature, & sur-tout ses connoissances profondes en botanique, sont suffisamment attestées par les éloges réitérés du célèbre Haller, qu'il a accompagné lorsqu'il herborisoit dans les montagnes de la Suisse, & qui avouoit lui être redevable de beaucoup d'observations & de découvertes importantes. Le cabinet de M. Gesner est extrêment riche en fossiles. Les principaux articles de ce musée sont représentés dans des dessins, & on y voit aussi un nombre infini d'insectes peints admirablement par Schellenberg. Mais ce qu'il y a de plus curieux dans cette rare collection, est un magnifique herbier, que Haller appeloit *vastissimum & pulcherrimum opus*. Les vœux du public n'ont pu jusqu'ici décider l'illustre Auteur à lui en faire part en le publiant. Il a montré dans quatre-vingt tables, mille caractères génériques des plantes selon le systême de Linnée, ainsi que plusieurs de leurs caractères spécifiques. L'Auteur, ainsi qu'on l'apprend par ses Lettres à Haller, avoit destiné ces planches à enrichir une histoire générale des plantes, dont il avoit conçu le projet; & elles ont été dessinées & gravées par Geisler, habile Artiste, avantageusement connu par

ſes gravures des coquilles dans l'ouvrage de Regenfuſſ *.

Parmi les différentes occupations de M. Geſner, la botanique eſt celle à laquelle il s'eſt livré avec le plus d'ardeur & de zèle. Outre deux ou trois productions dans ce genre, publiées il y a long-temps, il commença en l'année 1759 à donner au Public un ouvrage immenſe, dont on a déja huit volumes *in* 4°.

Les ſept premières parties portent le titre de *Phytographia ſacra generalis*, & la dernière, celui de *Phytographia ſacra ſpecialis*. Dans cet ouvrage, l'Auteur traite du ſyſtême de la végétation en général, & de la circulation de la sève à travers les vaiſſeaux particuliers des plantes. Il y défend le ſyſtême de Linnée contre les objections & les critiques d'Abſton. Il conſidère l'uſage des plantes convenables à la nourriture de l'homme, & donne une deſcription raiſonnée de plus de cent eſpèces d'herbes comeſtibles, avec un détail abrégé des propriétés ſpécifiques de chacune. Il y parle de l'uſage des plantes médicinales & des différens emplois économiques des végétaux, & s'étend plus particulière-

* Voy. Voyage de Coxe en Pologne, &c. liv. VIII, chap. IV.

ment, entr'autres, sur le parti qu'on peut tirer du palmier, du lin & de l'aloès.

Dans les derniers volumes de cet ouvrage, l'Auteur traite des autres avantages que le genre humain peut tirer du régne végétal. Il discute, par exemple, la nature & les parties constituantes du gazon & de la tourbe, & décrit les différentes espèces de plantes des fondrières & des marais qui entrent dans la composition de chacun; il parle des divers arbustes propres à former les haies, du bois de construction, & examine particulièrement ceux que les anciens employoient dans leurs bâtimens.

Dans la première partie, qui est tout ce qu'il a publié jusqu'ici, de ce qu'il appelle *Phytographia sacra specialis*, il fait une description historique des Auteurs qui ont traité des plantes dont parle la sainte Ecriture, & il s'attache à les faire connoître toutes.

La société d'histoire naturelle & de physique doit son établissement à MM. Heydegger, Schulterz & Jean Gesner, qui s'assemblèrent pour la première fois en 1745. Ce dernier fit un cours public en sa qualité de Professeur de ces sciences; & il captiva tellement l'attention, & excita si bien le zèle de ceux qui assistèrent à ses leçons, qu'en peu de temps le nombre des membres de la nouvelle société monta à

soixante-dix. La première assemblée se fit dans une maison particulière ; mais peu d'années après, le Gouvernement prit la société sous sa protection, & lui accorda le profit d'une loterie pour lui faire un fonds. Le corps est actuellement composé de cent douze membres, dont chacun paie, pour droit de réception, huit florins, ou environ dix-sept chelins, & la même somme chaque année. Depuis 1757, on leur a assigné des appartemens dans une maison appartenant à l'une des Tribus. Ils y ont leur bibliothèque & leurs instrumens de physique, & y tiennent leurs assemblées.

La société est divisée en cinq départemens ; 1°. Physique ; 2°. Mathématiques ; 3°. Histoire Naturelle ; 4°. Médecine ; 5°. application de la Physique aux Arts & Métiers. Mais le principal objet de cette société, est d'encourager & de perfectionner l'agriculture pratique. A cet effet, les membres correspondent avec les propriétaires de terres dans les différentes parties du canton, vont faire des tournées dans les différens districts, à tour de rôle, appellent à Zurich quelques-uns des Fermiers les plus instruits, s'informent par eux-mêmes de l'économie rurale de chacun d'eux, leur donnent des instructions, offrent des prix pour les améliorations dans la culture, fournissent aux pauvres

payfans des fecours d'argent, & communiquent au Public le réfultat de leurs recherches & de leurs obfervations.

La bibliothèque publique de Zurich contient environ 25,000 volumes, & un petit nombre de manufcrits curieux. Parmi les derniers, ceux qui ont fixé principalement mon attention, font; 1°. le manufcrit original de Quintilien, qui fut trouvé dans la bibliothèque de Saint-Gal, & d'après lequel fut faite la première édition des œuvres de ce grand Rhéteur. 2°. Les pfeaumes en grec, écrits fur du velin teint en violet. Les lettres font d'argent, les initiales en or, & les renvois à la marge en lettres rouges. Ce livre eft femblable au célèbre *Codex argenteus* * de la bibliothèque d'Upfal. On croit qu'il a fait autrefois partie du *Codex Vaticanus*, qu'on conferve dans la bibliothèque du Vatican à Rome, parce que les deux manufcrits fe reffemblent entièrement, & que les pfeaumes manquent au volume Romain. Le favant Breitinger a publjé une differtation fur ce *Codex* **. 3°. Plufieurs manufcrits

* Voy. Voyage en Pologne, en Ruffie, &c. liv. VII, chap. VI.

** *De antiquiffimo Turienfis Bibliothecæ græco Pfalmorum, libro Turici*, 1748.

de Zuingle, qui prouvent l'application infatigable de ce célèbre Réformateur, au travail. J'ai remarqué, entr'autres choses, son Commentaire latin sur la Genèse & sur Isaïe, & une copie des Epîtres de S. Paul, d'après le nouveau Testament grec, publié par Erasme. A la fin est écrit en langue Grecque; « copié par Ulric Zuingle, 1415 ». Ce manuscrit fut donné à la bibliothèque par Anne Zuingle, dernier rejeton de la famille. 4°. Trois lettres écrites en latin par Lady Jeanne Gray à Bullinger, en 1551, 1552 & 1553. Elles sont de la propre main de cette Princesse infortunée, lorsqu'elle n'avoit que seize ans; & outre qu'on y voit les sentimens de la plus sublime piété, elles témoignent les progrès surprenans qu'elle avoit faits dans les différentes parties des Belles-Lettres. On y trouve des citations grecques & hébraïques, qui prouvent qu'elle connoissoit parfaitement ces deux langues. Quoique ces lettres aient été rendues publiques plusieurs fois, on ne les a jamais imprimées avec l'exactitude que mérite ce qui nous reste d'une personne si intéressante à tant de titres.

Cette bibliothèque possède les meilleures éditions des Auteurs classiques, & elle est sur-tout riche en livres imprimés dès l'origine de l'art de l'Imprimerie, au quinzième siècle.

La bibliothèque de la Cathédrale appartient au Collége Caroline. Elle contient plusieurs manuscrits des Réformateurs Bullinger, Pelican, Bibliander & Léon Juda, particulièrement la traduction du Talmud par Pelican & Bibliander, laquelle n'a jamais été imprimée. Il y existe aussi soixante volumes des lettres de Zuingle & des autres Réformateurs, avec un index complet. Cette collection, si importante pour l'Histoire ecclésiastique, fut faite & recueillie par Henri Hottinger *, savant Auteur de l'Histoire de la Réformation, renommé par son immense érudition, &, sur-tout, par sa profonde connoissance de la littérature orientale. Le Bibliothécaire nous fit remarquer un ancien manuscrit de la vulgate, en latin, appelé *Codex Carolinus*, qu'on croit être un présent de Charlemagne; mais cette opinion n'est pas fondée. Le manuscrit est certainement plus moderne & probablement du onzième siècle. Au nombre des livres rares de cette bibliothèque, est la Bible traduite en latin par Pelican, Bibliander & Léon Juda, & imprimée à Zurich en 1545.

Les amateurs de l'Histoire littéraire & ec-

* Il naquit en 1620, & se noya dans le Limmat en 1667.

cléſiaſtique, vont rendre viſite au Révérend M. Simler, qui a en ſa poſſeſſion un grand recueil de lettres & de documens originaux, entre Zuingle, & les autres Réformateurs de Zurich & leurs correſpondans dans les différentes parties de l'Europe.

Le ſavant Profeſſeur a eu intention de publier par ſouſcription, en deux volumes *in-folio*, les lettres originales des Réformateurs Anglois, dont Burnet a imprimé un certain nombre dans ſon Hiſtoire de la Réformation, mais avec beaucoup d'erreurs. Faute d'avoir trouvé un nombre ſuffiſant de Souſcripteurs, pour payer les frais de l'impreſſion, il s'eſt vu forcé d'abandonner ce projet, au grand regret de tous les amateurs de la Biographie.

M. de Heydegger, Sénateur de Zurich, a une bibliothèque digne de l'attention des voyageurs inſtruits. Son père lui a laiſſé trois mille volumes, & il en a augmenté le nombre juſqu'à quinze mille. Il s'eſt attaché principalement à recueillir les livres qui ont été inconnus à Mattaire, & qui peuvent ſervir à perfectionner ſes annales Typographiques, & à former une hiſtoire exacte & ſuivie de l'art de l'Imprimerie. On trouve dans cette collection pluſieurs impreſſions rares & belles, par Aldus, Junta, Gioſito, Torzentino, les Etienne, les Elzevir,

Comino, Tonſon, Weſtein, Baskerville; Bodoni, Barbou & Didot. Mais ſur-tout elle eſt riche en éditions anciennes, dont il n'y a pas moins de ſept cents imprimés dans le quinzième ſiècle.

Au nombre des livres rares, j'ai remarqué ceux qui ſuivent; *Ciceronis Officia*, Fuſt & Scheiffer, 1465, petit in-folio; *Jo Sanuenſis Catholicon*, folio, Aug. Vindel. Gunther, Zeiner & Reutlingen, 1469. — *La première édition de Pétrarque*, à Veniſe, Vindel de ſpira, 1470 Voyez *Catalogue de la Vallière*, 1783, No. 3558. — *Première édition du Dante*, C. Fulginei Neumeiſter, 1472, Voyez. *La Vallière*. No. 3558. — *Boccaſio Genealogia Deorum & liber de montibus & ſylvis*, Venet. Vindel. de Spira 1472 & 1473, première édition. — *De Claris mulieribus.* Ulma Sv. Zeiner, 1473, première édition avec gravures ſur bois, très-ſingulières. Voy. *Catalogue de la Vallière*, No. 3810 & 5609. *Le Décaméron de Boccace*, en Italien, à Veniſe, chez Jean & Grégoire de Grégorii, frères, 1492, in-folio avec gravures ſur bois. *Le Décaméron*, traduit en Allemand vers 1465, in-folio. *Mamontreclus Berona P. Helian Helia*, 1470, fol. — Ce livre a été imprimé à Munſter dans le Canton de Lucerne, & eſt curieux, étant le premier ouvrage qui ſoit jamais ſorti des preſſes de la Suiſſe.

LETTRE X.

Promenade ſur les bords du lac de Zurich. — Rychterschwyl. — Iſle d'Uſnau. — Rapperschwyl. — Grunengen. — Uſtar. — Greifſenſee. — Excurſion à Regensberg & au ſommet du Lagerberg.

PENDANT mon premier voyage en Suiſſe, je reſtai trop peu de temps à Zurich pour viſiter ſes charmans environs, auxquels il eſt à peine un ſeul coin du globe que l'on puiſſe comparer pour les beautés aimables de la nature, la population nombreuſe & le bien-être dont y jouit le payſan. Ayant dans la ſuite fait un ſéjour plus long à Zurich, j'ai fait pluſieurs excurſions dans les différentes parties du Canton. C'eſt à vous écrire ce que j'y ai vu, que je vais conſacrer cette lettre.

Le ciel étant redevenu ſerein après pluſieurs jours de pluie, je me mis en chemin le 24 Juin 1784 avec M. de Bonſtet de Berne, le Profeſſeur Meiſter & pluſieurs autres Citoyens de Zurich, pour faire le tour du lac. Nous n'avions pas beſoin de guides, parce que le pays étoit bien connu de mes compagnons de voyage;

& nous n'étions chargés d'aucun bagage. Ayant dîné de bonne-heure, selon l'usage du lieu, nous partîmes au milieu du jour, & marchâmes pendant environ trois milles à travers des vignobles & des champs de blé, pour nous rendre à Kussnach, petit village sur la côte orientale du lac. Ici, nous allâmes rendre visite à un ami de quelqu'un de notre compagnie, & on nous y traita de thé, de pain, de beurre & de cerises.

En 1778, Kussnach fut considérablement endommagé par la chûte d'un torrent qui se précipita des montagnes, emporta vingt-cinq maisons, & fit périr environ soixante personnes. Ce torrent, qui n'est aujourd'hui qu'un petit ruisseau, s'enfla au point de s'élever au moins de trente pieds au-dessus de son niveau ordinaire, accroissement causé par la fonte soudaine des neiges sur les montagnes voisines. Les malheureux habitans éprouvèrent les secours les plus généreux; & en un seul Dimanche on fit une somme de 3000 livres sterling, par le moyen d'une quête, dans les différentes églises de Zurich; somme prodigieuse pour une ville qui ne renferme pas onze mille ames.

Je dois à M. le Professeur Meister, les observations suivantes sur la population, l'industrie & les manufactures de Kussnach & des villages voisins.

Kuſſnach contient environ 1700 habitans, & les villages voiſins ne ſont pas moins peuplés. Cette étonnante population ſur un territoire ſi borné, eſt produite par le nombre d'ouvriers qu'emploient les manufactures de la Capitale. La proportion entre les productions du ſol & le produit du travail manuel, peut s'eſtimer d'après le tableau qu'on va voir. Cinq paroiſſes & deux villages, ſitués près des lacs de Zurich & de Greiſſen, contiennent 8498 habitans des deux ſexes, & n'occupent que 6050 acres de terres labourables *, 698 plantées en vignes, & 3407 en pâturages, c'eſt-à-dire à peine un acre & un quart par tête. Leur ſubſiſtance principale ſe tire de 2016 métiers avec leſquels ils travaillent la ſoie & le coton pour les négocians & marchands de Zurich. L'acre de terre, dans cette partie du pays, ſe vend 100 ou 120 livres ſterling, lorſque dans l'intérieur du Canton il ne vaut que de 20 à 30 livres.

Dans ſeize paroiſſes ſituées ſur les bords du lac, le nombre des habitans, en 1784, étoit de 32,581. Le nombre des mariages fut de 271, celui des naiſſances de 1135. La proportion des

* L'acre dont je parle ici eſt de trente-deux mille ſix cens à trente-ſix mille pieds quarrés.

mariages aux naiſſances comme 1000 à 4188; celle des naiſſances aux morts comme 1000 à 882; celle des naiſſances avec la population générale comme 1000 à 18,703; celle des morts à cette même population comme 2000 à 32,515; & celle des hommes aux femmes & filles comme 1000 à 1097.

Après nous être repoſés environ une heure à Kuſſnach, nous continuâmes notre promenade à travers les vignobles & les champs de blé, quelquefois le long des bords talutés du lac, quelquefois ſuivant un petit ſentier formé ſur des terraſſes de niveau avec la ſurface de l'eau, ou le long de routes étroites, comme les allées ſablées de nos parcs d'Angleterre. Pendant la plus grande partie du chemin, nous marchions à l'ombre des chênes & des hêtres, des noyers & autres arbres à fruits dont pluſieurs, plantés preſque horiſontalement, projettent de la pente des collines ou des bords du lac où leurs branches paroiſſent s'incliner. Les chaumières répandues çà & là, les nombreux villages, les maiſons de campagne ſur les bords du lac, & pluſieurs égliſes de belle apparence formoient les payſages les plus pittoreſques & offroient des ſcènes de la plus agréable variété.

Lorſque nous eûmes fait encore environ trois milles, nous nous arrêtâmes chez un payſan à

Meile, où nous fûmes traités en lait & en cerises, mets ordinaires du pays; mais il ne voulut point recevoir d'argent. Là, nous nous embarquâmes pour traverser le lac, où nous eûmes de chaque côté le point de vue le plus magnifique, composé de maisons de plaisance, d'églises & de villages dont plusieurs avoient l'air de grandes villes, paroissant à moitié cachées par les arbres dont les bâtimens sont entourés. Comme nous passions près d'un promontoire hardi, richement couvert de bois, nous découvrîmes dans le lointain la ville de Rapperschwyl dorée par les rayons du soleil à son déclin, les collines vers Zurich couvertes d'une lueur argentée d'un éclat plus doux, & les montagnes sombres, mais sublimes de Glaris s'élevant avec hardiesse vers le sud.

Nous débarquâmes à Weddenschweil, ville agréablement située sur la rive occidentale du lac. C'est la Capitale d'un Bailliage qui s'étend jusqu'aux limites des Cantons de Zug & de Schwitz, & qui étoit autrefois une seigneurie indépendante. En 1287 elle fut vendue par Rodolphe de Weddenschweil aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, & devint une Commanderie jusqu'en 1459, que Zurich l'achera du Grand-Maître de l'Ordre de Malthe, moyennant vingt mille florins. Les habitans s'étant révoltés en 1466, & ayant été forcés de se soumet-

tre, perdirent plusieurs de leurs priviléges, & entre autres la juridiction criminelle qui fut transportée au Sénat de Zurich. Malgré la perte de ces immunités, l'accroissement de la population, depuis un siècle, annonce assez la douceur du Gouvernement. La ville, qui, en 1678, ne contenoit que 4867 habitans, n'en avoit pas, en 1782, moins de 8188.

Auprès de Weddenschweil, je vis une prairie magnifique, bordée d'arbres, de la manière la plus agréable, & qu'arrosoit un courant d'eau limpide. Je quittai le chemin pour entrer dans cette prairie. J'y avois à peine avancé cinquante pas, que je vis un ruisseau qui sortoit de la crevasse d'un rocher boiseux. Comme nous étions à contempler ce charmant paysage, nous entendîmes le bruit d'une chûte d'eau, & entrevîmes un torrent qui se précipitoit d'un rocher élevé, & brilloit à travers l'épaisseur du feuillage, éclairé par les rayons du soleil que nous n'appercevions point dans l'horison. Nous nous glissâmes près du torrent que nous vîmes percer sur la hauteur au milieu des arbres qui l'environnoient, puis tomber d'environ six pieds sur une espèce de saillie, & de là bondir & jaillir dans une descente de cinquante pieds dans l'air, sans toucher les côtés du précipice. L'effet étoit admirable, nous ne pouvions assez admirer l'amphithéâtre du rocher, les hêtres

hêtres suspendus sur son sommet & sur ses flancs, les rayons du soleil qui éclairoient la cascade, & le bruit du torrent qui contrastoit avec les beautés douces & tranquilles du lac que nous venions de quitter.

Nous nous rendîmes ensuite à Rischlifwick où nous passâmes la nuit. Nous y arrivâmes par un chemin qui n'étoit pas moins agréable que celui de l'autre côté du lac. La route passoit quelquefois à travers des prairies à peu de distance du lac, quelquefois même elle en côtoyoit les bords sous des arbres plantés par la seule main de la nature, & revêtus des formes les plus bisarres. Nous faisions à peine cent pas sans voir quelque jolie chaumière, ou sans rencontrer des paysans qui nous saluoient en passant. Chaque partie de terrein est cultivée dans le plus grand degré de perfection.

Rischlifwick a un bon port qui sert de débouché au passage des marchandises qui arrivent à Zurich ou en sortent par le Jura; & il est très-fréquenté par les pélerins qui se rendent à Einsidlin. Ce lieu, de même que Weddenschweil, a beaucoup de maisons bâties en pierre, & blanchies, ornées de contrevens verts & de jalousies de la même couleur. Nous y trouvâmes une bonne hôtellerie où nous fûmes très-bien traités.

De bonne heure le lendemain matin nous

nous embarquâmes sur le lac, & voguâmes vers l'isle d'Ufnau. Le temps étoit d'une beauté magnifique, le lac dans une tranquillité parfaite; les maisons se réfléchissoient sur la surface tremblante du canal. Les creux des montagnes éloignées sembloient occupés par une vapeur aërienne transparente. A la vue de ce spectacle admirable, je m'écriai avec Milton, « que les rayons du soleil levant sont magnifiques, quand ils se répandent sur les prés, les arbres, les fruits & les fleurs encore couverts de rosée, dans laquelle ils se réfléchissent étincelans ».

A environ un mille de Rischliswick, est une maison isolée, située sur une pente douce, & qui sert à fixer les limites entre le Canton de Zurich & celui de Schwitz, & en même temps élève un mur de séparation contre l'industrie & la population que nous avions admirées jusques-là.

Deux heures après, nous prîmes terre à Ufnau, isle agréable, d'environ un mille de circonférence, qui appartient à l'abbaye d'Einsidlin. Il n'y a qu'une seule maison habitée par une famille de paysans, deux granges, une espèce de tour ou pavillon, situé dans la partie la plus élevée de l'isle, une chapelle qui ne sert jamais, & une église où l'on ne dit la messe que deux fois l'année. Là, se voit le tombeau de Saint Alderic, qui avoit bâti dans cette isle un hermitage

où il s'étoit retiré. Il y est mort en 1473, & a sans doute été fort respecté pour sa sainteté, si l'on en croit une inscription latine qui dit, qu'il recevoit son pain du ciel, & marchoit sur la surface des eaux.

Cette isle est quelquefois appelée l'isle de Hutten, en mémoire de ce personnage extraordinaire qui y est mort.

Hutten sortoit d'une famille illustre, & étoit né à Seckenberg en Franconie: il reçut une édution conforme à sa naissance, & suivit le cours de ses études avec un zèle impétueux, qui étoit le trait caractéristique de son ame. Il passa une vie agitée & pleine de vicissitudes, presque sans exemple, quelquefois signalant son courage sur le champ de bataille, quelquefois se distinguant dans les Universités par différens ouvrages d'érudition; tantôt s'insinuant dans les Cours des Souverains, où il étoit d'abord accueilli & traité avec la considération due à ses talens, puis chassé pour son insolence; & tantôt voyageant dans les différentes parties de l'Europe, accablé de la plus affreuse indigence. Ayant dans sa jeunesse embrassé les opinions de Luther, il servit de sa plume & de son épée la cause de ce réformateur, montrant un zèle outré qui le fit souvent emprisonner, & finissant par alarmer Luther lui-même par des outrages réitérés. Il devint l'objet

de la terreur des Catholiques & des Luthériens; & forcé par les suites de ses emportemens de chercher un asyle contre ses nombreux ennemis, il le trouva enfin dans ce lieu écarté; il y termina ses jours en l'anné 1523, dans la trente-sixième année de son âge, s'étant rendu aussi remarquable par sa science & son génie, que par sa turbulence & sa présomption.

Le territoire de l'isle est agréablement coupé en une colline & un vallon; elle est extrêmement fertile en pâturages, & produit du chanvre & du lin; elle a quelques plants de vigne, & un petit bois touffu qui s'étend le long des bords du canal. C'est la seule isle du lac de Zurich, qui ne fournisse que peu de foin, si l'on en excepte un rocher qui n'est point habité.

Nous étant rembarqués, nous abordâmes bientôt à Rapperschwil que j'ai décrit dans une de mes précédentes lettres. Nous gagnâmes les hauteurs à travers des pâturages & des champs de blé, d'où nous pouvions découvrir le lac, & avions en perspective des collines & des montagnes. Après avoir traversé le petit territoire de la dépendance de Rapperschwyl, nous entrâmes dans le Canton de Zurich; ayant besoin de demander notre chemin, nous nous adressâmes dans une maison assez décente où nous vîmes un paysan qui tenoit école & enseignoit à

lire & à écrire à une trentaine d'enfans. Nous apprîmes avec plaisir que chaque village avoit un pareil maître d'école, payé en entier ou en partie par le Gouvernement, & qu'on voyoit à peine dans tout le Canton un enfant qui n'apprît point à lire & à écrire.

Un peu plus loin, nous entrâmes dans une chaumière où la maîtresse du logis nous offrit du lait & des cerises, & plaça sur la table, pour notre usage, neuf ou dix grandes cuilliers d'argent.

Nous continuâmes notre route dans un pays enclos, montueux & bien garni de bois, & arrivâmes vers midi à Grunengen, petit bourg qui est la capitale du bailliâge. Après avoir dîné, nous allâmes rendre visite au Bailli qui réside dans le château, situé sur un rocher élevé qui commande une perspective étendue, sauvage & romantique du côté du sud, riche & bien cultivée à l'occident, & qu'anime une petite rivière qui coule du lac de Pfeffikon.

L'autorité du Bailli est considérable; il juge les affaires civiles & criminelles en présence de plusieurs Jurés & de son Lieutenant. Mais il peut rendre la sentence sans le concours de leurs opinions, aucun d'eux n'ayant droit de voter. Son pouvoir va jusqu'à prononcer des punitions corporelles; il peut condamner au fouet, ou

faire appliquer à la question un criminel convaincu, mais qui refuse d'avouer son crime. J'ai appris avec horreur que cet affreux supplice avoit eu lieu il n'y avoit pas long-temps. Il a même le droit de condamner à mort dans les cas où la Loi prononce cette peine, & il est obligé alors de convoquer quatre-vingt Jurés tirés des différens districts, pour être présens à l'instruction du procès. Mais, comme il en résulteroit pour lui une dépense considérable, il préfère ordinairement d'envoyer les criminels à Zurich pour y être jugés. Dans les matières civiles, il y a appel des Sentences de ce Bailli au Sénat de Zurich.

Dans le cas d'abus de pouvoir, les plaintes portées au Sénat contre lui sont toujours accueillies; & s'il a prévariqué, il est puni, même sévèrement. Il s'en présenta une occasion en 1754. Le Bailli ayant été trouvé coupable d'exaction, il fut, quoique gendre du Bourguemestre de Zurich, condamné à une amende pécuniaire, & banni de la Suisse. J'ai appris cette anecdote en demandant pourquoi je voyois un vide dans les Ecussons des différens Baillis, qui sont peints dans la grande salle du château. Les armoiries du Magistrat prévaricateur en avoient, me dit-on, été effacées par ordre du Gouvernement.

De Grunengen, nous suivîmes notre route à

travers des sentiers, des champs & des enclos, dans un pays délicieux, abondant en vignes, en champs de blé, en pâturages & en bois. A mesure que le soleil descendoit par degré sous l'horison, nous nous retournions de temps en temps pour jouir du spectacle harmonieux des montagnes éloignées, dont les bases étoient déja dans l'ombre, & dont les sommets élevés étoient, comme l'exprime Milton « vêtus de pourpre & d'or réfléchis, & teints de couleurs détrempées dans le ciel ».

Sur le soir, nous arrivâmes à Ustar, avec le regret que la carrière du soleil terminée mît fin à notre voyage. Nous avions parcouru un espace de dix-huit milles, depuis Rapperschwyl, & je ne me sentois nullement fatigué, tant les beautés de ce pays m'avoient charmé, en fixant toute mon attention & me faisant oublier le chemin.

Ustar est une paroisse considérable qui contient environ trois mille ames; les chaumières construites en bois sont propres & commodes, semblables à celles du Canton d'Appenzel, & sont dispersées de la même manière sur les collines & dans les vallons.

Le soleil paroissoit à peine sur l'horison quand nous quittâmes nos lits, pour aller nous promener au château d'Ustar. Il est assis sur un roc élevé, planté en vignes jusqu'au sommet, & domine

une perspective très-étendue, bornée par le Jura; les montagnes de la forêt Noire & la chaîne des Alpes, qui règne depuis le Canton d'Appenzel jusqu'aux confins du Valais. Au-dessous & tout à l'entour, le pays nous rappeloit les parties les mieux cultivées de l'Angleterre. Un petit courant agréable & précipité serpentoit dans une plaine immense, tandis que le lac de Greiffen baignoit le pied des collines adjacentes, & offroit l'image d'une grande rivière.

Ce château étoit autrefois le lieu de la résidence des Comtes d'Ustar, qui le tenoient en fief & tout le district des Comtes de Ravensburgh. C'étoit alors une forteresse considérable. La famille d'Ustar s'étant éteinte vers le milieu du quatorzième siècle, le château avec son territoire passa à la maison de Bonstet, & en 1552, Zurich en fit l'acquisition pour l'unir au bailliage de Greiffensée.

M. de Bonstet, qui, comme je l'ai dit, étoit de notre partie, nous parut éprouver quelque satisfaction en parlant de l'antiquité de ce château qui a autrefois appartenu à ses ancêtres. Leur écusson est encore peint sur les vitraux. C'est actuellement une maison de particulier; & elle appartient à M. Jeyler de Weddenschweil.

En sortant d'Ustar, nous traversâmes les champs, & arrivâmes au lac de Greiffen. Nous

le longeâmes quelque temps en marchant sur le gazon, à l'ombre des chênes, des tilleuls & des hêtres qui bordent ses rivages. Le lac est d'une forme oblongue, & a environ six milles de long sur un mille de large. D'un côté la rive est enfoncée, & quelquefois s'élève doucement; de l'autre elle offre des collines ornées de bois avec profusion. La disette de chaumières & la population peu nombreuse de ce coin de terre charmant, mais presque désert formoient un contraste frappant avec la partie du pays que nous avions quittée peu auparavant : l'extrêmité méridionale du lac paroissoit bornée par cette chaîne magnifique de montagnes dont j'ai parlé plus haut.

Nous nous embarquâmes dans un petit bateau, & passâmes devant le village de Greiffen, agréablement situé sur un promontoire entouré de bois, & nous descendîmes à l'extrêmité septentrionale du lac. Là, je me baignai, après quoi nous continuâmes notre chemin en montant à travers des terres fertiles, élevées, couvertes de chênes, de hêtres, de peupliers & d'arbres fruitiers, sans nombre. Dans un petit village, nous nous arrêtâmes au presbytère. Vous auriez peine à vous faire une idée de la propreté & de la simplicité admirable qui règnent dans cette heureuse retraite. Les deux filles du Curé, l'une agée de quinze ans & l'autre de seize, nous ser-

virent, avec l'air de la plus grande politeſſe, une collation compoſée de laitage & de ceriſes. Elles étoient proprement vêtues à la manière des payſannes, avec des chapeaux de paille, & les manches de leurs chemiſes retrouſſées au-deſſus du coude, ſelon la mode du pays.

En quittant ce ſéjour de la paix & de l'innocence, nous montâmes environ un mille; & de cette ſituation élevée, nous eûmes la vue la plus agréable de Zurich, du lac & des environs: deſcendant enſuite par un chemin doux & aiſé, nous rentrâmes à Zurich, enchantés de notre délicieuſe excurſion.

J'en fis une autre non moins agréable au ſommet du Lagerberg; je pris un guide & un cheval; mais le temps étant magnifique, je donnai mon cheval à mon valet, préférant de traverſer à pied les champs de blé, les halliers & les prairies. Les moiſſonneurs, occupés en grand nombre à leur travail, ajoutoient au charme pittoreſque des ſites. Les bœufs dans ce Canton ainſi qu'en pluſieurs autres, employés principalement pour le trait, ne ſont point ſous le joug à la charrette ni à la charrue: ils y ſont attelés, & ont des harnois comme les chevaux. J'ai vu cette pratique avec d'autant plus de plaiſir, que je ſais que ces animaux en travaillent avec plus d'aiſance & font plus d'ouvrage. On l'a introduite depuis peu

en quelques parties de l'Angleterre; & tous les fermiers exempts de préjugés conviennent de l'avantage qu'elle a fur le joug, qui eft extrêmement pénible pour cet animal laborieux qu'il écorche. Il eft avéré que quatre bœufs attelés avec des colliers, font autant d'ouvrage que fix attachés au joug par le cou.

A quelques milles de Zurich, je paffai dans le village d'Affholteren dont l'églife eft fituée au milieu d'un vafte champ. Je côtoyai le petit lac de Kaften, à peu de diftance des ruines pittorefques du vieux Régensberg, & je montai par une colline aifée au nouveau Régensberg, qui eft fur une hauteur au pied du Lagerberg.

Les Comtes de Régensberg, étoient des Barons puiffans pendant ces temps de confufion & d'anarchie, qui marquèrent le douzième & le treizième fiècle. Ils furent en guerre ouverte avec la ville de Zurich, ou plutôt il y eut des efcarmouches fréquentes entre les fujets de la Baronnie & les troupes du Canton, jufqu'à ce que les premiers furent entiérement défaits par Rodolphe de Habsburgh, Capitaine général des forces de Zurich. La famille des Comtes de Régensberg s'étant éteinte dans le quatorzième fiècle, la feigneurie paffa à la maifon d'Autriche; & en 1409, elle fut annexée à la République de Zurich.

Le bourg du nouveau Régensberg contient environ deux cens habitans qui jouissent de franchises considérables: Ils ont un Bourguemestre & un Conseil de six membres qui forment la Cour de justice pour le civil, dont les Sentences ressortissent par appel directement au Sénat de Zurich. La juridiction criminelle appartient au Bailli qui réside dans le château. C'est un fort qui étoit autrefois considérable, & qui a souvent bravé toutes les forces de Zurich. La plus grande partie de la fabrique actuelle a été élevée dans le siècle dernier; & il ne subsiste de l'ancienne forteresse que quelques murs de pierre & une tour ronde, du sommet de laquelle on a une brillante perspective.

Il y a au milieu du bourg un puits creusé dans le roc, à la profondeur de 216 pieds, qui est maintenant à sec, mais qui fournissoit d'eau la garnison, pendant les siéges obstinés que le château soutint avant l'invention de la poudre à canon. Au voisinage de ce puits est une fontaine abondante produite par une source qui sort du Lagerberg; le pays d'alentour est entremélé de belles collines & de vallons gais & rians; le rocher où est bâti Régensberg se termine en un précipice brusque, & forme l'extrêmité orientale de cette vaste chaîne de montagnes connues sous le nom général de Jura, & dont les parties ont

différentes dénominations parmi les habitans du Canton. La branche qui s'élève de ce point est ce qu'on nomme le *Lagerberg*: j'en ai franchi la hauteur à cheval. J'ai traversé des parties formées en clos & cultivées; ensuite j'ai eu à passer des forêts de sapins, de pins & de hêtres, jusqu'à ce que je fusse arrivé au sommet, où est un petit bâtiment fait pour servir de fanal. De cette élévation, qui domine tout le pays d'alentour, j'eus une perspective la plus étendue & sur-tout la plus belle, vue des Alpes en lointain, dont j'eusse encore joui dans aucune partie de la Suisse.

Au nord, l'œil erre sans obstacle sur l'horreur vaste de la forêt noire; à l'orient, il découvre au delà des confins de la Bavière. Du côté de l'occident, il suit les divisions des montagnes du Jura, qui s'étendent dans des directions extrêmement variées. Au midi, il plane sur les champs fertiles du Canton de Zurich, sur le lac & ses bords peuplés, & admire l'immense espace où les collines, les vallons, les montagnes & les vallées se suivent dans une succession riche, harmonieuse, & qui se termine par ces masses étonnantes,

» Dont la tête au Ciel est voisine. »
La Fontaine.

Je m'arrêtai à contempler cette perspective ad-

mirable & ſublime, juſqu'à ce que le jour baiſſant, m'avertît de me retirer. Je redeſcendis donc par ces forêts obſcurs qui bordent le Lagerberg, &, l'ame livrée à ces réflexions douces, quoique ſérieuſes, qu'inſpirent les beautés inexprimables de la nature, je m'en retournai au pas de mon cheval, & n'arrivai à Zurich que lorſque les rayons du ſoleil couchant ayant entièrement diſparu, l'obſcurité de la nuit avoit déja couvert tout l'horizon.

LETTRE XI.

Winterthur. — Château de Kybourg.

WINTERTHUR eſt à environ douze milles de Zurich. Cette ville, quoique ſituée dans le Canton, & ſous la protection de Zurich, a cependant ſes Magiſtrats & ſes loix particulières, & eſt indépendante à beaucoup d'égards. Winterthur étoit autrefois gouverné par des Comtes qui étoient probablement une branche de la Maiſon de Kybourg, car les deux Familles avoient les mêmes armoiries dans le quatorzième ſiècle, la ville appartenoit à Hartman, Comte de Kybourg, qui la fit le premier entourer de murs. A ſa mort, elle paſſa à ſon

neveu Rodolphe de Habsburgh. Celui-ci, qui devint dans la ſuite Empereur d'Allemagne, concéda aux habitans des priviléges conſidérables, pour l'avoir ſecouru dans la guerre où il étoit engagé contre Ottocar, Roi de Bohème. Elle reſta ſoumiſe à ſes deſcendans juſqu'en 1424, que les habitans réclamèrent la protection de Zurich, & obtinrent ſon alliance. En 1467, l'Archiduc Sigiſmond ayant vendu ſes droits à Zurich, ce Canton ſuccéda à ſa poſſeſſion & à ſon autorité.

Un Député de Zurich réſide à Winterthur, mais il n'y a d'autre fonction que de recevoir les droits de péage ou de barrières, dont moitié appartient à Zurich.

Le Gouvernement de Winterthur eſt ariſtocratique. Le pouvoir ſuprême réſide dans le grand & le petit Conſeil, pour toutes les affaires où Zurich n'eſt point intéreſſé. Ces deux Tribunaux réunis, jugent en matière criminelle, & prononcent la peine de mort contre le coupable, s'il y a lieu, & la ſentence eſt exécutée ſans appel. Le petit Conſeil a l'adminiſtration générale des affaires, & décide au civil en premier reſſort. On peut interjeter appel de ſes jugemens au grand Conſeil, & dans tout procès entre un étranger & un bourgeois, il eſt loiſible à la partie condamnée de ſe pourvoir par appel au Sénat de Zurich.

Quoique la ville ſoit regardée comme indépendante & entièrement ſous la protection de Zurich, ce Canton prétend le droit d'empêcher les habitans d'élever des manufactures d'étoffes de ſoie, & d'établir une Imprimerie, comme choſes contraires au privilége des natifs de Zurich. Cette reſtriction a occaſionné & cauſe encore une mauvaiſe intelligence entre les deux villes, & a donné lieu à des diſputes très-vives entr'elles. Zurich n'a pas défendu directement les manufactures de ſoie, mais la défenſe intimée par le Gouvernement aux payſans du Canton, de préparer & de filer les matériaux, équivaut, dans le fait, à une véritable prohibition.

La diſpute n'eſt point terminée relativement à l'Imprimerie. Le droit de la ville de Winterthur peut à peine être mis en queſtion; mais comme Zurich a à juger dans ſa propre cauſe, il y a lieu de douter ſi le Gouvernement fera taire l'intérêt de ſes bourgeois, pour prononcer avec toute l'impartialité qu'exigeroit la juſtice.

Excepté ces deux points, qui intéreſſent ſi eſſentiellement la ville de Zurich, le commerce de Winterthur eſt libre de toutes entraves. Les principaux objets de ſes manufactures ſont des mouſſelines, des cotons peints & des draps. Il

s'y fait auſſi du vitriol en grande quantité, & qui procure aux Entrepreneurs un revenu conſidérable.

La ville eſt petite, & ſes habitans, au nombre d'environ deux mille, ſont pour la plupart extrêmement induſtrieux. Les écoles de ce petit Etat ſont bien dotées & bien réglées. La bibliothèque publique contient une petite collection de livres, & un grand nombre de pièces & de médailles romaines, trouvées principalement à ober-Winterthur (haut-Winterthur) parmi leſquelles j'ai diſtingué, comme les plus rares, un Didius Julianus & un Pertinax. Le haut-Winterthur, qui eſt l'ancien *Vitodurum*, poſte romain, & le plus fort de cette partie du pays, n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit village auprès de la ville, ſur la grande route qui conduit à Frauenfield. Il ne reſte de cette ancienne forteresse que les fondations des murailles. La voie romaine qui traverſoit autrefois les marais entre Winterthur & Frauenfield, n'eſt plus viſible, parce qu'on l'a fait ſervir aux fondations du grand chemin actuel.

Le château de Kybourg, ſitué au ſommet d'une éminence qui domine Winterthur & le pays des environs, eſt un objet pittoreſque, & d'ailleurs remarquable dans l'hiſtoire du Canton, où il joue un rôle pour avoir ſoutenu

des siéges dans ces temps de troubles, qui précédèrent & suivirent l'interrègne de l'Empire.

Au commencement du douzième siècle, les Comtes de Kybourg étoient en outre maîtres des Comtés de Lentzbourg & de Bade, & à leurs immenses possessions se joignirent encore Burgdorf & Thun, qui échurent à Ulric *, du chef d'Anne sa femme, sœur de Berchtold V, Duc de Zœringen, faute d'hoirs mâles de ce dernier. Ces domaines dévolurent en 1273, par la mort de Hartman l'aîné, dernier Comte de Kybourg, à Rodolphe, Comte de Habsburgh, son neveu. Cet héritage rendit Rodolphe un des plus puissans Princes de ce Pays, & lui fraya, vraisemblablement, le chemin à l'Empire. L'Empereur, avant de mourir, céda à son fils Rodolphe, pour lui & les siens, le Comté de Kybourg & ses autres Etats en Suisse; & à la mort de son fils, il en confirma le don à Jean, son petit-fils, le même qui assassina son oncle

---

* Quelques Auteurs prétendent que Werner, fils d'Ulric, étoit le mari d'Anne. Il a régné une grande confusion dans les premières époques de l'Histoire des Comtes de Kybourg, jusqu'à ce que Fuessli en ait débrouillé le cahos.

Voy. L'article Kybourg, dans l'ouvrage de Fuessli, appelé Erdbeschreibung.

l'Empereur Albert, & fut depuis surnommé le Parricide *.

Après la mort d'Albert, les fils de cet Empereur s'emparèrent de Kybourg, ainsi que des autres domaines héréditaires, situés en Suisse, & les transmirent à leur postérité. En 1424, l'Empereur Sigismond mit au ban de l'Empire Frédéric, Duc d'Autriche; & moyennant une somme d'argent, céda le Comté de Kybourg à la ville de Zurich. En 1442, ce Comté fut rendu à la maison d'Autriche, & en 1452, Sigismond, Archiduc d'Autriche, le céda définitivement à la République, en paiement d'une somme de mille florins. Depuis ce temps, il a formé un Bailliage du Canton de Zurich; mais la maison d'Autriche a gardé le titre de Comte de Kybourg, que porte l'Empereur actuellement régnant.

Le château de Kybourg, assis dans une situation sauvage & romantique, a été construit à différentes fois. Une partie est ancienne, & est assez probablement la même qui existoit dès le temps de Rodolphe; quoique je n'aie pas pu découvrir une date antérieure à l'année 1424, époque où le Comté fut cédé

---

* Voy. ci-après Lettre XIV.

à la ville de Zurich. Dans une pièce de ce château, qui étoit autrefois une écurie, sont gardés les portraits de tous les Baillis qui ont résidé dans le château, depuis la cession faite du Comté à la ville de Zurich. Le Bailli a des pouvoirs plus grands que n'en accorde ordinairement un Gouvernement aristocratique. Dans les procès criminels, il est seulement tenu de consulter le Juré du district, mais n'est point obligé de s'en rapporter à l'opinion de ce Juré. Il peut même infliger des peines capitales, sans que ses sentences aient besoin d'être confirmées à Zurich.

LETTRE XII.

Frauenfield. — Confédération Helvétique. — Diètes.

De Winterthur, je passai à Frauenfield, petite ville ou plutôt village, capitale de Thurgau, qui contient à peine mille habitans, & n'est remarquable qu'en ce que depuis 1712 c'est le lieu où les Députés des Cantons Suisses s'assemblent pour la tenue de la Diète générale.

Cette confédération doit son origine au traité fait en 1308, entre les Cantons d'Uri, Schwitz

& Underwald, lors de la révolution mémorable de 1308 *.

L'accession de Zurich, Berne, Lucerne, Zug & Glaris a donné de la force & de la solidité à cette union; & il s'écoula un siècle & demi avant qu'un nouveau membre vînt l'augmenter. A la fin, en 1501, Fribourg & Soleure furent, après beaucoup de difficultés, admis dans la Confédération; & à cette époque les huit anciens Cantons firent un traité d'union, appelé *l'Acte de l'Assemblée de Stantz*, par lequel les articles d'association & de protection mutuelle & réciproque furent définitivement réglés **.

Il n'y a été rien innové lors de la réception subséquente des trois autres Cantons, qui sont ceux de Bâle, de Schaffouse & d'Appenzel. Ils souscrivirent aux conditions acceptées par Fribourg & Soleure. Sans entrer ici dans un détail minutieux, je vais tâcher de vous donner une idée de la Confédération Helvétique.

Le Code de Droit public, si je puis m'exprimer ainsi, entre les Républiques combinées de la Suisse, est fondé sur le traité de Sempach ***.

---

* Voyez Lettre XXIV.

** Voyez Lettre XXV.

*** Ce traité, qui règle les articles de la guerre, fut

en 1393; sur l'acte de l'Assemblée de Stantz; & sur le traité de paix conclu en 1712 à Arau, entre les Cantons catholiques & protestans. De ces différens traités qui résument & expliquent ceux qui ont précédé, il résulte que la Confédération Helvétique est une alliance *défensive* perpétuelle entre les treize parties contractantes de se protéger & aider mutuellement de leurs forces réunies contre tout ennemi étranger. En conséquence il y est dit que si l'un des membres de l'union vient à être attaqué, ce Canton particulier aura le droit de demander le secours & l'assistance de toute la Confédération *;

---

fait entre les huit anciens Cantons, en conjonction avec la République de Soleure. Il ordonne qu'aucun Soldat Suisse ne quittera son rang pendant l'action, quand même il seroit blessé dangereusement : voici l'article.

« *Nous entendons aussi que si quelqu'un s'étoit blessé* » *en quelque façon que ce fût, en combattant ou en* » *assaillant; de sorte qu'il seroit inutile pour se défendre,* » *il demeurera nonobstant aussi avec les autres, jusqu'à* » *ce que la bataille soit expirée : & pour cela, ne sera* » *estimé fuyard, & ne l'en fâchera-t-on en sa personne* » *ni en son bien aucunement* ».

* L'estimable Auteur *du détail de la Suisse* est tombé dans une méprise dans sa description de la Confédération Helvétique; & son erreur a été adoptée par M. l'Abbé Mably, dans son *Droit public de l'Europe*, par les Au-

& en cas de guerre, les forces à fournir par chaque Canton sont spécifiées avec précision. Il paroît, néanmoins, d'après les stipulations auxquelles les cinq Cantons ont consenti, qu'ils ne jouissent pas à tous égards de priviléges égaux

---

teurs de l'*Encyclopédie*, & par plusieurs autres Auteurs distingués.

Après avoir expliqué les principes de l'union Helvétique, il continue ainsi sa relation.

« Ils (les treize Cantons) sont si loin de ne former » qu'un Corps ou une République, qu'il n'y a que les » trois anciens Cantons qui soient directement alliés » avec chacun des douze autres. Il y a, à la vérité, » une telle liaison établie entr'eux, que dans le cas où » un Canton seroit attaqué, les douze autres seroient » obligés de marcher à son secours, mais ce seroit en » vertu du rapport que deux Cantons peuvent avoir » avec un tiers, & non par l'effet d'aucune alliance » directe qui subsistât entre chacun d'eux. Par exemple, » des huit anciens Cantons, Lucerne n'a droit d'en » appeler que cinq à son secours, en cas d'attaque. Mais » alors quelqu'un de ces cinq a droit d'en appeler d'au- » tres avec lesquels il est en alliance, quoique Lucerne » ne le soit point avec lui; de sorte que tous les Can- » tons marchent en vertu d'alliances particulières, & » non d'aucune alliance générale entr'eux tous ».

L'historique, ci-dessus, de la Confédération Helvétique, auroit mieux convenu à la ligue des huit Cantons, avant l'acte d'assemblée de Stantz, époque où les Etats

à ceux des huit anciens Cantons. Car les derniers se sont réservé le droit, si la question de déclarer la guerre à une Nation ennemie étoit décidée *unanimement* dans leur assemblée, de requérir le secours des cinq autres Cantons, sans en assigner aucun motif; au lieu que les premiers ne peuvent commencer des hostilités, sans le consentement des Confédérés; & si l'ennemi vouloit entrer en négociation sur le sujet de la dispute, il faudroit que l'affaire fût soumise à l'arbitrage des huit anciens Cantons. En outre, il est stipulé que si une rupture venoit à éclater entre les huit Cantons, les cinq autres garderoient une exacte neutralité.

L'objet essentiel de la Ligue est ensuite de

---

confédérés n'étoient pas si absolument & si directement unis ensemble qu'ils le sont à présent; & leur alliance n'excluoit peut-être pas totalement tout traité de la même espèce avec d'autres Puissances. C'est seulement par les articles de ce fameux acte d'assemblée, & par l'alliance des huit Cantons avec Fribourg & Soleure, que la Confédération est devenue absolument fixe & générale. Il faut convenir, néanmoins, que plusieurs Historiens Suisses ont donné de la Confédérati n Helvétique la même idée que celle de l'Auteur que nous venons de citer, & que même actuellement, plusieurs Auteurs diffèrent considérablement sur quelques articles importans de la Ligue.

conserver la paix générale & le bon ordre. Il a donc été convenu que tous les différens publics seront définitivement réglés à l'amiable entre les parties contendantes; & à cet effet, on a nommé des Juges & arbitres particuliers qui auront pouvoir de mettre fin aux contestations qui pourroient s'élever. A cela est ajoutée une garantie réciproque des formes de gouvernement établies dans les Républiques respectives; car afin de prévenir les factions intestines & les révoltes de chacun des Cantons alliés, il a été arrêté par l'acte d'assemblée de Stantz, qu'en cas de rebellion, le Gouvernement de ce même Canton seroit assisté par les forces des autres. En conséquence, l'histoire de la Suisse fournit une infinité d'exemples de protection & d'assistance réciproquement demandée & donnée entre les Confédérés pour la défense & le soutien de leurs gouvernemens respectifs.

Aucun engagement séparé, contracté par l'un des Cantons, ne peut être d'aucune force, s'il est contraire aux articles fondamentaux de cette union générale; ou en d'autres mots, le contrat réciproque entre les membres de la Ligue, fait taire tout autre espèce d'obligation publique. Aux précédentes exceptions près, les différens Etats combinés sont indépendans l'un de l'autre. Ils peuvent former des alliances avec telle Puis-

ſance ou telle autre, ou les rejeter quand bien même tous les autres Cantons y auroient accédé *. Ils peuvent encore fournir des troupes auxiliaires à des Princes étrangers, interdire dans leurs territoires reſpectifs le cours de l'argent monnoyé des autres Cantons, mettre & lever des impôts; enfin faire tout autre acte de ſouveraineté abſolue.

Les affaires publiques du Corps Helvétique & de leurs alliés ſont diſcutées & jugées définitivement dans les différentes Diètes qui conſiſtent.

1°. En Diètes générales ou aſſemblées gé-

---

* Les cinq Cantons qui ſe ſont ſoumis à ne pouvoir conclure aucun traité, ſans le conſentement des huit autres, ſont néceſſairement privés de cette faculté, ainſi que les Cantons qui ſe ſont liés par des traités particuliers, à ne contracter aucune alliance étrangère, ſans l'aveu & le conſentement de leurs Confédérés. Tels ſont Uri, Schwitz & Underwald, d'après l'alliance faite à Brunen en 1315. Mais cette différence tient à des traités particuliers, & n'a point de rapport à l'union générale. Dans le fait, chaque Canton eſt reſtraint par les articles généraux de la Confédération Helvétique; mais excepté ces reſtrictions, il n'y a point d'autre cas où une République ait le droit de gêner les réſolutions d'une autre. La majorité des Cantons confédérés n'auroit même point la force de produire cet effet.

nérales des treize Cantons & de leurs alliés.

2°. Et en Diètes particulières, telles que celles des huit anciens Cantons, des Cantons protestans de Glaris & d'Appenzel, des villes de Saint-Gal, Bienne & Mulhausen, appelées les *Conférences Evangéliques*; celle des Cantons catholiques Romains, avec les Députés des Catholiques de Glaris & d'Appenzel, de l'Abbé de Saint-Gal, & de la République du Valais, appelée *l'Alliance-d'or*; comme aussi les Diètes des Cantons particuliers qui, outre qu'ils sont membres de la Confédération générale, ont des traités distincts & séparés l'un de l'autre.

Les assemblées ordinaires de la Diète *générale* se tiennent une fois l'année, & les séances durent un mois. Dans des circonstances particulières on convoque des assemblées extraordinaires. Le but principal de la Diète, est de délibérer sur les meilleures mesures à prendre pour la sûreté de la Confédération Helvétique. C'est le Canton de Zurich qui fixe le temps & le lieu de l'assemblée, & qui invite les Députés par une lettre circulaire. Le Député de Zurich est le Président de la Diète, à moins qu'elle ne se tienne dans le territoire d'un autre Canton dont le Député, en ce cas, est Président.

Cette Diète s'assembloit autrefois à Bade; mais depuis la conclusion de la guerre civile, en 1712,

entre Zurich & Berne d'un côté, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald & Zug de l'autre, (époque à laquelle les cinq derniers abjurèrent la co-régence de Bade) elle s'est assemblée à Frauenfield en Thurgau. Chaque Canton y envoie autant de Députés qu'il juge convenable.

Je craindrois d'entrer dans un détail ennuyeux pour le Lecteur, si je parlois des liaisons particulières des différens alliés, soit avec tout le Corps Helvétique, soit avec tel ou tel Canton, ainsi que la nature de chacune de ces alliances respectives. J'observerai seulement ici que les alliés peuvent être distingués en Etats confédérés & en Etats associés. Parmi ces derniers sont l'Abbé & la ville de Saint-Gal, Bienne & Mulhausen; & du nombre des premiers sont les Grisons, la République du Valais, Genève, Neufchatel & Vallengin, & l'Evêque de Basle.

Les Etats compris sous la dénomination générale d'Associés & de Confédérés, jouissent, en vertu de cette union, d'une indépendance absolue de toute domination étrangère, & partagent tous les priviléges & immunités accordées aux Suisses dans les autres pays. Et, quoique quelques-uns de ces Etats ne soient alliés qu'à des Cantons particuliers, cependant si aucun d'eux venoit à être attaqué, les Cantons avec lesquels ils sont en alliance, non-seulement leur fourniroient

des secours, mais demanderoient pour eux l'assistance des autres Cantons. En conséquence, si quelque pays dépendant du Corps Helvétique se voyoit envahi par quelque Puissance, tous les autres membres s'uniroient pour sa défense, soit comme garans immédiats, ou comme auxiliaires de ces mêmes garans.

LETTRE XIII.

Route par eau de Zurich à Bade. — Pont de Wettingen. — Bade. — Château de Hapsburgh.

Au lieu de suivre la route ordinaire de Zurich à Basle par terre, nous fîmes la plus grande partie du chemin par eau. Nous nous embarquâmes vers les deux heures de l'après midi sur le Limmat. On a dit que la navigation de cette rivière étoit dangereuse, mais elle ne l'est qu'après la fonte des neiges ou de fortes pluies, lorsque les rochers & les bas-fonds sont sous l'eau. En tout autre temps, il n'y a aucun danger si l'on a des bateliers experimentés, & qui ne soient point yvres.

Notre bateau étoit plat & long, & alloit à rames ou plutôt étoit gouverné par trois bateliers qui ne faisoient usage de la rame, que pour se

diriger, le courant ayant assez de rapidité pour nous faire voguer à raison de six, huit & même dix milles à l'heure. L'eau est d'une transparence admirable. Sa surface étoit de temps en temps soulevée & agitée de flots considérables, produits par un vent qui venoit dans une direction opposée au courant. Les bords du Limmat sont d'abord un peu plats, & ensuite s'élèvent par degrés en collines couvertes de pâturages & de bois, ou entrecoupées de vignobles. Ils finissent par devenir perpendiculaires, & ornés d'arbres suspendus au-dessus du courant.

A environ un mille de Bade, où le Limmat coule avec la plus grande rapidité, nous passâmes avec une telle vîtesse sous le pont de Wettingen, que dans le moment où j'en admirois la construction hardie d'un côté, je me vis en un clin-d'œil de l'autre côté. Ce magnifique morceau d'architecture est construit en bois. Il a deux cens quarante pieds de long, & est suspendu de vingt pieds au-dessus de la surface de l'eau. C'est le dernier ouvrage de Grubenman, ce célèbre Architecte, instruit par la nature, dont j'ai parlé dans une lettre précédente; & il est fort supérieur en élégance au pont de Schaffouse.

Nous quittâmes le bateau à Bade, & nous nous rendîmes à pied à Hapsburgh; delà à Schintznach, puis à Konigsfeld & à Windish.

Je vous donnerai une courte description de chacun de ces endroits.

Bade tire son nom des bains chauds du voisinage, dont les anciens ont parlé sous les dénominations de *Aquæ* & *Thermæ Helveticæ*.

Bade étoit un fort Romain, élevé pour tenir en bride les *Allemanni* ou Germains. Il fut détruit de fond en comble lorsque les Helvétiens qui soutenoient Othon, furent mis en déroute par Cæcina, Général de Vitellius. On le releva, & il fut pris par les Germains; il tomba ensuite au pouvoir des Francs. Dans le dixième siècle, il fut incorporé à l'Empire d'Allemagne, & appartint successivement aux Ducs de Zæringen, aux Comtes de Kybourg & à Rodolphe de Hapsburgh. En l'année 1418, Frédéric, Duc d'Autriche, l'un de ses descendans, ayant été mis au ban de l'Empire, le Canton de Zurich s'empara de la ville & du comté; & les ayant acquis de l'Empereur Sigismond, admit à une portion de la souveraineté Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald & Zug, Berne en 1426, & Uri en 1445.

Bade resta bailliage de ces huit Cantons jusqu'à l'année 1712, que la guerre civile ayant éclaté entre les Cantons protestans & catholiques, la ville fut assiégée & prise par les troupes de Zurich & de Berne, & ensuite cédée par la

paix d'Arau à ces deux Cantons & à celui de Glaris qui, à raison de sa neutralité avoit conservé son droit à la souveraineté de ce comté. Zurich & Berne n'ont point, toutefois, fait preuve de désintéressement lorsque, non contens de terminer définitivement les disputes religieuses en faveur des Protestans, ils ont exigé des Cantons catholiques la cession de Bade, au mépris de l'acte de l'assemblée de Stantz, qui forme la base de la Constitution Helvétique. L'ombrage que cette démarche donna aux Cantons catholiques les engagea à conclure, en 1715, une alliance perpétuelle avec la France, & à se mettre sous la protection de cette puissance. Le traité général fait par Louis XVI avec les treize Cantons, en 1776, n'a point porté atteinte à cette ligue particulière.

La Diète générale des treize Cantons s'est tenue à Bade jusqu'en 1712; mais depuis elle a été transférée à Frauenfield. Les trois Cantons nomment alternativement un Bailli qui fait sa résidence dans le château.

Les habitans choisissent leurs Magistrats, & ont leurs Cours de justice particulières. Dans les affaires civiles on peut en appeler au Bailli, & de la décision de celui-ci au syndicat composé des Députés des trois Cantons, & en dernier ressort aux trois Cantons mêmes. Dans les ma-

tières où il échet peine afflictive, la Cour criminelle prononce, & le Bailli a le droit de confirmer la Sentence, ou de l'infirmer; il peut même, s'il le juge à propos, accorder la grace du coupable.

En sortant de Bade, nous traversâmes un pays agréable, & orné de bois dans une certaine longueur, en suivant les bords du Limmat, dont les rives escarpées sont couvertes de vignobles jusqu'au canal; & environ deux heures nous amenèrent au point où l'on passe le Reuss pour entrer sur le territoire de Berne. Delà, à travers une grande plaine, nous arrivâmes aux bains de Schintznach, lieu remarquable par sa situation agréable sur les bords de l'Aar, & ses eaux minérales tièdes. Il est connu aussi pour avoir servi le premier à l'assemblée de la société Helvétique. Cette société, formée par quelques-uns des plus savans hommes de la Suisse, tant protestans que catholiques, commença par répandre l'esprit de tolérance, & diminuer l'animosité qui subsistoit entre les deux partis. Les ouvrages qu'elle publia inspirèrent un goût presque général pour la Littérature. La société s'assemble à présent à Olten, petite ville du Canton de Soleure.

Auprès de Schintznach, sur une éminence élevée, sont les ruines du château de Hapsburgh,

où nous montâmes par un bois de hêtres dont l'antiquité paroissoit le disputer à celle du château même. Ces ruines consistent en une ancienne tour construite de grosses pierres dans un style grossier d'architecture, & dans les restes d'un petit bâtiment beaucoup plus moderne

Ce château fut bâti au commencement du onzième siècle par Werner, Evêque de Strasbourg; passa de lui à ses freres Radebot & Latzelin, & ensuite à leurs descendans. Othon, petit-fils de Radebot, fut probablement le prémier qui porta le nom de Comte de Hapsburgh, & ce titre fut la principale dignité qui distingua sa postérité, jusqu'à ce qu'il se perdit dans une plus grande élévation par la promotion de Rodolphe au trône impérial. Ses successeurs accordèrent le château & ses dépendances, comme fief, d'abord aux Seigneurs de Wildeck & ensuite au Seigneur de Wolen. En 1415, il fut en la possession du Canton de Berne pendant la contestation entre l'Empereur Sigismond & Frédéric d'Autriche; & la famille de Segesern de Bruneck l'occupa. En 1469, il fut vendu au couvent de Konigsfeld. Les Moines ayant été sécularisés à la réformation, ce château revint entre les mains du Gouvernement; mais il est tombé en ruine par degrés, & est maintenant habité par un paysan & sa famille.

Rodolphe, ancien possesseur de ce château, qui de simple Baron Suisse devint Empereur d'Allemagne, & fut la souche de la maison d'Autriche, naquit en 1218. Après avoir signalé sa jeunesse dans une scène constante de guerre & de disputes, il fut, en 1273, élevé tout à coup à l'empire; & par ses talens politiques, non moins que par sa valeur militaire, il fit honneur à ce poste brillant. Il mourut en 1291, après un régne long & glorieux, & dans la soixante-treizième année de son âge.

La fortune singulière de la maison de Hapsburgh, distinguée aujourd'hui par le nom de maison d'Autriche, qui imprime à l'esprit une idée bien plus grande, me parut pouvoir se comparer à l'un de ces ruisseaux des Alpes dont les sources sont inconnues ou incertaines, & qui avec le temps se changent en rivières considérables.

Rodolphe, lorsqu'il résidoit dans ce château, auroit refusé de croire celui qui lui auroit prédit que dans le court espace d'un siècle, de petites Républiques, à peine formées alors, chasseroient ses descendans de leurs possessions héréditaires en Suisse, & éleveroient sur leurs ruines & sur la base de la liberté & de l'égalité une Confédération formidable dont l'alliance seroit recherchée par les plus grandes Puissances de l'Europe. Il étoit aussi éloigné de se douter qu'il monteroit sur le

trône de l'Empire, & fonderoit la maison d'Autriche; & que sa postérité gouverneroit l'Allemagne, la Hongrie, la Bohème, l'Autriche, l'Espagne, la Bourgogne, les Pays-Bas, Milan, Naples & la Sicile, & étendroit sa domination & sa puissance depuis le Pont-Euxin jusqu'au-delà de l'Atlantique.

LETTRE XIV.

Konigsfeld. — Windish. — Voyage en descendant le Rhin.

APRÈS avoir satisfait notre curiosité au château de Hapsburgh *, ce berceau de la maison d'Autriche, qui donne encore aujourd'hui un titre à Joseph II, nous descendîmes dans la plaine de Konigsfeld à un couvent du même nom, bâti

* Il y a un autre château de Hapsburgh, près du lac de Lucerne, que j'ai visité en 1779. Quelques Auteurs ont soutenu, par erreur, que c'étoit de ce château que les Comtes de Hapsburgh avoient pris leur titre; mais Hergot a refuté cette opinion, & prouve indubitablement que cet honneur est dû au château de Hapsburgh, dont je parle dans cette Lettre.

Voy. Hergot, *Gen. Lip. Augs. domus Habsb.*

par Elizabeth, à l'endroit où Albert son mari fut assassiné. Je vous rapporterai le sujet & les circonstances de cet assassinat. Albert, en qualité de tuteur de son neveu Jean de Hapsburgh, avoit pris possession de ses domaines héréditaires de Suisse; & refusoit sous différens prétextes de les lui remettre. A la fin, las de solliciter en vain, Jean forma une conspiration contre l'Empereur avec Rodolphe de Warth, Ulric de Palme, Walther de Eschenbach & Conrad de Tagerfeld.

L'Empereur dîna à Bade, dans sa route pour se rendre à Rheinfeld, ville du cercle de Souabe, où l'Impératrice son épouse avoit rassemblé un corps considérable de troupes, avec lesquelles il se proposoit d'envahir les trois Cantons d'Uri, Schwitz & Underwald, qui s'étoient révoltés contre lui. Les Historiens contemporains qui ont rapporté jusqu'aux moindres circonstances de cet événement, disent qu'Albert étoit fort gai pendant le repas, & que son neveu ayant renouvelé sa prière à l'effet d'être remis en possession de ses domaines héréditaires, l'Empereur, avec un air de moquerie, lui mit une guirlande de fleurs sur la tête en disant: « ceci vous convient mieux » pour le présent que les soins pénibles du » Gouvernement ». Cette raillerie fit sur le jeune Prince une si terrible impression, qu'il fondit

en larmes, jeta la guirlande loin de lui, & ne put se résoudre à se mettre à table.

Après le dîné, Albert continua sa route à cheval, accompagné de son fils Léopold, des conspirateurs & des personnes de sa suite. On arriva près de la ville de Windish du Canton de Berne, à un endroit nommé Reuss, où l'on passe ordinairement la rivière dans un bac. Les Conjurés passèrent les premiers, & Albert les suivit. En sortant du bateau il alloit au pas de son cheval, attendant son fils Léopold & le reste de sa suite, lorsque tout-à-coup il se vit assailli par les Conjurés. L'un d'eux saisit la bride de son cheval. Jean de Hapsburgh lui reprocha l'injustice avec laquelle il retenoit ses domaines, & en même temps lui donna du tranchant de son épée sur le cou. Rodolphe de Warth le blessa dans le flanc, & Ulric de Palme lui fendit la tête d'un coup de sabre. Dans cet état, ils le laissèrent, baignant dans son sang, rendre le dernier soupir.

Cet assassinat fut commis le premier Mai 1308, en plein jour, à la vue de son fils Léopold & du reste de sa cour qui n'avoit pas encore passé la rivière, & qui, quoique témoins du meurtre, ne purent voler au secours de l'Empereur. Le champ où cette scène sanglante se passa

eſt entre l'Aar & le Reuſſ, non loin du point de jonction de ces deux rivières; & la place où Albert fut aſſaſſiné, eſt marquée par un couvent que firent ériger ſa femme Elizabeth & Agnès ſa belle-fille. Le lieu en prit le nom de Konigsfelden (le champ du Roi), nom qu'il a conſervé juſqu'à ce jour. Le corps de l'Empereur fut porté dans le couvent de Witterling, d'où il fut enſuite tranſporté à Spire, où il a ſa ſépulture.

Les meurtriers ſe ſauvèrent dans les Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, eſpérant trouver aſyle & protection chez des Peuples qu'Albert ſe diſpoſoit à envahir; mais les généreux habitans, ayant horreur d'un crime ſi atroce, quoique commis ſur la perſonne de leur plus formidable ennemi, refusèrent de leur donner retraite. D'Eſchenbach ſe cacha trente ans ſous l'habit d'un journalier, & il ne fut reconnu que lorſqu'à l'article de la mort il révéla le ſecret de ſon rang. De Palme, privé du ſimple néceſſaire, traîna ſes jours au ſein de la plus affreuſe misère; & de Warth fut rompu vif, après avoir été traîné à la queue d'un cheval au lieu du ſupplice, comme un vil malfaiteur. Jean de Hapsburgh, connu ſous le nom de *parricide*, ne retira point de ſon crime l'avantage qu'il s'en étoit promis; car, par l'ordre de l'Empereur

Henri VII, il fut obligé de se retirer dans un couvent de Moines Augustins, où il mourut en 1313.

La veuve d'Albert ne s'occupa plus que de punir la mort de son mari; & dans sa vengeance elle enveloppa l'innocent avec le coupable; tous ceux qui avoient la moindre relation avec les assassins ayant été sacrifiés sans pitié aux mânes de l'Empereur, & livrés aux plus cruels tourmens. Cependant, les trois Cantons jouirent sans trouble pendant quelques années de l'usage de leur liberté, & eurent le temps de se préparer contre les invasions à l'avenir. Eux seuls, par ce moyen, moissonnèrent sans crime & sans remords le seul avantage qui résulta de ce meurtre.

Le couvent ou l'abbaye de Konigsfeld contenoit dans son immense territoire un couvent de filles de l'ordre de Sainte Claire, & un autre de Moines de l'ordre des Frères Mineurs, séparés l'un de l'autre par une muraille. Le premier de ces monastères fut doté richement par Elizabeth, par ses cinq fils & sa fille Agnès, Reine d'Hongrie, qui prit l'habit de Religieuse, & passa en ce lieu le reste de ses jours. Lors de la réformation, l'abbaye fut sécularisée, & le Gouvernement en distribua les terres. Une partie des bâtimens fut appliquée à servir de résidence

au Bailli ; une autre partie fut convertie en un hôpital, & on laissa tomber le reste en ruines.

Plusieurs des cellules autrefois occupées par les Religieuses, existent encore dans leur premier état : il y en a une entr'autres qu'on regarde comme celle où vécut la Reine Agnès, & où elle mourut.

La chapelle est encore entière, mais elle ne sert plus au service divin. Les vitraux en sont magnifiquement coloriés, & on y voit différentes histoires tirées de l'ancien Testament, ainsi que les portraits d'Elizabeth & d'Agnès, de l'Empereur Albert & de ses fils. Sur les murs sont grossièrement peints, Léopold, Duc d'Autriche, & les principaux Nobles qui périrent à la bataille de Sempach. Elizabeth, Agnès & plusieurs Princes & Princesses de la maison d'Autriche furent enterrés dans cette chapelle ; mais leurs corps ont été, il y a quelques années, transportés à l'abbaye de Saint-Blaise, dans la forêt Noire, où on les a déposés en grande pompe ; on a élevé des tombes magnifiques à leur mémoire.

Près de Konihsfeld est le petit village de Windish, situé au confluent de l'Aar & du Reuss, lieu que les Antiquaires croient être l'ancienne *Vindonissa*, forteresse romaine dont parle Tacite. En traversant ce village, je n'y ai rencontré aucune trace d'antiquités ; mais différentes inscrip-

tions, pierres milliaires, urnes ſépulchrales; médailles, pièces d'or & d'argent, & autres choſes qu'on y a trouvées en abondance, prouvent que ce lieu a été le ſiége d'une grande Colonie Romaine. Le Lecteur, diſpoſé par goût à réfléchir ſur les viciſſitudes des établiſſemens humains, ne ſera ſans doute pas fâché de lire ici une citation qui tient au ſujet.

« Dans l'enceinte des anciens murs de Vindoniſſa ont paru tour-à-tour le château de » Hapsburgh, l'abbaye de Konigsfeld & la ville » de Bruck. Le Philoſophe voit avec plaiſir » les monumens du Peuple Romain, vainqueur » de l'Univers, remplacés par le Gouvernement » féodal ou plutôt tyrannique de l'Autriche, » devenus enſuite le ſéjour de la ſuperſtition » monacale, & aujourd'hui le théâtre de la li- » berté induſtrieuſe. Tout eſprit philoſophique » ne peut que s'applaudir de vivre dans le ſiècle » où nous ſommes » *.

Nous nous embarquâmes de bonne heure le lendemain matin ſur l'Aar, qui, quoique peu conſidérable, le devient bientôt par les eaux que lui apportent le Reuſſ & le Limmat. Ses rivages

Du déclin & de la chûte de l'Empire Romain, par Gibbon, vol. III, pag. 563.

ſont agréablement ornés de prairies & de bois, & couverts, de diſtance en diſtance, de villages, de châteaux & de ruines ſuſpendues ſur les bords du courant. Après s'être détournée un peu, cette rivière va, par un canal en ligne droite, ſe décharger dans le Rhin, & combat de volume & de rapidité avec le fleuve où elle va perdre ſon nom. Les eaux de couleur d'argent, ſe diſtinguent de celles du Rhin, pendant un trajet conſidérable; & l'eau du fleuve, toujours tranſparante, & d'un vert de mer, ſemble dédaigner de s'unir à celle de la rivière.

Les rives du Rhin ſont fort ſupérieures en beautés naturelles à celles de l'Aar, s'élevant perpendiculairement en pluſieurs endroits, & par-tout ornées de bois; en d'autres parties, formant des pentes douces & couvertes à profuſion de vignes, de forêts & de pâturages, & offrant une ſuite continuelle de villes & de villages. Le courant rapide nous fit parcourir un eſpace de plus de dix-huit milles en trois heures, & nous débarquâmes à Lauffenburgh, où le Rhin forme une petite cataracte, qui, quoique grandement inférieure au même fleuve, près de Schaffouſe, mérite néanmoins d'être viſitée par les voyageurs pour la beauté de la ſcène. Me tenant ſur les cîmes du rivage ſeptentrional du fleuve, les principaux objets qui

s'offrirent à moi, furent un pont élevé, en partie découvert & en partie couvert, soutenu par trois majestueux pieds droits en pierre. Au midi, un rang de maisons avec un vieux château ruiné au sommet, suspendus hardiment au-dessus de l'eau; une perspective de bois & de prairies sous les arcades du pont, & le fleuve battant de ses flots les bords escarpés du canal, en une espèce de cataracte talutée, jusqu'à ce qu'il se perde tout à-coup parmi les rochers qui terminent le point de vue.

A environ un demi-mille au-dessous de cette chûte, nous nous rembarquâmes, & nous trouvâmes les eaux du fleuve plus agitées en plusieurs endroits, que celles du Limmat, sur-tout auprès de Rhinfeld, où elles se précipitent avec tant de violence, qu'elles étoient troublées comme les eaux de la mer dans la tempête; & venant frapper contre le bateau, le faisoient virer continuellement. Nous étions emportés avec une si grande rapidité, que quoique j'eusse à la main un crayon, je ne pouvois observer, & encore moins décrire. Je n'eus que le temps de jeter un coup d'œil rapide sur cette scène romantique, tandis que nous passions sous un pont pittoresque de plusieurs arches, suspendu au-dessus du fleuve, à une hauteur extrême, & uni à un rocher escarpé, sur

lequel étoient des ruines majeſtueuſes. En plu-ſieurs endroits de notre courſe, le bateau paſſoit à quelques pouces des rochers en ſaillie; & ſans la dextérité de notre Pilote, auroit été s'abîmer contre eux.

A meſure que nous approchions de Baſle, le courant, par degrés, devint moins rapide, & nous prîmes terre, extrêmement ſatisfaits de notre voyage.

LETTRE XV.

La ville de Baſle. — Eraſme. — Bibliothèque. — Holbein.

JE ſuis arrivé à Baſle, croyant qu'il étoit midi; & je fus fort ſurpris de trouver qu'il étoit une heure à toutes les horloges de la ville. M'étant informé de la raiſon de cette ſingularité, j'ap-pris qu'elles avançoient toujours d'une heure. Voici les différentes cauſes que l'on aſſigne à ce fait, qu'on pourroit regarder comme très-bizarre. Quelques Auteurs prétendent que l'uſage en commença lors de la tenue du Concile de Baſle, afin de tromper, ſur l'heure véritable, les Cardinaux & les Evêques, qui ſe levoient & arrivoient toujours trop tard. D'autres

difent qu'une confpiration ayant été formée contre les Magiftrats, qu'on devoit affaffiner à minuit, un des Bourguemeftres, qui avoit découvert le complot, avança l'horloge de la ville; & que les conjurés croyant avoir manqué l'heure, remirent l'exécution à un autre jour. C'eft, dit-on, en mémoire de cette heureufe délivrance, que les horloges reftent ainfi en avance. Mais il y a une troifième raifon qui paroît la plus probable. On fait que généralement les chœurs des cathédrales font toujours face à l'orient; celui de la grande églife de Bafle n'eft pas exactement fitué vers ce point, de forte que le cadran folaire, qui eft au dehors du chœur, & fur lequel on règle l'horloge de la ville, fe fent de cette déclinaifon, qui, felon le calcul du favant Bernouilli, produit une différence de quarante-cinq minutes & plus du véritable cours du foleil.

Les habitans de Bafle font encore fi fortement attachés à cette coutume bizarre, que, quoiqu'on ait fouvent propofé dans le fouverain Confeil, de régler les horloges de la ville d'une manière convenable, la motion a toujours été rejetée; & le peuple croiroit fa liberté en danger, fi les cadrans du pays marquoient la même heure que ceux du refte de l'Europe. Il y a quelques années, plufieurs des principaux de la

ville formèrent le projet de corriger la déclinaison, en changeant la position du style du cadran d'une demi-minute par jour, jusqu'à ce que l'ombre marquât l'heure véritable. On essaya de mettre ce projet en exécution ; & l'horloge avoit déja perdu trois quarts d'heure, lorsque la chose fut découverte par hazard. Les Magistrats furent en conséquence obligés de remettre le style dans son ancienne position. C'est une preuve, qu'il est toujours difficile & souvent dangereux, de vouloir détruire des préjugés populaires consacrés par une longue habitude, surtout chez un peuple qui, comme celui-ci, est ennemi de tout changement, même dans les choses les plus indifférentes. Je n'ai pas besoin de vous rappeler combien il a fallu de temps pour décider l'Angleterre à adopter la réforme du calendrier, appelé nouveau style, à l'exemple du reste de l'Europe *.

Basle est magnifiquement situé sur les bords du Rhin, près du point où ce fleuve, qui est

---

* Les Anglois ont assez bonne opinion d'eux-mêmes, pour croire qu'ils doivent donner la loi à l'univers sur tous les points ; & c'est sur-tout au soin que les François ont pris de les flatter, qu'il faut attribuer ce ridicule.

(*Note du Traducteur.*)

ici très-large, & aussi profond que rapide, après avoir coulé quelque temps de l'orient à l'occident, prend subitement sa course au nord. La ville est coupée en deux parties jointes par un pont d'une extrême longueur. La partie la plus considérable de la ville est du côté de la Suisse, & la plus petite régne le long de la rive opposée du fleuve. Basle est admirablement bien situé pour le commerce, avantage dont les habitans ont su tirer parti. Il y a ici un nombre infini de manufactures, sur-tout de cotonades & de rubans, & les principaux marchands y font un négoce très-étendu.

La cathédrale est un bâtiment gothique élégant, mais étrangement défiguré par un barbouillage de couleur de rose sur tout l'extérieur de l'édifice. Cette cathédrale contient les cendres de Gertrude-Anne, Comtesse de Hohenburgh, & épouse de l'Empereur Rodolphe I, laquelle mourut à Vienne en 1281, & dont le corps fut apporté à Basle. Ses deux noms de baptême ont donné lieu à beaucoup de confusion, & ont induit plusieurs Historiens à croire que Gertrude & Anne étoient deux personnes différentes, & avoient été successivement femmes de cet Empereur. D'autres ont poussé le ridicule jusqu'à croire qu'il avoit été mari des deux en même-temps. Ces erreurs n'ont

n'ont été complettement réfutées que par Hergot, le savant & laborieux Généalogiste de la Maison d'Autriche, qui a prouvé, d'après l'autorité incontestable des anciens diplômes, que la méprise venoit de ce que cette Princesse portoit le nom de Gertrude avant son couronnement, & que depuis, elle porta toujours celui d'Anne. Elle eut de Rodolphe quatorze enfans; & quoique mere d'une si nombreuse famille, elle avoit pour eux tous une affection si tendre, que lorsque sa fille Clémentine, mariée à Charles Martel, partit pour Naples, la douleur de cette séparation la conduisit au tombeau.

Dans la même église, est inhumé le célèbre Erasme, qui y a une tombe de marbre. Cet Ecrivain distingué avoit une érudition vaste & une élégance singulière de style, jointes à un esprit vif & mordant. Il s'en servit non-seulement pour combattre les vices & l'ignorance des Moines, mais pour exposer la corruption & les abus de l'Eglise romaine d'alors. Il fut le précurseur de Luther, & attaqua le premier la vente des Indulgences; mais lorsque dans la suite la dispute devint plus sérieuse, & qu'une rupture ouverte avec Rome, parut inévitable, il condamna la conduite de ce hardi Réformateur. Il avoit bien en effet censuré lui-même

les nouveautés qui s'introduisoient dans la Religion catholique ; mais il n'en croyoit pas Luther plus autorisé à la renverser ; & il écrivit avec zèle pour tâcher d'établir le systême de l'obéissance & de la soumission aux décrets de ce qu'il appeloit l'Eglise universelle. Il conseilla donc aux Protestans les voies de la douceur & de la persuasion, comme plus propres à les faire réussir, qu'une résistance ouverte qui pouvoit tout perdre, & produire les plus grands maux.

Des avis si modérés n'étoient pas faits pour plaire à un caractère emporté & entreprenant comme celui de Luther. Erasme, en voulant jouer le rôle de médiateur, & essayant de calmer les esprits, aliéna contre lui les deux partis, & s'attira leur mécontentement. Sa conduite incertaine & peu courageuse fit qu'un de ses adversaires lui appliqua, assez à propos, ces mots de Virgile :

Terras inter cœlumque volabat.

Pour dire la vérité, sans déguisement, il paroît qu'Erasme ne se sentoit pas propre au martyre. La timidité naturelle de son caractère, une trop grande déférence pour des personnes puissantes & en crédit, peut-être aussi la crainte de perdre ses pensions influèrent sur le parti

qu'il prit de faire divorce avec les Réformateurs, & de condamner leur séparation d'avec l'Eglise deRome.

Il seroit peut-être injuste, après tout, de croire qu'il fut entièrement dirigé par des considérations de ce genre, lorsque sa conduite peut aussi bien s'attribuer aux impressions des préjugés de l'enfance & de l'éducation, ainsi qu'à cet amour de la paix, & à ce goût pour l'étude & la retraite, qui paroissent avoir été le principe de toutes ses actions. D'ailleurs, quand on trouveroit un côté foible dans son caractère, sa mémoire n'en restera pas moins chère à tous les amis du savoir, du génie & de la modération. La vivacité d'imagination, la profondeur & la variété des connoissances, se joignoient en lui à un jugement aussi exquis que pénétrant. Il répandoit les agrémens du style jusques dans la sécheresse des disputes théologiques, & il contribua plus que personne à débarrasser la littérature du jargon scholastique & pédantesque qui la déshonoroit. Ce fut un grand honneur pour cette ville d'être choisie par ce grand homme, pour le lieu de son séjour. C'est ici qu'il publia la plus grande partie de ses estimables ouvrages. On y conserve avec soin, dans la bibliothèque publique, plusieurs de ses lettres & son testament, écrits de sa propre main,

ainsi que son couteau de chasse & son cachet.

L'université de Basle a été autrefois distinguée dans l'histoire littéraire de l'Europe. En effet, qui pourroit prétendre à quelque connoissance en littérature, & ignorer les noms d'Æcolampade, d'Amerbach, des trois Bauhin, de Grynæus, Buxtorf, Wetstein, Iselin, des frères Bernoulli & d'Euler? Si cette université est déchue de son ancien éclat, il faut l'imputer principalement à la méthode abusive de tirer au sort les Professeurs; mais elle a encore aujourd'hui plusieurs membres qui font honneur à leur patrie, par leurs talens & leur érudition.

La bibliothèque publique contient une petite collection de livres, qui est sur-tout remarquable par des éditions rares & précieuses qui datent du quinzième siècle. Les manuscrits les plus curieux sont des lettres en grand nombre des premiers Réformateurs & autres savans hommes des quinzième, seizième & dix-septième siècles, & un détail historique de ce qui se passa au Concile de Basle. Les minutes du journal de ce Concile furent enlevées par Jean de Ségovie, & on croit que ce sont elles qui sont conservées en original, soit dans la bibliothèque, soit dans les archives de la ville. Les premières sont écrites sur du papier, & les secondes sur du parchemin. On a agité la question de savoir

quel étoit l'original. Quelques-uns sont d'avis que c'est la pièce qui est dans les archives, parce que l'autre est pleine de contre-sens & de fautes qui sont visiblement des erreurs de copiste. D'autres donnent la préférence au manuscrit de la bibliothèque, parce qu'il est de différentes mains & de plusieurs encres, ce qui paroît annoncer qu'il a été écrit à différens intervalles, à mesure que les assemblées du Concile se tenoient; au lieu que celui des archives étant sur parchemin, de la même main & d'une seule encre, semble avoir été copié sur l'original : car, disent les critiques, qui a jamais vu écrire des minutes sur parchemin? Il y a une troisième opinion, qui est encore plus probable, c'est que ni l'un ni l'autre de ces manuscrits n'est original. Il manque à tous deux plusieurs passages, ce qui ne peut venir que de la difficulté que les copistes ont trouvé à déchiffrer par-tout l'original. Il est probable aussi que Jean de Ségovie a emporté les minutes & les a déposées à Rome, & qu'un de ces manuscrits étoit la copie transcrite par ordre du Concile. Des deux, celui en parchemin paroît être le plus authentique.

Dans une enfilade de chambres dépendant de cette bibliothèque, est un cabinet ou collection de pétrifications ramassées dans le Canton

de Basle par le Révérend M. Annoni; on y voit quelques anciennes médailles & pierreries, plusieurs antiques trouvés à Augst, un grand nombre d'estampes & de beaux dessins & tableaux qui sont principalement des originaux de Holbein, natif de cette ville. Ces tableaux sont, pour la plupart, bien conservés. Le connoisseur peut y découvrir les différentes manières d'Holbein, & comparer les productions de sa jeunesse avec celles d'un âge mur; il y en a quelques-uns qu'il a faits avant d'avoir atteint sa seizième année, & un sur-tout extrêmement curieux qu'il fit pour servir d'enseigne à un maître à écrire. On admire pour le naturel & la simplicité d'expression, un tableau de famille où il s'est peint avec sa femme & ses enfans. Le plus estimable de ces tableaux, est un dessus d'autel en huit compartimens, où il a représenté l'histoire de la passion. Dans cette production, l'admirable Artiste a porté au plus haut degré de perfection ce coloris brillant qui distingue la plupart de ses compositions. J'ai regardé avec beaucoup de plaisir un profil d'Erasme, son ami & son protecteur, écrivant son commentaire sur Saint Mathieu. Il y a dans la tête une vivacité d'expression qui rend assez bien l'idée qu'on doit avoir de ce grand Ecrivain.

Au nombre des ouvrages d'Holbein, qui mon-

trent la vivacité de son imagination, il ne faut pas oublier de compter les croquis qu'il fit sur les marges du Traité de la folie dont Erasme lui avoit fait présent. Cette curieuse production est conservée dans la bibliothèque avec beaucoup de soin. M. Haas a publié dernièrement une édition du Traité de la folie en latin, en françois & en allemand, avec des copies des dessins d'Holbein gravées sur bois.

On montre ordinairement aux étrangers comme étant de la main de ce grand-Maître, un tableau de la danse de la mort dans le cimetière des Prédicans des Fauxbourgs de Saint-Jean. Il est peint à l'huile sur la muraille qui entoure le cimetière. Mais comme il a été retouché plusieurs fois, on n'y découvre aucune trace de la manière de cet immortel Artiste. M. Horace Walpole & plusieurs autres connoisseurs ont démontré que cette production précédoit le temps de la naissance d'Holbein, & que même il ne l'avoit jamais retouchée. Il est probable néanmoins que c'est dans cet ancien tableau qu'il prit la première idée de faire ses fameux dessins sur la danse de la mort. En traitant ce sujet il a montré une richesse d'imagination si surprenante, tant de jugement dans la disposition, & une telle vivacité dans l'exécution, que Rubens en étudia

les figures avec une attention particulière, & en prit des dessins.

Les originaux de la danse de la mort par Holbein furent achetés par M. Fleichman de Strasbourg, à la vente de la célèbre collection de M. Crozat, à Paris, dont Mariette a publié le catalogue. Cet ouvrage est actuellement en la possession du Prince de Gallitzin, Ambassadeur de Russie à la Cour de Vienne. Il consiste en quarante-quatre petits dessins dont les traits sont formés à la plume, & légèrement ombrés à l'encre de la chine. J'eus de fréquentes occasions de les revoir à Vienne, & j'y ai chaque fois admiré la variété des attitudes & des caractères qu'il a su donner à la mort.

Hollar a fait, d'après ces dessins, des copies au crayon, qui sont fort rares. M. de Mechel, Artiste célèbre de cette ville, les a gravés d'après les originaux, ce qui ne peut manquer d'être fort agréable aux amateurs des beaux Arts. Il y a ajouté quatre gravures qui ne sont point dans la collection du Prince, & qui sont faites d'après les dessins de Hollar. M. de Mechel conjecture avec adresse d'après les habits & les caractères de plusieurs figures dans la danse de la mort, que l'Auteur les a dessinées étant en Angleterre. Ces dessins étoient probablement dans

la collection d'Arundel, lorsqu'Hollar en a fait des copies.

M. de Mechel a aussi fini une suite de gravures d'après les beaux tableaux de la Gallerie de Dusseldorf, & d'après les médailles du fameux Hedlinger. Il a aussi une collection de tableaux qui n'est pas grande, mais qui est bien choisie; & son magazin d'estampes (dont il fait un commerce considérable,) est peut-être un des plus grands & des plus complets de l'Europe.

J'ai été voir aussi la petite mais agréable collection de tableaux de M. Faesch, membre du souverain Conseil. La plupart sont des écoles Flamande & Hollandoise. Dans la cour devant sa maison, est une Statue en bois de Rodolphe I, assis sur un trône & revêtu des marques de la Royauté. Au bas, je remarquai la date 1273, époque du couronnement de cet Empereur; & la grossièreté de la sculpture rend probable l'opinion que ce morceau fut éxécuté au camp devant Basle, dont il faisoit le siége lorsqu'il reçut la nouvelle de son élection. On lui ouvrit aussi-tôt, en qualité d'ami, les portes de la ville qu'on lui avoit fermées comme ennemi. Il résida quelque temps à Basle, & même à ce qu'on assure, y habita la maison qu'occupe aujourd'hui M. Faesch.

LETTRE XVI.

Gouvernement de Basle.

Les Evêques de Basle possédoient autrefois la souveraineté sur la ville & sur tout le Canton; mais par degrés ils furent privés de leurs prérogatives; & en 1501, ils quittèrent définitivement la ville, lorsque le Canton se joignit à la Confédération Helvétique. Ils se retirèrent d'abord à Fribourg en Brisgau; & dans la suite fixant leur résidence à Porentru, ils perdirent entiérement la foible autorité & les droits honorifiques qui leur restoient. Lorsque la réformation s'introduisit, la constitution fut changée à quelques égards, & le pouvoir de l'aristocratie limité.

Il semble d'abord à peine possible, dans la théorie, de définir exactement les Républiques aristocratiques & démocratiques qui existent dans la Suisse. Chacune de ces Républiques est d'une nature différente par ses modifications particulières, & il n'y en a pas peut-être dont la constitution soit si singulière que celle de Basle. A en regarder les traits généraux, elle a l'air d'une

ariſtocratie * abſolue, mais en l'examinant en détail, on voit qu'elle penche vers la démocratie. Le pouvoir légiſlatif réſide dans le grand &, le petit Conſeils, qui conſiſtent en environ trois-cens membres; & ces deux Conſeils étant réunis exercent l'autorité ſouveraine. Ils font des loix, déclarent la guerre & font la paix, contractent des alliances & mettent des impôts : ils choiſiſſent les Magiſtrats, éliſent leurs propres membres, nomment à tous les emplois de la République, & confèrent le droit de bourgeoiſie. L'adminiſtration générale du Gouvernement eſt commiſe par le Grand-Conſeil au Sénat ou petit Conſeil, c'eſt-à-dire à une partie. Ce Sénat, compoſé de ſoixante membres, y compris les quatre Chefs de la République, deux Bourguemeſtres & deux grands Tribuns, eſt diviſé en

* Par ariſtocratie, en genéral on entend cette forme de gouvernement où le pouvoir ſouverain réſide dans les Nobles à l'excluſion du Peuple. Mais ici, j'entends par ariſtocratie, un gouvernement où l'autorité ſouveraine eſt placée dans un nombre limité de perſonnes, ſans conſidérer ſi ce ſont des patriciens ou des plébéiens, & s'ils ſont partie de la nobleſſe ou des communes; car, à Baſle, tout citoyen qui eſt noble & veut garder ſon titre, eſt incapable d'être élu membre du Conſeil ſouverain.

deux corps qui agissent alternativement & dont le service est d'un an. Le corps en exercice juge définitivement & sans appel tous les procès criminels; il a la grande police, & exerce différens pouvoirs sous la dépendance du Conseil souverain. Les Citoyens s'assemblent une fois chaque année, & les Magistrats font publiquement le serment de défendre la constitution, & de conserver dans toute leur intégrité les libertés & franchises de la Nation. Les Citoyens de leur côté prêtent par tribus le serment d'obéir aux Loix.

Mais malgré les prérogatives presque infinies du Grand-Conseil, le moindre Citoyen est également capable d'être admis dans ce corps; & par le mode singulier d'élection, il a une probabilité d'être choisi. Car les places vacantes dans les deux Conseils sont remplies par des hommes tirés de toutes les classes de Citoyens, une seule exceptée, savoir les membres de l'Université. Ces Citoyens sont divisés en dix-huit Tribus, appelées en Allemand *Zuenfte*, dont quinze habitent la grande ville, & trois la petite. Chacune des quinze députe au Sénat quatre membres, & chacune des dix-huit en envoie douze au Grand Conseil. Autrefois ces élections se faisoient à la pluralité des voix; mais comme par ce moyen c'étoit toujours le plus riche qui

étoit sûr d'être choisi, on établit un *ternaire* en 1718, c'est-à-dire qu'on décida qu'il seroit nommé trois Candidats, & qu'on tireroit au sort * celui qui rempliroit la place vacante.

Quoique ce mode d'élection ait mis à quelques égards un terme à la corruption, cependant cela n'a pas suffi pour empêcher entiérement l'influence des riches. Et comme les Citoyens les plus pauvres ne pouvoient arriver que rarement aux postes honorables ou lucratifs, on fit en 1740 un acte qui changeoit le *ternaire* en un *senaire*, c'est-à-dire qu'on élut six Candidats pour chaque place vacante, & que le sort en décidoit. Telle est la manière dont on procède : on prend six billets, sur chacun desquels est écrit le nom d'un Candidat ; on renferme chaque billet dans un œuf d'argent, & on met les six œufs dans un sac. Dans un autre sac est mis le même nom-

* Les quinze tribus de la grande ville sont appelées *Zuenfte*, & les trois de la petite ville, *Gesellschaften* ou Compagnies. On peut aussi remarquer que les citoyens de la petite ville jouissent de plus d'avantages que ceux de la grande. Les premiers peuvent être nommés aux emplois publics, soit dans les tribus ou dans les compagnies, au lieu qu'un citoyen de la grande ville ne peut être admis dans les compagnies, à moins qu'il ne réside dans la petite ville.

bre de billets dont cinq font blancs, & l'autre contient le nom de la place vacante Le Bourguemestre en exercice & le grand Tribun, qui sont chargés du soin de faire le tirage, prennent ensemble & au même moment chacun un billet dans le sac qu'il tient; & le Candidat dont le nom sort avec le billet où est écrit le nom de la place, est légalement élu.

Il seroit trop long, & peut-être peu intéressant, de détailler la manière de procéder au choix des différens Candidats. Je me bornerai donc à en donner ici une idée générale. Dans le cas d'une vacance dans le Grand-Conseil, par exemple, les six Candidats doivent être choisis parmi les Citoyens de la Tribu à laquelle appartenoit celui qui occasionne la vacance, & ils doivent être nommés par ceux des membres du Grand & du petit Conseil qui sont de la même Tribu. Les Candidats pour les places dans le Sénat, & pour celles de Tribuns ou Chefs de Tribus, appelés en Allemand *meister*, sont nommés par le Grand-Conseil. Il n'y a qu'un seul cas où le senaire n'ait pas lieu. A la mort du Bourguemestre en exercice, son Collègue, qui est le grand Tribun, lui succède de droit.

On croiroit qu'il doit résulter beaucoup d'inconvéniens de cette manière absurde de remplir les places vacantes dans le Gouvernement, parce

qu'elles sont ainsi entiérement laissées à la disposition du sort. En effet, on a vu souvent qu'un Candidat qui par ses talens auroit pu rendre de grands services à l'État, n'obtenoit jamais le billet fortuné que la fortune accordoit à un homme qui n'avoit aucune des qualités nécessaires pour remplir la place vacante. Il faut avouer néanmoins que malgré les mauvais effets qui résultent de ce mode d'élection, les affaires publiques sont en général assez bien administrées, & qu'il y a peu d'exemples où la justice civile le soit mal, de même qu'il arrive rarement que l'innocent soit sacrifié au crédit ou à la richesse.

Les Conseillers de l'État & les différens Magistrats ne sont pas les seuls qu'on tire au sort. Les Professeurs des Universités sont élus de la même manière. Les trois Candidats (car ici le *ternaire* a lieu) doivent être choisis parmi ceux qui ont pris le degré de Docteur. Delà il arrive qu'il n'y a rien de si commun que de voir un Candidat s'offrir pour professer une science qui n'a jamais été l'objet particulier de ses études, si la chaire de la branche de Littérature dans laquelle il s'est exercé, est déja occupée. Mais en ce cas, le Professeur élu peut changer de place avec un autre qui possède la science * que le sort lui

* Le Collége de *Gresham* à Londres, sans qu'on tire

assigne à enseigner. Pour citer un exemple de ce genre, Jean Bernoulli, célèbre Professeur de Mathématiques de cette Université, mort en 1748, laissa trois fils, Nicolas, Daniel & Jean, tous célèbres dans cette science où leur père & leur oncle s'étoient distingués. Nicolas mourut à Saint-Pétersbourg, où il étoit membre de l'Académie Impériale des sciences; & Daniel, qui avoit accompagné son frère en Russie, revint à Basle où il obtint la chaire d'anatomie, qu'il eut ensuite occasion d'échanger contre celle d'histoire naturelle; il mourut en 1782. La même chose arriva à Jean son frère. Après avoir été plusieurs fois sur les rangs, le sort lui accorda enfin une chaire de rhétorique; mais à la mort de son père, il troqua avec M. Rumspeck qui avoit obtenu

---

au sort les Professeurs, a fait souvent d'assez mauvais choix, la faveur décidant presque toujours. La place de Professeur de musique étant vacante, le Dr. Shippen, Principal de Brazen-nose College, obtint la chaire, quoiqu'il ne sût pas une note. Pour consoler l'autre Candidat, qui étoit excellent Musicien, on lui offrit peu-à-près une chaire d'astronomie. Il répondit plaisamment aux Electeurs; « Je vous remercie, Messieurs, car je ne sais pas plus l'astronomie que le Dr. Shippen ne sait la musique ».

(*Note du Traducteur.*)

par

par la même voie la place de Professeur de Mathématiques *.

Les Loix somptuaires sont fort sévères à Basle. L'usage des carosses n'est point, à la vérité, défendu dans la ville comme à Zurich; mais, ce qui est plus singulier, aucun citoyen ou habitant n'a le droit de faire monter un domestique der-

---

* L'épitaphe suivante d'un Jurisconsulte enterré dans la cathédrale, atteste que, quoiqu'il ait vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, & qu'il ait eu occasion d'être nommé plusieurs fois Candidat, pour différens emplois de la République, cependant il fut constamment exclus par le sort.

S. E. S.
Locum quo sepeliretur
de suo acquisivit
Joh. Georg. Schweighauser
J. U. L. ducentum vir
fori judiciarii & appellationis
ultrà XL annos assiduus assessor
muneribus autem academicis
& publicis officiis
sortè constanter exclusus,
vixit tamen & vivere desiit
ut virum honestum decet.
Natus mense Januario 1695;
obiit die VII mensis Junii 1779.
H. M. H. P.

rière sa voiture. Les Loix de cette espèce peuvent, sur quelques points, être portées à un excès ridicule. Néanmoins, à tout examiner, ce sont d'excellens réglemens qui sont non-seulement utiles, mais même nécessaires dans une petite République. Ils ont eu certainement un effet avantageux ici; car quoique Basle contienne plusieurs familles considérablement riches, il y règne une si heureuse simplicité de mœurs, que vous ririez à coup sûr, si je vous nommois les articles qui sont flétris de la dénomination de *luxe*.

La classe inférieure des habitans est si fortement attachée à son pays, qu'elle paroît convaincue que le vrai bonheur ne se trouve qu'à Basle: & en effet, il n'y a pas de pays au monde où le Peuple soit plus heureux. Chacun se vante d'être libre, est l'est réellement. Comme les Citoyens non-seulement jouissent de priviléges & de franchises très considérables, mais que chaque individu a l'espérance de devenir un jour membre du Souverain Conseil, il jouit à ce titre d'un certain degré de respect & de considération extrêmement flatteur pour son amour propre. Dans le fait, on compte au nombre des Magistrats plusieurs personnes qui exercent les professions les plus méchaniques. Le Trésorier actuel, nommé Maench, est boulanger; ce qui n'empêche pas que ce ne soit un homme d'un savoir & d'un mé-

rite distingué. Il a été nommé deux fois Candidat pour la place de grand Tribun ; & si le sort lui eût été favorable, il seroit devenu Bourguemestre à la première vacance.

En général, les enfans des Bourgeois reçoivent une excellente éducation. Ils apprennent toujours le Latin, & assez souvent le Grec ; & il n'est pas rare de voir les marchands en détail de la classe la moins élevée passer les momens de leur loisir à lire Horace, Virgile & Plutarque.

La conduite des Magistrats n'est nulle part critiquée plus librement, ni avec plus de sévérité qu'à Basle. Le Peuple peut quelquefois, sans doute, porter ce privilége au-delà des bornes convenables ; mais on ne peut lui en ôter entiérement la jouissance, sans attaquer l'essence même de la liberté : c'est le principal soutien de son existence, & un Gouvernement libre cesse de l'être presque aussi-tôt qu'il en est privé.

Basle est la plus grande ville de Suisse, & paroît avoir été autrefois une des plus peuplées. Elle peut contenir plus de cent mille habitans, & à peine y en compte-t-on onze mille. Plusieurs causes particulières peuvent avoir concouru à ce déchet remarquable de population ; mais je n'en remarquerai que deux de celles qu'on pourroit assigner.

Il est prouvé d'après des calculs incontestables que dans toutes les grandes villes, le nombre des morts surpasse celui des naissances. En conséquence, à moins que cette disproportion ne soit rachetée par l'arrivée de nouveaux habitans, toute grande ville doit se dépeupler avec le temps. L'autre cause est que les Citoyens de Basle sont si fiers de leur bourgeoisie, & des priviléges qui y tiennent, qu'ils ne l'accordent que très-rarement aux étrangers, qui, sachant d'ailleurs qu'il ne leur est pas permis de faire le moindre commerce ni de suivre aucune profession, ne s'empressent point de venir réparer la dépopulation graduelle dont j'ai parlé. Plusieurs Magistrats, sentant la mauvaise politique de cette exclusion illimitée, firent rendre, il y a quelques années, une Loi portant qu'on accorderoit aux Etrangers la liberté de la ville, & le droit de bourgeoisie; mais les restrictions dont cette Loi étoit accompagnée, détruisoient l'effet qu'on sembloit vouloir lui faire produire. L'intérêt particulier, & l'ambition en feignant d'accorder, travaillèrent à empêcher l'effet heureux qui devoit en résulter. Tant il est vrai que les hommes réunis en corps, sont rarement assez généreux pour sacrifier des avantages personnels & présens, au bien être & à la prospérité de leur pays pour une époque plus éloignée.

LETTRE XVII.

Combat à l'Hôpital de St. Jacques, entre les forces de Louis Dauphin de France & un corps de troupes Suisses. — Ruines d'Augst. — Mulhausen.

PENDANT mon séjour à Basle, la curiosité me conduisit à l'hôpital & au cimetière de Saint-Jacques, non loin de la ville & près de la petite rivière Birs, lieu célèbre par un combat furieux qui eut lieu en 1444, entre les Suisses & le Dauphin de France, depuis Louis XI: jamais la valeur des Suisses ne se signala avec plus d'intrépidité qu'en cette journée mémorable.

Il s'étoit élevé quelques disputes entre le Canton de Zurich, & ceux de Schwitz & de Glaris. Zurich refusant de s'en rapporter à la médiation des cinq Cantons neutres qui avoient jugé en faveur des deux autres Cantons, il s'ensuivit une guerre civile; & le Canton de Zurich forma une alliance avec l'Empereur Frédéric III. Les sept anciens Cantons, pour les forcer à renoncer à cette alliance qu'ils regardoient à juste titre comme une infraction de la ligue, mirent le siége devant la ville de Zurich. Frédéric ne pouvant envoyer à son secours un corps suffisant de

troupes, demanda des forces à Charles VII, Roi de France, qui, dans la vue de mettre fin au Concile de Basle, autant que pour accorder le secours demandé, fit marcher une armée formidable commandée par son fils. Le Dauphin entra en Alsace avec ses troupes; & après avoir ravagé le pays d'alentour, il parut devant Basle. L'armée des Confédérés, qui faisoit alors le siége de Farnspurgh, détacha en cette occasion quinze cens Suisses, lesquels eurent ordre de se jeter dans la ville de Basle, dont la garnison étoit très-foible.

Cette poignée d'hommes s'avança sans obstacle jusqu'à la plaine de Brattelen; mais là, les Suisses eurent en front huit mille hommes de la cavalerie ennemie, qu'ils chargèrent avec tant d'impétuosité, qu'ils les forcèrent de se replier jusqu'à Muttentz. En cet endroit les François furent joints par un nouveau corps de leurs troupes; mais malgré ce renfort ils furent attaqués de nouveau avec tant d'intrépidité, qu'ils se virent forcés de repasser la rivière de Birs, au delà de laquelle étoit le corps d'armée. Les Suisses firent dans ces différentes actions une résistance si vive & si opiniâtre, qu'un Ecrivain François contemporain ne crut pouvoir mieux l'exprimer qu'en disant que la cavalerie de sa Nation ne pouvoit non plus se faire jour dans les rangs de l'ennemi, que si c'eût été un rocher ou une

muraille. Les Suisses encouragés par ce premier succès, & d'ailleurs pleins de l'indignation la plus vive contre des hommes qui venoient envahir leur pays, dédaignèrent les remontrances de leurs Officiers; & avec une témérité inouie essayèrent de forcer le passage d'un pont qui étoit gardé par un corps considérable de troupes ennemies. Mais cet effort de valeur imprudente ne pouvant réussir, ces braves gens se précipitèrent du haut du pont, & gagnèrent à la nage la rive opposée où étoit une batterie de canons, qui jouoit contr'eux.

Que pouvoit le courage désespéré de ce petit nombre, contre une armée de trente mille hommes, avantageusement postés dans une plaine? Ils n'avoient que l'alternative de mettre bas les armes ou de chercher une mort glorieuse. Ils préférèrent le dernier parti. En conséquence, cinq cens d'entr'eux prirent possession d'une petite isle située près du pont; & après s'y être défendus jusqu'à la dernière extrémité, ils furent taillés en pièces. Un pareil nombre s'ouvrit un passage dans les rangs ennemis, espérant se rendre à Basle; mais ils eurent à combattre un gros corps de cavalerie qui étoit devant la ville pour empêcher les habitans de faire une sortie, & de venir au secours de leurs compatriotes. Ceux-ci donc se voyant entourés de tous côtés, se jetèrent

dans l'hôpital de Saint-Jacques; & se rangeant en haie le long des murs du cimetière, résistèrent quelque temps à toute les forces réunies de l'armée Françoise. A la fin, le feu ayant pris à l'hôpital, & le canon ayant abattu les murs du cimetière; ils ne combattirent plus pour la victoire, mais résolus de vendre chèrement leur vie, ils continuèrent à se défendre jusqu'au dernier soupir.

Æneas Sylvius, qui devint Pape sous le nom de Pie II, rapporte, entre autres actions de grande valeur faites par cette troupe de guerriers, un trait particulier dont je crois à propos de faire mention. Quatre Soldats François attaquèrent un Soldat Suisse; & l'ayant tué & dépouillé, ils exerçoient des indignités sur son cadavre. Un de ses camarades, témoin de cette violence brutale, saisit une hache, & fondant en fureur sur les quatre François, en tua deux & mit en fuite les deux autres; puis emportant le corps de son ami sur ses épaules, il alla le déposer en lieu de sûreté; revenant ensuite à l'attaque il tomba sous le fer de l'ennemi.

Toute l'armée des Suisses, à l'exception de seize hommes, périt sur le champ de bataille. Ces fuyards, en imitation de l'usage adopté chez les Spartiates, furent notés d'infamie pour n'avoir pas sacrifié leur vie à la défense de leur

pays. On trouva trente-deux blessés au milieu des morts. Les noms de plusieurs de ces braves combattans sont encore conservés avec soin dans les registres publics.

Il n'est pas aisé de déterminer précisément quelles étoient les forces de chaque armée dans cette journée à jamais célèbre dans les fastes de la Suisse. Autant qu'on en peut juger d'après les relations des Historiens François & Allemands, l'armée du Dauphin étoit au moins forte de trente mille hommes. Charles & son fils Louis, dans leurs lettres qu'ils écrivirent à ce sujet aux Princes d'Allemagne, avancent que trois mille Suisses y périrent les armes à la main, & le compte ne paroît pas exagéré. Quant à la perte des François, il est plus difficile de l'établir. Elle doit avoir été considérable, puisque le Dauphin resta trois jours sur le champ de bataille après le combat; & que pour mieux cacher le nombre de ses morts, il les fit enterrer secrettement dans plusieurs endroits du voisinage. Ajoutons à cela que la résistance vigoureuse qu'il éprouva l'empêcha, de poursuivre ses desseins sur la Suisse, & qu'il se retira en Alsace avec son armée considérablement diminuée. Louis avoua même qu'une seconde victoire semblable auroit ruiné ses forces; & il dit, en ennemi généreux, qu'il n'y avoit gagné d'autre avantage

que d'apprendre à connoître & à estimer la bravoure des Suisses. Ce combat fait une époque remarquable dans l'histoire de ce pays; car c'est ce qui donna lieu au traité qui fut conclu avec Charles VII, le premier qui ait existé entre la France & les Cantons Suisses.

La guerre se continua cependant entre la maison d'Autriche & Zurich d'un côté, & les sept Cantons de l'autre, jusques en l'année 1446 que la paix se fit entr'eux par la médiation de plusieurs Puissances voisines. Zurich renonça à son alliance avec la maison d'Autriche, & la Confédération Helvétique fut renouée & confirmée, d'une manière solemnelle, entre les huit Cantons. A cette occasion, on régla deux articles fort importans dans le Droit public de la Suisse, savoir, 1°. Que toutes disputes qui s'éléveroient à l'avenir entre les Cantons particuliers, seroient décidées & réglées par la médiation des Cantons neutres; & que si l'une des parties co-litigeantes refusoit de s'en rapporter à leur arbitrage, les Cantons neutres pourroient prendre les armes pour faire valoir leur décision. 2°. Que malgré le droit que chaque Canton particulier pourroit s'être réservé de former des traités d'alliance avec les Puissances Etrangères, néanmoins les Cantons confédérés jugeroient si une telle alliance étoit contradictoire ou in-

compatible avec les articles de l'union générale; & que dans le cas où elle seroit déclarée telle, le traité seroit nul & de nulle valeur.

Les Suisses parlent encore de ce combat fameux avec le plus vif enthousiasme. Les habitans de Basle font tous les ans la partie de se rendre à une hôtellerie située près de l'hôpital & du cimetière de Saint-Jacques, où avec de gros vin rouge du crû du champ de bataille, ils fêtent la commémoration du jour où leurs compatriotes ont péri en ce lieu, les armes à la main, pour la défense de la patrie. Ce vin, qu'on appelle dans le pays « le sang des Suisses », est fort estimé des Baslois; & quoiqu'il soit peu recommandable par sa qualité, je crois qu'on pourroit appliquer assez bien à cette fête patriotique le vers d'Horace :

Non missura cutem nisi plena cruoris.

Auprès de Basle sont les ruines *d'Augusta Rauricorum*, ville autrefois très-grande sous la domination des Romains, & maintenant petit village du Canton de Basle, auprès du Rhin. Ses restes, très-peu considérables, consistent en quelques colonnes de marbre encore sur pied, & quelques fragmens de piliers épars, avec une partie de mur en demi-cercle sur une éminence. A voir ces ruines on a presque peine à croire

qu'elles aient fait partie d'un théâtre capable de contenir plus de douze mille spectateurs. Le célèbre Schœfflin, dans son ouvrage intitulé *Alsatia illustrata*, a donné une description particulière de ce théâtre, & du temple auquel appartenoient les colonnes de marbre. J'ai vu là les restes de petits aqueducs qui portoient de l'eau à la ville, d'une distance de plus de douze milles ; mais aucune de ces antiquités ne mérite qu'on prenne la peine de les aller voir exprès.

Les paysans, en retournant la terre auprès de ces ruines, trouvent fréquemment des médailles d'Empereurs Romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin ; & à force d'expérience ils sont aujourd'hui capables de distinguer avec un certain degré de précision, les pièces rares d'avec celles qui sont communes. J'ai acheté d'un journalier deux médailles qu'il avoit trouvées, l'une est un Trajan & l'autre un Albin ; & quoique la première fût la plus parfaite de beaucoup, cependant il exigea trois fois plus de la seconde, par la raison, dit-il, qu'il n'en avoit jamais vu jusqu'alors de semblable.

De Basle je fis un voyage à Mulhausen, ville alliée aux Cantons Suisses, laquelle, quoique située à plusieurs milles des frontières de la Suisse, & entiérement enfermée dans les Domaines de France, est cependant regardée & respectée

comme faisant partie de la Confédération Helvétique, & a droit à tous les priviléges de ce corps.

Mulhausen est dans le Sundgau, district d'Alsace, à environ quinze milles de Basle, dans une plaine fertile, au pied d'une chaîne de montagnes, & à une petite distance des Vosges. Les murs de la ville n'entourent qu'une circonférence de deux milles au plus, & tout son territoire ne forme qu'une étendue de huit milles.

Cette petite République conserva pendant les temps de la tyrannie féodale, les priviléges que lui avoient accordés les Empereurs en contractant une alliance à différens intervalles avec Basle, Strasbourg & les villes de l'Alsace & de la Souabe, & ensuite vers le milieu du quinzième siècle avec Berne, Fribourg & Soleure. Enfin, en 1515, elle fut reçue dans la Confédération; & cette Ligue a conservé sa liberté & son indépendance contre les empiétemens de l'Empire d'un côté, & contre les attaques de la France de l'autre. Les habitans sont de la religion réformée. La ville renferme environ huit cents maisons, & six mille ames, & les villages de son petit territoire contiennent environ deux mille personnes. Mulhausen doit l'état florissant où il est actuellement à ses manufactures qui

consistent principalement en toiles peintes & en cotonades.

Le Gouvernement est aristo-démocratique. Le pouvoir suprême réside dans le grand & le petit Conseils, composés ensemble de soixante-dix-huit membres tirés du corps des bourgeois dont le nombre monte à sept cens, distribués en six tribus.

LETTRE XVIII.

Evêché de Basle. — Porentru. — Abbaye de Bellelay. — Arlesheim. — Delmont. — Vallée de Munster. — Pierre Pertuis. — Vallée de St. Imier.

QUOIQUE la plus grande partie des Domaines de l'Evêque de Basle, ou comme l'appellent les Protestans, le Prince de Porentru, ne soit pas comprise dans les limites de la Suisse, cependant, comme jusqu'à ces derniers temps il étoit en alliance avec les Cantons catholiques, & que plusieurs de ses sujets, même dans les districts qui dépendent de l'Empire d'Allemagne, partagent le droit de bourgeoisie avec ceux de Berne, & sont sous la protection de cette République, on renferme ordinairement

ſon territoire dans toutes les cartes géographiques de la Suiſſe. Ce pays mérite l'attention du voyageur par ſes ſcènes vraiment romantiques. Le Minéralogiſte y eſt intéreſſé par la variété de ſes pétrifications & de ſes foſſiles ; & le politique l'eſt également par ce que ſon gouvernement a de particulier, & par les franchiſes nombreuſes & les immunités dont jouit le Peuple.

Comme j'ai parcouru pluſieurs fois les différentes parties de ce pays, je vous donnerai ici un détail particulier de ſon état politique & une deſcription des lieux que j'ai eu occaſion de voir.

L'Evêché de Baſle peut être claſſé en deux diviſions générales. La première eſt au ſud de Pierre Pertuis, & forme partie de la Suiſſe : la ſeconde, ſituée au nord de la même limite, renferme le diſtrict ſitué ſur le territoire de l'Empire d'Allemagne.

L'Evêque, Souverain de ce pays, eſt élu par le Chapitre compoſé de dix-huit Chanoines ; ſon élection eſt confirmée par le Pape. Il eſt Prince du Saint-Empire, & fait ſa réſidence à Arlesheim. Il rend hommage à l'Empereur de la partie de ſon territoire, qui eſt dans le cercle du haut Rhin. Il a toujours été conſidéré comme allié des Suiſſes par ſon union avec les Cantons

catholiques, formée d'abord en 1579, & renouvelée à différentes époques, sur-tout en 1671 & 1697, & comme ayant été compris dans le traité fait entre la France & ces Cantons en 1715. Mais comme il n'a pas été compté parmi les alliés de la Suisse, dans la ligue formée entre les treize Cantons & Louis XVI, en 1777, il peut à présent être à peine regardé comme membre de la Confédération Helvétique.

La première alliance particulière avec la France fut conclue en 1739, entre l'Evêque & Louis XV, & fut renouvelée en 1780. En vertu de ce traité, l'Evêque a des troupes au service de France, & ses sujets jouissent de tous les priviléges accordés aux naturels des treize Cantons.

En cas d'une rupture entre la France & l'Empire, il est obligé par le traité à garder la neutralité; mais cette neutralité n'empêcha pas en 1679, que les Troupes françoises fussent logées dans ses Etats, comme faisant partie de l'Empire; & elles n'en sortirent qu'à l'intercession des Cantons catholiques. Si une mésintelligence s'élevoit entre la France & l'Empereur, sa situation seroit extrêmement embarrassante, parce que sa liaison doutense avec les Suisses, mettroit à peine son territoire à l'abri de l'invasion

vaſion de l'une ou de l'autre des deux Puiſſances.

La forme du gouvernement eſt une monarchie limitée. L'Evêque, dans toutes les affaires importantes, ne peut rien réſoudre ſans avoir pris l'avis de ſon Chapitre. Ses prérogatives ſont fort reſtreintes, par les grandes franchiſes dont jouiſſent ſes ſujets en général, & en particulier ceux de la Religion réformée. Il nomme à tous les emplois tant civils que militaires, & donne les places de Bailli & de Gouverneur. La juſtice criminelle ſe rend en ſon nom, & il a le pouvoir de pardonner. Dans les procès civiles, on appelle à lui des jugemens des Cours inférieures; mais dans ſes domaines d'Allemagne, lorſque l'objet en litige excède une certaine ſomme, on peut porter l'appel aux chambres de Wetzlar ou de Vienne.

Les ſujets de l'Evêque ſont en partie Proteſtans & en partie Catholiques. Les Proteſtans, dont je donnerai un détail plus particulier, habitent la plus grande partie de la vallée de Munſter, & tout le diſtrict, vers le ſud, de Pierre Pertuis. Leur nombre eſt d'environ quinze mille. Celui des Catholiques monte à trente-cinq mille.

Comme on parle allemand & françois dans les domaines de l'Evêque, il en réſulte que

plusieurs endroits ont deux noms qui n'ont aucune ressemblance entr'eux ; par exemple, *Munster* & *Moitiers*, *Dachfeld* & *Tavannes*, *Delmont* & *Delsberg*, *Corrandelin* & *Rennendorf*, *Elay* & *Seehof*.

Porentru, capitale des domaines de l'Evêque, & sa principale résidence, est situé dans le baillage d'Elsgau, à environ trois milles des frontières de France. La ville est petite, mais bien bâtie, & sa situation dans une plaine ovale, entourée de collines boiseuses, & arrosée par un ruisseau tortueux, est extrêmement agréable. Le palais épiscopal, qui a été dernièrement réparé & augmenté, est sur une éminence qui domine la ville, & les environs produisent du bled en abondance, & sont couverts de pâturages fertiles. Il existe encore une tour qu'on dit être l'ouvrage des Romains, & qu'on regarde comme un monument de l'antiquité de ce château.

Les grandes routes qui aboutissent à Porentru dans toutes les directions, ont été construites avec des dépenses considérables, & font honneur aux Souverains de ce pays. Le chemin qui communique avec Bellelay & Bienne, est une chaussée magnifique, qui traversant un district montueux, vous conduit sur des terrasses suspendues & dans des bosquets où régne un crépuscule perpétuel; elle va toujours montant &

deſcendant. J'en parcourus là dernière partie au clair de la lune, & ſes rayons, perçant foiblement l'épais feuillage, formoient des accidens de lumière de la plus grande beauté.

Bellelay, que je viſitai dans ma route de Bienne à Porentru, eſt une riche abbaye de Bénédictins à environ vingt milles de la capitale, dans une ſituation ſolitaire mais agréable, étant entourée de montagnes & abritée par des forêts. Cette abbaye n'eſt pas uniquement deſtinée au ſervice de la religion, le dernier Abbé, nommé Nicolas de Luce, y ayant établi une Académie militaire pour les enfans de la haute & petite nobleſſe. Pour cet effet, il a fait ériger auprès de l'abbaye, un grand bâtiment, & l'a pourvu de maîtres & de profeſſeurs convenables. Lorſque j'y paſſai, le nombre des élèves montoit à quarante. On les inſtruit dans les différentes parties des belles-lettres. Ils portent un uniforme, & ſont exercés à toutes les manœuvres militaires. Le prix de la penſion eſt modéré, & à raiſon de ſon éloignement de la diſſipation des grandes villes, elle eſt d'un grand avantage pour le public. La dépenſe annuelle, pour chaque élève, n'excède pas vingt livres ſterling par an, y compris l'inſtruction. Il eſt beau de voir une Académie militaire, établie au milieu des rochers & des forêts, & dans les murs d'un cou-

N ij

vent, & des Bénédictins qui, au lieu de passer leur temps dans l'ignorance & la superstition monacale, se rendent utiles à la société.

Le Chapitre est composé de dix-huit Chanoines, qui, en cas de vacance du siége, possèdent le droit d'élire l'Evêque. Il fut établi à Fribourg en Brisgau, depuis l'époque de la réformation qui les força à sortir de Basle, jusqu'en 1677, que les troupes françoises s'emparèrent de Fribourg. L'année suivante, le Chapitre fut transféré à Arlesheim où il réside actuellement. Le Pape & le Chapitre nomment alternativement aux Canonicats vacans.

Le 14 Août 1786, je fis une excursion à Arlesheim, accompagné de plusieurs amis. C'est un petit endroit agréablement situé à environ quatre milles de Basle. Nous dinâmes chez le Baron de Ligerta, l'un des Chanoines. Après le repas, qui fut excellent & très-gai, notre hôte nous conduisit à un jardin nommé l'hermitage qui est à environ un quart de mille d'Arlesheim; il a été planté aux dépens du Baron & de Madame d'Andlau, femme du Bailli, dans la vue d'employer les pauvres dans un temps de disette, & d'offrir une promenade & des ombrages aux habitans de la ville. Les terres sont très-étendues & très agréables. Les avenues sont pratiquées le long des rochers ri-

chement couverts de bois & à travers une plaine charmante, formant un demi-cercle, bornée par des collines fertiles & cultivées, & coupée en deux par un petit lac, dont les bords sont extrêmement sauvages & pittoresques. Plusieurs cavernes creusées & voûtées par la main de la nature, ajoutent à la singularité romantique de la scène ; & des ruisseaux d'une eau transparente y viennent, d'une distance considérable, tomber en petites cascades, ou sortent de terre en bouillonnant en forme de sources d'eau vive. Un Observateur dédaigneux remarqueroit peut-être, dans ce site délicieux & enchanteur, qu'à quelques égards la nature y a été trop sacrifiée à l'art, & qu'il y a quelques bâtimens qui sont plus propres à créer la surprise qu'à produire le plaisir.

Le Professeur Oberlin, de Strasbourg, qui étoit de notre partie, fit impromptu, pour ce charmant hermitage, l'inscription suivante :

Hospes, amice,
Hasce delicias
Naturæ debes,
Debes industriæ
Balbinæ ab Andlau
Henrici à Ligertz.

Je terminerai cette lettre par le récit de mon

voyage de Basle à Bienne, à travers les vallées de Lauffen, Delmont, Munster & St. Imier, parties du district de l'Evêché de Basle, qui ne le cèdent point en beauté aux sites les plus délicieux de la Suisse.

Nous quittâmes Basle de bonne heure le matin, & traversâmes une plaine fertile arrosée par le Birsh, & bornée par deux chaînes du Jura, dont l'une se termine brusquement, & a, sur son sommet, le château de Wertenburgh. A mesure que nous avancions, la plaine s'étrécissoit par degrés, les montagnes se rapprochoient l'une de l'autre, & nous entrâmes dans la riche vallée de Lauffen, enfermée entre des rochers couverts de chênes & de hêtres, & qui offrent plusieurs points de vue romantiques. Lauffen, petite ville qui donne son nom à la vallée, est gouvernée par ses propres Magistrats, & a des Cours inférieures de Justice. Les naturels du pays sont industrieux. Ceux qui ne sont pas employés à la culture des terres, gagnent une honnête subsistance, en fabriquant des draps, en filant de la laine & en tricotant des bas. Les habitans de la vallée parlent Allemand, & ceux de Sautier, petit village voisin, parlent la Langue françoise, qui est celle des vallées de Delmont, de Munster & de St. Imier.

A environ trois lieues de Lauffen, nous en-

trâmes par une gorge étroite dans la vallée de Delmont, auprès de Saurier. Nous quittâmes le grand chemin pour monter à Delmont, situé sur une colline agréable, derrière laquelle s'élève une chaîne de rochers rembrunis par les sapins qui les couvrent.

Dans cette petite ville résident le Prévôt, & les Chanoines qui composent le Chapitre autrefois établi à Munster; il y fut transporté en 1630, lors de l'introduction de la religion réformée dans la vallée de Munster. A l'extrêmité de la ville, est le Palais épiscopal, bâti en 1718, par Conrad, Baron de Reinach & Evêque de Basle. Il commande une belle vue du pays d'alentour. Le Bailli, qui tient sa Cour dans cette ville, a juridiction, sur les vallées de Delmont & de Munster. En matière criminelle, il a la première instruction, & peut, dans les affaires de moindre importance, condamner le coupable à une amende légère; mais dans les cas majeurs il est jugé à Porentru, ou du moins la Sentence du Bailli y ressortit par appel, pour y être confirmée ou infirmée. Les procès civils se jugent d'abord, & en première instance dans les Cours provinciales, d'où l'on peut appeler au Tribunal de l'Evêque de Porentru, & des Sentences de ce Tribunal aux Chambres impériales de Wetzlar ou de Vienne.

Delmont contient huit cens habitans, tous Catholiques. Ils ont leurs Magistrats & des Tribunaux inférieurs.

A environ un mille de Delmont, je m'arrêtai à Corrandelin petit village dans le district catholique de la vallée de Munster, pour y voir des forges de fer qui appartiennent à l'Evêque. Le métal se tire de la vallée de Delmont près des villages de Corou, Wick, Recolens & Sepres. On le trouve dans la terre en petits morceaux rarement plus gros qu'un poids. Le plus volumineux que le Directeur me dit avoir vu avoit dix pieds de long, sur deux de large & deux d'épaisseur. Il ajouta que les montagnes du voisinage étoient remplies de minerai, qui produiroit une grande quantité de fer si l'on avoit assez de charbon pour le mettre en fusion. Comme il n'étoit que depuis peu dans sa place, il ne put me dire exactement la quantité de métal qui se faisoit par an dans ses forges; mais il m'assura que le minerai rendoit deux tiers de fer en barres dont la qualité étoit extrêmement belle, & le cédoit à peine au meilleur fer de la Suède.

Corrandelin, avec les villages de Chatillon, Rossemaison, Vellerat, Courchappois, Corbaon, Mervellier & Elay, quoique liés quant aux affaires ecclésiastiques avec la vallée de Delmont, forment la partie de la vallée de Munster,

qu'on appelle le diſtrict catholique ou inférieur. Il eſt nommé catholique, parce que les habitans ſont excluſivement attachés à l'Egliſe romaine, & diſtrict inférieur, parce qu'il eſt ſitué *unter del felſen*, ou au-deſſous de la chaîne de rochers qui le ſéparent du Diſtrict ſupérieur ou proteſtant. Mais avant de paſſer plus avant, il eſt néceſſaire de décrire les diviſions générales de cette vallée, & les franchiſes civiles & religieuſes des Naturels, afin que vous puiſſiez entendre ſa géographie compliquée, & la ſingularité de ſon état politique qui fait que, quoique ſujet de l'Evêque de Baſle, ce pays eſt ſous la protection du Canton de Berne.

La vallée de Munſter ou Moitiers, s'étend depuis la vallée de Delmont juſqu'à Pierre Pertuis, & eſt renfermée dans la partie des Domaines de l'Evêque, qui ſont dans l'empire d'Allemagne. Mais comme depuis plus de trois cens ans, les habitans ſont alliés de Berne, & ſous la protection de cette République, la vallée eſt regardée par pluſieurs Auteurs comme faiſant partie de la Suiſſe. Elle eſt pareillement diviſée en deux diſtricts principaux, le catholique ou inférieur, qui eſt à l'extrêmité de la vallée de Delmont, & comprend les huit villages ci-deſſus mentionnés, & le diſtrict proteſtant ou ſupérieur, qui s'étend depuis la chaîne de rochers près de Cor-

randelin, jusqu'à Pierre Pertuis, qui en est la limite méridionale ; & contient 1°. la grande vallée ou vallée de Tavannes, & 2°. la moindre vallée qui se subdivise en grand val ou la grande vallée, & la petite vallée ou vallée de Sornetan.

Les habitans des deux districts sont co-bourgeois avec ceux du Canton de Berne. Le premier traité de co-bourgeoisie fut stipulé en 1484. En cette même année, Berne & l'Evêque de Basle, soutenant respectivement deux Candidats pour la place de Prévôt de Munster, le Canton de Berne fit marcher une armée qui prit possession de toute la vallée, & exigea l'hommage des habitans. La dispute fut réglée par le traité de Corrandelin; Berne rendit la vallée à l'Evêque, aux conditions suivantes savoir que les habitans seroient conservés dans tous leurs priviléges, resteroient co-bourgeois de ceux de Berne, sous la protection de cette République ; qu'ils seroient neutres en cas de guerre entre le Canton de Berne & l'Evêque; & qu'ils suivroient les drapeaux de Berne, toutes les fois que cette République seroit en guerre avec d'autres Puissances. Ce traité de co-bourgeoisie, renouvelé à différens intervalles, a excité de fréquentes disputes entre Berne & l'Evêque, & sur-tout occasionna une rupture ouverte en 1705 & 1711. Ces contestations furent enfin termi-

nées par la paix d'Arau, l'Evêque y ayant ratifié le traité de co-bourgeoisie, confirmé tous les droits & priviléges des habitans, & consenti à la médiation de Berne, en cas de guerre avec d'autres.

Les affaires de la Religion excitèrent pendant quelque temps une aussi grande querelle entre l'Evêque & Berne, qu'en avoit causé le traité de co-bourgeoisie. La réformation ayant été adoptée en 1531, par un nombre considérable des habitans de la vallée de Munster, il s'ensuivit des troubles civils. Berne prit le parti des Protestans, & l'Evêque protégea l'ancien établissement de l'Eglise. Toutefois, il fut enfin réglé à l'amiable, entre les deux parties, que la majorité de chaque paroisse décideroit librement si les habitans professeroient la religion catholique ou la réformée, & que le Chapitre de Munster continueroit de recevoir les dîmes, à condition de payer les Ministres protestans. En vertu de ce compromis, les huit villages qui forment aujourd'hui le district inférieur, votèrent pour le maintien de la Religion catholique, & les Paroisses du district supérieur pour la réformation. En conséquence, les deux persuasions furent respectivement établies dans les deux districts. Le chapitre retint ses biens & ses dîmes, mais il quitta Munster où la nouvelle

doctrine étoit reçue, & se retira à Soleure, puis ensuite alla s'établir à Delmont. Comme les deux districts étoient mélangés de Catholiques & de Protestans, les troubles se renouvelèrent de temps en temps au sujet des opinions religieuses. Ils ne furent appaisés définitivement que par la paix d'Arau, qui régla que les membres des deux communions seroient séparés; que tous les habitans du district supérieur qui professoient ou professeroient par la suite la religion catholique, se retireroient à Elay; & que les Protestans du district inférieur résideroient dans le district supérieur. Depuis ce temps, l'harmonie la plus parfaite a subsisté entr'eux.

En vertu de l'alliance avec Berne, cette République députe chaque année un de ses Magistrats & un Ecclésiastique dans la vallée, pour s'informer si les immunités civiles & religieuses des habitans ont été conservées dans leur intégrité. Le dernier, qui a le titre d'Inspecteur des Eglises de la vallée de Munster, examine l'état de la discipline ecclésiastique, & distribue aux habitans du district supérieur, des catéchismes & des pseautiers. Berne confirme aussi la nomination des Ministres aux bénéfices vacans dont quelques-uns sont à la disposition de l'Evêque & payés par lui, & d'autres par les Chapitres de Delmont & de Bellelay, parce que

l'Evêque ou les Chapitres recueillent les dîmes dans leurs Paroiſſes reſpectives.

Pour finir cette digreſſion, bientôt après je quittai Corrandelin, & j'entrai dans le diſtrict proteſtant par un paſſage entre deux rochers qui ſe joignent preſque, & ne laiſſent qu'une ouverture pour la rivière Birs & le chemin. Ce ſentier conduit dans un vallon étroit d'environ quatre milles de longueur, & qui, en pluſieurs endroits, reſſemble preſque à un abîme ſouterrain. La route ſerpente en ſuivant le cours impétueux du Birs, au pied de deux chaînes de rochers formés d'une pierre à chaux blanche, d'une hauteur inacceſſible, & qui, quoiqu'en pluſieurs parties abſolument perpendiculaires, ſont néanmoins agréablement ornés d'arbres, ſur-tout à leurs ſommets où les arbres ſuſpendus permettent à peine aux rayons du ſoleil de ſe faire jour à travers leur feuillage épais. Au milieu de ce vallon eſt la Roche, le premier village proteſtant de la vallée de Munſter, & dont les maiſons bordent les deux rives du Birs, à un endroit où les rochers s'écartent un peu, & préſentent vers leurs baſes une pente douce.

En ſortant de ce vallon, nous entrâmes dans une plaine fertile entourée de collines, au milieu de laquelle eſt ſitué le village de Munſter

ou Moitiers. Il doit son nom à un Chapitre de Chanoines, qui, à l'époque de la réformation, quitta ce lieu pour aller s'établir à Delmont.

A environ un demi-mille de Munster, nous arrivâmes à un autre vallon qui a près de trois milles de long. Il est appelé Chaluet, & est d'une nature semblable à celui que nous traversâmes entre Gorrandelin & la plaine de Munster; mais il est encore plus sauvage & plus entouré de rochers, plus profond & plus obscur. Il est aussi coupé par le Birs qui le traverse en se précipitant avec impétuosité; & le vallon est si étroit, que le chemin remplit tout l'espace entre le torrent & la montagne, & que les roues de notre voiture touchoient souvent le rocher d'un côté & de l'autre, rasoient le bord du précipice suspendu au-dessus de la rivière. Cette chaussée sur des cîmes & des lieux escarpés, honore le Prince qui l'a fait faire. L'inscription suivante que je lus sur un pont au milieu de ce vallon obscur, paroîtra peut-être hyperbolique au Lecteur qui ne connoîtra point la violence qu'il a fallu faire à la nature pour construire cette chaussée; mais à la vue de ce monument de l'industrie humaine, elle me sembla entiérement conforme à la vérité.

Josephus - Gulielmus
En Richnis de Baldenstein
Basiliensium Episcopus Princeps
Viam veteribus inclusam
Rupibus & Claustris montium ruptis
Birsâ pontibus stratâ
Opere Romanis digno
Aperuit.
Anno. D. MDCC. LII.

Quoique dans différentes parties de la Suisse, j'eusse fréquemment observé la justesse de la remarque que dans toutes les vallées profondes qui entrecoupent les montagnes, les angles saillans d'un côté correspondent alternativement aux parties concaves de l'autre côté, & que les couches parallèles des rochers se répondent l'une à l'autre & à tous les degrés de hauteur, cependant je n'ai jamais vu une démonstration plus frappante de ce fait, que dans les deux chaînes de pierre à chaux qui enferment une partie de ce vallon. Elles sont d'une élévation effrayante, & les couches horizontales inclinées ou presque perpendiculaires d'un côté sont exactement similaires & de la même épaisseur au côté opposé, circonstance qui, jointe à la situation correspondante des angles, paroît prouver que les deux parties ont été autrefois unies, & qu'elles ont été déchirées par quelque con-

vulſion ſubite, ou ſéparées par un effet lent & gradué de l'action de l'eau.

A l'extrêmité du Chaluet, nous entrâmes dans une autre plaine bien cultivée & agréablement entremêlée de villages, & nous arrivâmes vers la chûte du jour à Molleray, où nous paſsâmes la nuit. Le Peuple, dans cette partie du pays, paroît heureux & content, & eſt extrêmement induſtrieux. Le plus grand nombre s'occupe à l'agriculture. Quelques-uns, encouragés par leurs voiſins de Locle & de la Chaudefont, ont depuis peu introduit différens métiers & profeſſions dans ces montagnes; & Belleval, petit village des environs, contient déja cinq horlogers.

De Molleray, nous continuâmes notre route à travers une plaine fertile, en côtoyant la rivière Birs, & paſsâmes dans pluſieurs villages agréables & de bonne apparence, dont Tavannes, en allemand *Dachfeld*, eſt le plus grand. Après avoir marché environ deux milles, nous arrivâmes à l'extrêmité de la plaine qui eſt fermée par un rocher, au travers duquel eſt creuſé le célèbre paſſage appelé *Pierre Pertuis* ou Col de Pertuis. Au pied de ce rocher eſt la ſource de la rivière Birs, qui ſort de terre en pluſieurs fontaines abondantes, & à quelques pas delà a déja aſſez de force pour faire tourner deux moulins.

Pierre

Pierre Pertuis est une grande ouverture faite en voûte, & pratiquée dans la masse du rocher. Elle a environ trente pieds de long, quarante-cinq de large; & trente de haut dans sa partie la plus basse. Les uns la croient l'ouvrage de la nature, & d'autres prétendent qu'elle fut creusée par la main de l'homme. Une inscription Romaine qui a été mise sur la face de la voûte, mais aujourd'hui extrêmement effacée, a beaucoup exercé la sagacité des Antiquaires. J'en ai vu plusieurs copies figurées, mais toutes fort différentes les unes des autres, ce qui m'a engagé à en prendre une copie moi-même, aussi exactement que la hauteur me l'a permis.

NVMINI AUGS
IM
CTA PER I
OI VM PATER.
IVI COL. HELV.

On a essayé d'expliquer cette inscription, & voici les deux versions qui ont paru les plus probables:

Numini Augustorum via facta per Titum dunnium Paternum n̄ virum Colon Helvet.—D'autres lisent: *Per montem durvum Paternus.*

Il resulte de ces deux versions que la route fut

formée à travers le roc par Paternus, Duumvir, sous les règnes de Marc-Aurèle & de Vérus. D'après la dernière explication, *per montem durvum*, quelques Antiquaires ont taché de prouver qu'il l'avoit coupée dans le roc, & en conséquence, la voûte étoit l'ouvrage de l'art. D'autres soutiennent qu'il ne s'ensuit pas, même de cette version, que le roc ait été percé par l'ordre de Paternus, mais seulement que le chemin a été pratiqué au travers du rocher *. Pour ne pas vous arrêter plus long-temps sur un sujet tout de conjecture, je me contenterai de dire, d'après l'examen le plus scrupuleux de cette inscription, que les mots suppléés par les Antiquaires, au soutien de leurs différentes versions, sont au moins très-douteux, & que moi, qui ai observé la voûte sans nulle partialité ni prévention en faveur d'aucune hypothèse, elle me paroît avoir été dans l'origine une grande caverne, entièrement formée par la nature, ou, que si la main des hommes y a touché, c'étoit seulement pour en

* Le Lecteur qui desireroit éclaircir ce point d'antiquité, peut consulter l'ouvrage de Schæfflin, intitulé *Alsat a illustrata*, ainsi qu'une dissertation publiée sur ce sujet, par Buxtorf.

percer une petite partie à son extrêmité méridionale.

Par ce côté du col de Pertuis, on entre dans la vallée de Saint-Imier, qu'on appelle quelquefois Enguel, & qui comprend les domaines de l'Evêque, situés en Suisse. Les habitans de cette partie sont Protestans, & gouvernés par un Bailli nommé par l'Evêque. Le Bailli fait sa résidence à Courtelari. Son autorité est extrêmement limitée par les différens priviléges civils & religieux des naturels. Les immunités religieuses, confirmées par l'Evêque, sont garanties par les quatre Cantons réformés. Tout le district est dans les montagnes du Jura, & il est fertile en pâturages. Les habitans sont industrieux.

En arrivant au haut-Jura, on a devant les yeux une vaste étendue de pays, & la plus magnifique perspective qui termine la chaîne majestueuse des Alpes, qui s'étend au-delà des frontières de Savoie. Nous descendîmes doucement dans la plaine, où l'extrême beauté du paysage étoit encore relevée par l'éclat du soleil à son midi, & ayant traversé la rivière Sure, nous terminâmes à Bienne notre excursion délicieuse.

De Pierre Pertuis à Bienne, régne une magnifique chaussée qui va en descendant tou-

jours dans un espace d'environ six milles. Elle fait plusieurs tours & détours à travers d'épaisses forêts, & est suspendue au-dessus de l'abîme profond où roule à grand bruit le Sure, torrent impétueux que les rochers dérobent souvent à la vue.

LETTRE XIX.

Ville de Bienne.

LE petit territoire de Bienne, qui contient à peine six mille habitans, est entre le lac de son nom & une chaîne des montagnes du Jura. Il est entouré par les Cantons de Berne & de Soleure, l'Evêché de Basle & la Principauté de Neuchatel. La ville est située au pied du Jura & à une petite distance du lac, qui a ici environ neuf milles de longueur & quatre de largeur. Les bords en sont agréables & pittoresques, & la ville de Nidau offre un aspect magnifique sur sa rive orientale.

L'Evêque de Basle est Souverain de ce petit Etat. Son pouvoir, jadis considérable, est à présent extrêmement borné. La Constitution de Bienne est d'une nature si particulière, que je ne sais de quel nom il conviendroit de l'appeler. On ne peut dire que ce soit proprement une

Monarchie limitée, ni une République indépendante. C'eſt plutôt un Gouvernement mixte qui participe de la nature des deux.

L'Evêque de Baſle, à ſa promotion à l'Evêché, reçoit l'hommage des citoyens & de la milice de cette ville, avec tout l'appareil cérémonieux de la ſoumiſſion la plus abſolue; mais en même-temps, il confirme de la manière la plus forte, tous leurs priviléges & franchiſes. Il eſt repréſenté par un Maire qu'il nomme & qui a le droit de convoquer le petit Conſeil, & d'y préſider comme grand Juge. C'eſt lui qui recueille les voix & prononce la ſentence; mais il n'opine point perſonnellement. Quoique la juſtice ſe rende, & que les ſentences s'exécutent au nom de l'Evêque, cependant ni le Prince ni le Maire n'a le pouvoir de pardonner au criminel, ni d'adoucir ſa condamnation. C'eſt devant ce petit Conſeil que ſe portent en premiere inſtance toutes les cauſes, tant au civil qu'au criminel; & dans les affaires d'une certaine importance, il y a appel au ſouverain Conſeil. Tant pour la première inſtruction que dans celle d'appel, chacune des parties peut choiſir un membre du Conſeil qui lui ſert d'Avocat, ſans aucun honoraire ni dépenſe quelconque.

Le revenu du Souverain ne monte qu'à en-

viron 300 liv. ſterling par an; & tout foible qu'il eſt, ſon pouvoir eſt encore moins conſidérable; car il n'a pas la plus petite part à l'adminiſtration. La Puiſſance légiſlative réſide dans le grand & le petit Conſeils réunis. Le premier conſiſte en quarante membres, & le dernier, chargé de la Puiſſance exécutive; eſt compoſé de vingt-quatre. Pour avoir entrée dans l'un ou dans l'autre de ces Conſeils, il faut être marié. Les deux Conſeils choiſiſſent leurs membres reſpectifs, & juſques-là, la Conſtitution eſt entièrement ariſtocratique. Le Bourguemeſtre eſt chef de la Régence. Il eſt élu par les deux Conſeils, & préſide à leurs ſéances. Il tient ſa place à vie, à condition néanmoins qu'il doit être confirmé annuellement, ainſi que les autres Magiſtrats. Les appointemens attachés à ces emplois ſont extrêmement modiques; & à dire vrai, les dépenſes générales du gouvernement ſont ſi peu conſidérables, qu'on peut regarder les revenus publics comme très-grands en proportion.

Il réſulte de ce qui vient d'être dit, que cette République proteſtante, nonobſtant la ſouveraineté de ſon Evêque catholique, jouit ſans aucune reſtriction du pouvoir de mettre des impôts, de former des alliances, de déclarer la guerre & de faire la paix; en un mot,

d'exercer tous les actes de législation d'une manière absolue & indépendante. Cette Constitution singulière est garantie par Berne, Fribourg & Soleure, avec lesquels cette ville est étroitement alliée, ce qui la rend membre de la Confédération Helvétique. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'alliance de ces Cantons avec la ville de Bienne, est d'une nature supérieure à celle qui existe entr'eux & l'Evêque de Basle, car la ville jouit du droit d'envoyer des Députés à chaque Diète générale, soit ordinaire ou extraordinaire, privilége que l'Evêque n'a pas.

La langue du pays est une sorte de dialecte de l'Allemand; mais comme le territoire confine à la Principauté de Neuchatel, les habitans parlent aussi une espèce de françois corrompu. C'est un Peuple actif & industrieux. Il y a dans la ville plusieurs manufactures, & eu égard au petit nombre de ses habitans, le commerce y est assez considérable.

J'ai eu souvent occasion de remarquer que la classe du Peuple en Suisse, est beaucoup plus éclairée que ceux de leur état ne le sont dans tout autre pays. En conséquence, j'invitai hier à souper avec moi mon hôte, qui tient ici l'hôtellerie de la Couronne, & qui n'est point d'humeur taciturne. Il me fit une longue des-

cription de la dernière cérémonie où les citoyens prêtèrent le serment d'allégeance à leur nouvel Evêque. Je pris plaisir à l'entendre vanter, avec tout l'enthousiasme de l'orgueil national, la beauté & la grandeur du spectacle, la magnificence de la procession, le nombre des spectateurs, tant étrangers que natifs, ainsi que les fêtes brillantes & les bals donnés à ce sujet. A en juger par ses expressions, tandis qu'il parloit de cette procession, vous eussiez cru tout au moins qu'il décrivoit le couronnement de l'Empereur d'Allemagne ou du Roi de France. A dire la vérité, on conçoit que tout cela devoit paroître magnifique à un habitant de Bienne, dont les yeux n'ont jamais été accoutumés à aucune pompe extérieure dans son heureux pays, où le luxe est encore inconnu. En écoutant son récit, je ne pus m'empêcher de penser à ces anciens grands vassaux de la couronne, qui faisoient hommage de leurs souverainetés féodales à leurs Seigneurs-liges, & qui, en même-temps qu'ils juroient une obéissance sans réserve, conservoient de fait tous les caractères d'une parfaite indépendance.

Je reviens de faire une promenade dans des avenues agréables, plantées le long du lac qui est ici bordé de maisons de campagne, dont l'effet est charmant. Dans mon chemin, j'ai

traversé une plaine entre la ville & le lac. Le Souverain Conseil, par une sorte de loi agraire qui fait infiniment d'honneur à la législation, a dernièrement partagé cette plaine en différens lots, dont chaque bourgeois en a eu un pour son usage particulier. Tout le terrein est employé en jardins potagers. Le Gouvernement général de ce petit Etat est bien administré. On y a adopté, il n'y a pas long-temps, l'excellente politique d'accorder la bourgeoisie à un prix modéré. Un réglement si sage ne peut manquer d'augmenter sa population & d'étendre son commerce.

Je connois trop bien vos sentimens pour avoir besoin d'excuse, lorsque je fixe votre attention sur une aussi petite République que l'est celle-ci. Un Philosophe, je le sais, ne peut voir sans intérêt les différentes modifications des gouvernemens, dans lesquels se divise la société civile. Il trouve, dans cette étonnante variété, de quoi s'amuser & s'instruire. D'ailleurs, je suis fermement persuadé que le plus petit coin du globe, lorsqu'il est honoré par la liberté, vous paroît un objet également digne de votre curiosité & de votre respect.

Je suis, &c.

LETTRE XX.

Ville & Canton de Soleure. — Esquisse de son Gouvernement. — Anciens & nouveaux Bourgeois. — Assemblée du Rosengarten.

LA route directe de Basle à Soleure, est à travers le milieu des montagnes du Jura, le long de la belle vallée de Balstal, remarquable par sa richesse & sa fertilité; & quoique le pays soit en général plein de rochers, il est néanmoins bien cultivé dans plusieurs de ses parties.

De Bienne à Soleure, le chemin passe dans un vallon bien cultivé, arrosé par l'Aar, au pied d'une chaîne de rochers en pointe, laquelle forme une branche du mont Jura. Les flancs de ces rochers sont couverts, de la base au sommet, par des pins & des sapins, qui ne laissent découvrir, que par intervalles, le sol qui les porte, des parties de torrens & quelques foibles portions en pâturages, & les roches sont si escarpées, que dans l'espace de cinq lieues, on voit à peine une seule maison ou la moindre trace d'un sentier frayé par des hommes. En approchant de Soleure, cette chaîne du Jura, appelée *Weissensten*, perd tout-à-coup de sa

hauteur, devient talutée par degrés, & est parsemée, jusqu'à son sommet, de champs, de bled & de pâturages.

Soleure est dans une situation agréable, sur la rivière Aar, qui ici étend ses rivages, & devient une belle & grande rivière. Je ne veux point user du privilége des voyageurs, en vous disant, d'après des Antiquaires extravagans, que Soleure a été bâti par le Patriarche Abraham; mais vous n'aurez peut-être pas de peine à croire, comme quelques autres l'ont avancé, que c'est une des douze villes qui furent détruites lors de l'émigration des naturels du pays, pour passer dans la Gaule; l'époque de cette destruction, non plus que la cause, ne sont pas exactement connues. Il paroît probable, d'après un grand nombre d'inscriptions, de médailles & autres antiquités trouvées dans le voisinage, que cette ville fut repeuplée par une Colonie romaine, & elle a été certainement une forteresse des Romains, comme l'exprime son ancien nom de *Castrum Salodarense*.

On ne sait guères autre chose de son histoire, pendant le période d'ignorance & de barbarie qui succéda à la chûte de l'Empire Romain, sinon qu'elle fut saccagée & détruite par les Nations du nord, qui inondèrent la plus grande partie de l'Europe. Depuis sa reconstruction

jusqu'au temps de son admission dans la Confédération Helvétique, en 1481, elle eut le sort de plusieurs autres villes Impériales, c'est-à-dire qu'elle étendit par degrés son territoire, & après plusieurs secousses, parvint enfin à s'assurer une indépendance absolue.

La ville de Soleure est petite, mais extrêmement jolie. Elle est entourée d'une fortification régulière en pierre, élevée au commencement de ce siècle. Sa circonférence n'a guères plus de cinquante acres quarrés; & y compris les fauxbourgs, contient environ quatre mille ames. Parmi les objets les plus curieux qu'offre cette ville, est l'église de St. Urs, qui fut achevée en 1772, & dura dix ans à bâtir. C'est un bel édifice, construit d'une pierre gris-blanc, tirée des carrières voisines, espèce de marbre grossier qui est susceptible de recevoir le poli. La partie inférieure du bâtiment est d'ordre corinthien, & le haut d'ordre composite. La façade consiste en un portail surmonté d'une belle tour, & fait une superbe perspective de l'extrêmité de la principale rue. Le tout a été élevé sur les dessins de Pizoni, Artiste italien; & la dépense a monté au moins à 80,000 liv. sterling, somme considérable pour une si petite République, dont les revenus publics montent à peine à 12,000 liv. sterling par an. L'intérieur

eſt d'une ſimplicité élégante, & orné de quelques tableaux modernes, dont le plus eſtimé eſt le ſouper d'Emmaüs, par Corvi, Peintre romain. Il y a un tableau fait par Rubens & ſes Elèves, dans l'égliſe des Cordeliers; & un par le Sueur, dans l'égliſe des Capucins, qui méritent l'attention d'un voyageur qui aime les beaux-Arts. La Maiſon-de-Ville n'a rien de bien remarquable, & je n'en parle que pour dire qu'elle eſt le lieu d'aſſemblée du Grand-Conſeil & du Sénat.

La priſon publique nouvellement bâtie eſt un édifice ſolide en pierre, & la forme de conſtruction répond bien au but qu'on s'y eſt propoſé, chaque priſonnier ayant une chambre ſéparée. Quoique les Loix pénales ſoient ſévères, cependant les Juges ſe relâchent ordinairement en prononçant les Sentences criminelles. Elles ſont ſi douces en général, qu'un priſonnier ayant été déchargé de l'accuſation, écrivit ſur le mur de ſa priſon ces mots: « pour voler & n'être » pas pendu, il faut venir à Soleure ».

La bibliothèque publique mérite qu'on en faſſe mention, non pour le nombre & la rareté des volumes, mais pour honorer le zèle pour les Lettres qu'a montré M. l'Abbé Herman, Chanoine de la Cathédrale, à qui elle doit ſon origine. Lorſque je paſſai dans cette ville en 1776,

il n'y avoit point de bibliothèque publique; mais quelques années après cet homme de Lettres respectable, ayant ramassé environ quatre cens volumes fournis, tant par lui que par ses amis, il obtint du Gouvernement un appartement dans l'Hôtel-de-Ville, où il les déposa, & demanda la place de Bibliothécaire sans appointemens, ce qu'il obtint sans difficulté. Il continua depuis ce temps à augmenter sa petite collection qui monte déja à onze mille volumes, parmi lesquels il y en a cent cinquante imprimés dans le quinzième siècle. Aux deux bouts de la chambre, sont inscrits sur un tableau les noms de ceux qui ont contribué à l'augmentation de cette bibliothèque. Il n'y a encore jusqu'à présent aucun fond appliqué à cet établissement.

M. l'Abbé Herman a aussi commencé à former un cabinet de médailles qui, quoique fort petit encore, s'augmentera sans doute avec le temps. Il me montra une médaille très-rare qui fut trouvée en faisant la fouille pour poser les fondations de la nouvelle Cathédrale. C'est un bronze de moyenne grandeur. D'un côté est la tête de Septime-Sévère avec l'inscription suivante. L. *Septimius Severus Pius Aug. P. M. tr. P. xvjjj Coss. jjj. P. P.* Sur le revers est une figure assise, ayant devant elle une proue de vaisseau, & un enfant ou génie. Ce savant Ec-

cléſiaſtique mérite d'autant plus d'éloges pour cette entrepriſe, qu'il l'a faite ſeul, ſans aucun ſoutien & d'une manière tout à fait déſintéreſſée, ſon revenu n'excèdant pas 60 livres ſterling par an. Il a en outre l'honneur de donner l'exemple dans une ville où la Littérature n'eſt pas fort encouragée. Il s'occupe actuellement à écrire un détail hiſtorique de la ville de Soleure à l'époque de la réformation, & il raſſemble des matériaux pour une hiſtoire complette du Canton.

Le ſeul cabinet d'Hiſtoire Naturelle qui exiſte dans la ville, eſt celui formé par le Sénateur Wallier. Sa collection eſt peu nombreuſe, mais elle eſt bien choiſie; & d'autant plus intéreſſante pour le Naturaliſte qui voyage en ce pays, que les morceaux qu'elle offre en minéraux & en pétrifications, ont été, pour la plupart, ramaſſés dans le Canton.

Le pays d'alentour eſt extrêmement agréable & diverſifié, & on y trouve des points de vue très-romantiques & très-pittoreſques. Nous fûmes ſur-tout frappés du ſite de l'hermitage des Croix, à environ un demi-mille de la ville, auprès de la carrière à pierre. C'eſt une retraite très-agréable à l'extrêmité d'un petit bois, & entre deux chaînes de rochers à pic, arroſés par un ruiſſeau tranſparent, l'un des bouts eſt orné par des bois, & de l'autre côté ſont des plaines

fertiles, adossées par le sombre Jura. Aux environs sont plusieurs jolies maisons de campagne remarquables par leur heureuse situation, entre lesquelles on peut distinguer Ricaberg, bâti par M. de Vigur, au pied d'une colline douce qui tourne en suivant les détours de l'Aar, & d'où l'on découvre la ville de Soleure à moitié cachée par les arbres qui s'interposent. Il y a une autre maison appelée Bleikenberg, appartenante au Major de Roll, située au milieu de terres à blé divisées par enclos, telles que celles de nos comtés fertiles d'Angleterre. Derrière on voit s'élever le Jura, & dans le lointain les hautes montagnes des Alpes, qui impriment le caractère à ce pays romantique.

Le Canton de Soleure, qui tient le onzième rang dans la Confédération Helvétique, s'étend en partie à travers la plaine, en partie le long des chaînes du Jura, & il contient environ cinquante mille ames, y compris les habitans de la capitale. Le sol est presque par-tout extrêmement fertile en blé; & les districts qui sont en dedans des bornes du Jura, abondent en pâturages excellens. Le commerce de la ville & du Canton est peu considérable, quoique très-bien situé pour en faire un fort étendu. Le Canton est partagé en onze districts ou bailliages appelés intérieurs & extérieurs. Les premiers sont gouvernés

vernés par des Baillis qui font Sénateurs, & reftent dans les villes : les derniers par des Baillis tirés des membres du Grand Confeil, qui réfident dans leurs Bailliages.

Voici une lifte de ces Bailliages avec le produit du revenu public de chaque année commune. Les quatre premiers font intérieurs, & les autres extérieurs.

	Liv. fterling.		Liv. fterling.
Buckegberg,	166	Beckburgh,	710
Kriegfetten,	146	Goefgen,	500
Laeberen *ou*		Olten,	333
Grenche,	83	Dorneck,	834
Flamenthal,	62	Tierftein,	417
Falkenftein,	546	Gilgenberg,	375



Les habitans du Canton font catholiques, excepté ceux du Bailliage de Buckegberg, qui profeffent la religion réformée. Dans les affaires fpirituelles, les Catholiques dépendent de trois Evêques. La plus grande partie de la Capitale, les Bailliages de Laeberen, & de Flamenthal font dans le diocèfe de l'Evêque de Laufanne, réfidant à Fribourg. Le refte de la Capitale, le Bailliage de Kriegfetten & les villages du Bailliage d'Olten, font du diocèfe de l'Evêque de Conftance, tandis que les autres Bailliages & la ville d'Olten dépendent de l'Evêque de Bafle.

Mais ni l'un ni l'autre de ces Evêques ne peut rendre une ordonnance ni visiter son diocèse sans l'approbation du Sénat. Il y a deux Chapitres dans ce Canton; l'un à Soleure, qui fut fondé en 930 par la Reine Berthe, veuve de Rodolphe II, Roi de Bourgogne, est composé d'un Prévôt qui a 360 livres sterling par an, & de onze Chanoines dont chacun jouit d'un revenu de 160 livres. Le Prévôt est choisi par le Sénat, & les Chanoines sont nommés alternativement par le Pape & par le Sénat. L'autre Chapitre, celui de Schænenwerth, fondé par les anciens Comtes de Falkenstein, consiste en un Prévôt & cinq Chanoines nommés par le Sénat. Le revenu annuel du Prévôt est de 125 livres, & celui de chaque Chanoine de cent livres. Il y a aussi une abbaye de Bénédictins, quatre Monastères d'hommes & trois de filles. Les revenus de ces maisons religieuses montent à 2250 livres sterling.

Les principaux établissemens de charité sont un hôpital à Soleure & un autre à Olten, où l'on admet également les bourgeois & autres habitans du Canton & les Etrangers; la fondation de Thurigan en faveur des vieillards des deux sexes, & qui appartient à la bourgeoisie; un hôpital pour les orphelins & pour les enfans des pauvres bourgeois, & l'hôpital de Sainte-Catherine pour les fous & les incurables.

Les seuls habitans du Canton de Soleure, qui professent la religion réformée, sont ceux du Bailliage de Buckegberg. Dans les affaires ecclésiastiques ces mêmes habitans, quoique sujets de Soleure, sont sous la protection du Canton de Berne. Autrefois, cette complication d'intérêts politiques & religieux créa des mésintelligences fréquentes entre les deux Cantons; mais elles furent définitivement terminées à l'amiable le 18 Novembre 1681, par le traité de Winingen. Les habitans prêtent serment de fidélité tous les trois ans au Gouvernement de Soleure; & s'ils sont grévés dans ce qui tient au culte ou à la croyance, ils peuvent avoir recours à Berne. Le Sénat de Berne nomme aux bénéfices vacans; mais les pourvus sont obligés d'obtenir l'agrément du Chapitre de Soleure. Un Député de Berne présente le nouveau Ministre à ses paroissiens; & le Bailli est obligé d'être présent à cette cérémonie, comme Député de la République de Soleure. Berne jouit aussi de la juridiction suprême dans les affaires criminelles. Si un criminel est arrêté pour quelque crime capital, il est jugé par le Bailli de Buckegberg & par le Juré du Bailliage; & s'il est condamné à mort, on l'envoie à Berne pour y être exécuté, à condition par cette République de payer les frais de l'instruction. Soleure jouit de tous les autres droits

de souveraineté, tels que le pouvoir de mettre des impôts, & même de recevoir des appels en dernier ressort. Il juge aussi toutes les affaires ecclésiastiques & en matière de mariage, à la condition de prononcer d'après la teneur des articles du traité de Winingen. Dans le nombre des Naturels de ce Canton, il y avoit encore, il n'y a que peu d'années, des Serfs dans les Bailliages de Thierstein & Gildenberg; mais en 1785 leur servitude, si contraire à l'esprit de liberté qui règne dans ce pays, fut abolie à l'honneur du Gouvernement actuel.

Le Canton fournit à la France deux Compagnies pour les Gardes-Suisses, & plusieurs Compagnies dans les différens Régimens de *service*, conformément à la convention faite entre le Roi de France, les Cantons Catholiques & leurs alliés en 1764, pour vingt-cinq ans. Il a aussi un Régiment au service d'Espagne, dont le Colonel & les Compagnies de Fusiliers ne peuvent être tirés que du corps des anciens Bourgeois.

A l'égard de la milice du Canton, tous les Sujets depuis l'âge de quinze ans jusqu'à soixante, sont incorporés dans six Régimens qui forment ensemble environ 8000 hommes, sans compter 240 dragons & le corps d'artillerie montant à 600 hommes. Le Colonel de chaque

Régiment est toujours un Sénateur, & le major un membre du Grand-Conseil, qui est pour l'ordinaire un Officier retiré du service étranger. Les Capitaines sont ou des membres du Grand-Conseil ou d'anciens bourgeois; les prémiers Lieutenans sont le plus souvent d'anciens bourgeois, tandis que les places de sous-Lieutenans & d'Enseignes sont communément remplies par les principaux paysans.

La milice s'assemble & passe la revue en Mai & Septembre, & pendant le printemps & l'automne : elle est exercée dans les villages respectifs par les sous-Lieutenans & les Enseignes. Selon un plan de défense réglé en 1668 entre les membres de la Confédération Helvétique, le Canton de Soleure est obligé de fournir six cens hommes, pour son premier contingent. Pour faire ce nombre, on choisit annuellement cent hommes de chacun des six Régimens, avec des Officiers qui doivent être toujours prêts à se mettre en marche à la première réquisition. En cas de besoin, ce contingent peut être doublé ou triplé de la même manière. Les bourgeois sont incorporés dans les Compagnies de Fusiliers, & ils s'exerçent les dimanches & fêtes à tirer au blanc avec le fusil, après les heures du service divin. Le Gouvernement fournit la poudre & le plomb, & distribue des prix aux meilleurs

tireurs. Le reste des habitans de la Capitale & des environs, qui ne sont pas bourgeois, forme un corps séparé, commandé par le Capitaine de la ville. Ils sont aussi exercés de temps en temps, & montent la garde le jour de Saint-Jean Baptiste, pendant la tenue du *Rosengarten* ou assemblée générale des bourgeois.

Le pouvoir souverain réside dans le Grand-Conseil qui, en comprenant le Sénat ou petit Conseil, formé de trente-six membres, compose un corps de cent deux personnes choisies par portions égales, dans les onze tribus ou compagnies dans lesquelles les anciens bourgeois sont distribués; & dans tous les cas le nouveau membre est tiré de la Compagnie à laquelle le dernier membre appartenoit.

Les prérogatives du Grand-Conseil, sont de faire, ou d'abroger des Loix, d'expliquer quelques parties obscures de la constitution, & même de faire des changemens dans la forme du Gouvernement, si les circonstances l'exigent; de mettre des impôts, déclarer la guerre & conclure la paix, contracter des alliances, connoître par appel des affaires criminelles où sont intéressés les bourgeois de la Capitale, & des procès civils où il s'agit de plus de 100 livres, argent de Suisse, ou 6 liv. 3 chelins sterling. Le Grand-Conseil a aussi seul le droit d'accorder la bour-

geoiſie, d'élire le Tréſorier, ou le quatrième Chef de la République, parmi les onze plus anciens Sénateurs; de nommer aux ſept Bailliages extérieurs & aux quatre Gouvernemens Italiens de Lugano, Lucano, Mendriſio & Valmaggia, lorſque c'eſt le tour de la République de nommer les Gouverneurs. Il choiſit auſſi les Députés à la Diète de Frauenfield, & ceux qui doivent aſſiſter à toute aſſemblée extraordinaire de la Confédération Helvétique : quoique dans ces deux cas ce ſoit la coutume de nommer un Sénateur, & pour l'ordinaire l'un des quatre Chefs, l'Avoyer en exercice excepté, parce qu'il ne peut s'abſenter pendant l'année de ſon adminiſtration.

Il y a généralement dans le Grand-Conſeil un certain nombre de ſurnuméraires, ce qui vient de la manière de choiſir les Baillis. Lorſqu'on en nomme un, ſa place dans le Grand-Conſeil eſt regardée comme vacante; & dès le lendemain elle eſt remplie par un membre de la tribu ou compagnie à laquelle il appartient. Lorſque le temps de ſon ſervice comme Bailli eſt expiré, il vient reprendre ſa place dans le Grand-Conſeil où il a ſon ancien rang, quoiqu'on ne le regarde que comme ſurnuméraire, juſqu'à ce qu'un des ſix membres de ſa tribu laiſſe une place vacante par décès, ou par ſa nomination à un Bailliage. Pour pouvoir entrer

dans le Grand-Confeil, il faut avoir vingt ans accomplis, être ancien bourgeois & membre de la tribu où la vacance arrive; & fi le Candidat appartient à une tribu différente de celle de fon père, il faut, d'après un réglement de 1764, qu'il ait été pendant une année entière membre de cette dernière tribu.

Le Grand-Confeil s'affemble ordinairement une fois par mois, & il eft quelquefois convoqué extraordinairement par le Sénat.

Le Sénat ou petit Confeil, partie conftituante du Grand-Confeil, eft compofé de deux Avoyers ou Chefs de la République, qui fervent pendant un an alternativement; du Chancelier ou Secrétaire d'Etat, qui n'a voix, ni dans le Sénat ni dans le Grand Confeil, & de trente-trois Sénateurs tirés parmi les foixante-fix membres reftant du Grand-Confeil, en égale proportion, parmi les onze tribus. La nomination & la confirmation annuelle des Avoyers, & du Chevalier Banneret par l'affemblée des bourgeois, ainfi que la confirmation des Sénateurs & des membres du Grand-Confeil dans leurs différens emplois refpectifs, feront ci-après l'objet d'un article particulier, quand je viendrai à parler du *Rofengarten*.

Les trente-trois Sénateurs qui, avec les deux Avoyers & le Chancelier, forment le Sénat,

ſont diviſés en onze anciens & vingt-deux jeunes membres. C'eſt parmi les premiers qu'on choiſit toujours les quatre principaux Magiſtrats, les deux Avoyers, le Banneret & le Tréſorier. En cas de vacance parmi les onze anciens, le droit d'élection qu'on dit appartenir aux vingt-trois jeunes membres, eſt toujours exercé par rang d'ancienneté. Le plus ancien en rang parmi les trois jeunes Conſeillers qui ſont de la même tribu à laquelle le dernier membre appartenoit, ſe préſente pour remplir la place, & eſt auſſi-tôt nommé ou plutôt confirmé par les vingt deux autres jeunes membres. En cas de mort ou de promotion parmi ces derniers, ce ſont les deux Avoyers & les onze anciens qui nomment à la place vacante.

Le Sénat eſt chargé du pouvoir exécutif, & du ſoin de ce qui regarde la police. Il juge définitivement & ſans appel les affaires criminelles, excepté le cas où le prévenu de crime eſt un bourgeois de la capitale, lequel peut appeler du jugement du Sénat au Grand-Conſeil. Le Sénat connoît auſſi de toute affaire civile dont l'objet n'excède pas la valeur de cent livres argent de Suiſſe.

Le Sénat a le droit de convoquer le Grand-Conſeil. Il examine & inſtruit les affaires qui doivent être expoſées devant l'aſſemblée ſuprême;

remplit les places qui peuvent y vaquer ainsi que dans son propre corps; nomme directement ou indirectement à presque toutes les charges importantes de la République, confère les principaux bénéfices ecclésiastiques; revise sur l'appel en première instance tous jugemens des Cours inférieurs de justice; & juge en dernier ressort toutes les causes & procès civils jusqu'à une certaine somme, à l'exemple des Présidiaux de France.

Pour avoir entrée au Sénat, il faut avoir vingt-quatre ans accomplis, être membre du Grand-Conseil, & de la même tribu à laquelle appartenoit le Sénateur qui laisse une place vacante. Ce corps s'assemble trois fois par semaine, & extraordinairement toutes les fois que cela est nécessaire. Il est convoqué par l'Avoyer en exercice. Le tableau suivant présente les honoraires de chacun des membres de cette assemblée.

	Liv. sterling	par an.
L'Avoyer en exercice, environ	365	
L'Avoyer alternatif,	137	10
Un Sénateur de la classe des anciens,	46	
Le Chancelier,	208	
Le Procureur général, y compris ses appointemens de Sénateur,	100	

	Liv. sterling	par an.
Un Sénateur, de la classe des jeunes,	37	10

On estime à 12,500 liv. sterling le revenu annuel du Gouvernement dont les sources principales sont, 1°. une taxe appelée de fortifications, laquelle se prélève sur les fonds des Tribus & des Monastères dans la ville, & sur ceux des paroisses dans les Bailliages. 2°. Les dîmes & les rentes foncières qui appartiennent à l'Etat. 3°. Les droits de péage ou barrières. 4°. Le droit sur les boissons ou accise du vin. 5°. L'intérêt de l'argent placé tant dans le Canton que dans les pays étrangers. 6°. Le monopole du sel ou droit de gabelle. 7°. Les revenus qui se tirent des Bailliages. 8°. Les subsides que l'Etat tire de la France, formant environ 1108 liv. sterling. 9°. Différentes autres petites sources, telles que droits domaniaux, droits de mutation des biens fonds, bénéfices vacans dont le revenu se perçoit au profit de l'Etat, &c.

Les principaux départemens du Gouvernement sont, 1°. les Tribunaux qui comprennent les Cours inférieures de Justice, & le Conseil secret consistant en sept membres savoir, les deux Avoyers, le Banneret, le Trésorier, le premier ancien Sénateur, le Chancelier & le Procureur

général. En cas d'absence d'un des membres, sa place est remplie par un des anciens Sénateurs, par ordre de réception. 2°. Le bureau de la guerre 3°. Le bureau chargé de la recette des droits de régale. 4°. Le département des finances, de l'agriculture & des bâtimens publics. 5°. La police. 6°. Et le bureau des affaires ecclésiastiques, des établissemens de charité & des écoles.

Les bourgeois de Soleure sont divisés en deux classes, les *anciens* & les *nouveaux*. Les premiers peuvent seuls être élus membres du Grand-Conseil, ou avoir part à l'administration des affaires. L'origine de cette distinction remonte à l'année 1681, & on y assigne la cause suivante. Plusieurs familles étrangères qui s'établirent à Soleure & y obtinrent le droit de bourgeoisie, ayant été admises dans le Grand-Conseil, donnèrent de l'ombrage à ces anciennes & illustres familles dont les ancêtres avoient, par leur valeur & leur prudence, posé les fondemens de la République. Afin d'empêcher qu'à l'avenir personne pût jouir des honneurs & émolumens auxquels ils se regardoient comme ayant seuls droit;

Le Grand-Conseil publia un édit en 1681, par lequel il restreignit le droit de bourgeoisie aux familles qui en jouissoient à cette époque, lesquelles auroient exclusivement la faculté de posséder les charges & emplois du Gouvernement;

& qu'à l'avenir aucune personne ne seroit admise à cette faculté, que lorsque le nombre des familles existantes seroit réduit à vingt-cinq. Il fut en même temps ordonné que ces mêmes familles & leurs descendans seroient distingués par l'appellation d'anciens bourgeois, & que ceux qui, à compter de la date de l'édit, seroient reçus à la bourgeoisie, auroient le nom de *nouveaux* bourgeois. Il fut statué en outre que tout bourgeois qui feroit aucune proposition contraire à la teneur de cette loi, seroit banni du Canton, & que ses biens seroient confisqués.

Outre ce privilége exclusif d'exercer les charges & emplois du Gouvernement, les *anciens* bourgeois jouissent aussi exclusivement du droit d'être nommés Chanoines dans les Chapitres de Soleure, & de Schœnenworth, & de posséder les bénéfices ecclésiastiques à la nomination du Sénat. Mais comme le nombre des ecclésiastiques de la classe des *anciens* bourgeois a éprouvé une grande diminution depuis le temps de l'édit, il sera sans doute bientôt indispensable de faire une exception à la loi sur ce point, & de permettre aux *nouveaux* bourgeois, & même à tous les autres sujets du Canton de se mettre sur les rangs pour les bénéfices qui deviendront vacans.

Il y a environ quatre-vingt-cinq familles de *l'ancienne* bourgeoisie, & de ce nombre il y en a

environ trente-quatre des plus illustres qui fournissent de membres le Grand-Conseil, & remplissent toutes les places importantes du Gouvernement.

Le droit des *nouveaux* bourgeois consiste à nommer & confirmer annuellement l'Avoyer, le Banneret & le Grand Sautier ou Lieutenant de police: mais comme on ne choisit ordinairement que ceux qui sont désignés par le Sénat; qu'ils jouissent de ce privilége conjointement avec les *anciens* bourgeois; & que par l'édit de 1681, ils sont obligés de se retirer de l'assemblée toutes les fois qu'il y a quelque opposition, ou qu'il s'élève quelque difficulté, ce prétendu droit d'élection se réduit dans le fait à peu près à rien. Dans ce qui ne touche point aux affaires du Gouvernement, les *nouveaux* bourgeois ont les mêmes priviléges que les *anciens*, & la liberté de faire le commerce intérieur & extérieur, & d'acquérir des maisons & des terres dans la Capitale & dans son district. Ils ont aussi la faculté de posséder les bénéfices ecclésiastiques à la nomination des Chapitres ou des individus.

Les bourgeois, tant les anciens que les nouveaux, sont distribués en onze tribus ou compagnies, dont chacune fournit trois Sénateurs, & six membres du Grand-Conseil. Chacun peut

choiſir la compagnie à laquelle il veut appartenir; mais lorſqu'une fois il s'eſt inſcrit lui-même, il ne peut plus changer. Pour pouvoir plutôt obtenir une place dans le Gouvernement, un jeune Noble choiſit la compagnie où il prévoit qu'il y aura bientôt une vacance; mais s'il entre dans une tribu différente de celle à laquelle appartient ſon père, il faut qu'il ait été membre pendant un an, avant de pouvoir devenir Candidat pour une place dans le Grand-Conſeil.

L'aſſemblée générale des *anciens* & des *nouveaux* bourgeois, qui ſe fait tous les ans le jour de Saint-Jean Baptiſte, & s'appelle *Roſengarten*, a pour but l'élection ou la confirmation de l'Avoyer, du Banneret & du *Grand-Sautier.* C'eſt une cérémonie qui, par ſa ſingularité, mérite d'être décrite, parce qu'elle vous donnera une idée de cette élection annuelle, ou plutôt de cette confirmation des principaux officiers, telle qu'elle ſe pratique dans la plupart de ces Etats ariſtocratiques.

Cette aſſemblée ſe tient dans l'égliſe des Cordeliers, & on la nomme *Roſengarten* ou jardin des roſes, ſoit parce que chaque bourgeois porte à la main un bouquet qui autrefois étoit de roſes, ou à ce que d'autres prétendent, parce qu'on s'aſſembloit originairement dans le jardin des Cordeliers, qui, à ce qu'on dit, s'appeloit

le jardin des roses. Mais sans m'arrêter à une étymologie douteuse, je passerai à la description de ce qui se passe à cette assemblée.

Vers six heures du matin, l'Avoyer alternatif, les Sénateurs, les membres du grand Conseil, & les *anciens & nouveaux* bourgeois s'assemblent dans leurs compagnies respectives. Après la répétition de certains signaux, l'Avoyer en exercice, accompagné du Chancelier, du Secrétaire des Finances, & de plusieurs autres Officiers d'Etat, se rendent, au son des tambours & des trompettes, de la Maison-de-Ville à l'église des Cordeliers, où, après avoir présenté son offrande sur l'autel de la Vierge, il s'assied sur un trône élevé près de l'autel. Bientôt après les Sénateurs & les autres membres du Grand Conseil, paroissent à la tête de leurs tribus respectives; & après avoir présenté leurs offrandes, ils se tiennent dans le même rang & la même place qu'ils avoient en entrant dans l'église, à l'exception de l'Avoyer alternatif, qui va se placer sur le trône auprès de son Collègue. Après qu'une messe en musique a été chantée, tout le Peuple se retire, excepté les bourgeois, & on ferme les portes de l'église. L'Avoyer en exercice se lève, tenant un sceptre à la main, & il prononce un discours: ensuite il remet le sceptre & les sceaux, résigne sa dignité & reçoit les remercimens de l'assemblée,

l'assemblée, qui lui sont présentés par le Procureur général, pour son zèle & son attention pendant l'année de son gouvernement. Ensuite résignent de la même manière le Banneret & le Procureur général. Le premier est remercié au nom de l'assemblée par le Procureur général, & celui-ci l'est par l'Avoyer qui vient de donner sa résignation.

La cérémonie des résignations étant terminée, les deux Avoyers, le Banneret, le Procureur général & les anciens Sénateurs sortent du chœur, & vont dans une autre partie de l'église; & le Chancelier ayant fait dire aux jeunes Sénateurs de se rendre dans le chœur, lit tout haut les noms des anciens Sénateurs & celui du Procureur général, & demande si les jeunes Sénateurs sont dans l'intention de les confirmer dans leurs charges pour une autre année. Cela étant obtenu, le Chancelier & les jeunes Sénateurs se rendent à l'assemblée dans la nef de l'église, où le Chancelier lit à haute voix les noms des anciens Sénateurs & du Procureur général, qui ont été confirmés par les jeunes, & demande le suffrage de l'assemblée des bourgeois. Sur quoi l'Avoyer, qui vient de résigner & tous les Sénateurs, excepté l'Avoyer alternatif & le Banneret, viennent dans l'église & prêtent respectivement serment.

Le Chancelier informe alors l'assemblée qu'elle doit procéder à l'élection de l'Avoyer en exercice. Celui qui a résigné propose son collègue. L'Officier d'Etat, appelé *grand Sautier*, crie, d'une voix haute, « que tous ceux qui opinent pour élire le très-noble A. B. à la place d'Avoyer régnant, lèvent la main droite pour valoir de serment ». Aussi-tôt après que cela a été fait, on informe l'Avoyer qu'il est duement élu : il vient dans l'église où il prête serment entre les mains du Chancelier, & il reçoit le serment du *grand Sautier*. L'élection de Banneret se fait de la même manière. La même personne qui vient de résigner son office étant proposée à l'assemblée par l'Avoyer régnant, & ayant été agréée, il donne la main à cet Avoyer en signe d'acceptation de la place, ne prêtant jamais serment qu'en temps de guerre. Le *grand Sautier* se retirant ensuite, est proposé & recommandé par l'Avoyer régnant ; & ayant été pareillement élu, il rentre dans l'église & prête aussi serment au Gouvernement.

A la fin de ces élections, on lit plusieurs Edits ou Ordonnances du grand Conseil, & sur-tout celle qui a rapport au droit de l'*ancienne* bourgeoisie & à l'élection de l'Avoyer, du Banneret & du *grand Sautier* ; & par laquelle il est ordonné que dans le cas où il feroit fait

aucune opposition à l'ordre régulier de l'élection, les *nouveaux* bourgeois seront tenus de sortir de l'assemblée, & le droit d'élection résidera exclusivement dans les *anciens* bourgeois.

Les mêmes Magistrats sont toujours ré-élus & confirmés dans leurs places respectives. L'Avoyer alternatif entre en exercice. En cas de mort de l'un des deux Avoyers, le Banneret est élu de droit à la place vacante, & est remplacé par le Trésorier, sans autre formalité qu'une nomination.

Lorsque la cérémonie est finie, on ouvre les deux battans de la porte de l'église. L'Avoyer régnant, marchant à la tête du Sénat, passe à travers deux rangées de soldats, pour se rendre à la Maison-de-Ville, où le premier Magistrat & les anciens Sénateurs confirment les jeunes Sénateurs; après quoi il retourne à sa maison, accompagné par le Sénat & les membres du grand Conseil, & est complimenté d'abord par le Banneret, & ensuite par le Chancelier.

D'après le détail que vous venez de lire, nous tirerons vous & moi une conséquence différente de celle de ces Auteurs qui ont dit que le Gouvernement de Soleure est aristo-démocratique; car c'est certainement une aristocratie très complette. La preuve s'en tire de ce que le Gouvernement suprême réside dans le

grand Conseil, dont les membres sont choisis exclusivement parmi les *anciens* bourgeois; de ce qu'il n'y a que quatre-vingt-une familles qui jouissent de ce droit, & qu'on ne peut ajouter au nombre avant qu'il soit réduit à vingt-cinq; que de ces mêmes familles il y en a à peine trente qui aient la moindre part au gouvernement, & enfin de ce que l'élection ou plutôt la confirmation annuelle des principaux Magistrats est bornée aux *anciens* bourgeois, dans le cas où il y auroit quelque partage d'opinion ou opposition dans l'assemblée générale, appelée Rosengarten. Mais dans quelque classe qu'on range ce gouvernement, toujours faudra-t-il convenir qu'il est doux & équitable, & que le Peuple y vit tranquille & heureux.

LETTRE XXI.

Traités avec la France. — Réflexions sur le service des Suisses chez les Puissances étrangères.

L'Ambassadeur de France auprès du Corps Helvétique, réside à Soleure, & distribue les pensions annuelles que sa Cour a promises par traité, de payer aux Cantons catholiques. Louis XI fut le premier Roi de France qui

prit des troupes Suiffes à fon fervice, & qui accorda des fubfides aux Etats, fubfides qui depuis ont été fort augmentés par fes fucceffeurs. L'alliance perpétuelle que François I conclut avec les Cantons Suiffes, peu après la bataille de Marignan, eft regardée comme la bafe de tous les traités qui eurent lieu dans la fuite entre les deux Puiffances. Plufieurs des fucceffeurs de ce Roi ont tiré des avantages confidérables d'avoir des troupes Suiffes à leur fervice. Elles ont aidé Henri IV à monter au trône de fes ancêtres, & ont été utiles à Louis XIII & à Louis XIV dans les différentes guerres qu'ils eurent à foutenir. Il eft vrai de dire que ces troupes ont toujours été diftinguées avec juftice pour leur fidélité, leur bravoure & leur excellente difcipline.

L'alliance générale conclue entre la France & le Corps helvétique, ratifiée par Louis XIV en 1663, devoit conferver fa force pendant la vie de ce Monarque & celle de fon fils le Dauphin, & pendant huit ans après la mort de l'un des deux. Lorfque fur la fin de fon régne, Louis XIV, à raifon de la mort de fon fils, propofa de renouveler l'alliance en fon nom & pour fon fucceffeur, les Cantons proteftans refusèrent d'y confentir, & elle fut

conclue avec les seuls Cantons catholiques & la République du Valais.

Cette alliance différoit des traités précédens dans les points essentiels qui suivent. Elle stipuloit qu'en cas que le Royaume de France vînt à être envahi, les Républiques contractantes permettroient une levée additionnelle de troupes aux dépens de Sa Majesté, laquelle n'excéderoit pas seize mille hommes; que dans le cas où le Corps helvétique, ou quelque Canton particulier, seroient attaqués par une Puissance étrangère, le Roi s'engageoit à les aider des forces qui seroient jugées nécessaires; & enfin que si quelques dissentions s'élevoient entre les Cantons contractans, Sa Majesté, à la prière de la partie grévée, essaieroit les voies de conciliation pour tâcher de rétablir la bonne intelligence; mais que si ses efforts pour assurer la paix étoient inutiles, le Roi s'obligeoit en son nom & en celui de son successeur, de forcer l'aggresseur à se conformer aux traités conclus entre les Cantons & leurs alliés. Ce dernier article, qui paroissoit à quelques égards donner au Roi de France le droit de se mêler de la politique de la Suisse, parut dangereux à plusieurs de ces Républicains, qui jugèrent qu'il étoit incompatible avec l'indépendance absolue qu'ils estimoient au-dessus de tout autre avantage.

La France, après avoir long-temps & vainement essayé de persuader les Cantons protestans d'accéder à l'alliance, afin de pouvoir renouveler un traité avec tout le Corps helvétique, y réussit enfin après beaucoup de négociations & de débats. Cette ligue importante fut conclue à Soleure, au mois de Mai 1777, entre le Roi de France d'un côté, & les treize Cantons & leurs alliés de l'autre, pour rester en force pendant cinquante ans. Par ce traité, il est stipulé que dans le cas où le Royaume de France seroit envahi, les Cantons & leurs alliés fourniroient six mille hommes de troupes au-delà du nombre fixé par les anciens traités; & que si les Cantons ou quelqu'un de leurs alliés venoient à être attaqués, le Roi s'obligeoit de leur fournir, à ses frais, en étant requis, les secours qui seroient jugés nécessaires.

L'article du traité fait avec les Cantons catholiques en 1715, cet article par lequel le Roi promettoit sa médiation armée, en cas de dispute entre les treize Cantons, fut convenablement & sagement omis.

Avant cette alliance, aucun des Cantons protestans ne recevoit de pension de la France; mais par le seizième article, les Cantons de Glaris & d'Appenzel, & la ville de Bienne ont consenti à recevoir les subsides appelés ici *argent*

de paix & d'alliance. Ces pensions payées & reçues dérogent beaucoup à cet esprit d'indépendance absolue, dont se sont piqués jusqu'ici tous les Cantons protestans & autres Etats de la Suisse ; & cette brave Nation auroit acquis beaucoup plus d'honneur, si tous ses membres avoient suivi l'exemple de Zurich, Berne, Basle & Schaffouse, en traitant avec la France, sur le pied d'une parfaite égalité, & en rejetant des pensions qui donnent un air de vénalité à leurs traités avec la France.

On a long-temps agité la question de savoir s'il est avantageux pour la Suisse d'avoir tant d'hommes au service des Puissances étrangères, conformément à son alliance avec la France, Naples, la Sardaigne & la Hollande. La fidélité de ces troupes est si bien reconnue, que plusieurs Souverains les ont choisies pour servir à la garde de leurs personnes, ce qui fait assurément honneur au caractère national ; mais d'un autre côté il semble y avoir quelque chose de mercenaire à trafiquer ainsi du sang des sujets, &, pour de foibles subsides, de le vendre au premier Souverain qui veut les acheter, quelle que soit sa cause, & sans s'inquiéter d'aucune considération de justice & d'humanité. On a avancé que si la Suisse ne fournissoit pas ces secours d'hommes aux nations étrangères, elle deviendroit trop

peuplée, & que les Naturels, à l'exemple des anciennes nations du Nord, feroient obligés d'émigrer pour fe procurer une fubfiftance; parce que dans plufieurs parties du pays il n'y a pas de commerce, & que les montagnes ne produifent point de quoi nourrir une population fi nombreufe. En réponfe à ce raifonnement, on pourroit dire que les Suiffes ne tirent pas parti de toutes leurs reffources; qu'il y auroit moyen de donner plus d'encouragement & d'étendue au commerce, attendu qu'il n'y a pas de partie de la Suiffe qui foit fort éloignée des principales rivières & des grands lacs dont la plupart ont une communication directe avec la mer.

En effet, pour fe convaincre qu'ils n'ont pas profité de tous leurs avantages, il ne faut que fe reporter aux temps de l'ancienne Grece & à fon immenfe population fur un territoire fi borné; ou pour avoir un exemple moderne & exiftant, regarder la Hollande, ce Peuple induftrieux qui jouit de l'abondance fur un coin de terre arraché à un élément furieux qui femble réclamer fans ceffe fes droits. Mais, qu'eft-il befoin d'aller chercher au loin des exemples? Genève & Saint-Gal, font très-peuplés à raifon de leur étendue, & cependant les productions naturelles du fol font loin de fuffire à la confommation de leurs habitans. Appenzel & Vallengin font en-

tièrement montagneux ; ces deux districts nourrissent cependant un très-grand nombre d'individus; & par le commerce & l'industrie, ils se procurent en abondance les nécessités de la vie. D'ailleurs, la Suisse est si loin d'être surchargée d'habitans, que la plupart des grandes villes sont visiblement dépeuplées, & que dans plusieurs parties du pays, on manque souvent de bras pour la culture des terres.

Tout cela semble prouver que la Suisse a adopté une mauvaise politique en fournissant, comme elle fait, des troupes aux Puissances voisines. Mais d'un autre côté, il y a des argumens plausibles en faveur de cette politique. Elle a entretenu l'ardeur guerrière de cette nation, même au sein d'une paix profonde qui dure presque sans aucune interruption, depuis trois cens ans. Les différens Cantons ont par ce moyen en réserve & sans aucune dépense pour eux, un corps considérable de troupes bien disciplinées qu'ils peuvent rappeler au besoin : & il est, par conséquent, de l'intérêt des Puissances étrangères auprès desquelles ils ont des troupes, de ne point fomenter entr'eux des divisions intestines qui rendroient nécessaire aux Cantons le rappel de leurs soldats. Si l'on ajoute à cela les divers priviléges dont les Suisses jouissent en France, & les points très-avantageux pour leur commerce,

qui leur ſont aſſurés & garantis par les différens traités, cela ſemble donner un nouveau degré de force aux motifs de continuer leur alliance avec ce Royaume.

Ces motifs ſeroient, toutefois, beaucoup plus puiſſans, ſi les priviléges accordés en France aux Suiſſes leur étoient conſervés tels qu'ils ſont exprimés dans le neuvième article de la paix perpétuelle conclue avec François premier en 1516, & confirmés par les traités poſtérieurs. Mais loin de cela, leurs franchiſes ont été violées par degrés, & preſque d'une manière imperceptible. Les négocians Suiſſes ont été impoſés à la capitation, & leurs marchandiſes ont été ſoumiſes à de nouveaux droits contraires à la teneur des traités & conventions. Pendant le miniſtère du feu Duc d'Aiguillon, les Suiſſes ſe plaignirent de ces infractions. Il y eut à ce ſujet une négociation entamée à Soleure avec l'Ambaſſadeur de France; mais elle ne produiſit d'autre effet, qu'une lettre aſſez courte du Miniſtre, par laquelle il refuſoit très-poſitivement la ſatisfaction demandée d'après la foi des traités.

Lorſque la paix perpétuelle fut renouvelée en 1777, on croyoit que cette affaire ſeroit arrangée au gré du Corps helvétique, & le Comte de Vergennes inſinua que telle étoit l'intention de la Cour de Verſailles. Dans cette eſpérance,

plusieurs Cantons & particuliérement celui de Zurich, se décidèrent à entrer dans l'alliance; mais ne se fiant pas tout-à fait aux promesses du cabinet, ils insistèrent sur ce qu'il fût inséré dans le nouveau traité un article qui expliquât & confirmât leurs priviléges. Le Ministre, avec son adresse ordinaire, éluda une mention expresse & directe de leurs droits; mais pour ne pas perdre la confiance d'une nation au moment où il desiroit le plus de l'obtenir, le Roi s'engagea par le 18e. Article à conserver *aux Suisses les priviléges & les avantages auxquels ils avoient un droit légitime, & dont jusqu'alors ils avoient joui en France*; & les Suisses consentirent à remettre *la détermination précise de la nature & de l'étendue de ces priviléges à des conférences postérieures, dans lesquelles les choses seroient réglées avec fidélité & équité.*

Il doit paroître étonnant que les Suisses se soient contentés d'une déclaration si équivoque, ou qu'ils aient pu croire que la Cour de France avoit intention de leur conserver leurs franchises légitimes, au moment même où elle les violoit ouvertement. Le Corps helvétique eut bientôt lieu de se repentir de sa crédulité; car en 1781, le Roi de France publia un édit qui soumet irrévocablement à la taille & à tous les impôts nationaux, les Suisses qui possèdent des terres

dans le Royaume; & mit sur leurs marchandises importées en France les mêmes droits auxquels sont sujettes celles des autres pays, à l'exception du fromage & des toiles qui furent taxées avec quelque modération.

En 1786, les traités reçurent un coup plus terrible encore, lorsqu'au mépris de la réserve expresse portée par la paix perpétuelle, l'importation des toiles de Suisse fut défendue en France. Comme cette branche de commerce fournissoit de l'occupation à des milliers d'hommes dans les différentes parties de la Suisse & sur-tout dans les Cantons de Zurich, de Glaris & d'Appenzel, & que les manufactures y étoient presque l'unique ressource des habitans, cette mesure du Gouvernement françois répandit l'alarme dans ces Cantons; mais il n'en résulta aucune conséquence sérieuse. Après que la première surprise fut passée, l'industrie des Suisses n'en parut point ralentie, & leurs toiles continuèrent d'entrer en France, soit en contrebande, soit par des marchés avec la Compagnie des Indes françoise.

LETTRE XXII.

Canton de Zug.

Zug, le 5 Août.

Nous quittâmes hier Zurich *, & marchâmes jusqu'à Albis, petit village à environ trois lieues de distance, situé près du sommet d'une montagne qui voit beaucoup de voyageurs attirés par le plaisir de jouir d'une perspective aussi variée qu'étendue.

Nous échappâmes par bonheur à un violent

* J'ai donné aux Lettres précédentes un arrangement différent de celui des premières éditions, & les ai disposées conformément au Journal de mon voyage fait en 1785. Quoique je n'aie pas été alors de Soleure à Zurich, cependant j'ai cru à propos de reprendre l'ordre de mon premier voyage en 1776, & de ramener mon Lecteur à Zurich, d'où, comme dans l'ancienne version, je me rends à Zug. Le voyageur qui entre dans la Suisse par Schaffouse, & en sort par Genève ou Neuchâtel, trouvera peut-être cet itinéraire de Zurich à Basle, Bienne, Soleure, & delà à Berne & à Lucerne, plus commode que celui qui, de Zurich, conduit droit à Zug & à Lucerne; au lieu que ceux qui sortent de la Suisse par Basle, préféreront le dernier chemin.

orage, accompagné de tonnerre & d'éclairs, qui nous menaçoit depuis quelque temps, & commença aussi-tôt que nous fûmes arrivés ici; mais nous y trouvâmes un excellent logis, & notre hôte nous donna un très-bon soupé, terminé par une bouteille d'excellent vin muscat. Nous étions en route ce matin à cinq heures, & nous nous sommes rendus à pied ici par un chemin agréable; le temps qui hier étoit excessivement chaud, ayant été rafraîchi par la pluie qui a tombé en abondance. Nous avons passé sur le champ de bataille de Cappel, où Zuingle perdit la vie. Nous n'avons pu nous empêcher d'éprouver un sentiment pénible à l'idée de cette désunion entre les Républiques Suisses; & de déplorer la mort prématurée de ce célèbre Réformateur, qui n'étoit alors que dans sa quarante-huitième année. Notre route se prolongeoit à travers un pays délicieux, planté par-tout d'arbres fruitiers. Il est vrai que le nombre de ces arbres est si prodigieux dans plusieurs autres parties de la Suisse, que c'est presque un verger continuel.

Zug, capitale de ce Canton, est dans la plus heureuse situation sur le bord d'un lac magnifique, dans une vallée fertile, abondante en blé, en pâturages & en bois. Ce Canton appartenoit autrefois à la Maison d'Autriche, &

resta attaché à ses Souverains lorsque les Etats voisins s'étoient formés en Républiques indépendantes. Comme il est situé entre Zurich & Schwitz, sa communication avec ces deux Cantons ne pouvoit se soutenir qu'avec beaucoup de difficulté, & ils étoient exposés plus fréquemment à des guerres & à des invasions de la part de la Maison d'Autriche. Pour y mettre fin, les six Cantons alliés réunirent leurs forces en 1351, & mirent le siége devant Zug, qui fut vaillamment défendu par les habitans; mais comme Albert, Duc d'Autriche, n'étoit point en état de les secourir, la ville capitula enfin & obtint les conditions les plus honorables. La générosité des vainqueurs fut égale au courage & à la magnanimité des vaincus; car, en conséquence de cette soumission, le Canton de Zug fut délivré du joug d'un Maître étranger, obtint la liberté & l'indépendance la plus absolue, & fut admis dans la Confédération helvétique, aux mêmes conditions que chacun de ses membres.

Le Gouvernement de ce petit Canton est extrêmement compliqué, & les habitans de la capitale ont plus d'influence & jouissent d'une plus grande part dans l'administration publique, que ceux des principales villes des cinq autres Cantons démocratiques. Le pouvoir suprême réside

réside dans les habitans des quatre districts, de Zug, Bar, Egeri & Meutzingen, lesquels s'assemblent une fois chaque année pour faire des loix & élire leurs Magistrats. Le Landamme, élu réciproquement par chacune des quatre communautés ci-dessus nommées, est choisi par les suffrages de tous les districts collectifs. Lorsqu'il est habitant du district de Zug, il reste trois ans en place, & deux ans seulement lorsqu'il est de l'un des trois autres districts. Le Conseil de régence, composé de quarante membres, est chargé de l'administration générale des affaires. Le district de Zug fournit treize membres, & les ving-sept autres sont choisis également dans les trois autres communautés. Ce Conseil, ainsi que le Landamme, réside toujours dans la capitale.

Oswald, un de nos anciens Rois Bretons, est le Saint titulaire de ce lieu. Dans l'église on voit sa statue ornée de cette inscription latine :

Sanctus Oswaldus, Rex Angliæ, Patronus hujus Ecclesiæ.

Cet Oswald * étoit Roi du Northumberland,

* Il fut défait dans une bataille & tué en 614, par Penda, Roi des Merciens. Voy. le Voyage de Pennant, dans le pays de Galles, *vol.* 1, *pag.* 258.

dans le septième siècle, & est fameux dans la Légende monacale pour sa chasteté, sa piété & le don des miracles qu'on lui attribue. J'ai cherché à découvrir quel rapport il pouvoit exister entre un Roi Breton vivant sous l'heptarchie & un petit Canton Suisse. Je ne réfléchissois pas assez combien c'est une chose vaine de vouloir rendre raison des coutumes établies par une longue possession. L'Eglise de Rome transporte aisément ses Saints dans tel pays qu'il lui plaît ; & le caprice, autant que la superstition a pu porter les habitans de Zug à adorer un Saint dont le nom est à peine connu dans le pays qui l'a vu naître.

Je suis, &c.

LETTRE XXIII.

Ville & Canton de Lucerne. — Modèle exécuté par le Général Pfiffer.

Nous louâmes un bateau à Zug, & ayant traversé le lac (qui a environ trois lieues de long sur une de large) nous prîmes terre à un village du Canton de Schwitz. Delà, nous nous rendîmes à pied à Kussnacht, & dans notre chemin nous passâmes auprès d'une petite chapelle consacrée à Guillaume Tell, & érigée à

l'endroit même où l'on dit qu'il tua d'un coup de flèche le Gouverneur Autrichien. A Kussnacht, nous nous embarquâmes sur le lac de Lucerne, & arrivâmes à la ville de ce nom, qui nous frappa par sa superbe situation, & le noble amphithéâtre que forment les montagnes qui bordent le lac.

Lucerne, autrefois sous le gouvernement de la Maison d'Autriche, étoit exposé aux attaques des Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, après que ces Cantons eurent assuré leur liberté & leur indépendance. Son commerce avec l'Italie fut interrompu, ses foires étoient désertes, & ses citoyens forcés d'être continuellement sous les armes, pour protéger leur territoire contre de fréquentes incursions. Dans ces circonstances, la Maison d'Autriche ayant commis l'imprudence de charger les habitans de nouveaux impôts aussi tyranniques de leur nature, qu'injustes dans le principe, Lucerne fit la paix avec les Cantons confédérés; & ayant chassé bientôt le Gouverneur Autrichien & ceux de son parti, ce Canton forma une alliance perpétuelle avec Uri, Schwitz & Underwald, & devint membre du Corps helvétique.

L'accession de Lucerne donna un surcroît de crédit & de pouvoir à la Confédération, & la mit en état de résister en 1386, à tous les

efforts d'un ennemi puissant & implacable. En cette même année, Léopold, Duc d'Autriche, envahit le Canton de Lucerne avec une armée considérable. Les troupes combinées des Suisses remportèrent à Sempach une victoire complette, après une bataille sanglante où Léopold perdit la vie. L'histoire rapporte un trait de valeur particulière, auquel cette bataille donna lieu, & qui feroit honneur aux annales de la Grèce ou de Rome. Il ne manque en effet à une si belle action, que d'être célébrée par la plume d'un Thucydide ou d'un Tite-Live, pour égaler en renommée les exploits les plus vantés des héros immortels de l'antiquité. L'armée Autrichienne, de beaucoup supérieure en nombre à celle des alliés, étoit rangée en front de bataille très-serré, les soldats, couverts de cuirasses pesantes, & armés de longues piques ou lances qu'ils tenoient en arrêt. Les Troupes Suisses allèrent à l'attaque, rangées en forme de triangle, afin de pouvoir percer dans les rangs ennemis & rompre l'épaisseur de leur ligne. Les Autrichiens continuoient à garder le terrein sans vouloir s'ouvrir, lorsqu'Arnold de Winkelried, natif d'Underwald; s'avança seul contre l'ennemi, & saisissant autant de piques qu'il en put empoigner, il s'efforça de s'ouvrir un passage dans le bataillon ennemi. Cet effort de

courage & de patriotisme lui coûta la vie; mais il fraya la route à ses Concitoyens, qui rompirent la ligne des Autrichiens, & combattirent en hommes qui défendent leur liberté.

On dit que Léopold auroit pu fuir aisément du champ de bataille, lorsqu'il vit la déroute de son armée; mais que par une grandeur d'ame digne d'une meilleure cause, il ne voulut pas survivre à la honte de sa défaite; & que s'étant précipité au travers des bataillons Suisses, il y trouva la mort glorieuse qu'il cherchoit. On conserve encore, dans l'arsenal de cette ville, son armure, avec une grande quantité de cordes dont il vouloit, si l'on en croit la tradition, faire lier les habitans de Lucerne. Le Garde ou Concierge de cet arsenal les étaloit devant nous, du même air de triomphe dont les Prépolés à la garde de la tour de Londres, montrent au Public curieux, les chaînes trouvées à bord de la fameuse flotte Espagnole, nommée l'*Invincible*, chaînes qu'on dit que Philippe II destinoit à la principale Noblesse d'Angleterre.

Le Gouvernement de Lucerne est entièrement aristocratique, ou plutôt oligarchique. Le pouvoir souverain réside dans le Conseil des cent qui comprend le Sénat ou petit Conseil. Le premier est le souverain nominal, mais le pouvoir effectif réside dans le dernier, qui con-

ſiſte en trente-ſix membres formés en deux diviſions, leſquelles font le ſervice par ſemeſtre & à tour de rôle. Les membres de ce Sénat ne ſont confirmés, ni par le ſouverain Conſeil, ni par les Citoyens, mais ne dépendent abſolument que d'eux-mêmes. La diviſion qui ſe retire après ſon ſemeſtre expiré, confirmant celle qui lui doit ſuccéder. En outre, les places vacantes dans le Sénat ſont remplies par ce même Corps qui élit qui il veut, de ſorte que tout le pouvoir reſte entre les mains d'un petit nombre de familles Patriciennes; & comme le fils ſuccède ordinairement à ſon père, & le frère à ſon frère, on peut, à quelques égards, regarder la dignité ſénatoriale comme héréditaire.

L'adminiſtration des affaires publiques, le ſoin de la police, la direction des finances & tout le pouvoir éxécutif appartiennent au Sénat qui reſte toujours aſſemblé, au lieu que le Conſeil Souverain ne s'aſſemble que dans des occaſions particulières & importantes. Le Sénat connoît de l'inſtruction des procès criminels; mais dans le cas où le crime eſt de nature à infliger une peine capitale, le Conſeil Souverain eſt convoqué pour juger & prononcer la ſentence, pratique digne de ſervir de modele à tous les pays de l'Europe! car, on ne peut peſer trop

mûrement la condamnation d'un homme lorsqu'il s'agit de lui ôter la vie; & la solennité qui accompagne cette condamnation est propre à produire un grand effet sur l'esprit du Peuple. Dans tous les procès & instances en matière civile, on appelle des sentences du Sénat au Souverain Conseil; mais c'est une pure momerie, car dans le fait c'est appeler des Sénateurs dans une Cour aux Sénateurs dans une autre Cour. Leur influence dans le Souverain Conseil doit en effet être absolue, car ils forment par eux-mêmes environ un tiers de ce corps, choisissent leurs propres membres, & confèrent les principales charges du Gouvernement. Ils nomment aussi aux bénéfices ecclésiastiques qui sont très-considérables, près des deux tiers des revenus du Canton appartenant aux Clergé.

Les Chefs de la République sont deux Avoyers choisis dans le corps du Sénat par le Souverain Conseil, & ils sont confirmés annuellement. Dans toutes les élections, les parens des Candidats jusqu'au troizième degré sont privés du droit de voter, & il n'est pas permis que le père & le fils ou les deux frères soient en même-temps membres du Sénat. Quelques personnes croiroient sans doute que cette institution est excellente pour empêcher la liaison du sang d'avoir une trop grande influence. Elle est bonne en effet

R iv

dans la théorie, mais elle eſt nulle dans la pratique; & c'eſt une preuve que lorſque l'eſprit de la Conſtitution eſt purement oligarchique, toutes les Loix qu'on peut faire pour tâcher de contrebalancer le pouvoir des Nobles, ne ſervent jamais de rien. Il eſt cependant quelques cas où l'autorité des Nobles eſt reſtreinte. Par exemple, lorſqu'il s'agit de déclarer la guerre ou de faire la paix, de former des alliances ou d'établir de nouveaux impôts, il faut que les Citoyens ſoient aſſemblés, & donnent leur conſentement.

Lucerne étant le premier en rang & en puiſſance parmi les Cantons catholiques, eſt le lieu où réſide le Nonce du Pape; & toutes les affaires qui ont rapport à la religion ſont traitées dans la Diète annuelle qui s'aſſemble dans cette ville, & où aſſiſtent les Députés de ces Cantons. La ville contient à peine trois mille habitans. Elle n'a point de manufactures de quelque importance, & ſon commerce eſt très-foible. Quant à l'érudition, elle n'éprouve nulle part moins d'encouragement qu'ici, & conſéquement n'eſt nulle part moins cultivée. Quel contraſte entre ce Canton & Zurich! néanmoins, malgré ces déſavantages, quelques perſonnes ont fait un progrès aſſez conſidérable dans la Littérature. Un de ceux qui s'y diſtinguent

le plus, eſt M. Balthaſar, membre du Sénat. Il poſsède une bibliothèque riche en livres qui traitent de l'hiſtoire de la Suiſſe, dans laquelle il eſt très-verſé; & les ouvrages qu'il a déja donnés au public, ainſi que ceux qu'il prépare actuellement pour la preſſe, atteſtent ſes connoiſſances littéraires. Il a écrit ſur-tout en Allemand & en Latin. Ses ouvrages contiennent des anecdotes biographiques de pluſieurs perſonnes illuſtres parmi les Suiſſes, & éclairciſſent pluſieurs parties importantes de l'hiſtoire générale de la Suiſſe, mais principalement en ce qui a rapport au Canton de Lucerne. Son fils, qui eſt membre du Grand-Conſeil, mérite une mention honorable pour ſa collection de livres Anglois, & le zèle avec lequel il cherche à répandre la connoiſſance de notre Littérature. Je n'ai pas moins de plaiſir à ajouter que depuis mon premier voyage ici, il y a quelques années, les beaux Arts y ſont plus en honneur, que les principes de la tolérance ſont mieux compris & plus généralement répandus, & qu'on a établi une ſociété littéraire pour l'avancement des Belles-Lettres. La population du Canton s'eſt beaucoup accrue dans ce ſiècle, ce qui eſt la marque la plus infaillible d'un Gouvernement doux & équitable. Preſque tous les habitans s'occupent de l'agriculture. Les parties méridionales du Canton

ſont principalement montagneuſes & fourniſſent du bétail, des peaux, du beurre & du fromage pour l'exportation. La partie ſeptentrionale eſt fertile en blé; & les récoltes étant plus que ſuffiſantes pour la conſommation du Canton, les habitans des Cantons démocratiques voiſins viennent ici au marché public qui ſe tient une fois chaque ſemaine, & s'y approviſionnent de cet article, ainſi que de pluſieurs autres objets que leur pays ne produit point. Les autres comeſtibles qui manquent au Canton pour fournir ce marché, ſont tirés de la Souabe & de l'Alſace. Ce commerce, la principale reſſource des habitans, qui ont en outre celle que leur ville ſert de paſſage aux marchandiſes qu'on porte en Italie; ce commerce, dis-je, eſt ſuſceptible de devenir bien plus conſidérable, à raiſon de l'heureuſe ſituation de Lucerne; car le Reuſſ en ſortant du lac, traverſe la ville; & après avoir joint l'Aar, va tomber dans le Rhin.

La Cathédrale & l'égliſe des Jéſuites, ſont les ſeuls bâtimens publics qui méritent quelqu'attention; mais ils ſont trop chargés d'ornemens & gâtés par de mauvais tableaux. Dans la Cathédrale eſt un orgue excellent, & d'une taille extraordinaire. Le tuyau du milieu a quarante pieds de long, près de trois de circonférence, & pèſe onze cens livres. Les ponts bâtis en différentes

parties de la ville, ſont d'une longueur remarquable, & ſervent de promenades aux habitans. Ces ponts couverts, s'ouvrent ſur les côtés, & laiſſent découvrir au loin un pays romantique & délicieux. Ils ſont ornés en dedans de peintures groſſières qui repréſentent des hiſtoires de l'ancien Teſtament, les batailles des Suiſſes & la danſe de la mort.

A notre arrivée à Lucerne, nous fîmes parvenir au Général Pfiffer une lettre de recommandation que nous avions pour lui. Il eſt natif de cette ville, & Officier au ſervice de France. Nous étant préſentés chez lui, il nous reçut avec ſa politeſſe ordinaire, & nous montra un plan en relief, qu'il a exécuté, des parties les plus montueuſes de la Suiſſe, travail qui eſt digne de l'attention d'un voyageur curieux. Ce modèle a douze pieds de long ſur neuf & demi de large, & comprend ſur une échelle réduite environ ſoixante lieues quarrées dans les Cantons de Lucerne, Zug, Berne, Uri, Schwitz & Underwald. Il a été fini en 1776.

La compoſition eſt faite principalement d'un maſtic de charbon de bois pulvériſé, de chaux, d'argille, d'un peu de poix, le tout revêtu d'une légère couche de cire; & ſi dur qu'on peut marcher deſſus ſans l'endommager. L'Artiſte a peint tous les objets de manière à en faire une par-

faite imitation de la nature. Non-feulement on y diftingue aifément les différentes efpèces d'arbres, les chênes, les hêtres, les fapins; mais il a marqué jufqu'aux différentes couches qui fe trouvent dans les rochers, lefquels ont été faits fur le lieu & compofés d'un mélange de granit, de gravier, de pierre calcaire, & autres fubftances naturelles qui entrent dans la formation des montagnes. Ce plan eft d'une vérité fi exacte dans la defcription topographique, qu'il comprend non-feulement les montagnes & les rochers, les lacs, les rivières, les villes, les villages & les forêts, mais que même les chaumières, les torrens, les ponts, les routes & jufqu'aux plus petits fentiers y font repréfentés de la manière la plus diftincte & la plus précife.

Le Général Pfiffer a déja employé environ dix ans à ce travail, auquel il s'eft livré avec autant de patience que d'activité. Il a lui-même levé les plans fur le lieu, pris l'élevation des montagnes, & les a réduits à leurs différentes proportions refpectives fuivant l'échelle qu'il a adoptée. Pendant qu'il fuivoit cette occupation pénible, il a été arrêté deux fois comme efpion; & dans les Cantons démocratiques, il s'eft vu fouvent forcé de travailler au clair de la lune, pour fe mettre à l'abri de la fureur ftupide des payfans qui auroient imaginé que la liberté de leur pays feroit

en danger d'après un plan si exact de ses parties. Comme il est obligé de rester quelquefois longtemps au sommet des Alpes, où il ne peut trouver de moyens de subsistance, il emmene ordinairement avec lui quelques chèvres, dont le lait sert à le nourrir. On ne peut se faire d'idée de sa persévérance à vaincre les difficultés qui s'opposoient au succès de son entreprise. Quand il a fini une partie du pays qu'il représente, il envoie chercher les paysans & les *chasseurs* qui résident dans les environs, & leur dit d'examiner avec soin chaque montagne. Il lui est arrivé souvent de retoucher d'après leurs avis, & de donner par ce moyen à son ouvrage une plus grande perfection. Il prend ses élévations du niveau du lac de Lucerne qui, selon l'estimation de M. de Saussure, est à environ quatorze cens huit pieds au dessus de la Méditerrannée.

Ce modèle, qui montre les parties les plus montueuses de la Suisse, offre une représentation admirable de montagnes immenses entassées les unes sur les autres. On croit voir Ossa sur Pélion, l'Olympe sur Ossa, & la fable des Titans réalisée au moins dans un coin du globe. Le Général m'a dit que les sommets des montagnes qui traversent la Suisse dans la même ligne sont presque de niveau, ou en d'autres termes qu'il y a des chaînes de montagnes qui se prolongent

dans la même élévation, qui s'élèvent par progreſſion juſqu'au rang le plus haut, puis enſuite vont en deſcendant graduellement dans la même proportion, en tirant vers l'Italie.

Le Général eſt extrêmement poli & affable aux étrangers, & toujours diſpoſé à rendre ſervice aux voyageurs, en leur indiquant les meilleures routes, & les informant de ce qu'il y a de plus curieux à voir dans les lieux qu'ils vont parcourir.

Auprès de Lucerne, eſt le Mont Pilate, autrefois appelé Mons *Pileatus* du mot latin *Pilea*, ſon ſommet étant, pour l'ordinaire, couvert d'une nuée qui lui fait une eſpèce de bonnet. Ce mot s'eſt corrompu avec le temps en celui de *Pilatus*. Ce changement a produit mille hiſtoires ridicules; entr'autres celle que Ponce-Pilate, après avoir condamné Jéſus au ſupplice de la croix, fut ſaiſi de remords; & qu'étant venu en Suiſſe, il s'y noya dans un lac qui eſt au ſommet de cette montagne. Cette légende abſurde, fondée ſur une faute d'ortographe, vous rappellera naturellement les fables non moins abſurdes que les Hiſtoriens Grecs ont racontées très-ſérieuſement, & dont l'examen a produit les ſavantes & admirables diſſertations de mon digne ami M. Bryant, dans ſon analyſe de la Mythologie ancienne.

P. S. Ayant, dans trois voyages faits successivement à Lucerne, observé le progrès graduel du travail du Général Pfiffer, & l'ayant vu ensuite entiérement fini en Août 1785, je crois devoir en reparler, tant d'après mes propres observations, que d'après ce que l'ingénieux Artiste a bien voulu m'en dire lui-même.

Ce modèle est à compartimens, & forme cent quarante-deux pièces différentes en formes & en grandeurs. Toutes sont numérotées, & peuvent se défaire l'une après l'autre & se replacer avec autant de facilité (*si parva licet componere magnis*) que l'on décompose ou dissèque un globe pour enseigner aux enfans la géographie.

Le lac de Lucerne, qui est presque au centre de la Suisse, forme aussi le centre du plan qui comprend partie des Cantons circonvoisins de Zurich, Zug, Schwitz, Underwald, Lucerne & Berne, & une petite portion des montagnes de Glaris. Il occupe un espace de 18 lieues & demie * de longueur sur onze de largeur; & les dimensions du modèle étant de vingt pieds & demi de France en longueur, & douze pieds de largeur, 203 lieues & demie quarrées sont re-

---

* Une lieue est égale à 2,288 toises, 13,728 pieds de France, ou 14,643 pieds Anglois.

présentées sur un parallélogramme de 246 pieds; ou environ deux milles & un quart anglois par pied quarré anglois.

Le plus haut point du modèle depuis le niveau du centre est d'environ dix pouces; & comme la montagne la plus haute qui y soit représentée s'élève à 1475 toises ou 9440 pieds au-dessus du lac de Lucerne, on peut regarder au total la hauteur d'un pouce dans le modèle comme équivalente à 900 pieds ou environ. C'est un sujet d'admiration de voir ces masses énormes présentées dans un si petit espace avec une ressemblance si parfaite.

Pour moi, quoiqu'à la première vue cet ouvrage m'eût causé le plus grand plaisir, je l'ai revu avec plus de satisfaction encore & surtout avec étonnement, lorsque j'ai pu y découvrir les différentes parties du pays que j'avois visitées, & me convaincre de l'exactitude surprenante de la représentation.

Le Général a commencé ce travail délicat & ingénieux à l'âge de cinquante ans; & quoiqu'il soit actuellement septuagénaire, il continue ses excursions au sommet des Alpes, avec un courage & une ardeur de jeune-homme. Il n'est pas moins intéressant qu'instructif de l'entendre parler avec une agréable vivacité, & s'étendre sur les objets les plus remarquables compris dans son

son ouvrage. Je suis redevable à sa complaisance des observations suivantes que je transcris de mon journal.

D'après un calcul d'approximation, on peut estimer à 1360 toises ou 8704 pieds anglois, au-dessus du niveau de la mer, la hauteur à laquelle la neige reste ordinairement pendant l'été, & à 1448 toises ou 9264 pieds celle à laquelle elle ne fond jamais.

Comme un exemple curieux de partage de propriété, il citoit le promontoire appelé Kieman sur la rive occidentale du lac de Zug. Le terrein appartient à Lucerne, les arbres de haute futaie à Zug, & les feuilles de ces arbres à Schwitz. Il me montra aussi sur son plan de chaque côté du chemin qui traverse la vallée de Muotta dans le Canton de Schwitz, plusieurs rangs de boutiques ouvertes mais non gardées, & cependant remplies de toutes sortes de marchandises où les prix sont marqués, & (exemple singulier de confiance) tout passant a le droit d'entrer dans les boutiques & d'y choisir ce qu'il veut acheter; il en laisse le prix en argent que le propriétaire vient prendre le soir.

Au nombre des phénomènes de la nature, il nommoit le Rigi, montagne entourée d'eau auprès du lac de Lucerne, laquelle a vingt-cinq milles de circonférence, & s'élève à une hauteur

perpendiculaire de plus de quatre mille pieds au-dessus de la surface du lac. Elle est entiérement formée de gravier & de pierre friable & spongieuse, & est vraisemblablement le produit des eaux. Le Rigi s'unit à une petite chaîne de pierre sablonneuse qui se prolonge du côté du Canton de Schwitz.

Le mont Pilate offre une curiosité très-singulière. A la hauteur de cinq mille pieds, & dans la partie la plus perpendiculaire de la montagne, auprès du pâturage de Brunlen, on voit au milieu d'une caverne creusée dans une roche noire une statue colossale qui paroît être de pierre blanche. C'est une figure en pied d'un homme vêtu d'une draperie, ayant un coude appuyé sur un piedestal, & une jambe en travers sur l'autre, le tout si réguliérement formé qu'on ne peut croire que ce soit un jeu de la nature. Cette statue est appelée Dominique, par les paysans du Canton, qui s'en approchent fréquemment du seul côté d'où ils peuvent l'appercevoir. Ils prononcent quelques mots recueillis dans les profondeurs de la caverne, & lorsqu'ils entendent la réponse de l'écho, ils disent dans leur simplicité extrême que c'est Dominique qui leur a répondu.

Il est difficile de concevoir par qui, ou comment cette statue a pu être placée dans un lieu

qui a jusqu'ici été inaccessible, en dépit de toutes les tentatives. Vers le commencement de ce siècle, un nommé Hubert, natif de Krientz, village voisin, a essayé de descendre dans la caverne, en se suspendant à des cordes attachées au sommet du roc. Il a réussi à approcher de ce Colosse singulier, & est sorti delà sans accident. Ayant voulu renouveler cette descente hardie, comme il étoit suspendu en l'air & s'efforçoit de pénétrer dans l'intérieur en jetant un grapin sur la statue, la corde qui le soutenoit s'est rompue, & il a été précipité & sans doute fracassé dans sa chûte. Depuis ce cruel événement, personne n'a osé tenter cette entreprise du même côté; mais en 1756, il fut fait par le Général Pfiffer accompagné de huit hommes, une nouvelle tentative pour pénétrer jusqu'à la statue par une petite ouverture au côté opposé de la montagne, où les Naturels du pays ramassent une substance blanche qu'ils appellent *Mondloch* ou crême de la lune. Comme on croit que cette ouverture communique avec l'intérieur de la caverne, le Général & ses Compagnons se traînèrent à la queue l'un de l'autre, sur les mains & les genoux, pendant un trajet considérable; & tournant dans le lit d'un petit torrent à travers différens passages étroits, ils apperçurent la lumière du soleil, qui pénétroit par

une ouverture à l'extrêmité; mais comme la distance leur parut grande, l'idée que la chûte d'une seule pierre pouvoit mettre obstacle à leur sortie de ce souterrein, leur persuada qu'il y auroit de l'imprudence à avancer plus loin, & ils revinrent sur leurs pas sans avoir accompli leur dessein.

LETTRE XXIV.

Vallée d'Entlibuch. — Zoffingen. — Lac de Sempach. — Anniversaire de la Bataille de ce nom.

Lors de mon premier voyage en ce pays-ci, je n'eus pas occasion de visiter les parties intérieures du Canton de Lucerne, que je traversai depuis en 1785 & 1786.

Dans ces deux dernières excursions, je passai de Berne à Lucerne; une fois, en suivant le grand chemin qui conduit à Zoffingen & Zurzee, & ensuite voguant sur le lac de Sempach; & l'autre fois je pris ma route par Langenau l'Emme-thal & la vallée d'Entlibuch, district qui, quoique peu fréquenté par les voyageurs, mérite cependant leur attention particulière.

Dans le treizième siècle, Entlibuch étoit sous

la domination des Comtes de Wolhausen, & il passa par acquisition en 1299, à l'Empereur Albert. Dans le siècle suivant, il fut tenu en fief de la Maison d'Autriche, par plusieurs Comtes successifs. Parmi ces derniers, Pierre de Tortenberg ayant opprimé les habitans à un degré violent, ils se révoltèrent, & en l'année 1386, se mirent sous la protection de Lucerne. Cette république continua de posséder Entlibuch à titre d'allodialité féodale de la Maison d'Autriche, jusqu'en 1405, que l'Archiduc Frédéric renonça à tous ses droits de souveraineté en faveur de Lucerne.

Pendant plus d'un siècle & demi après cet événement, les habitans, animés par un esprit d'indépendance & de liberté, & excités par l'exemple de leurs voisins, prirent souvent les armes pour tâcher d'établir une démocratie; mais sans succès. Leur dernière insurrection éclata en 1653. Depuis ce temps, ils ont vécu dans la plus parfaite tranquillité, sous la sage administration de Lucerne, & ont joui, heureux & paisibles, des priviléges considérables qui leur ont été accordés.

Le Bailliage d'Entlibuch s'étend depuis l'Emme-thal, qui est du Canton de Berne, jusqu'au pont près de Wertenstein, & il a environ quinze milles de long sur neuf dans sa

plus grande largeur, & contient au moins onze mille ames. Il est gouverné par un Bailli qui est toujours un Sénateur de Lucerne. Cet Officier réside ordinairement dans la capitale & reste deux ans en exercice. Les habitans jouissent de privilèges considérables, & en connoissent tout le prix.

Le Bailliage est divisé en trois districts; celui d'en haut ou Eschlismat, celui du milieu ou Shuepfen, & celui d'en bas ou Entlibuch. Chacun d'eux a ses Tribunaux séparés, dont les Sentences ressortissent par appel à Lucerne.

La partie que j'ai traversée est une vallée arrosée par plusieurs petits courans agréables qui serpentent, pendant une partie de leur cours, entre deux rangs de collines boiseuses, & le site abonde en scènes pittoresques. Ensuite le pays devient élevé & plat par intervalle, & le chemin, étroit & rabotteux, monte & descend continuellement, offrant des deux côtés des champs bien cultivés & des pâturages fertiles. Je passai à travers plusieurs villages dont les principaux sont Eschlismat, Shuepfen & Entlibuch, qui prend son nom du petit ruisseau Entle, & le donne à tout le district. Ces différens endroits sont peu considérables, mais tout le pays à l'entour est couvert de chaumières & paroît un grand village. Les habitans s'adonnent

principalement à l'agriculture. Ils élèvent une grande quantité de bêtes à cornes, de moutons, de chèvres & de cochons : ils font & exportent des fromages en grande abondance. Quoique plus riches en général que les habitans des autres parties du Canton, néanmoins ils ne paroissoient pas si bien vêtus, ni leurs chaumières si propres que celles de leurs voisins de l'Emmethal.

Les paysans d'Entlibuch sont fort estimés pour leur esprit d'indépendance, & la vigueur de leur corps. Ils sont remarquables par un génie prompt & subtil, une grande vivacité de répartie, une manière particulière de se vêtir, & en outre, par plusieurs usages qui les distinguent des naturels des districts voisins. Il en est un sur-tout que j'ai appris pendant mon séjour parmi eux, qui me rappelle le *Fescennina licentia*, dont parle Horace, qui avoit lieu parmi les paysans Romains. Deux Paroisses voisines s'envoient un défi l'une à l'autre, & vers la fin du Carnaval elles se dépêchent réciproquement un homme *attiffé* en fleurs & coquilles, & qu'on appelle l'*Ambassadeur du Lundi gras*. Cet homme court à cheval au village voisin, & là, il lit, ou plutôt chante deux compositions satyriques en vers. La première est une satyre générale contre la Paroisse, & commence, pour

l'ordinaire, par célébrer une époque de l'Histoire de Suisse, qu'on choisit la plus propre au temps & au lieu qu'il soit possible. Ensuite, il établit une comparaison entre les deux Paroisses, & donne la préférence à la sienne pour le savoir & la piété du Ministre ou Pasteur, la sagesse & l'impartialité du Président, la beauté & la chasteté des femmes & l'éducation des enfans. La seconde composition consiste en une suite d'épigrammes, dans lesquelles on tourne en ridicule quelques particuliers, & où l'on rapporte, en les exagérant quelques avantures scandaleuses, ou quelques événemens plaisans, arrivés depuis l'année précédente. Le Poëte finit sa harangue en exprimant un desir de trouver au Lundi gras suivant, les habitans corrigés, afin de n'être pas obligé de leur faire une aussi sévère réprimande.

Après cette lecture risible, l'Ambassadeur postiche s'en va. Les habitans des deux Paroisses se rendent alors au son du tambour, & enseignes déployées, dans la campagne, à un lieu qu'on nomme *le champ de bataille.* Lorsque les deux *armées* sont rangées, *les combattans*, selon l'ancienne coutume des Suisses, se mettent à genoux, font une courte prière, & se relèvent au son de la trompette.

Après s'être formés en ordre de bataille sur deux colonnes, ils marchent le pas militaire;

ſe tenant ſous le bras. Les deux lignes de devant s'avancent l'une contre l'autre, ſe pouſſent & ſe coudoyent, étant preſſées en avant par les rangs de derrière où ſe mêlent les femmes, juſqu'à ce qu'une *phalange* ſoit rompue. Le parti victorieux prend le nom de *Suiſſes*, & ceux qui ont lâché pied ſont nommés les *Autrichiens*, par alluſion à l'animoſité qui a ſubſiſté long-temps entre les deux Nations. Les Jurés du Diſtrict ſont préſens en qualité d'arbitres & pour prévenir les diſputes & les différens. Après la bataille, les deux partis ſe mettent à table, & le jour ſe termine par des Fêtes.

Comme ces compoſitions ſatyriques indiſpoſoient quelquefois ces paroiſſes l'une contre l'autre, & que les eſcarmouches produiſoient de temps en temps des accidens ſérieux, le Gouvernement de Lucerne en a aboli l'uſage; mais depuis, on l'a fait revivre avec certaines reſtrictions qui avoient pour but d'empêcher les conſéquences déſagréables.

La vallée d'Entlibuch peut être conſidérée comme une de ces parties où les ſcènes agréables & cultivées ſont entremêlées avec les ſcènes ſauvages & raboteuſes de la Suiſſe. Elle va en montant par degrés, ſe terminant au mont Pilate, dont le ſommet ſtérile domine ſur les collines fertiles & couvertes de bois.

En sortant de cette-vallée, nous traversâmes l'Emme sur un pont couvert; & après avoir admiré la situation romantique de Wertenstein, Couvent de Cordeliers suspendu sur les bords perpendiculaires de ce torrent, nous passâmes par-dessus des rocs escarpés pour nous rendre à Malters, petit village à environ une lieue de la capitale. Comme il se tenoit une foire considérable, je fis une pause dans ce lieu, & y dînai à table d'hôte, en la compagnie de plusieurs des principaux habitans de Lucerne. Après le dîné, je parcourus la foire où je remarquai plusieurs boutiques remplies de fleurs artificielles que les jeunes paysannes achetoient. Elles s'en servent à orner leurs chapeaux de paille; & par le moyen de quatre nœuds de rubans, elles les posent avec une sorte de coquetterie rustique, qui est d'assez bon goût.

Je visitai ensuite un autre district de ce Canton, en suivant la grande route qui conduit de Berne à Lucerne. J'y avois déja fait une excursion en 1786. Je couchai à Zoffingen, petite ville du Canton de Berne, dont les habitans jouissent de plus grands priviléges que ceux d'aucune autre partie du Canton. Ils ont leurs propres Magistrats, &, chose singulière, leurs Cours de Justice, tant civiles que criminelles, qui jugent en dernier ressort & sans

appel à Berne. Il y a dans la ville un Bailli qui y fait sa demeure; mais il n'a d'autre emploi que de recueillir les dîmes. La ville contient environ deux mille habitans.

Auprès de Zoffingen, j'entrai dans le Canton de Lucerne, & passai dans une vallée étroite, bornée par une chaîne de collines, remarquable par la richesse & la variété des bois qui les couvrent. A mesure que nous avancions, la vallée s'élargissoit. Nous traversâmes un pays agréablement coupé de petites élévations, & descendîmes à Zurzet, ville petite, mais jolie, près du lac de Sempach. Delà, nous côtoyâmes la rive occidentale de ce lac, qui est une piece d'eau peu étendue, mais magnifique, d'environ trois milles de longueur sur un de largeur. Les terres de chaque côté vont en talutant doucement vers le rivage, & tout le terrein est chargé par intervalles d'arbres qui font un effet heureux. De l'autre côté du lac, je découvris la ville de Sempach, célèbre pour avoir donné son nom à la bataille qui a décidé la liberté des Suisses, & dont j'ai déja fait mention dans la lettre précédente. L'anniversaire de cette bataille qui fut livrée le 9 de Juillet 1386, est un jour solemnel pour Sempach & Lucerne, & un sujet fertile en poëmes & en chansons dans la nombreuse collection des chants nationaux.

Le jour de cet anniverſaire, un nombre conſidérable d'habitans & de citoyens s'aſſemblent ſur le terrein où ſe livra cette bataille mémorable : un miniſtre monte dans une chaire qu'on a érigée à cette occaſion, & débite un ſermon accompagné d'actions de graces pour les efforts heureux de leurs ancêtres, en ce jour fortuné, époque de la liberté & de l'indépendance de leurs deſcendans.

Le ſermon fini, un autre Eccléſiaſtipue lit à haute voix une relation hiſtorique du combat, & rappelle les noms des braves Suiſſes qui ont péri glorieuſement les armes à la main, pour la défenſe de leur liberté. Puis il exhorte les aſſiſtans à prier pour le ſalut de ces vertueux Compatriotes, & même des ennemis qui ont tombé ſur le champ de bataille. Enſuite, tous ſe rendent à une petite chapelle où l'on chante des meſſes pour les ames des défunts. Le Peuple à genoux, pendant le ſervice, prie pour les Fondateurs de ſa liberté, ſoit dans la Chapelle où ſont repréſentés ſur les murs les faits glorieux de ceux qui s'immortaliſèrent dans cette journée, ou devant quatre croix de pierre qui ont été élevées ſur le champ de bataille.

LETTRE XXV.

Lac de Lucerne. — Gerisau. — Schwitz. — Origine de la Confédération Helvétique. — Guillaume Tell. — Altdorf.

LE Waldstætter see ou lac des quatre Cantons, est, par la noblesse & la sublimité autant que par la variété de la scène, peut-être le volume d'eau le plus superbe qui existe dans toute la Suisse. La branche supérieure, ou lac de Lucerne, est en forme de croix, dont le travers s'étend depuis Kusnacht jusqu'à Dallenwal, qui est un petit village auprès de Stantz. Il est borné du côté de Lucerne par des collines cultivées, qui talutent par degrés vers les bords du lac, contrastées au côté opposé par une masse énorme de rochers escarpés & stériles. Le mont Pilate sort majestueusement du lac, & est peut-être une des plus hautes montagnes de la Suisse, si on le mesure depuis sa base, & non du niveau de la mer. Selon les calculs du Général Pfiffer, son élévation au-dessus du lac, est de plus de six mille pieds. Néanmoins, sa hauteur au-dessus de la Méditerranée est peu considérable, en comparaison de celle des montagnes que nous allons voir

bientôt, & la neige ne reste pas toute l'année sur son sommet.

Vers l'extrêmité de cette branche, le lac se resserre pour former une crique d'un mille de traversée. Bientôt après, il s'élargit de nouveau, & l'on entre sur la seconde branche ou lac de Schwitz, qui est sur le côté occidental du Canton d'Underwald, & au côté oriental de celui de Schwitz. Ici les montagnes sont plus élevées & infiniment variées; quelques-unes sont couvertes jusqu'au sommet de la verdure la plus animée; d'autres sont perpendiculaires & escarpées, ici formant de grands amphithéâtres de bois, là, faisant saillie dans l'eau en hardis promontoires.

Au côté oriental de cette branche est le village ou la ville de Gerisau au pied du Rigi. C'est la plus petite République de l'Europe. Son territoire a environ deux lieues de long sur une de large. Partie est située sur une petite langue de terre vers le bord du lac, & partie sur la pente rapide du Rigi. La ville contient environ douze cens habitans. Ils ont leur assemblée générale de bourgeois, leur Landamme, leur Conseil de Régence, leurs Cours de Justice & leur milice. On m'a assuré qu'il n'y avoit pas un seul cheval dans toute la ville; ce qui est fort aisé à croire : car on ne peut y arriver que par eau, ou par un sentier étroit pratiqué le long des côtés

escarpés de la montagne, & qui est presque impraticable, même pour les gens de pied. Gerisau est entièrement composé de maisons & de chaumières éparses çà & là, & dont l'aspect est propre & pittoresque. Chaque maison a un champ ou petit jardin attenant. Les habitans travaillent pour la plupart à préparer la soie pour les manufactures de Basle. Cette petite République est sous la protection des quatre Cantons de Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald; & en cas de guerre elle est tenue de fournir son contingent d'hommes. Aux yeux de l'ambitieux politique qui juge des Etats par l'étendue des domaines, une petite République comme celle-ci, jetée dans un coin obscur de l'univers, & à peine connue hors des limites de son territoire borné, doit paroître indigne d'occuper le Lecteur; mais le Philosophe, qui connoît le vrai prix de la liberté & de l'indépendance, ne voit jamais sans intérêt le lieu où l'homme sait en jouir, quelque petit que soit le théâtre. L'expérience & le raisonnement l'ont convaincu que ce n'est ni dans l'opulence des individus, ni dans de vastes territoires que consistent la bonté des Gouvernemens, & le bonheur politique de ceux qui y sont soumis.

Le lac forme à l'extrêmité de cette branche une baie considérable, au milieu de laquelle est

assis le village de Brunnen, célèbre par le traité conclu entre les Cantons d'Uri, Schwitz & Underwald en l'année 1315. Ici, je pris terre & marchai à travers une plaine agréable & fertile, divisée en prairies & plantée d'arbres fruitiers, pour me rendre à Schwitz situé sur la pente d'une colline au pied de deux rochers élevés, aigus & escarpés, nommés dans la langue du pais *Schweitzer Haken*. La position de cette ville est extrêmement agréable. L'église, qui est un bâtiment magnifique, est située au milieu de la grande place. Les maisons auprès de l'église sont contiguës; mais celles qui forment le reste de la ville sont semées de la manière la plus agréable sur les côteaux, & au milieu des plaines & des prairies, & sont abritées par des grouppes d'arbres. Le principal objet de curiosité à Schwitz est la collection complette de médailles du célèbre Hetlinger, laquelle est en la possession de son neveu. Cette collection, qui lui est dévolue par succession, est très estimable, les médailles étant toutes des plus belles impressions, & la plupart d'une extrême rareté. M. Hetlinger, l'oncle, naquit dans le Canton de Schwitz le 28 Mars 1691 ; & mourut dans un âge fort avancé. C'est d'après les médailles de cette collection que M. de Méchel a publié sa belle suite de gravures

gravures au-devant desquelles il a publié la vie du savant & laborieux Antiquaire.

Nous étant rembarqués à Brunnen, nous entrâmes bientôt dans la troisième branche ou lac d'Uri, dont la scène est si grande & si sublime, que l'impression ne s'en effacera jamais de mon esprit. Imaginez-vous un lac profond & étroit, d'environ neuf milles de long, bordé des deux côtés par des rocs extrêmement sauvages & romantiques, & la plupart à pic, avec des forêts de pins & de hêtres qui croissent sur leurs flancs jusqu'aux bords du lac. Les rochers sont tellement escarpés & couverts de bois, que nous découvrîmes à peine plus de trois ou quatre endroits où nous pussions prendre terre. A notre descente du bateau, un morceau de rocher isolé à une petite distance du rivage, fixa notre attention. Ce rocher est entièrement formé de pierres qui ont la taille & la forme de briques, au point de paroître l'ouvrage de l'art. On peut voir encore cette sorte de maçonnerie naturelle dans les rocs escarpés suspendus au-dessus de ce lac, non loin de Brunnen. Celui-ci s'élève à environ soixante pieds de hauteur : il est couvert de taillis & d'arbrisseaux, & me rappela ces cîmes qui sortent de l'eau dans la chûte du Rhin auprès de Schaffouse, mais ici le lac étoit aussi uni qu'une glace; & l'obscurité silentieuse & solem-

nelle qui régnoit en ce lieu, n'avoit pas moins de ſublimité & n'étoit pas moins touchante que le mugiſſement affreux de la cataracte dont je viens de parler. Un peu plus loin, nous remarquâmes ſur le point le plus élevé du Seclisberg, une petite chapelle qui ſembloit inacceſſible, & au-deſſous le petit village de Gruti, au voiſinage duquel on dit que les trois Héros de la Suiſſe ont fait le ſerment de fidélité l'un à l'autre, lorſqu'ils formèrent le plan de la fameuſe révolution.

Au côté oppoſé paroît la chapelle de Guillaume Tell, élevée en l'honneur de ce héros, au même lieu où l'on rapporte qu'il ſauta hors du bateau dans lequel on le conduiſoit priſonnier à Kuſſnacht. Elle eſt bâtie ſur un rocher qui projette ſur le lac, & eſt couvert de bois; ſituation qui, au milieu de ces ſcènes majeſtueuſes & pittoreſques, ne peut manquer d'affecter fortement l'imagination la moins active. En dedans de la chapelle ſont peintes d'une manière groſſière les différentes actions de Guillaume Tell. Tandis que nous étions occupés à les contempler, je détournois quelquefois ma vue ſur nos bateliers, & voyois leurs viſages rayonner de plaiſir au récit animé & pathétique, qu'ils nous faiſoient de la tyrannie & des cruautés de Geſler, Gouverneur d'Uri, & de la conduite

intrépide de leur Libérateur. En effet, j'ai souvent remarqué avec satisfaction l'enthousiasme national qui régne généralement ici dans tous les rangs : j'ai eu lieu d'y admirer le feu que montre le Peuple au seul nom de ces hommes fameux à qui il est redevable de cet heureux état d'indépendance dont il jouit. Ce louable patriotisme s'entretient & s'échauffe continuellement par le nombre de statues & autres monumens de toute espèce élevés à la gloire des anciens Héros Suisses, qu'on trouve par-tout, tant dans les villages que dans les villes de ce pays-ci. Parmi ces grands hommes, Guillaume Tell paroît être celui pour qui le Peuple a une prédilection particulière. La raison en est toute simple : c'est que son histoire tient du merveilleux.

Il parut à Berne, il y a quelques années, un traité sous le titre de *Fable Danoise*, où l'Auteur révoque en doute les faits de Guillaume Tell. Quoique ses argumens en général ne soient nullement concluans, cependant il rapporte deux circonstances qui, si elles sont vraies, sont des preuves convainquantes que la fiction s'est fort mêlée avec la vérité. L'Auteur soutient que le fait historique de Tell, tirant la pomme sur la tête de son fils, ne se lit dans aucun des Ecrivains contemporains, quoiqu'ils donnent tous une peinture très détaillée des excès tyranniques du

Gouverneur. Il ajoute que le premier Auteur qui ait fait mention de ce trait, est Petermann Etterlin de Lucerne, qui vivoit vers la fin du quinzième siècle, près de deux cens ans après l'époque prétendue de ce fait. En outre, Saxo Grammaticus rapporte dans les annales de Danemarck une histoire absolument semblable, & où il n'y a de différence que dans les noms: Harold, Roi de Danemarck, y tient la place du Gouverneur d'Uri, & Toko celle de Guillaume Tell; & cet événement, qu'on dit être arrivé en 965, est accompagné à peu près des mêmes circonstances qui sont rapportées dans les recueils historiques ou anecdotes de la Suisse *. Ce seroit peut-être forcer la conséquence, que de regarder toute l'histoire de cet homme célèbre comme une *Fable*, parce que le fait de la pomme produiroit quelques doutes. Ce n'est pas non plus, à la rigueur, une preuve décisive contre la vérité d'un événement, de voir qu'aucun Historien contemporain n'en a parlé. Tout

* Comme Saxo Grammaticus est un Auteur peu connu, & que le passage en question est extrêmement curieux, le Lecteur le trouvera à la fin de cette Lettre. Il est néanmoins à propos d'observer que quelques personnes suspectent l'authenticité de ce passage, & le regardent comme inséré après coup.

celà ne peut au plus former que des soupçons; mais l'histoire générale de Guillaume Tell, est célébrée dans un si grand nombre de vieilles romances & chansons Allemandes; & l'ancien langage & la simplicité qui en font le caractère, semblent déposer si fortement en faveur de l'authenticité des faits qui y sont consacrés, qu'il n'est presque pas possible de se refuser à l'assentiment de la Nation. On pourroit sans doute joindre à ces raisons la tradition constante, de temps immémorial, dans le pays, ainsi que deux chapelles érigées, il y a plusieurs siècles, en mémoire de ce Héros; ce qui seroit un nouveau poids dans la balance pour nous porter à croire à ses exploits célèbres.

Les trois Cantons furent indignés contre l'Auteur de la *Fable Danoise*, qui osoit ainsi révoquer en doute jusqu'à l'éxistence de celui qu'ils regardent comme leur Libérateur. Dans leur zèle patriotique, ils présentèrent requête au Conseil Souverain de Berne, qui ordonna que le livre seroit brûlé à Uri par la main du Bourreau; ce qui fut exécuté. Le préjugé national, (si l'on peut appeler ainsi la conduite des Cantons en cette circonstance) loin d'être blâmable, est à plusieurs égards, respectable & digne d'éloges.

En prenant terre à Fluellen, j'eus occasion de

voir que l'arc ou arbalête est encore fort en usage dans cette partie de la Suisse. Plusieurs petits garçons s'exerçoient à tirer à un but placé à quelque distance. Je leur dis que celui qui lanceroit sa flèche dans le noir, auroit deux sous pour prix de son adresse. Ils tirèrent au nombre de trois successivement. Deux atteignirent la marque heureuse, & reçurent la petite récompense promise : le troisième manqua le but. Je le fis recommencer jusqu'à ce qu'il l'eût atteint, ce à quoi il réussit au second ou au troisième coup; & je payai sa dextérité comme celle de ses camarades.

De Fluellen, nous marchâmes jusqu'à Altdorf, bourg considérable du Canton d'Uri, situé dans un vallon étroit, presque enfermé de tous côtés par des montagnes énormes. Il contient plusieurs maisons jolies, dont la faîture est couverte de grandes pierres, pour empêcher que les toîts ne soient emportés dans les violentes tempêtes si fréquentes dans ce pays montueux.

Lorsque la plus grande partie de l'ancienne Helvétie étoit soumise à l'Empire d'Allemagne, les habitans d'Uri, de Schwitz & d'Underwald jouissoient déjà depuis long-temps des priviléges les plus considérables, & sur-tout du droit d'être gouvernés par leurs Magistrats particuliers. Le Clergé & la plupart des Nobles avoient, à la

vérité, des fiefs & des vassaux dans les territoires respectifs de ces trois Cantons; mais le corps du Peuple formoit plusieurs Communautés presque absolument indépendantes. Dans le douzième siècle, différentes contestations entre les Empereurs & leurs sujets Helvétiens, unirent ceux-ci plus étroitement ensemble; & ils étoient dans l'usage de renouveler tous les dix ans leur alliance. Telle étoit leur situation à la mort de Frédéric II, en 1250. A cette époque, ou du moins à une très-voisine de ce temps, commença l'interrégne dans l'Empire. Pendant le trouble & l'anarchie que cela produisit, les Nobles & les Evêques tâchèrent par toutes sortes de voies d'étendre leur puissance & d'enfreindre les libertés du Peuple; ce qui engagea Uri, Schwitz & Underwald à se mettre sous la protection de Rodolphe, Comte de Hapsburgh, qui fut élevé à l'Empire en 1273; & termina l'interrègne. Rodolphe tiroit un léger revenu de ces Cantons, & y nommoit un Gouverneur qui connoissoit de toutes les affaires criminelles. Les droits & privilèges du Peuple étoient, toutefois, expressément réservés.

Rodolphe, quelque temps après son accession au trône impérial, prêta l'oreille aux conseils ambitieux de son fils Albert, qui desiroit de voir ériger l'Helvétie en duché. A cet effet,

l'Empereur acquit les domaines de plusieurs abbayes & autres fiefs considérables de Suisse, tant dans le Canton de Schwitz, que dans les territoires voisins. Les trois Cantons, inquiets de l'augmentation de pouvoir que ces grandes acquisitions procuroient à l'Empereur, renouèrent prudemment leur alliance, & obtinrent la confirmation de leurs priviléges, qui leur furent renouvelés par Adolphe de Nassau, son successeur. Mais lorsque dans la suite Albert fut élu Empereur, il refusa de les leur confirmer; & dans l'intention de soumettre ce Peuple, il lui envoya deux Gouverneurs qui se rendirent coupables de plusieurs actes de tyrannie & d'oppression.

Ce fut dans ces circonstances que Werner de Staffach de Schwitz, Walter Furst d'Uri, & Arnold de Melchthal d'Underwald formèrent le plan de la fameuse révolution qui eut lieu le 13 Janvier 1308, & rendirent la liberté aux trois Cantons. Albert se préparoit à les attaquer lorsqu'il fut assassiné par Jean de Hapsburgh, son neveu *. En l'année 1315, Léopold, Duc d'Autriche, marcha contre les Cantons confédérés, à la tête de vingt mille hommes; & ayant tenté

* Voyez Lettre XIV.

de s'ouvrir un passage dans le Canton de Schwitz, par le détroit de Morgarten, son armée fut entièrement défaite par treize cens Suisses qui étoient postés sur les montagnes. Si l'on peut ajouter foi au témoignage des Historiens contemporains, les Suisses ne perdirent que quatorze hommes dans cet engagement mémorable qui assura leur indépendance. En la même année, les trois Cantons contractèrent une alliance perpétuelle qui fut ratifiée à Brunnen, & est le fondement de la Confédération Helvétique. Tels furent les foibles commencemens d'une Ligue devenue si formidable dans la suite par l'accession de dix autres Cantons, & la force qu'y ajoutèrent ses nombreux alliés. Il est à remarquer que la Suisse est le seul pays qui ait borné d'un côté les limites de l'Empire Germanique, & qui, de l'autre, ait posé à la Monarchie Françoise des barrières qu'elle n'a jamais franchies.

Le nom de Schweitzerland, ou Suisse, qui ne comprenoit dans l'origine que les trois Cantons d'Uri, Schwitz & Underwald, s'étendit dans la suite à toute l'Helvétie. Tout le pays tira par conséquent son nom du Canton de Schwitz, comme s'étant particulièrement distingué dans la révolution de 1308, & à la bataille de Morgarten, ou de ce que les Autrichiens nommoient

tous les habitans de ces parties montagneuses du nom de Schweitzers.

La Suisse fut l'écueil contre lequel vint se briser continuellement pendant plus d'un siècle la fierté ambitieuse & ulcérée de la maison d'Autriche. Toujours aveuglée par son ressentiment contre d'anciens sujets, & ardente à recouvrer ses domaines perdus, elle a envoyé de nombreuses armées commandées par ses Ducs, pour essayer de subjuguer une Nation incapable de plier, & se remettre en possession d'un pays inaccessible, & où une poignée d'hommes braves pouvoit défier les efforts des corps de troupes les plus considérables. Pendant l'espace de plus d'un siècle, l'Autriche négligea les occasions de s'agrandir du côté où elle le pouvoit; & au lieu de s'occuper d'entreprises qui auroient probablement réussi, s'obstina follement à chercher au sein de ces montagnes des conquêtes chimériques. Cette politique erronnée ne produisit d'autres fruits qu'une suite non interrompue de défaites, des dépenses énormes & la perte de ses meilleurs soldats. A la fin, elle renonça à un projet insensé, & ferma le gouffre où s'étoient engloutis si long-temps ses trésors & le sang de ses sujets. Mais quoique les différens Empereurs de cette maison aient fait continuellement des alliances

avec les Cantons Suiſſes, cependant ce ne fut que par le traité de Weſtphalie que leur indépendance fut pleinement & définitivement reconnue par Frédéric III & par tout l'Empire.

Le Gouvernement d'Uri & celui de Schwitz ſont entièrement démocratiques & preſque ſemblables. Le pouvoir ſouverain réſide dans le corps du Peuple, qui eſt partagé en différentes communautés dans leſquelles ſont choiſis les Conſeils de régence. Le Landamme & les principaux Magiſtrats ſont élus dans le *Lands-gemeind* ou aſſemblée générale; & chaque bourgeois de quatorze ans accomplis dans les Cantons d'Uri & d'Underwald, & de quinze dans celui de Schwitz, a voix dans l'aſſemblée. Les Conſeils de régence, à Uri & à Schwitz, conſiſtent chacun en ſoixante membres, & réſident dans le principal bourg. Ce Conſeil poſsède le pouvoir exécutif; & c'eſt de ce corps que ſe tirent les principaux Magiſtrats.

Ces deux Cantons renferment, y compris leurs ſujets, environ cinquante mille ames, & peuvent, au beſoin, fournir plus de douze mille hommes de milice. Tous les Cantons Catholiques reçoivent de France des ſubſides conſidérables. Chaque bourgeois de l'âge de quatorze ans, à Uri, reçoit annuellement environ ſix livres ou cinq chelins. Le Landamme & les Magiſtrats ont davantage en proportion. Le Canton de

Schwitz, ayant eu quelque sujet de mécontentement contre la France, retira ses troupes du service de cette puissance sur la fin du dernier régne; mais les choses se sont arrangées depuis, & le Roi paie annuellement à chaque enfant mâle d'un bourgeois quatre livres tournois depuis sa naissance.

Le sol des deux Cantons est le même, & les productions qui y croissent sont de même nature. Tout le pays est âpre & montueux, & consiste principalement en pâturages. On n'y récolte que peu de blé, & il n'y a point de vignes. On ne peut penser sans étonnement au degré de fertilité que les habitans ont donné à des terres naturellement stériles, & pour lesquelles ils ont combattu avec autant de zèle & d'intrépidité, que s'il s'étoit agi pour eux de disputer les plaines fertiles de la Sicile ou de l'Asie mineure. Dans ces petits Etats démocratiques les Loix somptuaires sont inutiles, car à peine y sait-on, par oui-dire, ce que c'est que le luxe. La pureté ou (comme d'autres l'appelleroient peut-être) l'austérité de mœurs qui régne parmi ce Peuple, ne pourroit être conçue aisément par les habitans des villes riches & commerçantes. Quand je réfléchis sur ce patriotisme, cet amour qui les lie à leur terre natale, cela me rappelle aussi-tôt à l'esprit la belle peinture que nous a tracée Golds-

mith du payſan Suiſſe, dans ſa pièce intitulée le Voyageur *.

« Il chérit ce hameau, cette chaumière dont la ſimplicité répond à celle de ſon ame. Il voit avec tranſport la colline qui l'approche du ſéjour des orages ; & tel qu'un enfant effrayé par des ſons aigus ſe preſſe ſur le ſein de ſa mère, de même le bruit des torrens, le fracas des tourbillons redouble ſon attachement pour les montagnes qui l'ont vu naître ».

Preſque à chaque pas, nous foulons une terre ſacrée en quelque ſorte, par les monumens nombreux qu'on trouve par-tout élevés pour perpétuer le ſouvenir des actions glorieuſes des champions de la liberté. C'eſt ici proprement ſon domaine ; mais malheureuſement ce n'eſt pas celui de la liberté religieuſe. Il eſt vrai néanmoins que l'intolérance ne régne pas excluſivement dans les Cantons catholiques ; car dans ceux où la Religion réformée eſt établie, il n'y a que le Calviniſme qui ſoit admis. Ainſi donc, dans un ſiècle éclairé, une Nation fière

---

* » Dear is that shed to which his ſoul conforms,
» And dear that hill which lifts him to the ſtorms :
» And as a child, when ſcaring ſounds moleſt,
» Clings cloſe and cloſer to the mother's breaſt ;
» So the loud torrent, and the whirlwind's roar
» But bind him to his native mountains more ».

de sa liberté, prive de l'exercice libre de la Religion, ceux qui n'adoptent point les opinions qu'elle professe! N'est-ce pas attaquer le plus beau privilége de l'homme, celui de la pensée? N'est ce pas porter atteinte à la liberté jusques dans sa source?

Quelque longue que soit déja cette Lettre, je ne puis m'empêcher de remarquer un usage particulier à quelqu'un de ces Etats démocratiques. Celui qui est choisi pour Bailli, ou nommé à toute autre place lucrative, est obligé de payer une certaine somme qui se verse dans la caisse publique. Il résulte de cela au moins une mauvaise conséquence; c'est que le Candidat heureux est en quelque sorte autorisé à étendre ses prérogatives pour augmenter, autant qu'il peut, les profits de sa place. Aussi, est-ce une remarque générale, que dans les Bailliages ordinaires, les Baillis nommés par les Cantons populaires ou démocratiques, sont plus sujets à commettre des exactions que ceux des Républiques aristocratiques.

P. S. *Extrait de Saxo Grammaticus, annoncé dans cette Lettre.*

Nec silentio implicandum, quod sequitur. Toko quidam aliquandiù Regis (i. e. Haraldi Blaatand) stipendia meritus officiis quibus com-

militones superabat complures virtutum suarum hostes effecerat. Hic forte sermone inter convivas temulentius habito tam copioso se sagittandi usu callere jactitabat, ut pomum quantumcunque exiguum, baculo è distantiâ superpositum, primâ speculi directione feritet. Quæ vox primum obtrectantium auribus excepta Regis etiam auditum attigit. Sed mox Principis improbitas patris fiduciam ad filii periculum transtulit, dulcissimum vitæ ejus pignus baculi loco statui imperans. Cui nisi promissionis auctor primo sagittæ conatu pomum impositum excussisset, proprio capite inanis jactantiæ pœnas lueret. Urgebat imperium Regis militem majora promissis edere, alienæ obtrectationis insidiis parum sobriæ vocis jactum carpentibus, &c.

Exhibitum Toko adolescentem attentius monuit, ut æquis auribus capiteque indeflexo quam patientissimè strepitum jaculi venientis exciperet, ne levi corporis motu efficacissimæ artis experientiam frustraretur. Prætereà demendæ formidinis consilium circumspiciens, vultum ejus, ne viso telo terretur, avertit. Tribus deindè sagittis pharetrâ expositis prima quam nervo inseruit proposito obstaculo incidit.

Interrogatus autem à Rege Toko cur plura pharetræ spicula detraxisset, cum fortunam arcus semel duntaxat experimento prosequi debuisset:

« Ut in te, inquit, primi errorem reliquorum acumine vindicarem, ne mea fortè innocentia pœnam tui impunitatem experiretur violentia ». Quò tam libero dicto, & sibi fortitudinis titulum deberi docuit, & Regis imperium pœna dignum ostendit.

Lib. X, pag. 286, Edit. Leipsic. 1771.

LETTRE XXVI.

Canton d'Underwald. — Sarne. — Saxelen. — Tombeau de Nicolas de Flue; son éloge. — Stantz. — Engelberg. — Voyage à Altdorf, par dessus les Alpes de Suren.

AU lieu de me rendre de Lucerne à Altdorf, par eau, comme j'avois fait à mon premier voyage, je fis une excursion agréable à Sarne, Saxelen & Stantz, dans le Canton d'Underwald. Je visitai l'Abbaye d'Engelberg, & traversai les Alpes de Suren, pour me rendre à Altdorf.

Ayant envoyé devant mon bagage, en cette dernière ville, je partis à pied, accompagné de M. Meyer, Membre du Grand-Conseil de Lucerne. Nous traversâmes une plaine agréable entre le Mont Pilate & une chaîne de collines, & nous rendîmes à Winke, village situé sur un petit bras du lac de Lucerne. Là, je pris un bateau

bateau qui me porta à Alpnach, dans le Canton d'Underwald, & je suivis une chaussée qui tournoit à travers de beaux pâturages couverts de nombreux troupeaux de gros & de menu bétail, & parsemés de jolies chaumières. Ayant passé une petite rivière, j'arrivai à Sarne, bourg capital de cette division du Canton, appelé Oberwalden, ou le *Land-Rath*, (Cour suprême de Judicature) s'assemble à l'effet de décider les affaires civiles & criminelles. Ce Tribunal est composé de cinquante-huit Juges choisis par le Peuple, & qui restent en place toute leur vie. Dans les affaires criminelles de quelqu'importance, chacun de ces cinquante-huit Membres a le droit d'amener à l'assemblée deux personnes pour y siéger; & ce Tribunal, alors composé de cent soixante-quatorze Membres, s'assemble dans une grande Salle de l'Hôtel de-Ville, & y prononce la Sentence définitive.

A Sarne, je m'embarquai sur l'Aa, & remontant le courant, j'arrivai sur le lac de Sarne. Cette piece d'eau, qui a environ trois milles de long sur un & demi de large, est enfermée entre des montagnes, & ses bords élevés sont richement variés par des pâturages & des plantations d'arbres. Je débarquai à Saxelen, village de ce Canton, sur la rive occidentale du lac. Ce lieu est très-fréquenté des habitans des pays

circonvoisins, comme ayant donné naissance à Nicolas de Flue, patriote célèbre, dont on a fait un Saint, & en l'honneur duquel on a bâti dernièrement une Eglise avec des dépenses considérables. L'intérieur de l'édifice est dans un genre agréable d'architecture. Dix colonnes de marbre noir soutiennent le toît. Elles ont environ vingt-quatre pieds de haut, & plusieurs sont d'un seul morceau. Le marbre dont elles sont faites, provient d'une carrière dans le Melchthal, à environ neuf milles de Saxelen, & il fut traîné depuis-là par des paysans qui remplirent avec zèle une tâche à laquelle ils associoient l'idée de religion. Ce dut être une entreprise difficile de transporter ces masses pesantes le long de précipices escarpés, & par-dessus des rochers raboteux & sans chemin frayé, où par conséquent on ne pouvoit faire usage de bœufs ni de chevaux.

Dans une chasse vitrée, placée au milieu de l'Eglise, sont déposés les os de ce personnage vénérable, objet de culte national. Cette chasse, selon l'usage de l'Eglise de Rome, est ornée d'or & de pierres précieuses. Le vrai lieu de la sépulture du Saint se voit encore dans une petite Chapelle voisine. C'est une simple pierre qui couvre la tombe sur laquelle sa figure est grossièrement sculptée en pierre, ouvrage du siècle

dans lequel il vivoit. Un peu au-dessus de cet ancien monument, en est placé un autre où est une statue du même Saint, aussi en pierre, moins grossière, ayant été faite dans un temps plus moderne, mais cependant d'une exécution peu savante.

J'entrai dans cette Chapelle où je trouvai beaucoup de Pélerins de l'un & de l'autre sexe, agenouillés devant le tombeau, & priant avec la plus grande ferveur; plusieurs, dans l'ardeur de dévotion qui les transportoit, se jetoient entre les deux monumens, & se précipitant sur la plus ancienne figure, la baisoient plusieurs fois.

Nicolas de Flue naquit à Saxelen en 1417; d'une ancienne famille; il se signala de bonne heure pour la défense de son pays, & sur tout dans la guerre que les Suisses soutinrent contre Sigismond, Archiduc d'Autriche. Il n'étoit pas moins remarquable par son humanité que par sa valeur. Ses compatriotes voulant piller & brûler le couvent de Sainte-Marguerite, au voisinage de Dieffenhosen, il leur dit: « si Dieu vous accorde la victoire sur vos ennemis, usez en avec modération, & épargnez les édifices qui lui sont consacrés ». Cette remontrance produisit son effet, & le couvent ne fut point détruit. Aux qualités du cœur & de l'esprit, & aux plus grands talens politiques, il joignoit les graces

extérieures de la personne, un caractère noble & soutenu, & une douceur de mœurs qui lui gagnoit tous les cœurs. Elevé par ses Concitoyens à plusieurs emplois importans dans la République, il refusa constamment la place de Landamme, par des motifs de délicatesse, parce que les principes de ceux qui étoient à la tête de l'administration n'étoient pas les siens. Enfin, le mal qu'il voyoit sans pouvoir y remédier, & un goût pour la dévotion contemplative, alors à la mode, lui fit quitter sa famille a l'âge de cinquante ans; & dans l'accès d'une sombre ferveur, il se retira du monde & devint Hermite. Ranft, à quelques milles de Saxelen, fut le lieu de sa retraite. Il y bâtit un hermitage & une petite chapelle, & pratiqua, avec une exactitude sévère toutes les austerités qu'impose ce genre de vie.

Mais son amour pour sa patrie, quoique suspendu dans son cœur par un zèle peu éclairé, ne s'éteignit point en lui. Il devint l'heureux instrument de la paix, dans une circonstance où la Suisse alloit être replongée dans les horreurs des discordes civiles. A la fin de la guerre, avec Charles le Hardi, Fribourg & Soleure formèrent une alliance avec Zurich, Berne & Lucerne. Ce traité ayant été regardé par Uri, Schwitz, Underwald, Zug & Glaris, comme

une infraction de leur ancienne union, ces cinq Cantons refusèrent de les admettre plus longtemps dans leur confédération. Après beaucoup de contestations & de conférences sans fruit, les Députés des huit Cantons confédérés, s'assemblèrent en 1487, à Stantz, pour tâcher de mettre fin à ces divisions.

Les deux partis étoient tellement remplis d'animosité l'un contre l'autre, que les Députés étoient sur le point de se séparer sans être parvenus à une réconciliation, & que la guerre civile paroissoit inévitable. Les choses en étoient là, lorsque le Saint Hermite, ayant appris dans sa solitude le malheur qui menaçoit sa patrie, sentit le patriotisme l'emporter dans son cœur sur la dévotion, & il quitta son hermitage pour venir déployer ces talens, ces vertus actives, dont la moindre l'emportera toujours sur les rêves creux d'un cerveau exalté, & dont un moment vaut mieux en effet que des années entières, passées dans de pieuses folies & de prétendues mortifications, dont le plus petit mal est l'inutilité. Cet homme extraordinaire, quoique dans sa soixante-quatrième année, marcha toute la nuit, & arriva à Stantz le matin du même jour fixé pour le départ des Députés. Il les conjura de rester, & ayant obtenu d'eux qu'ils feroient encore une Séance, il se trouva

à l'Assemblée. Là, il plaida avec tant d'éloquence, leur présenta avec tant d'énergie, les suites terribles qui devoient résulter de leur mésintelligence, qu'ils le prirent unanimement pour arbitre de leurs différens. Ils les appaisa, pacifia les esprits, & rétablit l'harmonie. Enfin, d'après son avis, Fribourg & Soleure furent à l'instant admis dans la Confédération helvétique; effet admirable du talent de persuader! Après avoir ainsi heureusement terminé les dissentions publiques, il s'en retourna dans son hermitage, où il mourut en 1487, à l'âge de soixante-dix ans, honoré de l'estime & des regrets de ses compatriotes. L'opinion générale qu'ils avoient de sa piété, alloit jusqu'à leur faire croire, dans ces temps d'ignorance, qu'il avoit été exempt des besoins & des infirmités de la nature humaine.

Dans le regiftre de l'Eglise de Saxelen, on trouve à la date de l'année 1485, qui est celle d'avant sa mort, l'article suivant. « En 1417, Nicolas de Flue, Saint, naquit dans cette paroisse. Il se retira dans un désert appelé Ranft, où Dieu le soutint dix-huit ans, sans boire ni manger, pendant un long-temps, sur-tout vers l'époque où ceci fut écrit; & il est maintenant en bonne santé, & menant une vie sainte ».

Sur sa tombe est l'Inscription ou Epitaphe suivante.

» Nicolas de Flue quitta sa femme & ses en-
» fans pour se retirer au désert. Il servit Dieu
» dix-neuf ans & demi, sans prendre aucune
» nourriture. Il mourut en 1487 ».

Cette épitaphe ridicule porte une forte empreinte de l'esprit du siecle où elle fut composée. L'Auteur, oubliant l'homme d'état, le patriote, pour ne penser qu'à l'hermite, n'a rien vu de plus méritoire dans la vie de son héros, que l'oubli des devoirs sociaux, & la préférence qu'il donna aux austérités d'un dévot superstitieux, sur la vie active & utile d'un homme qui se consacre au service de son pays. Si j'eusse écrit cette épithaphe, j'aurois mis :

« A la mémoire de Nicolas de Flue, qui quitta un hermitage pour reparoître dans le monde; qui rétablit la paix & l'harmonie entre les républiques de la Suisse, & qui servit Dieu en servant la Patrie ».

De Saxelen, nous avions intention d'aller à Ranft, où étoit l'hermitage de de Flue, & delà, de descendre le Melchthal, & de passer les montagnes pour nous rendre à Engelberg; mais comme la soirée commençoit à s'avancer, nous n'osâmes point nous risquer dans un passage si

difficile, qui auroit demandé au moins cinq heures. Nous crûmes donc plus prudent de continuer notre route vers Stantz. Nous suivîmes les sentiers qui tournent quelquefois à travers des forêts, & quelquefois dans des champs & des prairies, & nous passâmes dans une partie fertile du Canton, mais plus sauvage & plus romantique que celle que nous avions traversée le matin. Nous marchâmes quelque temps en suivant le pied du Stantzberg, & nous traversâmes une petite plaine qui étoit autrefois un lac, & où nous découvrions de loin en loin des pieux à amarrer des vaisseaux; environ trois heures après notre départ de Saxelen, nous arrivâmes à Stantz à la brune.

A environ trois milles de Stantz est un petit bois appelé le *Kern wald* que nous passâmes en venant de Saxelen, & qui ne mériteroit aucune mention s'il ne séparoit le Canton en deux divisions appelées *Oberwald* & *Underwald*.* Autrefois, tout le Canton étoit sous la même administration générale; mais les habitans des deux districts s'étant séparés par l'effet de quelque division entre eux, ont formé, depuis, deux républiques qui ont chacune son *Lands-Gemeind*

* Au-dessus du bois & au-dessous du bois; *wald*, en Allemand, signifiant *bois*.

ou Assemblée générale, son Landamme & son Conseil de Régence. Pour la conduite des affaires extérieures, il y a un Conseil réuni ou mixte dont les Membres sont choisis également par les deux divisions. Ils n'envoient qu'un Député à la Diète helvétique, & règlent leurs votes par le consentement mutuel.

Stantz est le siége de la Justice civile & criminelle; & ce qui est digne de remarque, tout homme au-dessus de trente ans peut donner sa voix dans les instructions criminelles, pour condamner ou absoudre l'accusé.

Stantz, Capitale d'Underwald, est situé dans une belle plaine en pâturage, d'environ deux à trois milles de largeur, au pied de Stantzberg, & à une petite distance du lac de Lucerne. La Ville est très-peuplée eu égard à son peu d'espace, & avec les environs qui sont couverts de chaumières, le territoire de ce petit Etat ne contient pas moins de cinq mille ames. L'Eglise est un édifice passablement beau, orné en dedans de dix piliers de marbre noir, mais qui, quoique grands, ne sont pas aussi élégans que ceux de Saxelen. Les femmes de cette partie du pays arrangent leurs cheveux d'une manière singulière & extrêmement désavantageuse. Elles portent des chapeaux de castor, noirs, retroussés,

femblables à ceux des hommes, avec des oreilles noires à leurs bonnets, ce qui cache presque entiérement leurs cheveux.

Le lendemain matin, l'Abbé d'Engelberg, ayant reçu avis de la visite que nous avions intention de lui rendre, eut la politesse de nous envoyer des chevaux à Stantz; & nous nous en servîmes pour nous rendre à Graffen-Ort, petite maison de campagne de l'Abbé, à environ deux lieues de Stantz. Nous traversâmes une vallée fertile enfermée entre, Stantzberg & une chaîne de montagnes. Ensuite nous commençâmes à monter, en suivant un chemin tournant, sur un bord d'un précipice escarpé, & à travers des bois sombres formés de hêtres & de peupliers, de fresnes de montagne, de châteigniers d'Espagne, & de pins, ayant de l'autre côté le torrent de l'Aa, écumant avec impétuosité dans un canal de pierre, & formant une suite de cataractes. L'horreur sauvage des rochers voisins, le bruit terrible des eaux & l'obscurité solitaire de la forêt, me rappela la magnifique Ode de Gray, sur la grande Chartreuse, où il décrit des scènes de la même nature, avec une sublimité & une vérité qui frappent tout voyageur. Instruit de la grandeur majestueuse des sites de ce beau Pays où l'on est sans cesse marchant,

Per invias rupes, fera per juga,
Clivosque præruptos, sonantes
Inter aquas, nemorumque noctem.

Lorsque nous fûmes sortis de cette forêt obscure, nous descendîmes un peu, & découvrîmes avec une sorte de ravissement une plaine ovale & pittoresque ornée de bois, où couloient plusieurs ruisseaux agréables, & enfermée entre des collines en cercle. La perspective étoit bornée par un amphitéâtre majestueux de hautes montagnes. A l'extrêmité de cette plaine est l'Abbaye, bâtiment quadrangulaire de pierre, situé au pied de *l'Engelberg* ou montagne des *Anges*, d'où tout le district prend son nom. L'Abbé vint nous recevoir à la porte avec la plus grande politesse; & il nous conduisit dans un grand sallon où le dîner fut servi bientôt après, avec toute l'abondance des temps féodaux, unie aux rafinemens de l'hospitalité moderne. Outre l'Abbé, étoient à table avec nous cinq ou six Bénédictins, & nos domestiques qui, suivant la coutume du lieu, s'assirent avec les maîtres. Ce mélange de société, la politesse du respectable Abbé, & la gaîté facétieuse d'un des bons Pères rendirent ce repas aussi agréable qu'il étoit élégant. Après le dîner, nous visitâmes la bibliothèque qui contient environ dix mille volumes,

parmi lesquels sont des éditions rares, dont environ deux cens du quinzième siècle. J'y remarquai une collection d'ouvrages historiques & de mélanges, plus grande qu'on n'en trouve communément au dedans des murs d'un monastère, ce qui fait honneur au goût de l'Abbé, & prouve qu'il aime la littérature.

Le ciel étant clair & serein, je parcourus les environs, & admirai les nombreux hameaux, les magnifiques grouppes d'arbres & les ruisseaux qui serpentent en murmurant dans la plaine. J'en vis un, nommé le Melt-bach, qui sortoit en abondance de la terre, & j'appris qu'il couloit depuis la première fonte des neiges, au mois de Mai, jusqu'à la fin de Septembre; au lieu que le Griesen-bach, autre ruisseau qui prend sa source au pied du mont Blake, ne coule que depuis midi jusqu'au coucher du soleil. Plusieurs autres torrens qui tombent des glaciers voisins, & de nombreuses sources qui percent le sol auprès de l'Abbaye, fournissent de l'eau à l'Aa, qui se précipite des Alpes du Suren, & qui, enflé par ces nouveaux secours, se jette avec rapidité dans le lac de Lucerne. L'amphithéâtre de hautes montagnes, dont j'ai parlé, est formé du Melkleberg, de l'Arniberg, du Blakeberg, du Spitze-stock & des Alpes du Suren, dont les extrêmités sombres sortent du

sein de la neige qui les environne. L'Engelberg s'élève dans une majesté nue ; & de toute cette longue chaîne, la montagne la plus haute & la plus belle est le mont Titlis, qui offre à son sommet un glacier immense.

Sur les sept heures de l'après-midi, nous nous mîmes à table pour souper. Au milieu du repas, nous fûmes frappés soudainement du bruit terrible d'un orage accompagné de tonnerre. On ne pouvoit pas l'appeler la musique des sphères, ni le comparer à ce chœur d'Anges qui, si on en croit la légende du Couvent, fut exécuté sur le sommet de l'Engelberg, lors de la consécration de l'Abbaye. Mais cependant il produisoit un effet très-sublime, le tonnerre retentissant en longs & affreux échos dans le creux des montagnes voisines.

L'Abbé de ce Couvent est choisi par une majorité de seize Bénédictins qui composent le Chapitre. Il est souverain de tout le territoire d'Engelberg, pays d'environ soixante milles de circonférence, & qui est sous la protection de Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald. La seule partie habitable de ce district est la petite plaine où est située l'Abbaye, & qui contient environ quinze cens ames. Le reste du pays étant entiérement montagneux, fournit en été une retraite à de nombreux troupeaux de bétail.

L'Abbé qui nous fit une réception si polie, se nomme Léodigar Saltzman : il est natif de Lucerne ; & depuis son élévation à la dignité dont il jouit, il a gouverné ses sujets comme un père tendre gouverne sa famille. Plusieurs d'entr'eux étant pauvres & indolens, il a cherché les moyens de les rendre actifs & industrieux. Pour leur procurer la subsistance pendant les mois d'hyver où les travaux de l'agriculture sont suspendus; il les emploie à dévider de la soie qu'il tire d'Italie. Son pouvoir est très considérable & presque absolu. Il fait arrêter & emprisonner les criminels; nomme le juge qui doit faire l'instruction; il peut ordonner la torture, s'il le juge nécessaire ; & il a le droit de faire grace ou d'adoucir la peine décernée par le tribunal du pays, appelé *Landsgericht*. Dans les procès civils, son influence est très-considérable. Il nomme parmi douze Candidats, choisis par le Peuple, les sept Juges, qui, réunis avec le *Thalamman* & le *Stathalter*, forment le *Landsgericht* dont j'ai déja parlé, lequel prononce en premiere instance. Il peut encore déplacer ces Juges quand il lui plaît. Il nomme absolument tous les Juges du Geistlichen-Gerich ou cour ecclésiastique, qui reçoit les appels des décisions du premier tribunal. Son pouvoir est restreint dans les cas suivans. S'il a un procès personnel

contre un des habitans, le jugement du tribunal du pays est définitif; & s'il en a un contre toute la Communauté, la question est décidée par les quatre Cantons de Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald.

Les revenus de l'Abbé montent à environ 5000 livres sterling, & se tirent en partie des dîmes de certains biens dans les Bailliages libres de la Suisse, & de quelques droits féodaux, mais sur-tout de l'exportation des fromages. Outre ceux provenant des pâturages de l'Abbaye, il en achète encore des paysans de son petit territoire, & vend le tout à son profit. Les habitans d'Engelberg possèdent environ dix-huit cens vaches, en y comprenant celles qui appartiennent au Couvent. Ils font 10,000 fromages tous les ans, du poids de 25 à 50 livres, & qui se vendent quinze florins ou une livre cinq chelins le cent pesant; & on croit que l'Abbé fait circuler annuellement environ 4000 l. sterling. Son revenu toutefois, ne peut être regardé comme étant entiérement à lui, car il paie les dépenses courantes de l'Abbaye sur ce revenu.

On a tenté plusieurs fois sans succès de monter au sommet du Mont-Titlis qui est la montagne la plus élevée de cette partie de la Suisse, & peut-être ne le cède guère au Shreckhorn &

au Jung-Frauhorn. On l'avoit long temps regardée comme inacceſſible ; mais comme la tradition rapportoit qu'en l'année 1739 trois hommes l'avoient franchie, M. Freygrabend, natif d'Engelberg, & Médecin de l'Abbé, quelques jours après mon départ du Couvent, réuſſit dans la même entrepriſe. Le récit de cette expédition eſt conſigné dans une lettre en allemand, écrite par le Médecin lui-même à un de ſes amis à Lucerne, en ces termes :

« De bonne heure, le matin du 14 Septembre, le temps étant beau & clair, je partis accompagné d'onze perſonnes, du nombre deſquelles étoient Dom Jérôme Dopler & Dom Conrad Stocher, Membres de l'Abbaye. Vers deux heures du matin, après avoir monté en traverſant les hauteurs de Gerſchne & de Unter & Ober-lanb, nous gagnâmes au point du jour le ſommet du Laubergrat. De ce point, nous découvrions le Canton d'Underwald, le lac & le Canton de Lucerne, les Bailliages libres de Suiſſe & le Canton de Zug. Après avoir pris quelque rafraîchiſſement & nous être repoſés un quart d'heure, nous mîmes nos crochets & pourſuivîmes notre route, ardens comme les géans de la fable, à eſcalader les côtés eſcarpés du Mont-Faulblatten. Nous marchâmes pendant une heure le long de la chaîne pointue de cette montagne,

montagne, chancelant à côté de précipices affreux, & gravissant, d'un pas mal-assuré, une hauteur presque perpendiculaire. Nous ne trouvâmes aucune trace de végétation. Après avoir gagné le plus haut point du Faulblatten, nous arrivâmes à un glacier qui, étant heureusement couvert de neige nouvellement tombée, rendoit le chemin moins glissant.

« Jusqu'ici, notre course n'avoit pas été sans danger; mais alors, nous montâmes & gagnâmes, avec peu de difficulté, le sommet du Titlis, appelé *Notlen.* Là, nous fûmes obligés de traverser une ouverture profonde, & d'escalader les côtés de glace qui étoient aussi perperpendiculaires qu'un mur, en formant des appuis pour poser nos pieds, par le moyen des pointes de fer de nos bâtons. Au dessous de nous étoit une vallée de glace d'environ seize milles de longueur, qui alloit par une descente rapide vers Oberhasli. Il étoit alors environ dix heures du matin, & le soleil étoit extrêmement brillant. Après avoir marché quelques pas, la perspective, de tous côtés, étoit vaste & sans bornes. La scène étoit sublime, mais affreuse, & quoiqu'elle surpasse toute description, elle fit sur mon esprit une impression que je n'oublierai jamais ».

« Il y auroit ici, pour le Peintre & pour

le Poëte, une ample matière à s'exercer, si les couleurs du premier & l'imagination du dernier n'étoient glacées par un froid rigoureux. Les premiers objets qui attirèrent notre attention, furent les montagnes du Valais, de Berne & de Savoye, avec leurs glaciers & leurs vallées de glace, scène majestueuse & terrible. Parmi les montagnes nombreuses qui s'élevoient devant nous, le Mont-blanc, quoiqu'à quelque distance, dominoit toutes les autres. Plus près de nous, étoient les hauts monts de Shreckhorn, Wetterhorn & Jungfrauhorn; mais en apparence moins élevés que le point où nous étions. Au-dessous de nous, nous observâmes une vallée de glace d'environ deux milles de largeur, & d'une telle longueur, qu'une extrémité sembloit joindre le Mont-blanc, & l'autre être terminée par le mont Titlis.

A l'Orient, le Rothostock, le Plangen & les montagnes d'Uri font moins hautes & moins sauvages que celles du côté du Sud; & vers le Nord-est l'œil se repose sur les parties moins âpres & plus cultivées de la Suisse, jusqu'aux confins de l'Alsace & de la Souabe. Justement au-dessous de nous nous remarquâmes l'Abbaye, & nous entendîmes le son de plusieurs boëtes que l'Abbé fit tirer comme un signal que nous étions vus aussi. J'apperçus, à l'aide d'un petit

télescope, le feu & la fumée; & cinq minutes s'écoulèrent avant que le son parvînt jusqu'à nous, non en droite ligne, mais répercuté dans les rochers d'alentour. Nous nous étions proposés d'allumer du feu, & de lâcher quelques pétards; mais le froid nous empêcha de faire usage de la pierre à fusil. Ne pouvant résister à la dureté de l'air plus de trois quarts-d'heure, quoique le soleil brillât de tout son éclat, nous nous tenions dans un mouvement continuel, & nous arborâmes un drapeau noir sur le plus haut point de la montagne.

Nous ne fûmes pas moins heureux à descendre que nous l'avions été à monter. Nous arrivâmes à l'Under-titlis à onze heures & demie, au Laubergrat à une heure, & nous y rafraîchîmes; puis ayant lâché nos pétards, nous regagnâmes l'Abbaye où nous arrivâmes sur les cinq heures du soir. Nous n'éprouvâmes d'autre incommodité de ce voyage que d'avoir le visage enflé & la peau pelée par la réflexion du soleil; & pendant quelques heures, après mon retour à Engelberg, je fus privé de la vue & de l'ouïe que je recouvrai néanmoins bientôt. Le Titlis est indubitablement, après le Mont-Blanc, la plus haute montagne de la Suisse, & même ne lui cède pas de beaucoup ».

Il est à regretter que cette expédition n'ait

été qu'un simple objet de curiosité, & que l'ingénieux Médecin n'ait porté avec lui ni thermomètre ni baromètre. Par cette raison, beaucoup de personnes se permettront de douter de la vérité de son assertion lorsqu'il dit que le Titlis est plus haut qu'aucune montagne de la Suisse ; & en effet son élévation, quoique très-considérable doit être fort inférieure à celle du Mont-Blanc ; ce qui paroît certain quand on réfléchit que l'expédition, depuis la plaine d'Engelberg jusqu'au sommet du Titlis a été achevée en huit heures, au lieu que le Docteur Paccard & Jacques Balma en employèrent quinze à atteindre le sommet du Mont-Blanc ; & le point d'où ils partirent est probablement plus élevé au dessus du niveau de la mer que la vallée d'Engelberg.

Les voyageurs, en allant d'Engelberg à Altdorf, reviennent ordinairement à Stantz ou à Buochs, s'embarquent sur le lac de Lucerne & font le reste du voyage par eau ; mais comme j'avois déja suivi cette route, je préférai cette fois de traverser les montagnes. Le matin étant sombre & pluvieux, nous fûmes obligés d'attendre jusqu'à neuf heures, que le temps s'étant éclairci, je partis, accommpagné de Messieurs Balthazar & Meyer de Lucerne. Passant à travers de la plaine d'Engelberg, nous admirâmes

à notre gauche une belle chûte d'eau qui se précipite du haut du Mont-Engel; & après avoir fait environ une lieue, nous arrivâmes à une chaumière de la dépendance de l'Abbaye, où nous trouvâmes des paysans occupés à faire des fromages, & où nous déjeûnâmes avec d'excellente crême. De cet endroit, nous montâmes doucement le long de l'Aa, laissant à notre droite les hautes montagnes du Suren, dont les sommets pointus perçoient de temps en temps parmi les nuages & les vapeurs. A environ un mille de la chaumière, nous quittâmes les chevaux de l'Abbé, nous marchâmes en montant par degré; & après avoir passé devant une magnifique cataracte formée par l'Aa, nous gagnâmes une chapelle célèbre dans ce Canton à cause d'une petite cloche qui, suivant la tradition, a été donnée par un voyageur François. Auprès de cette Chapelle, nous remarquâmes une cabane qui est dans le Canton d'Uri, & de-là, le chemin commençoit à devenir plus roide, mais sans être difficile. Nous traversâmes plusieurs parties couvertes de neiges flottantes, & fûmes incommodés par un vent piquant & plusieurs guilées de pluie, de neige fondue, & de grêle. A la fin, après environ quatre heures de marche, depuis notre sortie de l'Abbaye, nous arrivâmes à une croix plantée sur le point le plus élevé, d'où, si le ciel

couvert n'eût entiérement obscurci la perspective, nous aurions joui d'un coup d'œil magnifique qu'admirent tous les voyageurs, & qui d'un côté embrasse le Canton d'Uri & la chaîne du Saint-Gothard, & de l'autre tire vers Engelberg & le lac de Lucerne. De ce point, le Titlis offre une apparence superbe & majestueuse.

De-là, nous descendîmes à Enkeberg, dans une région très-stérile, à travers une quantité infinie de rocs pointus, de neiges flottantes & de fragmens de pierres détachées des rochers, le tout entremêlé de petits tapis d'une herbe roussâtre qui donnoit à la scène un air encore plus affreux. Nous descendîmes pendant plus d'une heure & demie le long d'un rocher, nu & glissant d'ardoise, ou dans les lits des torrens, ou par dessus de grandes masses de glace & de neige, & nous remarquâmes plusieurs cabanes dans une petite plaine au-dessous de nous. Au premier aspect, nous imaginions que nous y arriverions bientôt; mais les précipices étoient si escarpés, les sentiers tellement raboteux, & la distance si grande, que nous mîmes plus d'une heure & demie à nous y rendre.

La petite vallée où sont situées ces cabânes s'appelle *Wald-Nacht-Alp*; elle a quelques tail-

lis, & nourrit cent trente-trois vaches, outre quelques troupeaux de moutons, des chèvres & des porcs. Les paysans employés à garder le bétail, & à faire des fromages, arrivent ordinairement-là le 20 Juin, & y restent environ trois mois. Le propriétaire de la cabane où nous séchâmes nos habits, fait chaque jour, pendant cet espace de temps, deux fromages de vingt-cinq livres chacun avec le lait de dix-huit vaches. Après avoir pris quelques rafraîchissemens & nous être remis de nos fatigues, nous longeâmes la vallée, en passant à travers de petits bois ou bosquets plantés de peupliers & de sapins; & à son extrêmité, nous arrivâmes à une chaumière isolée, située sur une éminence, la première maison de ce côté qui soit habitable pendant l'hiver. Un peu plus loin, nous eûmes une perspective de la Ville & des environs d'Altdorf; du vallon fertile de Schaeckeren qui, quoique fort roide à monter, cependant, vu de la hauteur où nous étions, ressembloit à une plaine de niveau; du lac d'Uri qui, à peine visible, ressembloit à un petit ruisseau, & enfin des montagnes éloignées qui s'étendent au-delà du Saint-Gothard. La descente, à travers des champs & des pâturages fertiles, étoit extrêmement escarpée & désagréable, l'herbe ayant été rendu glissante par

la pluie, & nous n'arrivâmes à Altdorf qu'à sept heures du soir, mouillés & extrêmement fatigués, mais très-contens de notre excursion. On évalue à sept lieues ce passage d'Engelberg à Altdorf. Un *chasseur* peut le faire en quatre heures, un voyageur accoutumé à courir les montagnes y emploie ordinairement six heures; mais pour un homme qui n'est point fait à cette fatigue, il ne faut pas moins de huit ou dix heures.

LETTRE XXVII.

Vallée de Schoellenen. — Pont du Diable. — Vallée d'Urseren. — Vallée & montagne de Saint-Gothard. — Sources du Tésino & du Reuss.

Saint-Gothard, le 9 Août

LA Suisse est un pays délicieux, & mérite l'attention particulière d'un voyageur, tant par la variété de ses gouvernemens que pour les beautés extraordinaires que la nature y présente à l'œil; mais les rapineries des maîtres d'hôtellerie, & la difficulté de se procurer des chevaux * sont

* Je recommande à tout voyageur qui voudroit traverser le Canton d'Uri, afin de voir les montagnes,

des accessoires inévitables quigâtent un peu le plaisir que cela procure. Il faut, néanmoins, souffrir ces petits inconvéniens avec patience & sans mauvaise humeur, & je ne vous ennuierai point de Jérémiades sur ces circonstances désagréables auxquelles doivent s'attendre tous ceux qui voyagent.

Nous quittâmes Altdorf après le dîné, ayant avec peine réussi à nous procurer deux chevaux pour nous & un pour notre bagage. Nous en trouvâmes, toutefois, un autre dans notre route, de sorte qu'elle se fit passablement bien. Nous traversâmes d'abord une plaine d'un pâturage

---

de louer des chevaux à Lucerne, ou de les commander pour les trouver prêts à leur arrivée à Altdorf. Si nous n'avions heureusement pris cette dernière précaution, nous n'aurions pas trouvé moins de difficulté à nous procurer des chevaux en 1785 qu'en 1776, en dépit de tous les bons offices de notre hôte du lion noir, qui, sachant que j'étois l'Auteur des Lettres sur la Suisse, se montroit très-empressé à détruire dans mon esprit certaines impressions que j'avois prises de sa Ville natale, & que j'avois exprimées dans le commencement de cette Lettre. Les deux Messieurs Clifford, que nous rencontrâmes à Engelberg, & qui, à notre grande satisfaction, nous accompagnèrent jusqu'à Genève, furent obligés de continuer leur voyage à pié, n'ayant pu se procurer plus d'un cheval, qui fut employé à porter leur bagage.

abondant, où l'on faisoit la seconde coupe des foins; à environ neuf milles avant d'arriver à Altdorf, nous commençâmes à monter. La route tourne continuellement le long des côtés escarpés des montagnes, & le Reuss en plusieurs endroits, remplit entiérement le fond de la vallée qui est fort étroite. Cette riviere paroissoit quelquefois à plusieurs centaines de toises au-dessous de nous, ici se précipitant dans un espace de terrein considérable à travers une forêt de sapins; là, tombant en cascades & se perdant dans la vallée. Nous la passâmes plusieurs fois sur des ponts d'une seule arche, & la regardions bouillonner sous nos pieds dans des lits qui s'étoient creusés dans le vif du roc. Nous voyions des torrens sans nombre tombant avec fracas le long des montagnes qui étoient quelquefois nues & quelquefois couvertes de bois, avec des arbres de formes bizarres, semés çà & là, bordant le précipice, & nous cachant à moitié la vue de la rivière. Des forêts sombres & solitaires; la verdure vive & variée; les fragmens immenses de rochers mêlés avec des masses énormes de glace; des rochers d'une hauteur étonnante amoncelés les uns sur les autres & qui ferment la vallée; telles sont les scènes sublimes & magnifiques dont abonde ce pays romantique.

Près de Wasen est la vallée de Meyen. Le torrent qui la traverse & va tomber dans le Reuss, forme une suite de magnifiques cataractes dont le voyageur peut se procurer la vue en s'avançant sur le bord du précipice & s'appuyant sur un pin suspendu au-dessus.

Nous partîmes le matin de bonne-heure de Wasen, petit village où nous passâmes la nuit, & nous continuâmes à monter quelque temps dans un chemin raboteux à travers le même pays sauvage & magnifique que j'ai ci-dessus essayé de décrire. Nous pouvions à peine marcher l'espace de cinquante toises sans traverser plusieurs torrens qui rouloient avec violence du sommet des montagnes. Comme c'est un des grands débouchés de l'Italie, nous rencontrâmes beaucoup de chevaux de bât chargés de marchandises ; & comme la route dans plusieurs parties est très-étroite, il falloit aux chevaux quelque dextérité pour passer l'un à côté de l'autre sans se froisser. Ces routes suspendues sur des précipices, ne peuvent manquer d'inspirer une sorte de terreur aux voyageurs qui n'y sont pas accoutumés, sur-tout parce que les mulets & les chevaux ne se tiennent point dans le milieu du chemin, mais croisent du côté de la montagne vers le bord de l'abyme, puis tout-à-coup

tournent de biais, formant, si je puis m'exprimer ainsi, un zig-zag perpétuel.

Jusques-là, la vallée de Schoellenne me parut passablement bien peuplée, & nous passâmes à travers plusieurs villages situés dans le fond & la partie la plus étroite de la vallée. Les flancs des montagnes étoient jonchés de chaumières, couverts de forêts ou enrichis de pâturages. Ayant continué de monter le pays au-delà de Wasen, changeant tout-à-coup, prend un aspect plus sauvage & entiérement désert. Il n'y avoit point de traces d'arbres, excepté de loin en loin un sapin rabougri; les rochers étoient nus, hérissés & suspendus; pas le moindre signe d'une maison, & à peine une tige d'herbe. Nous arrivâmes ensuite à un pont jeté sur le Reuss à travers une ouverture profonde qui forme ici un cataracte considérable le long des côtés chevelus de la montagne, & par dessus d'immenses fragmens de rochers qu'elle a minés dans sa course. Ce pont est appelé *Teufels-bruck*, ou pont du Diable. Comme nous étions sur le pont à admirer la cataracte, nous fûmes couverts d'une espèce de bruine, la rivière jetant une pluie écumeuse à une hauteur considérable. Ce sont des scènes sublimes d'horreur dont il est impossible de se former une idée sans les avoir

vues. Elles défient les descriptions de la peinture & de la poësie *.

Non loin de ce paysage affreux, la route nous conduisit dans *l'Uner-och*, passage souterrain coupé à travers un roc de granit **, qui aboutissoit du côté opposé à la vallée riante & cultivée d'Urseren. Les objets qui s'offrirent à nous à la sortie, étoient un village épaulé par une haute montagne sur les côtés de laquelle est un bois de sapins, des paysans occuppé dans les champs, du bétail paissant dans les prairies; & la rivière qui peu auparavant formoit des cataractes en tombant sur des fragmens de rochers, coulant à présent, calme & paisible, tandis que le soleil qui étoit caché pour nous, lorsque nous étions dans la vallée, brilloit ici

* Plusieurs voyageurs ont été trompés à la première vue du Pont du Diable. Je dois donc avertir que ce pont, quoique d'une exécution difficile, n'est en lui-même qu'un objet de peu d'importance, & moins surprenant que beaucoup d'autres qu'on trouve dans la Suisse. Mais c'est la scène sauvage & majestueuse qui étonne & ravit le Spectateur.

** Ce passage fut creusé en 1707 par Pierre Moretini, natif de Val-Maggia., aux frais des habitans de la vallée Urseren. Il a neuf pieds de large, dix de hauteur & deux cent vingt de longueur.

de tout son éclat, En général, il y a une gradation régulière entre l'extrême désert & la culture perfectionné ; mais ici la transition étoit brusque & le changement subit. C'étoit à nos yeux comme si l'on eût levé un rideau, & le spectacle avoit tout l'air d'un enchantement.

Dans cette Vallée sont quatre villages, Urseren, Hôpital, Réalp & Zundorf, qui forment une petite République sous la protection d'Uri. Le territoire de cette petite République a environ neuf milles de long sur deux de large, & contient environ treize cens personnes. Le peuple élit dans une assemblée générale son *Talamman* ou Chef, ainsi que quelques autres Magistrats ; & il y a un Conseil permanent de quinze Membres qui s'assemblent dans chacun des différens districts. Les habitans jouissent de grands priviléges, mais ils ne sont pas entièrement indépendans ; car, au civil, leurs Tribunaux relèvent de la Cour suprême d'Altdorf ; & dans les matières criminelles, deux Députés du Gouvernement d'Uri assistent au jugement, & rapportent aux Juges de la Vallée l'opinion du Conseil d'Altdorf.

Nonobstant l'élévation considérable de cette Vallée, & la froidure de l'air, même dès le commencement de l'Automne, elle produit

d'excellens pâturages. Le seul bois qu'on y voit, est la petite plantation de sapins au-dessus du village d'Urseren, qu'on conserve avec beaucoup de soin, & même de respect, & une petite quantité de taillis & d'osiers rabougris, qui ornent les rivages du Reuss. Dans les environs se trouvent plusieurs mines de cristal, dont il se fait une exportation considérable. Le langage du pays est une espèce d'Allemand corrompu; mais presque tout le monde parle Italien.

La Vallée d'Useren est une petite plaine entourée de hautes montagnes, couvertes de pâturages, à une hauteur considérable, & dont les sommets sont des rochers stériles où la neige ne fond jamais. A-peu-près au milieu de cette belle plaine, nous tournâmes à gauche, & entrâmes dans la Vallée de Saint-Gothard, qui est remplie de ruines de montagnes brisées. Au travers coule le Reuss, torrent rapide & profond; de chaque côté on voit semés çà & là d'immenses blocs de granit d'une superbe couleur grisâtre, entassés confusément, & dont sont formés les sommets de ces montagnes.

La Vallée de Saint-Gothard, quoique moins sauvage que celle de Schoellenen, est cependant d'une nudité extrême. Elle ne contient pas la plus petite cabane; & ne produit pas un seul arbre; & les flancs des montagnes sont foible-

ment couverts d'une herbe courte. L'extrêmité de la Vallée est terminée par les rochers nus, & encore plus âpres du Feudo, dont les cavités renferment des masses énormes de neige, tandis que le glacier superbe du Locendro domine toutes les hauteurs environnantes. Il y a environ deux lieues depuis Urseren jusqu'ici; mais la route n'est point mauvaise, si l'on considère combien les rochers sont raboteux & leurs flancs escarpés. Cette route a depuis neuf jusqu'à douze pieds de large, & est presqu'aussi bien pavée que les rues de Londres.

Nous sommes actuellement logés dans une maison habitée par deux Moines Italiens, appartenant au Couvent des Capucins de Milan, qui reçoivent tous les étrangers qui traversent ces régions presque inhabitées. Un de ces Moines est absent, de sorte que je suis en possession de sa chambre à coucher. C'est une jolie petite chambre où l'on peut très-bien reposer sans être un Anachorète; & après les fatigues de notres voyage, j'en jouis avec une satisfaction qui me défend d'envier le luxe des palais. Notre hôte nous a donné à dîner une excellente truite, pêchée dans le lac voisin de Locendro, des œufs, du lait, avec d'excellent beurre & de bon fromage, qui

tous

tous sont du produit de ce séjour, en apparence si affreux.

A notre arrivée, un bon feu qui étoit allumé nous fit grand plaisir, le temps étant si froid, que moi, qui n'étoit vêtu que d'un simple habit de camelot, j'entrai dans la maison à demi-gelé. Il est singulier de trouver, à la distance d'un jour de marche, une si grande différence de climat. L'air est absolument dans un état de congélation, & j'ai rencontré des gens qui souffloient dans leurs doigts pour les réchauffer en travaillant. Si le froid est si perçant dans le milieu de l'été, combien doit-il être insupportable en hiver. La neige commence à tomber sur la fin de Septembre, & les lacs dans ces environs sont glacés pendant huit mois de l'année.

Je reviens à l'instant de visiter les sources du Tésino & du Reufs, qui sont à peu de distance l'une de l'autre. Le Tésino a trois sources principales dans la chaîne du Saint-Gothard. La première sort du fond du Prosa, & est entièrement couverte de neige glacée, ou, quand elle est fondue, de fragmens de rochers, à travers lesquels elle distille en nombreux courans, qui s'unissent, & aident à former un petit lac. De cette pièce d'eau, elle

communique à deux autres lacs, & sort en un torrent plus considérable.

Le lac de la Sella, dans une autre partie de la chaîne orientale, fournit la seconde source; & la troisième est produite par les neiges du mont Fendo. Ces trois sources, s'unissant avec une autre branche, qui coule du Furca, au travers de la Vallée de Bedretto, forment un grand torrent, qui prend son cours vers le Sud, entre dans le lac de Locarno, & traversant partie du Milanois, tombe dans le Pô.

La source du Reuss est le lac de Locendro, pièce d'eau oblongue d'environ trois milles de circonférence, qui est enfermée entre les montagnes de Petina & de Locendro, & est presqu'entièrement fournie par les immenses glaciers qui couronnent le sommet du Locendro. Le courant qui sort de ce lac, coule avec rapidité le long de la Vallée de Saint-Gothard; & se joignant dans la Vallée d'Urferen aux deux branches qui viennent du Furco d'un côté, & des montagnes des Grisons de l'autre, va se rendre dans le lac de Lucerne au Nord, & de là se jette dans l'Aar.

En faisant allusion au cours opposé du Tésino & du Reuss, M. de Boufflers a dit que du sommet du Saint-Gothard, on pouvoit cracher dans l'Océan & la Méditerranée.

A un jour de marche, est la source du Rhin dans le pays des Grisons; & environ à la distance de trois lieues, celle du Rhône dans le Furca, montagne que nous passerons demain. Nous sommes toujours entourés par des rochers très-hauts & raboteux, & des glaciers inaccessibles, de sorte que notre vue est fort bornée; & quoique j'aie marché plus d'une lieue vers l'Italie, dans l'espérance de jouir d'une perspective étendue de ce pays délicieux, néanmoins je ne pus observer que des rochers, des précipes & des torrents.

Je suis, en ce moment, à une hauteur perpendiculaire de près de sept mille pieds * au-dessus du niveau de la mer, hauteur certainement très-considérable. Cependant si j'ajoutois foi à ce que disent quelques personnes, que cette montagne est le point le plus élevé de l'Europe, je pourrois m'élever, en idée, deux fois plus haut; je suis persuadé que cette opinion est fondée sur des calculs faux. Mikeli, qui a mesuré les principales montagnes de la Suisse, mais qui est fort inexact dans ses

* Selon M. de Saussure, le terrein où est bâtie la maison des Capucins, est à 1,061 toises au-dessus de la mer.

calculs, considère le Saint-Gothard comme la plus haute, & il estime son élévation au-dessus de la mer à 17,600 pieds. Mais la vérité est que, loin d'être de cette hauteur, il en est dans la Suisse de beaucoup plus élevées; & il n'y a probablement aucune montagne de cette hauteur, ni en Europe, ni en Asie, ni en Afrique. Selon le Général Pfiffer, le sommet du Saint-Gothard s'élève au dessus de la mer de 9,075 pieds, élévation considérablement moindre que celle de l'Etna & du Pic de Téneriffe, & encore plus au-dessous de celle des différentes montagnes, qui sont partie de cette grande chaîne vers laquelle nous allons diriger notre course.

Août 1785.

P. S. A mon entrée dans la petite plaine, où est située la maison des Moines, quoique l'air fût extrêmement piquant, je n'ai point éprouvé ce froid perçant que j'ai senti en 1776; mais la journée étoit belle, & le soleil brilloit sans nuages. Lorsque nous arrivâmes à la maison, le Moine disoit la messe à une congrégation d'environ vingt personnes, dont plusieurs descendent des montagnes voisines, où elles gardent les troupeaux de bétail, pour venir entendre le Service Divin, les Dimanches &

Pères. Après sa messe dite, le Moine, nommé Père François, me remit aussi-tôt, & me reçut avec l'air de la plus vive satisfaction. Il est fort connu de tous les étrangers qui prennent cette route-ci pour aller voir le Saint-Gothard, attendu qu'il y a déja vingt ans qu'il habite ce Canton. Depuis ma dernière excursion, il a fort agrandi sa maison, & l'a rendue extrêmement commode. Elle contient aujourd'hui, outre plusieurs sallons de compagnie, des cuisines, & un appartement pour les Maîtres, neuf chambres à coucher, petites; mais fort propres, pour les Voyageurs. La dépense de la construction & de l'ameublement, a déja monté à 300 livres sterling, dont il a ramassé, partie par des quêtes dans les différens districts de la Suisse; & il ne faut pas une moindre somme pour payer ce qui est dû, & faire les augmentations nécessaires, ce qui sera l'objet d'une nouvelle quête. Le Père François m'a accompagné dans les environs, & m'a fourni très-obligeamment les particularités suivantes à ajouter à mon premier récit.

La chaîne de montagnes qui entoure immédiatement ce lieu, prend l'appellation générale de Saint-Gothard; & ses parties particulières ont chacune un nom distinct. Les principales

sont le Salla, le Prosa & le Surecha à l'Orient; le Feudo, le Petina & le Locendro à l'Occident; au Nord, l'Ursino; & au Sud, la chaîne des rochers nus & pointus de Maggia. La plus élevée est le Feudo; son point le plus haut est de deux mille pieds au-dessus de la plaine, où est assise la maison des Moines, & il faut trois heures pour atteindre au sommet. Il y a sur les hauteurs voisines six pâturages où paissent deux cens vaches, cent cinquante chèvres, & trente chevaux.

En regardant à midi le thermomètre de Réaumur, placé à l'ombre & au Nord, je fus fort surpris de voir la liqueur à $6\frac{1}{10}$ au-dessous de la congélation, ou à 46 degrés de celui de Fahrenheit, quoique le vent du Nord fût extrêmement piquant; & si j'avois jugé d'après ma sensation, j'aurois crû l'air dans un état de congélation.

Il y a environ quatre ans, l'Electeur de Bavière fit présent au Moine de plusieurs baromètres, thermomètres & autres instrumens qui lui ont procuré les moyens de marquer précisément les variations de l'atmosphère, & d'en former une suite d'observations météorologiques. Il m'a communiqué les résultats que je vais offrir au Lecteur.

Dans le froid le plus rigoureux, que le Pere

ait éprouvé en ce pays, la liqueur du thermomètre de Réaumur a tombé à 19 degrés au-dessous de la congélation, ou à 10 de Fahrenheit.

En 1784, dans la plus extrême chaleur, qui fut le 13 Septembre, elle s'est tenue à 13, ou 61 ½ de Fahrenheit. Dans le plus grand froid, à 17, ou 8 ½ de Fahrenheit.

Le baromètre de M. de Luc ne s'est jamais élevé plus haut que, 22 3 1

& n'a jamais tombé plus bas que, 20 9 9.

Il a résulté des observations faites en 1784, que le temps vrai a offert les différences suivantes :

	Thermomètre.		Baromètre.
9 h. du m.	32 $\frac{1}{10}$ de Réaumur,	ou 28 de Fahrenheit,	21 9 ¾
Midi	0	ou 32	21 9 ⅜
9 h. du s.	> 1 3 lignes,	ou 29 ½	21 9 4

Etat du Ciel pendant le cours de la même année.

		jours.
Neige ; il en est tombé, à différentes heures de la journée, pendant		118
Pluie,	D°.	78
Nuages,	D°.	293
Tempête accompagnée de grêle,	D°.	12

		Partie de jours.
Tonnerre & éclairs,		12
Arc-en-ciel,	D°.	4
Cercle rouge autour du Soleil,	2	
Ditto autour de la Lune,	2	
Jours sereins. 87		

LETTRE XXVIII.

Passage & Glacier du Furca. — Source du Rhône.

Munster dans le Valais, Août.

JE suis arrivé ici hier au soir, & si fatigué qu'il m'a été impossible de prendre la plume; mais ce matin je sens mes forces réparées par un doux sommeil, & je serai en état de continuer mon voyage après que j'aurai écrit cette Lettre.

Je pris congé de mon bon Père Capucin, en lui souhaitant un hiver agréable dans ces climats qui le sont si peu, & je marchai seul environ deux lieues, en suivant la vallée de Saint-Gothard. Il m'arrive fréquemment de quitter ma compagnie, & d'aller devant ou de rester derrière, afin de jouir sans interruption & avec une espèce de volupté contemplative, des sublimes tableaux de la nature dans ses productions les plus terribles & les plus

effrayantes. J'entrai dans la vallée d'Urseren à l'Hôpital, & fus de nouveau frappé du contraste qui régne entre l'état de cultivation qu'elle présente & le pays sauvage & affreux que je venois de quitter. En même-temps je jouissois du spectacle majestueux de la haute chaîne qui enceint la vallée d'Urseren, & sur-tout, des rocs élevés du pays des Grisons, dont un a, sur son sommet raboteux, un glacier où le Rhin prend sa source. Nous passâmes dans le petit village de Zundorf, & nous arrêtâmes à Realp pour prendre quelques rafraîchissemens & donner de l'avoine à nos chevaux. Delà, nous arrivâmes bientôt à l'extrêmité de la vallée d'Urseren, où nous commençâmes à monter un sentier si étroit, si escarpé & si raboteux, que je ne pus m'empêcher de croire que nous nous étions trompés de chemin, celui que nous suivions paroissant impraticable pour les chevaux. Quand ils furent arrivés, j'en montai un, toutefois, étant fatigué de ma marche du Saint-Gothard à Realp. Dans ce sentier étroit, sur une montagne escarpée, le cheval avoit besoin d'adresse ou d'habitude pour placer un pied devant l'autre, quelquefois sur le bord d'un précipice pierreux & de la nature de roche où, s'il eût fait un faux pas, nous aurions infailliblement péri tous deux; mais comme je savois qu'il

n'avoit pas plus envie que moi de faire ce saut périlleux, je lui lâchai la bride sur le cou & m'abandonnai à sa conduite. Je n'eus point sujet de me repentir de ma confiance, car dans les parties mauvaises & dangereuses, il ne broncha pas une seule fois; mais dans les endroits plus doux & plus sûrs, il sembloit savoir qu'il n'avoit pas tant à prendre garde à lui.

Nous arrivâmes ensuite à un torrent que nous passâmes par le moyen d'une planche jetée dessus, après avoir fait passer nos chevaux avec assez de peine. Un peu plus loin, nous vînmes à un autre torrent plus profond & plus rapide que le premier, sur lequel il n'y avoit pas de pont, ni la moindre apparence d'aucun sentier de l'autre côté. Nous étions à une distance considérable de toute maison, & notre guide ne savoit point le chemin. Après avoir examiné quelque temps le site, nous apperçûmes que la montagne étoit tombée nouvellement, & avoit effacé par sa chûte les vestiges du sentier, laissant seulement un passage étroit sur le bord du précipice, le long duquel mes compagnons se traînoient sur les mains & sur les genoux. Tandis que je traversois le torrent à cheval, j'entendis un cri aigu; & m'étant retourné, je vis un de nos domestiques suspendu, le pié en arrêt sur le précipice, & criant qu'il ne pouvoit ni avancer ni

reculer. Néanmoins, avec un peu d'aide, il passa, mais promit bien qu'il ne s'exposeroit plus à un pareil sort. Nous trouvâmes ensuite une espèce de sentier, si extrêmement escarpé, que nous descendîmes prudemment de cheval, & laissâmes aller nos montures au petit pas. Après avoir traversé de grandes étendues de neiges & de glaces flottantes, les torrens roulant en même-temps avec fracas sous nos pieds, nous gagnâmes, avec beaucoup de peine, par une montée rude, le sommet du *Furca*, chaîne de rochers raboteux, & en forme de fourche, entassés les uns sur les autres, ce qui, à ce qu'on assure, lui a fait donner son nom. Le pays d'alentour étoit aussi affreux & aussi désert que la Vallée de Schoellenen; toute végétation sembloit avoir cessé. Plus bas, les montagnes étoient couvertes d'herbes & de fleurs odoriférentes. Auprès de nous, mais plus haut à la gauche, entre le Blaneberg & le Lungnetz, étoit un grand lit de glace, duquel sortoit un torrent *, qui

---

* J'ai su d'un Moine de Realp, qui voyage beaucoup dans ces Cantons, que ce torrent, qui est trouble en été, est en hiver aussi transparent que la plus claire fontaine, & que lorsque l'amoncelement de la neige l'empêche de couler sous le glacier du Furca, elle forme

étoit probablement une des premières sources du Rhône. En un mot, la perspective qui se découvroit à nos yeux formoit une scène admirable & sublime.

De-là nous descendîmes long-temps à travers des roches brisées & des précipes escarpés. Arrivé près de Realp, je me trouvai si fatigué, que je fus bien aise de m'asseoir, & que je fis avec délices un repas de pain, de fromage & d'œufs durs, seules provisions que put nous fournir ce village. Nous étions assis au bord d'un ruisseau transparent, qui couloit le long d'une montagne si roide, que notre humble repas auroit pu rouler en bas, s'il n'avoit été bien gardé par une main soigneuse. Nous avions devant nous le glacier du Furca, immense vallée de glace, qui s'étend à au moins trois milles en longueur, & près d'un mille en largeur, entre le Gletcherberg & le Satzberg, rochers plus chevelus, s'il est possible, qu'aucune des montagnes voisines. Il s'étend d'une des bases à l'autre, remplit l'espace intermédiaire, & égale presqu'en hauteur leurs sommets respectifs. Le soleil brillant dans une

ensuite un lac qui court sur la glace & se précipite vers le Valais, avec les eaux qu'il reçoit dans son cours.

direction opposée, ce glacier avoit l'éclat du cristal, tandis que les teintes bleues réfléchies sur la surface, produisoient un effet magnifique. Nous entendions des craquemens forts & profonds, comme si la glace se cassoit en plusieurs endroits, le torrent, source du Rhône, faisant en même-temps au-dessous un bruit terrible. Le fleuve est principalement formé par ce glacier; le petit torrent qui sort de la masse de glace, entre le Blaenberg & le Langnetz, étant joint par plusieurs courans, se perd sous cette vaste arcade de glace qui forme le fond du glacier, d'où il sort considérablement augmenté. La chaîne de montagnes où nous étions alors assis, étoit couverte de taillis & d'herbages; & sur ses hauteurs erroit une certaine quantité de bétail, ce qui faisoit contraste avec la stérilité de la chaîne opposée, qui avoit l'air de n'être, en grande partie, qu'un roc tout nu, ou tout au plus couvert de glace & de neige glacée.

Après que nous eûmes terminé notre festin, & que nous nous fûmes reposés quelque temps, en nous amusant à contempler cette scène singulière, nous descendîmes vers le fond du glacier, où nous admirâmes le Rhône, sortant avec violence du lit de glace, auprès des fragmens grossiers d'un rocher abattu par les élémens. Nous suivîmes alors le cours de ce fleuve,

en descendant une montagne si escarpée, que les différentes parties de la route tournant le long de ses flancs, se prolongeoient fréquemment dans une ligne parallèle. La scène de la vallée dans laquelle nous entrâmes ensuite, étoit de la même nature que celle de Schoellenen, le Rhône coulant en écume avec une étonnante rapidité, & tombant dans une cataracte continue jusqu'au pied de montagnes irrégulières & incommensurables. Nous traversâmes cette vallée pendant plus de deux lieues, montant & descendant sans cesse dans des rochers raboteux, tantôt marchant sur le bord du fleuve, & tantôt à quelques centaines de toises au-dessus de son cours. D'abord les rochers étoient ou nus, ou foiblement parsemés de quelques sapins isolés; mais à mesure que nous avancions, ils se montroient de plus en plus couverts de bois & de verdure. Cependant nous ne voyions encore aucune trace de bâtimens, & nous avions déja fait au moins quinze milles sans voir une seule maison, depuis que nous avions quitté la vallée d'Urseren. J'étois si frappé de la beauté des forêts au travers desquelles nous passions, & de l'abondance des pâturages, que je ne pouvois m'empêcher d'exprimer ma surprise de ne voir aucune demeure humaine dans ces lieux agréables. J'avois à peine fait cette remarque, que quatre ou cinq

chaumières, situées de l'autre côté du Rhône sur une belle colline, nous annoncèrent que nous approchions du Valais. Peu après nous arrivâmes tout-à-coup à une ouverture qui commandoit une vue étendue de cette fertile vallée où étoient plusieurs villages épars. A l'endroit où se forme cette ouverture, un paysan, homme de goût, a bâti sa chaumière. Ici nous quittâmes la mauvaise route & descendîmes dans le Valais.

Nous nous étions proposés de passer la nuit à Oberwald, après les fatigues de la journée, mais nous apprîmes que nous n'y trouverions rien à manger. Le maître d'une petite cabane, sous le nom d'hôtellerie, nous montra un grand fromage, & nous dit que c'étoit tout ce qu'il avoit. Obergestlen ne fournissant rien de plus, nous continuâmes notre route jusqu'ici, où nous arrivâmes tard. Nous y trouvâmes une excellente hôtellerie pour ce pays; & y eûmes d'excellent pain, & même un peu de viande; mais ce que je préfère à tout le reste en voyage, une chambre tranquille, & un bon lit.

Je suis, &c.

LETTRE XXIX.

Mont Grimsel. — Source de l'Aar. — Description du Chamois.

Spital sur le Grimsel, Août.

LES Valaisans sont extrêmement attachés à leurs libertés. En sortant de Munster, nous nous accostâmes d'un paysan, avec qui nous eûmes une longue conversation. Il nous demanda notre avis sur le pays; & nous montrant les montagnes qui nous entouroient: « Voilà, » dit-il, nos murs & nos ramparts; Constantinople n'est pas si bien fortifié ». A la foule de monde qui s'empressoit sur nos pas pour nous voir, je crois que ce Canton n'est pas fort visité par des étrangers. Quand ces gens furent que nous étions Anglois, ils nous examinèrent avec plus d'attention*. Mais ce qui nous surprit le plus,

* Ceci ne paroît pas modeste; car l'Auteur ne peut être soupçonné sans injustice de vouloir ici parler contre sa Nation, pas même pour avouer qu'on reconnoît en général ses Compatriotes, à une tournure qui n'est pas celle des Graces. Mais si les Anglois se vantent à tout propos, c'est un peu la faute de nous autres François,

fur

fut d'entendre le paysan en question parler de notre guerre d'Amérique. Il étoit en effet un peu extraordinaire qu'un homme de cette sorte sût qu'il existoit une ville de Constantinople, & il ne l'étoit pas moins qu'il eût jamais oui parler de la guerre entre la Grande-Bretagne & ses Colonies.

Après être revenus sur nos pas pendant environ une lieue, en traversant le même pays fertile & bien cultivé que nous avions parcouru la veille, nous quittâmes la plaine, & montâmes le Grimsel, l'un de ces monts qui séparent le Valais d'avec le Canton de Berne. Nous employâmes quatre heures à grimper sur le sommet, par un chemin escarpé & raboteux ; & sans l'expérience que nous avions déja faite du contraire, nous aurions eu peine à croire qu'on pût franchir cette hauteur. Nous passâmes en revue les différens degrés de végétation. Dans la vallée & les

---

qui aimons trop à louer les autres à nos dépens, plus, peut-être, par inconséquence que par modestie. Il n'en est pas moins vrai qu'on peut dire aux Anglois :

. . . . . . qu'on me die
En quoi vous valez mieux que cent Peuples divers.
LA FONTAINE, *Fab.*
(*Note du Traducteur.*)

parties inférieures de la montagne, des terres à blé & de riches prairies ; ensuite des forêts de melèses & de sapins ; puis de l'herbe courte avec différentes sortes d'herbages, qui procurent aux bestiaux d'excellens pâturages. A cela succédoient les différentes familles des mousses & des lichens, puis le rocher nu & la neige. Ce seroit peut-être une idée heureuse que d'imaginer & de construire une échelle de végétation dont un Ecrivain François a suggéré la première notion, en assurant que l'extrême chaleur & un froid excessif, sont également nuisibles au règne végétal. Les sommets de ces hautes montagnes sont stériles, & ne produisent aucune plante ; & à un certain degré d'élévation, il n'y pousse que des mousses & des lichens. Les climats où la chaleur est insupportable offrent les mêmes résultats ; & chacun sait qu'il ne croît point d'autres productions végétales que ces dernières sous les feux brûlans du Tropique. Les lichens & les mousses qui résistent au froid mieux que toutes les autres plantes, formeroient donc le premier degré d'une échelle qui serviroit à montrer les rapports entre la végétation & la température de l'atmosphère. Les mêmes familles de plantes, supportant aussi mieux la chaleur qu'aucune autre, seroient encore le dernier degré dans cette échelle, ouvrage singulier & utile, dont

la première leçon seroit que les extrêmes se touchent d'une manière à causer la surprise, & que de deux causes opposées peut naître le même résultat *.

Du sommet du Grimsel, nous descendîmes environ deux milles, & arrivâmes à une petite plaine, formée par un creux entre les montagnes, & où est une cabane solitaire d'où je vous écris. Malgré l'apparence malheureuse qu'elle offre à la première vue, nous avons trouvé dans ce désert tout ce que nous pouvions desirer, excepté des lits ; mais nous pouvons aisément nous en passer après l'excellente nuit d'hier. Sans compter le fromage, le beurre & le lait, qui sont nos mets constans, nous avons eu de bon vin, un quartier de chevreau & une *marmote* bouillie **, que nous venons de manger de bon appétit, quoique dans tout autre temps l'idée d'un tel plat nous eût sans doute révoltés. L'hôte

* Cette conséquence est une vérité physique reconnue. Le plaisir & la douleur se tiennent, ce que sait tout homme qui, dans une démangeaison, se gratte trop fort. On sait aussi que si un homme, qui n'a jamais goûté de fruit glacé, en met un dans sa bouche, il croit, à la première sensation que cela le brûle, &c.
(*Note du Traducteur.*)

** Voyez la description de cet animal, vol. III.

est établi par le Canton de Berne dans ce lieu écarté, & il y réside environ neuf mois de l'année. Il y vient ordinairement le premier de Mars, & se retire au commencement de Décembre. Il est mis là pour recevoir tous les Voyageurs, à condition toutefois qu'ils paieront ce qu'on leur fournira. Quand il quitte cette maison, il y laisse une certaine quantité de fromage, de pain dur, ou de biscuit de mer, de provisions salées, & de bois de chauffage, au service des Voyageurs malheureux qui se trouveroient égarés de ce côté lorsque l'hiver est venu ; & nous remarquâmes de longs bâtons fixés des deux côtés du sentier, à de petites distances l'une de l'autre, afin d'indiquer la route aux Voyageurs qui pourroient passer cette montagne, après que la neige a commencé à tomber. Le chemin est rarement praticable pour les chevaux avant le premier Juin. Auprès de la maison, sur le sommet d'un petit rocher, notre hôte a fait une espèce de petit jardin, en rapportant de la terre des pâturages voisins ; & ce petit morceau de terre lui fournit, en assez grande quantité, des navets & des choux, quoiqu'à raison de la hauteur des montagnes circonvoisines, il ne soit pas souvent échauffé par les rayons du soleil.

Pendant les mois d'été on voit sur ces montagnes de nombreux troupeaux de chèvres. On

les conduit tous les matins dans ces pâturages, & on les fait rentrer tous les soirs pour les traire & les mettre à l'étable. C'est un spectacle agréable de les voir marcher ainsi, & à la queue les uns des autres, le long des précipices & des côtés raboteux des rochers.

Cette cabane, outre les bâtimens à serrer les fromages, contient une petite cuisine, une chambre à coucher pour l'usage de la famille, & une pièce dans laquelle nous sommes actuellement assis. Nous remplissons presqu'un corps de logis entier, tandis que l'autre est occupé par nos domestiques, l'hôte & sa femme & une demi-douzaine d'honnêtes journaliers. Ces derniers sont à table, soupant avec ce bon appétit que procure un travail fatigant, & ils emploient le court répit de l'absence du soleil avec toute la gaîté bruyante des gens de leur sorte.

Les sources de l'Aar sont dans ces montagnes. Près de la cabane où nous logeons, sont trois lacs qui fournissent des eaux à cette rivière, laquelle roule en torrent impétueux des glaciers voisins. Tandis que le dîner se préparoit, je me suis promené sur le bord de cette rivière, cherchant des cristaux qui sont très-communs ici. J'en ai trouvé des morceaux de diverses couleurs, blanc, noir, jaune & vert. Ces montagnes abondent certainement aussi en riches veines

d'or & autres métaux, puisqu'on trouve beaucoup de poudre d'or dans le lit de l'Aar * & dans les différens torrens. Rien, à mon avis, ne feroit plus fatal aux intérêts de la Suisse, ni plus contraire aux libertés du peuple, que de découvrir & d'exploiter ces mines d'or & d'argent. Des sources soudaines de richesses changeroient, ou plutôt corromproient les mœurs de cette heureuse Nation. Cette une vérité incontestable, en politique, que c'est moins un grand numéraire que l'industrie des sujets qui fait la puissance réelle d'un pays, quand il n'a point l'ambition de faire des conquêtes; le bonheur d'un peuple, ainsi que celui d'un individu, consistant à être content de son sort.

Quelle confusion de montagnes on voit ici entassées les unes sur les autres! L'aspect en est affreux, désert, mais sublime. On croiroit voir les ruines & les débris de l'univers.

Sur le Grimsel, 29 Août 1786.

Vous vous rappelez qu'en 1776, j'ai décrit le passage du Furca, comme extrêmement difficile & accompagné de quelque danger; mais c'étoit

* Quelqu'un m'a assuré qu'on ne trouve point de poudre d'or dans l'Aar, avant qu'il ait reçu les eaux du Reichen-bach.

ma première tentavive pour connoître les montagnes moins fréquentées. Combien différentes sont nos affections à différentes époques ! En parcourant de nouveau le même terrein, quoique je n'aie pas trouvé la route *aussi unie qu'un boulingrin*, je n'ai pas mis pied à terre une seule fois, mais je suis resté sur mon cheval, tenant à la main mes Lettres sur la Suisse, & faisant de temps en temps des remarques & des notes. Je conviendrai, néanmoins, qu'en plusieurs endroits, où je pouvois à peine découvrir un foible sentier, le long des cîmes & des rochers en précipices, je n'étois pas très à mon aise pour travailler.

Quand nous fûmes au sommet du Furca, au lieu de descendre & de suivre le chemin que j'avois pris en 1776, nous envoyâmes nos chevaux en avant, & montâmes le Galleberg jusqu'à la partie supérieure du glacier du Furca. De ce point élevé, les plaines du Valais & le Rhône qui coule au travers, ne paroissoient qu'un petit champ qu'arrose un ruisseau. Au-dessus & tout autour de nous, aussi loin que la vue pouvoit s'étendre, nous découvrions des montagnes en pointe sans nombre, & sur-tout cette chaîne prodigieuse appelée *Aar Gletchers*, qui comprend entr'autres le Finster-aar-horn,

le Werter-horn, le Jungfrau-horn, & le Schreck-horn.

La partie supérieure de ce glacier du Furca surpasse en beauté l'inférieure ; d'autant plus que la neige y est d'une blancheur plus virginale & plus pure, que les pyramides de glace y sont plus hardies, & les teintes bleues plus vives & plus animées. Après avoir examiné cette scène de glace dans différentes directions, nous descendîmes au bord du glacier, & nous rafraîchîmes avec de l'eau de deux sources transparentes, appelées *Aughsiweicht-brunnen*, qui percent des flancs du rocher, à une petite distance l'une de l'autre. Alors nous prîmes un chemin escarpé en descendant, jusqu'à ce que nous eussions rejoint celui que j'avois suivi en 1776. Je revis avec plaisir un torrent sur le bord duquel nous avions pris, à cette époque, mes compagnons & moi, un modeste repas. Nous arrivâmes au Rhône, environ un demi-mille au-dessous du lieu où il perce du fond du glacier en deux courans. Afin de voir de plus près, nous traversâmes ces deux courans, qui, quoiqu'ayant à peine trois pieds de profondeur, rouloient avec une telle violence, que le guide, sur les épaules de qui je les passois, fut sur le point d'être renversé avec sa charge. Après avoir

admiré l'arche de glace, & avoir salué le Dieu du fleuve dans sa demeure, nous longeâmes le pied du Satzberg, & remarquâmes plusieurs sources d'eau vive qui sortoient de terre, & que les habitans appellent *eaux froides*. Un peu plus loin, nous trouvâmes trois sources chaudes où le thermomètre de Réaumur se tenoit à dix degrés au-dessus de la congélation, ou 55 de Fahrenheit. Ces sources s'unissant à plusieurs autres d'eau froide, tombent à quelques pas au-dessous du lieu où elles naissent, dans le grand torrent qui coule du glacier, & sont ordinairement regardées comme les *véritables* sources du Rhône. On accorde cet honneur à ces petits ruisseaux, parce qu'étant d'une température égale dans toutes les saisons de l'année, elles ne doivent pas leur origine, comme *les eaux froides*, à la neige & à la glace fondues, & sont aussi abondantes dans l'hiver que dans l'été. Il me paroît, cependant, impropre de donner à ces foibles courans d'eau exclusivement le titre de sources du Rhône; ce fleuve doit incontestablement son origine & sa grandeur aux eaux que lui apportent les glaciers environnans, dans une abondance perpétuelle & intarissable.

Il y avoit neuf heures, & plus, que nous avions quitté la vallée d'Urseren, & nous au-

rions resté encore au milieu de ces scènes majestueuses, si le déclin du soleil ne nous eût avertis de l'approche de la nuit. Comme nous étions toujours à une distance considérable de tout séjour humain, nous continuâmes notre route, & commençâmes à monter le côté occidental du Grimsel, auprès des sources chaudes dont j'ai parlé. Le sentier, quoique très-escarpé & presque perpendiculaire, n'étoit point dangereux, les rochers étant couverts d'herbes & de mousses, & sur-tout de petits arbrisseaux.

Après avoir monté ainsi pendant cinq quarts-d'heure, non sans beaucoup d'ennui, nous gagnâmes le sommet du Grimsel; & descendant une chaîne raboteuse de roches de granit, nos yeux planoient sur un lac d'où sort un courant d'eau, qui tombe dans le Rhône. Un peu plus loin, nous dépassâmes plusieurs petits ruisseaux & des lacs obscurs qui fournissent l'Aar. En moins d'une heure après, nous entrâmes dans a route qui conduit au Valais, & arrivâmes au lieu de notre destination, à cette même cabane, sur le Grimsel, où j'avois passé la nuit lors de ma première excursion. Nous y arrivâmes vers les huit heures du soir, après une course à laquelle nous avions mis plus de douze heures.

La scène du sommet du Grimsel a une horreur solitaire, qu'aucun site ne peut surpasser. Son

aſpect offre l'apparence de l'intérieur d'une mine, & on ſeroit tenté de croire que les entrailles de la terre ont été déchirées par une violente convulſion. Cette vue me rappela la ſublime deſcription de la caverne de Cacus, ouverte tout-à-coup par le bras terrible d'Hercule.

At ſpecus, & Caci detecta apparuit ingens
Regia, & umbroſæ penitùs patuêre cavernæ.
Non ſecus ac ſi quâ penitùs vi terra dehiſcens
Infernas reſeret ſedes, & regna recludat
Pallida, Diis inviſa; ſuperq; immane barathrum
Cernatur, trepidentque immiſſo lumine manes.

ÆNEIS, Lib. VIII.

En entrant dans la cabane, je reconnus auſſitôt le même hôte qui étoit établi ici en 1776, & à qui je ne m'attendois pas alors que je rendrois une ſeconde viſite dans un ſéjour ſi déſert. Tandis que le ſoupé ſe faiſoit, un payſan & notre guide ſe mirent à danſer au ſon d'un *rebec*, ſur lequel un berger jouoit l'air fameux connu ſous le nom de *Ranz-des-vaches* *. Notre guide avoit oublié ſa grande fatigue; il

* Cet air a été noté par J. J. Rouſſeau, à la fin de ſon Dictonnaire de Muſique : voy. le mot *Ranz-des-Vaches*, article très-curieux.

(*Note du Traducteur.*)

dansa ensuite avec le paysan plusieurs *Allemandes*. Les spectateurs, formant un grouppe pittoresque, admiroient & applaudissoient ; en effet, leur danse n'étoit pas dénuée d'agrémens, & ils étoient exacts à la mesure.

J'ai fait une petite excursion à la source de l'Aar dans les glaciers du voisinage. En moins d'une demi-heure, nous entrâmes dans une petite plaine bordée par de hautes montagnes, & entiérement fermée par une chaîne escarpée que dominent les monts de Finster-Aar & de Lauter-Aar-horns, & au pied de laquelle s'étend un glacier, tellement couvert de terre & de pierres, qu'il a, à quelque distance, l'air d'une montagne de sable. De ce glacier sort un torrent impétueux & bruyant d'une eau trouble, qui est la source de l'Aar inférieur, & se joint, à quelques cent pas delà, à un autre courant, appelé Aar supérieut, qui tombe du Zinkeberg. La jonction de ces deux torrens forme l'Aar qui coule avec une grande impétuosité dans un lit pierreux. Son lit à présent est très-étroit ; mais à la première fonte des neiges, au printemps, il inonde tout l'espace intermédiaire entre les montagnes, & pendant quelque temps, offre l'apparence d'un lac.

Notre guide est *chasseur* de profession. Il parcourt fréquemment cette grande chaîne de

montagnes, pour surprendre & tuer le chamois, animal remarquable par sa légéreté à courir au milieu des rochers escarpés, & à sauter pardessus les précipices. J'appris de lui que ce glacier est l'extrêmité d'une vallée de glace d'environ douze milles de long, & d'un à quatre de large. Ensuite, elle forme deux branches, dont l'une s'étend vers le Shreckhorn, & l'autre vers le Valais.

Il parle avec beacoup d'enthousiasme de sa profession, quoique, dit-il, elle soit extrêmement pénible & quelquefois dangereuse. Il tue ordinairement depuis six jusqu'à quinze chamois par an. La chair en est fort délicate & lui sert à nourrir sa famille, & il vend chaque peau une guinée. Il se sert d'une arquebuse, & les tire ordinairement à la distance de cent cinquante toises & plus.

Le chamois est un animal très-craintif, & par conséquent fort attentif sur ce qui peut lui nuire. Ils vont communément par troupeaux de vingt ou trente, & tandis qu'ils paissent, l'un d'eux fait sentinelle sur une des hauteurs voisines, & est relevé par un autre de quart-d'heure en quart-d'heure. Le factionnaire regarde tout autour de lui avec un air d'inquiétude & de grande attention; & quand il soupçonne le moindre danger, il avertit le troupeau par un

cri aigu ; tous décampent auſſi-tôt à la ſuite l'un de l'autre.

Le chamois ſe nourrit de différentes ſortes d'herbes, & principalement de celle appelée *lichen rangiferinus*, qui, en pluſieurs endroits, couvre les ſommets & les flancs des montagnes. Pour trouver cette nourriture dans l'hiver, ces animaux imitent le procédé du rêne de Laponie; grattant la neige avec les pieds de devant, & la dégelant fréquemment par la chaleur de ſon haleine, pour la faire céder plus aiſément. Mais lorſque l'épaiſſeur ou la dureté de la neige les empêche de découvrir la terre pour trouver le lichen, ils broutent les branches des jeunes ſapins.

Dans l'été, le corps du chamois eſt d'un brun jaunâtre, & le deſſous de la gorge eſt blanchâtre : ſon poil eſt court & doux. En hiver, il devient long & d'un brun foncé, aſſez ſemblable à celui de l'ours, ce qui le défigure entièrement. On en a trouvé quelquefois, mais bien rarement, qui étoient mouchetés & de différentes couleurs ; & dernièrement on en a tué ſur l'Engelberg un qui étoit tout blanc. A tout autre égard, il étoit comme un chamois ordinaire ; & c'eſt un problême de ſavoir s'il étoit né blanc, ou ſi cette couleur étoit en lui l'effet de la vieilleſſe.

Linnœus a claſſé le chamois dans l'eſpèce du bouc, ſous le nom de rupicapra ou chèvre de montagne. Il ne connoiſſoit pas aſſez les antelòpes pour en former une claſſe, comme l'a fait Pallas, qui y a judicieuſement placé ce quadrupède. L'exemple de Pallas a été ſuivi par Pennant & les Zoologiſtes qui ſont venus après lui.

Je ſuis, &c.

LETTRE XXX.

Vallée de l'Aar. — Terre de Haſli. — Meyringen.

12 Août.

J'ai trouvé le froid plus perçant ſur le Grimſel que ſur le Saint-Gothard; & il eſt tel qu'il m'a empêché de dormir la nuit. Mais je dois avouer, que mon logement étoit fort différent d'un endroit à l'autre; car ſur le Saint-Gothard j'avois un lit aſſez bon, au lieu que ſur le Grimſel, je couchois dans un grenier au foin, ſans la moindre couverture. Mon ſang a repris à peine ſa circulation accoutumée, ce qui vous paroîtra ſingulier à la vue de la date de ma lettre.

Après avoir quitté notre malheureux logis

nous traversâmes la vallée de l'Aar qu'entoure une chaîne non interrompue de montagnes âpres, raboteuses & inaccessibles.

La route, le long de cette vallée, quoique beaucoup plus étroite que celle d'Altdorf à Saint-Gothard, est formée de la même manière le long de rochers escarpés, quelquefois sur des voûtes ou arcades & quelquefois sur des ponts jetés à travers des précipices effrayans. Cette route est formée de morceaux plats de granit, si unis & si glissans que les chevaux seroient tombés presque à chaque pas, s'il n'eussent été ferrés à crampons. — En quelques parties le chemin se prolongeoit le long des chaînes de rochers nus & rudes; en d'autres on descendoit par des marches ou taillées dans le roc ou formées de larges pierres, qui ressembloient à un escalier. Toute la surface de la vallée étoit jonchée d'immenses fragmens de rochers; & d'autres encore suspendus aux côtés des montagnes menaçoient de s'écrouler & de nous accabler par leur chûte, tandis que la rivière Aar nous accompagnoit, bondissant & faisant un bruit terrible & continuel. Cette vallée offre la même espèce de scènes auxquelles nous étions accoutumés depuis long-temps, excepté que l'Aar se précipite avec une violence plus marquée que le Rhône ou le Reuss. Ses eaux sont

quelquefois tellement accrues par les torrens qui viennent s'y mêler, qu'elles ravagent tout le pays d'alentour. Nous avons trouvé plusieurs vestiges de ces terribles dévastations. Nous vîmes en différens endroits sur cette rivière des ponts de pierre d'une seule arche, dont un ne le cédoit point en longueur au pont du Diable dans la vallée de Schoellenen, & le paysage n'étoit pas moins affreux. A environ trois lieues de Spital, nous découvrîmes, à travers des arbres, l'Aar qui se précipitoit d'une hauteur considérable. Afin de le voir de plus près, nous grimpâmes le long des côtés d'un roc escarpé bien couvert de mousse. Je m'appuyai contre un arbre suspendu au dessus du précipice, & vis-à-vis la rivière, fondant impétueusement du haut du rocher, & s'étendant dans sa descente en forme de nape d'eau sémi-circulaire. Elle tomboit avec violence dans un gouffre étroit & profond, puis s'enfonçoit dans l'épaisseur de la forêt. Le volume d'eau étoit très-considérable, & sa chûte perpendiculaire, autant que j'en pus juger à la vue, étoit au moins de cent cinquante pieds. La scène aux environs avoit aussi une apparence majestueuse & solemnelle, les roches grises des deux côtés de la cascade s'élevant à pic & étant absolument nues, excepté à leurs sommets qui étoient couverts de sapins.

Cette ſcène pittoreſque réaliſoit pour moi l'une des plus heureuſes & des plus agréables fictions de l'antiquité ſavante. Je croyois voir le Dieu *à barbe limoneuſe* penché ſur ſon urne, ouvrir la ſource du Nil ou du Tybre.

Dans notre route pour aller à Meyringen, nous traversâmes de grandes forêts de ſapins & de hêtres, l'Aar nous ſuivant toujours & faiſant retentir dans la vallée le bruit de ſes eaux, le chemin continuant d'être auſſi raboteux & eſcarpé qu'auparavant, & montant & deſcendant ſans ceſſe. Enſuite, nous paſsâmes dans pluſieurs petits villages dont l'aſpect agréable délaſſoit nos yeux fatigués des ſcènes de déſolation que nous venions de quitter, & nous entrâmes dans un charmant petit vallon où l'herbe étoit du vert le plus animé, & où les arbres faiſoient un effet délicieux. Tout étoit calme & dans le plus parfait repos : ni rivière rapide ni torrent furieux n'interrompoient la douceur & la tranquillité extraordinaire de la ſcène. Ce ſilence ſoudain, nous faiſoit ſentir plus fortement encore le contraſte du bruit de l'Aar & du fracas éclatant des cataractes.

De ce lieu ſolitaire & paiſible, nous deſcendîmes dans un plus grand vallon ſur les bords de l'Aar. Il n'y a peut-être pas de partie de la Suiſſe qui pût offrir au payſagiſte des

sites plus heureux & plus propres à exercer son pinceau que cette vallée pittoresque où les rochers qui la terminent sont d'une couleur agréable, & qui varie à chaque point de vue, des sommets coupés admirablement en formes irrégulières & bisarres, & des fragmens de la plus grande variété de volume & de couleurs, dispersés près du rivage. Il n'y a pas un seul objet qui ne fasse tableau par lui-même, chaumière, cabane, arbrisseau; & l'effet en est considérablement rehaussé par la transparence de l'air & la majesté du fond de tableau.

Nous avons déja vu les sources de trois grandes rivières de la Suisse, & nous avons suivi leur marche impétueuse à travers un pays où la nature déploie ses beautés les plus grandes & les plus augustes. Mais j'ai éprouvé qu'il étoit impossible de donner des descriptions parfaites de ces scènes majestueuses, variées & étonnantes. Toutes doivent nécessairement avoir un air d'uniformité, malgré les efforts du style à varier sa monotonie; & néanmoins chaque rivière, chaque cataracte, ainsi que les rochers, les montagnes & les précipices, sont respectivement caractérisés par une variété infinie de modifications & par toutes les formes & les nuances possibles de beauté ou de magnificence, de sublimité ou d'horreur. Mais ces différences, quoique trop for-

tement marquées pour échapper à l'œil même le moins observateur, n'en sont pas pour cela plus aisées à saisir dans la représentation, & le pinceau le plus savant ou la plume la plus exercée sont impuissans à les peindre dans leur richesse variée. En un mot, vous ne pouvez juger de ce pays romantique par les foibles esquisses que j'ai essayé de vous en offrir. Elles ne sont pas plus propres à vous donner une idée de ces scènes admirables, que si, voulant vous décrire quelque tableau de Raphaël ou du Corrége, je vous disois que les couleurs & la toile en forment la matière principale.

Meyringen, village grand & bien bâti, est le bourg principal de Hasliland, district du Canton de Berne, qui jouit de priviléges considérables. Le Peuple est gouverné par ses propres Magistrats & prête serment de fidélité au seul Conseil Souverain de Berne. Toute l'autorité qu'ont les autres Baillis dans les différentes parties de ce Canton, réside ici dans le Landamme qui y est établi. Il doit être né dans le District d'Hasliland, & est nommé par le Conseil Souverain de Berne, à la recommandation du Bailli d'Interlaken. La plupart des autres Magistrats sont élus par le Peuple qui s'assemble dans les circonstances nécessaires; & est convoqué par le Landamme.

Les habitans du District sont généralement forts & bien faits, & les femmes belles & grandes. Ces dernières ont une manière élégante de porter leurs cheveux, qui sont ordinairement d'un beau brun. Ils sont partagés sur le haut du front, d'où elles les font tourner sur chaque côté pour les joindre aux faces & laisser pendre le tout par derrière en longues tresses attachées avec un ruban, ou les entrelasser autour de la tête en une tresse simple. Mais le reste de leur habillement ne répond point à cette élégance, leur taille, naturellement belle, étant gâtée par l'usage ridicule d'attacher leurs jupons si haut qu'elles ont toutes l'air de femmes au dernier terme de la grossesse.

Meyringen est situé près de l'Aar, dans un vallon très-romantique, entouré de prairies de la verdure la plus belle & la plus abondante, & orné par intervalle de chaumières entrecoupées fréquemment par des masses énormes de pierre & de profonds canaux qui sont les résultats des orages & des inondations. Tout auprès du bourg se précipite du haut du Mont Housli, le torrent nommé Alp-Bach qui tombent en deux cascades perpendiculaires, mais avec une telle violence & en un si grand volume d'eau qu'il cause souvent des ravages terribles. Le bourg a été plusieurs fois sur le point d'en être englouti & dé-

truit; mais il eſt protégé à préſent par un mur d'une hauteur & d'une ſolidité conſidérables. Auprès de ce torrent, une autre chûte d'eau, appelée le Dorf-bach, coule doucement le long du rocher nu; & plus loin brilloit une autre pareille chûte d'eau, nommée le Millebach, deſcendant à travers un bois de ſapins en pente, qui borde les côtés de la montagne.

Je m'aſſis ſur une plate-forme de rochers, à environ cinquante pieds au-deſſus du fond de l'Alp-bach, pour jouir du ſpectacle du charmant vallon de Haſli. Je remarquai le Mont-Sheidec s'élevant des rives de l'Aar, & s'abaiſſant d'un côté comme pour laiſſer découvrir trois pics monſtrueux qui s'offrent dans une gradation régulière, l'un au-deſſus de l'autre. Le premier eſt un rocher nu, en forme de cône; le ſecond plus en fleche de clocher & en partie couvert de neige, & l'autre qui eſt le plus haut point du Wetterhorn, eſt auſſi taillé en pyramide, & tout brillant de la neige qui le couvre.

Tableau du prix ordinaire des proviſions dans toutes les parties montagneuſes de la Suiſſe.

		L. ſterling.	d.
Viande de Boucherie, la livre		0 2	$\frac{3}{2}$
Pain,	D°.	0 1	$\frac{1}{2}$
Beurre,	D°.	0 2	$\frac{1}{4}$

		L. sterling.
Fromage,	D°.	0 2 ½
Sel,	D°.	0 2 ¾
Lait,	la pinte,	0 1 ½
Vin de la moindre qualité	D°.	0 1 ¾
Vin du pays de Vaud,		0 6 0

Vous voyez d'après ce tableau que le pain est plus cher, en proportion, que tous les autres articles, & la raison en est simple. Ces montagnes sont presque entièrement formées de pâturages, & ne produisent que peu de blé. Les paysans qui habitent les Districts montagneux de la Suisse, vivent principalement de lait & de pommes de terre qu'on cultive ici en abondance. D'après le prix des provisions en Angleterre, vous le trouverez sans doute très-modéré dans ces Cantons; mais il ne faut pas oublier en même temps que l'argent y est d'une rareté extrême. Il n'est pas non plus très-nécessaire dans un pays qui ne connoît point le luxe, & où chaque paysan trouve dans sont petit domaine de quoi fournir à ses besoins & à ceux de sa famille. J'ai eu aujourd'hui une longue conversation avec un des jeunes garçons qui nous ont accompagnés depuis Altdorf, & qui prend soin de nos chevaux. Il demeure sur la montagne d'Uri. Comme l'hyver dans cette partie de la

Suiſſe, dure près de huit mois, & que pendant preſque toute la ſaiſon, il ne peut y avoir que peu de communication d'une chaumière à l'autre, chaque famille fait ſa proviſion pour ce temps. La famille de ce garçon conſiſte en ſept perſonnes, pour la conſommation deſquelles l'on garde ſept fromages du poids de vingt-cinq livres chaque, cent huit livres de pain dur, vingt-cinq paniers de pommes de terre, peſant chacun environ quarante livres, ſept chèvres & & trois vaches dont une eſt pour tuer. Les chevaux & les vaches ſont nourris de foin, & les chèvres broutent des branches de ſapin, qui, en cas de diſette d'autre fourage, ſervent auſſi aux autres beſtiaux. Pendant ce temps de récluſion, la famille s'occupe à faire de la toile & des draps, & pour cet effet on enſemence généralement en lin, une petite portion du terrain dépendant de chaque chaumière. Cette plante a été fort cultivée depuis peu; & avec un ſuccès étonnant dans les Diſtricts montagneux de la Suiſſe.

Les maiſons, ainſi que dans les Cantons d'Appenzel & de Glaris, ſont ici généralement bâties en bois; & une obſervation dont je ne m'attribue point le mérite, parce qu'elle appartient à un de nos domeſtiques, c'eſt que comme la pierre abonde dans ces montagnes, il eſt extraor-

dinaire qu'on n'y emploie que le bois dans la conſtruction des maiſons. Mais la réponſe à cela eſt que les maiſons de bois ſont plutôt bâties & plus aiſément réparées, & qu'étant faites d'une manière compacte, avec de petites chambres & des plafonds bas, elles ſont ſuffiſamment chaudes, même dans ce climat froid. Elles n'ont qu'un inconvénient, celui d'être plus expoſées en cas d'incendie; mais on y remédie en partie en conſtruiſant les chaumières à une certaine diſtance l'une de l'autre. Le cas eſt, néanmoins, différent à l'égard des bourgs & villages conſidérables qui ſont, en conſéquence, expoſés aux ravages de ce cruel fléau.

Je ſuis, &c.

LETTRE XXXI.

Chûte du Reichenbach. — Paſſage du Sheidec. — Vallée & glaciers de Grindelwald.

Grindelwald, Août.

En ſortant de Meyringen, nous traversâmes l'Aar, & montâmes le Sheidec à travers une magnifique forêt de hêtres, de peupliers, de frênes, de montagnes & de ſapins. A environ deux milles de Meyringen, nous deſcendîmes

de cheval à un petit village, & coupâmes à travers champs pour voir la chûte du Reichenbach, justement célèbre pour sa beauté variée.

Le Reichenbach a sa source au pied du Wetterhorn, & roule en nombreuses cataractes le long des côtés escarpés du mont Sheidec jusqu'à ce qu'il s'unisse avec l'Aar auprès de Meyringen.

La chûte du Reichenbach peut être divisée en trois parties principales.

La première qui est la seule que visitent ordinairement les Voyageurs, se précipite d'un rocher & tombe perpendiculairement en bruine & en écûme, d'une élévation de deux cens pieds au moins, dans un bassin creusé par la nature, d'où l'eau s'élance & va se perdre dans l'abyme au-dessous. Le rocher est concave, formant voûte, entièrement nu, excepté à son sommet qui est couvert d'arbrisseaux; & le marbre noir dont sa masse est composée, offre un contraste frappant avec la blancheur pure de l'écume qui jaillit, & dont partie retombant en forme de pluie sur le roc y produit différens petits courans argentés qui vont se rendre dans le bassin.

La seconde cataracte est le résultat du débordement de l'eau du bassin, & on la voit à découvert en prenant pour point un grand arbre qui est suspendu au-dessus du bord du précipice.

En cette partie, le torrent forme une seconde colonne perpendiculaire à moitié obscurcie par les rocs saillans parmi lesquels il tombe avec impétuosité.

Le point de vue le plus favorable pour voir la troisième cataracte, est d'une prairie dans le fond de la seconde. De-là, tout le Reichenbach paroît ne faire qu'un chûte d'eau, mais immense en volume; l'extrêmité inférieure de la première cataracte & la partie supérieure de la deuxième étant cachées par les montagnes intermédiaires. Ensuite, le torrent roule dans une direction presque horizontale, & descend avec violence en deux masses d'eau inégales, étant partagé en deux courans, par une isle de rochers magnifiquement parsemée d'arbres. Il va ensuite passer à travers des cîmes brisées de marbre noir, & des bois plantés de hêtres, de frênes, de montagnes & de sapins, & arrose des terres fertiles couvertes de cabanes nombreuses.

A la vue des différentes parties de cette énorme chûte d'eau, je fus aussi ému qu'Aristée, lorsque Cyrêne sa mère lui montre les sources des principales rivières sortant tout-à-coup du sein de la terre.

Jamq; domum mirans genitricis & humida regna
Speluncisque lacus clausos, lucosque sonantes,

Ibat, & ingenti motu ſtupefactus aquarum.
Omnia ſub magnâ labentia flumina terrâ
Spectabat diverſa locis, Phaſimque, Lycumque,
Et caput undè altus primum ſe erumpit enipens
Undè Pater Tiberium, & undè amena fluenta,
Saxoſumque ſonans hypanis, myſuſque, caicus,
Et gemina auratus taurino cornua vulta
Eridanus, quo non alius per pinguia culta
In mare purpureum violentior influit amnis.

Georgiques de Virgile, *Liv. IV.*

Nous montâmes enſuite le long du Reichenbach, & paſsâmes ce torrent ſur un pont; après avoir traverſé pluſieurs plaines ou plutôt des vallons où le terrein s'élève & s'abaiſſe, & eſt parſemé de différens arbres, nous continuâmes notre route au pied de quelques montagnes énormes, connues ſous le nom général de Wellerhorn *, ou *Pic orageux*. Ce grouppe énorme

* Les différens pics de cette montagne ſont diſtingués par des noms différens. Il n'eſt pas aiſé de les bien connoître, les payſans confondant ſouvent ces noms. L'un s'appelle le Wetterhorn, l'autre le Nager-horn, un troiſième le Engel-horn, & le plus haut point prend la dénomination de Jungfrau-horn ou Virgins-horn, (ſommet vierge) parce qu'on le regarde comme inacceſſible. Ce nom a cauſé l'erreur de pluſieurs Voyageurs qui ont pris ce pic pour le vrai Jungfrau-horn.

Je ne fais cette remarque que pour empêcher d'autres

qui forme le Wetterhorn eſt particulièrement frappant tant par la majeſté nue, & la grandeur de ſes pics raboteux, qu'à raiſon de ce qu'il eſt plus environné d'eau que les montagnes voiſines, & encore parce que dans l'eſpace qui ſépare Meyringen de Grindelwald, il eſt le premier objet qu'on découvre de cette chaîne étonnante *.

Après que nous eûmes monté pendant environ trois heures depuis notre ſortie de Meyringen, nous nous reposâmes, & fîmes rafraîchir nos chevaux dans un vallon délicieux, jonché de hameaux. D'un côté, une colline en talus

---

Voyageurs de ſe trouver embarraſſés, comme je l'ai été par cette confuſion de noms.

Le mot *horn*, qui ſignifie en Allemand la même choſe qu'en Anglois (une corne) s'applique ici aux plus hauts pics, comme les François emploient quelquefois en ce ſens le mot *aiguille*.

* Pour ceux qui vont de Grindelwald à Meyringen, le Wetterhorn eſt le dernier de cette chaîne. Par cette raiſon, le Voyageur ne ſera peut-être pas ſi touché de ſa majeſté & de ſa grandeur, que s'il le voyoit d'abord en montant de Meyringen. Je ne fais mention de cette circonſtance, que pour obſerver que toutes les deſcriptions ſont *relatives*, & que le point d'où l'on examine un objet, en change beaucoup les rapports & les dimenſions.

paroissoit à nos yeux, couverte d'une verdure variée & de plusieurs grouppes d'arbres; de l'autre, les glaciers de Rosenlavir & de Schwartz-wald, s'étendant entre des rochers menaçans, & en perspective nous avions le plus haut point du Wetterhorn, élevant son sommet pyramidal couvert d'une neige perpétuelle. Tandis que nous étions à prendre notre repas, nous fûmes alarmés soudain par un bruit semblable à celui du tonnerre, mais causé par la chûte d'une grosse masse de neige, qui, tombant avec violence du sommet de la montagne, ressembloit à un torrent d'eau écumeuse. Ces avalanches produisent quelquefois les effets les plus destructeurs, dévastant tout dans leur cours, & ensevelissant même des villages entiers. Le meilleur préservatif contre ces ravages étant les arbres dont les montagnes abondent, il y a à peine un village situé au pied d'une montagne qui ne soit abrité par des arbres que les habitans conservent avec une sorte de vénération, comme la sauve-garde commune. Ainsi, ce qui fait la sûreté de ces Peuples, constitue encore une des principales beautés du pays.

Nous continuâmes notre route au pied du Wetterhorn, qui en cet endroit est tellement perpendiculaire & en forme de flèche, qu'il paroît

comme la moitié d'une immense pyramide. Je ne croyois pas qu'il pût exister une scène plus sauvage à la fois & plus majestueuse que celle qui étoit devant nous ; mais quand nous fûmes au sommet de Scheidec, nous eûmes un spectacle qui la surpassoit de beaucoup par l'horreur & la désolation. Aussi, *le Scheckhorn*, *ou le pic de terreur* faisoit-il partie de la perspective, & nous le reconnûmes à l'instant.

La descente du Scheidec à Grindelwald, est douce, mais froide & monotone. Ce village, consistant en nombreuses chaumières semées dans la plaine & sur les collines, offre une scène agréable & pittoresque dont la beauté s'augmente encore par la vue des vallées de glace qui s'étendent le long des flancs escarpés des montagnes, dans une courbe régulière, & sont magnifiquement bordées de bois.

Les deux vallées de glace ou glaciers qui règnent dans la plaine de Grindelwald, sont connus par les noms de glaciers supérieur & inférieur. Le premier est entre le Wetterhorn & le Mettenberg ; & l'autre est entre ce dernier pic & celui appelé Eger-horn. Le Mettenberg est la base du Schreckhorn ; l'Eger-horn ou *pic pointu* touche à la vallée de Grindelwald, & va en pente graduelle depuis le rocher nu

& la neige, jusqu'à la fertilité & la cultivation *.

P. S. Je vous avoue que j'ai été un peu trompé, & que de voir le glacier de plus près n'a payé que bien foiblement la peine & les fatigues que m'a coûté cette excursion. Mais j'ai promis de vous écrire d'après mes sensations, & de ne point vous envoyer des descriptions exagérées. Nous nous mîmes en marche le matin, rayonnant d'espérance & enflammés d'impatience, & nous arrivâmes au bas du glacier inférieur formant une arche majestueuse de glace, d'où sortoit avec bruit un torrent produit par la neige nouvellement fondue. Ce glacier est composé de pyramides nombreuses qui sont plus élevées vers la plaine, ayant entre quarante à cinquante pieds de haut, & s'accourcissant par degrès jusqu'à ce qu'elles se terminent en une surface étendue coupée en ouvertures larges & profondes. Nous montâmes un sentier très-difficile, en côtoyant le foyer

* Pour un plus grand détail sur cette chaîne de montagnes contigues aux vallées de Grindelwald & de Lauterbruennen, voyez la Lettre sur la chaîne des Alpes, observée de Berne.

glacial,

glacial, paſſant de temps en temps par deſſus les parties eſcarpées & raboteuſes du rocher preſque perpendiculaire le long des bords du précipice, dont le danger me fait même friſſonner au ſeul ſouvenir. Ce glacier a pluſieurs milles de longueur, & quelques voyageurs ont écrit qu'il ſe joignoit au glacier de l'Aar, que j'ai viſité dans le cours de mon voyage au ſommet du Grimſel. Mais le Révérend M. Wyttenbach de Berne, qui a fréquemment examiné ſa direction des hauteurs adjacentes, m'a aſſuré que ces deux glaciers ſont ſéparés l'un de l'autre par une chaîne de montagnes détachées & à pic.

Après avoir employé plus de deux heures à monter, nous traversâmes un obſtacle à notre progrès dans des rocs raboteux & une montagne de glace qui s'offrit devant nous. Notre guide nous aſſura qu'il étoit impoſſible d'aller plus loin. Il ne parvint pas à nous le perſuader; mais faute d'un conducteur qui pût nous frayer le chemin, & n'oſant nous expoſer ſeuls à parcourir ces régions inconnues, nous deſcendîmes le cœur gros de regrets. En effet, quoique nous euſſions joui d'un ſpectacle vraiment ſublime, cependant notre curioſité en avoit été plutôt excitée que ſatisfaite, & le déſappointement ſe fit ſentir à nous. Il ſe changea dans

la suite en dépit amer, lorsque nous apprîmes que, quoiqu'on ne pût guères pénétrer plus avant, en suivant la direction que nous avions prise, cependant si nous eussions choisi un autre sentier, nous aurions pu parvenir au glacier supérieur, & gagner la base du Schrekhorn. Dans la partie qui est entre les montagnes, & qu'occupe actuellement le glacier inférieur, il y avoit autrefois un route de communication avec le Valais; mais actuellement elle n'existe plus, ou du moins n'est pas praiquable; & on nous montra un point, aujourd'hui couvert de glace, & où étoit jadis une petite Chapelle.

Ce qui distingue principalement le glacier de Grindelwald de celui du Furca, est que le dernier est situé au milieu de rochers stériles & escarpés, dans un pays affreux, désert & inhabitable; au lieu que l'autre touche à une plaine très-fertile, & tient presque à des terres cultivées. A d'autres égards, le Furca étoit un objet beaucoup plus imposant. Non loin de ce glacier de Grindelwald, les sapins, l'osier, le frêne & le chêne, croissent en perfection; & sur les confins de ces masses de glace, j'ai cueilli des fraises & des merises, & j'ai apperçu des coudriers, des mûriers & des épines-vinettes. La vallée de Grindelwald est extrêmement fertile. Elle produit de l'orge, du seigle, du foin, du chanvre,

& des arbres fruitiers en abondance, & nourrit plus de deux mille têtes de gros bétail.

Je suis, &c.

LETTRE XXXII.

Vallée & glaciers de Lauterbruennen. — Chûte du Staubbach.

LA route de Grindelwad ici est bonne, & nous y avons vu une charrette, objet nouveau pour nous, qui depuis que nous quittâmes Lucerne, n'avions rien apperçu qui allât à roues. Le pays est entrecoupé, de la manière la plus agréable, de bois suspendus sur des rochers immenses, de précipices profonds & de torrens impétueux. Je crois que vous êtes à présent aussi accoutumé aux rochers, aux précipices & aux torrens, que ceux qui ont lu Fingal, le font aux vapeurs bleuâtres & aux vents creux.

La vallée de Lauterbruennen [illegible] nfermée dans

---

* Il existe une route plus courte & plus intéressante pour se rendre de Grindelwald à Lauterbruennen par-dessus les hauteurs du Scheidec, mais elle est plus difficile. Lors de mon second voyage dans cette partie de la Suisse, j'avois formé le projet de prendre par-là, & m'étois même mis en chemin à cet effet; mais une pluie

des gorges de montagnes. La limite occidentale de la vallée d'où ſe précipite le Staubbach, ſeroit regardée, en tout autre pays, comme une montagne d'une hauteur immenſe. Ici, elle ne paroît qu'une petite colline, en comparaiſon de la chaîne oppoſée, dont le point le plus élevé eſt le magnifique Iungfrau-horn, qui ſe prolonge dans une direction ſemi-circulaire; &, dominant les pics adjacens, s'élève à une hauteur prodigieuſe. Nous ſommes actuellement logés chez le Miniſtre de Lauterbruennen, petit village, ou plutôt amas de chaumières, parſemées, comme celles de Grindelwald, ſur toute la vallée & dans les parties acceſſibles des collines. Près de la maiſon, eſt la fameuſe chûte du Staubbach, que j'ai été voir. Ce torrent roule perpendiculairement d'une hauteur ſi conſidérable, qu'il ſe réſout en tombant en pluie fine, dont la plus grande partie s'iſole dans ſa chûte; mais le reſte du volume d'eau ſe briſe à moitié chemin contre une ſaillie que forme le rocher, & d'où elle s'élance avec force. L'Eccléſiaſtique, notre hôte, meſura, il y

---

très-forte m'obligeant de changer ma réſolution, je pris le même chemin que la première fois.

Il n'eſt peut-être pas hors de propos d'obſerver ici qu'il y a deux Scheidecs, l'un qui ſépare les vallées de Grindelwald & de Meyringen, & l'autre entre celles de Grindelwald & de Lauterbruennen.

a quelque temps, sa hauteur perpendiculaire, & la trouva de 930 pieds. Le soleil luisant dans une direction opposée, un petit arc en-ciel étoit réfléchi vers le bas de la chûte. Me tenant dans un éloignement convenable, je vis ce phénomène physique prendre une figure sémi-circulaire. A mesure que j'en approchai, les points opposés de l'extrêmité de l'arc coincidèrent par degrés, & formèrent un cercle parfait des couleurs les plus vives & les plus brillantes. Je m'avançai davantage pour jouir mieux de ce charmant spectacle. Le cercle perdoit par intervalles pressés quelque chose de son diamètre; & quand je fus arrivé au-dessous de la chûte, je le vis tout-à-coup disparoître. Ayant levé les yeux pour regarder le torrent, il ne m'offrit que l'image d'une nuée de poussière; & c'est en effet à cette circonstance qu'il doit son nom, Staubbach signifiant dans la langue Allemande une fontaine de *poussière*. Je fus bien mouillé pour prix de ma curiosité; mais j'eus du moins la satisfaction de voir une mignature de l'arc-en-ciel. Ce phénomène n'est pas très-rare, puisqu'on peut l'observer dans toutes les cascades sur lesquelles le soleil brille en ligne directe sous un certain aspect; mais dans le cas actuel, ce fut pour moi un motif de consolation de voir que cet objet étoit singulièrement frappant.

Le lendemain matin, nous allâmes à cheval à l'extrêmité de la vallée, qui présente plusieurs points de vue très-beaux, & nous montâmes vers les glaciers qui s'étendent depuis la base du Breit-horn & du Grofs-horn. Dans ce vallon charmant, on voit sortir de terre plusieurs courans * de l'eau la plus limpide, qui forment autant de petites rivières, & de nombreux torrens s'y précipitent du haut des montagnes. J'en remarquai deux, en particulier, qui tombent d'une élévation plus grande que le Staubbach même ; mais leur chûte n'étant pas si perpendiculaire, ils ne sont pas intéressans au même degré.

Après avoir monté pendant plus de trois heures, nous gagnâmes une petite cabane, habitée, dans l'été, par des Pâtres qui font d'excellens fromages, & gardent de nombreux troupeaux de vaches, de chèvres & de pourceaux. Ici nous fûmes régalés d'un quartier de chamois froid, que notre hôte avoit réservé pour nous, & notre repas se termina par de la crême délicieuse pour dessert. De-là nous montâmes plus haut ; nous arrivâmes avec beaucoup de diffi-

* C'est delà que lui vient le nom de *Lauterbruennen*, qui signifie en Allemand, *plusieurs sources*.

culté aux confins des glaciers, & nous nous vîmes entièrement entourés par des rochers raboteux & presqu'impratiquables. Nous aurions desiré aller en avant; mais notre hôte nous ayant assuré que nous n'avions pas trop de temps pour nous retirer avant la nuit, nous nous assîmes près de la glace, & contemplâmes avec transport & admiration une partie de la grande chaîne centrale des montagnes. C'étoient rochers sur rochers, montagnes sur montagnes, masses étonnantes par leur prodigieuse hauteur, autant que par l'immense variété de leurs formes grossières. Un des pics, qui est appelé le Grofs-horn, est pyramidal, & sa pointe est terminée par de la neige glacée : un autre, nommé le Breit-horn, est fait en cône, & paroît couronné à son sommet d'une masse énorme de glace transparente, que les rayons du soleil, par leur réflexion, enrichissoient d'accidens de lumière de la plus grande beauté. Le plus élevé & le plus majestueux de tout le grouppe, est le Jungfrau-horn ou Virgins-horn, dont j'ai dit plus haut qu'il étoit ainsi nommé, parce que son sommet est inaccessible.

Les interstices d'entre les montagnes, sont remplis par de grandes vallées de glace brisée sous une infinité de formes variées; & plusieurs torrens, qui se font jour à travers la neige,

s'unissant dans leur cours, forment le Weiss-Lutchine, rivière qui roule rapidement dans la vallée de Lauterbruennen, joint le Schwartz-Lutchine, qui tombe du Grindelwald, & se jettent ensemble dans l'Aar.

Plusieurs des montagnes sont couvertes de verdure, jusqu'à une grande élévation, ce qui fait reposer l'œil avec plaisir, entouré, comme il est, de l'horreur de ces scènes d'hiver. Nous observâmes aussi, à des hauteurs considérables, plusieurs petits villages qui, autant que nous en pûmes juger à cette distance, ne doivent pas être d'un accès moins difficile que les glaciers où nous avions monté.

Quelle que soit la magnificence & la variété de cette scène curieuse, où l'on voit, au milieu de l'été, la glace & la neige auprès de la verdure des forêts & des terres en culture, j'avouerai cependant que l'idée que je m'étois formée de l'étendue immense & de l'apparence admirable de ces glaciers, étoit fort au-dessus de la réalité. C'est le seul objet qui, de tout ce qu'offre la Suisse, n'ait pas répondu à nos espérances; quoique, néanmoins, on doive les considérer comme une des plus grandes curiosités de ce Pays. Notre erreur fut due sans doute aux récits ampoulés que nous avions entendu faire des glaciers de Grindelwald & de Lauterbruennen.

Nous ſuppoſions que le glacier du Furca étoit fort inférieur en étendue à ceux de Grindelwald & de Lauterbruennen, au lieu que dans le fait, il leur eſt égal à tous égards, ſi même il ne leur eſt ſupérieur.

1er. Septembre 1785.

P. S. En 1785, les vallées de Grindelwald & de Lauterbruennen me causèrent plus de ce plaiſir mêlé de ſurpriſe qu'en 1776, parce que dans le dernier voyage, mon imagination n'étoit plus montée comme dans la première excurſion, par des deſcriptions exagérées, & que je ne m'attendois pas à plus que je n'avois droit d'eſpérer, même de la Nature, toute prodigue qu'elle ſoit dans ces ouvrages où elle a déployé la plus grande ſublimité. Mais les vallées de glace me parurent, dans les deux circonſtances, des objets peu importans, étant vues dans un certain éloignement, & comparées avec les montagnes environnantes dont les ſommets & les flancs ſont couverts de neige & de glace. A meſure qu'on approche ces glaciers de plus près, ils deviennent plus intéreſſans, ſur-tout lorſqu'ils forment des chaînes bruſquement coupées, & préſentent des gouffres immenſes, ou lorſqu'on regarde des hauteurs voiſines leurs maſſes entaſſées & leurs branches nombreuſes. Il y a

néanmoins encore de quoi tromper l'attente du voyageur, qui a rempli d'avance sa tête de descriptions exagérées, où l'on attribue à ces vallées de glace la sublimité & la magnificence qui ne sont dues qu'aux hautes montagnes qui les dominent & les entourent.

LETTRE XXXIII.

Lacs de Thun & de Brientz. — Passage du Mont Gemmi. — Bains de Leuk.

Le chemin le plus court de Lauterbruennen aux bains de Leuk, est de traverser les montagnes pour aller à Kandersteig. On l'appelle le chemin vert, parce que les rochers sont, pour la plupart, couverts d'herbages. Il n'est praticable que pour les gens de pied; & un Gentilhomme Suisse, qui y a passé, m'a assuré que, quoique difficile & escarpé, il n'est point dangereux. Il peut avoir environ trois lieues de long; & pour une personne, un peu accoutumée à franchir les montagnes, c'est un passage de cinq à six heures. Un *Chasseur* n'y mettroit pas tout-à-fait la moitié de ce temps. Lors de ma seconde excursion, en 1785, je m'étois proposé de prendre ce chemin, mais je renon-

çai à ce projet, faute de trouver un guide qui connût la route.

Je suivis donc la voie ordinaire qui commence à l'entrée de la vallée de Lauterbruennen, à travers une plaine fertile entre les lacs de Thun & de Brientz. A environ deux lieues de Lauterbruennen, j'arrivai à l'Aar, près de l'endroit où il sort du lac de Brientz, & j'en suivis le cours jusqu'à son entrée dans le lac de Thun, ainsi appelé d'une ville de ce nom, située à son extrêmité nord-ouest. Ce lac a environ quatre lieues de long, sur une de large; & à en juger par l'escarpement des montagnes qui l'environnent, il doit être très-profond. Les bords sont richement variés, & offrent plusieurs beaux points de vue, dont le mérite est encore rehaussé par des rocs âpres & raboteux, qui sortent & s'élèvent majestueusement au dessus du rivage. Nous côtoyâmes ce lac, à travers une campagne délicieuse, jusqu'au petit village de Leisingen; ensuite nous montâmes à Æschi, d'où nous pouvions voir à découvert les lacs de Thun & de Brientz. Dans toutes les Cartes de la Suisse, qui m'ont passé sous les yeux, ces deux lacs étoient représentés comme s'étendant presqu'en ligne droite, au lieu qu'ils sont presqu'à angles droits l'un à l'autre. Vous pourrez juger de leur véritable position par la gravure que je

joins ici, laquelle m'a été communiquée par un Ecclésiastique de Berne, nommé M. Wyttenbach.

Ayant descendu l'Æschi, nous entrâmes bientôt dans la belle vallée de Frutigen, qui est parallèle à celle de Lauterbruennen, & nous eûmes devant nous, pendant un temps considérable, la perspective de ces glaciers que nous avions vus la veille. Cette vallée aboutit à la petite ville de Frutigen, après laquelle on entre dans la vallée de Kander, arrosée par une rivière, & bornée par une montagne, toutes deux du même nom de Kander. Dans toutes ces vallées, les montagnes élevées & âpres qui les enferment presqu'entièrement, contrastant avec la beauté & la fertilité des plaines qu'égaient quelques ruisseaux impétueux, forment mille scènes pittoresques, qui varient à chaque pas, & qu'il est impossible de décrire. Le grand nombre de châteaux en ruines, placés sur des sommets presqu'inaccessibles, y ajoutent encore un nouveau degré de beauté.

Le chemin fut bon jusqu'au village de Kandersteg, où les voyageurs peu vigoureux, qui ne veulent pas monter, soit à cheval ou en marchant, une hauteur raboteuse, se font porter dans un fauteuil sur les épaules de deux hommes, par le moyen de longs bâtons. Nous

continuâmes cependant de rester sur nos chevaux, ayant franchi précédemment des passages plus escarpés & plus difficiles. Après avoir monté environ une heure & demie, nous arrivâmes au sommet du Kander, où une croix de bois marque le chemin pour entrer dans le Valais; ensuite nous traversâmes une plaine d'un terrein inégal en pâturage, où nous observâmes quelques cabanes & plusieurs troupeaux de bétail; & à la fin, nous gagnâmes une maison isolée sur le Gemmi, où nous prîmes quelque nourriture. ici, nous ne vîmes que d'immenses rochers entassés les uns sur les autres, sans aucune apparence de végétation, & le temps étoit extrêmement froid. Nous passâmes ensuite au travers d'une grande étendue de glaces flottantes, & nous arrivâmes à un lac appelé le Dauben-see, d'environ une lieue de circonférence, fourni par un torrent considérable, sortant d'un glacier voisin. Ce lac n'a point d'issue visible; mais il n'est pas douteux qu'il a un passage souterrein dans le Valais.

La chaîne de montagnes qui sépare ici le Canton de Berne d'avec le Valais, s'appelle le Gemmi. Du point de cette chaîne qui domine le Valais, & est presque suspendue au-dessus, nous eûmes d'un coup-d'œil la perspective la plus étendue sur ce pays fertile & sur les mon-

tagnes escarpées de la Savoie. La montagne que nous descendîmes est, en plusieurs endroits, presque perpendiculaire ; & cependant on a taillé dans le vif du roc un chemin pour les chevaux, le long de cette descente formidable. Il fut commencé en 1736, & fini en 1741, aux dépens du Valais & du Canton de Berne ; ouvrage étonnant qui prouve qu'il n'y a rien d'impossible à l'industrie humaine. On a fait sauter le roc dans l'espace de plus d'une lieue par le moyen de la poudre à canon, & on a formé une route qui paroît dangereuse à ceux qui ne sont point accoutumés aux pays des montagnes, ou à qui la tête tourne aisément. Elle a environ neuf pieds de large, & est tout-à-fait suspendue au-dessus du précipice. Dans quelques endroits, dans une longueur considérable, c'est un chemin creux, qui n'est ouvert que d'un côté, le roc projetant au-dessus, de la même largeur & dans la même direction. L'effet est singulier à la vue ; car, comme la route tourne continuellement, la scène varie aussi sans cesse ; de sorte que tantôt nous avions une perspective immense devant les yeux, & tantôt nous étions entièrement entourés de rochers stériles.

La descente, depuis le sommet jusqu'à la plaine, est d'environ deux lieues. Lorsqu'on est

arrivé au bas, & qu'on regarde en haut, on ne peut découvrir la moindre marque d'une route. Il ne faut pas moins que le témoignage des yeux pour se convaincre qu'on ait trouvé le moyen de pratiquer un chemin dans ce rocher escarpé.

Il y a environ trente ans, les troupes de Berne descendirent cette montagne pour aller secourir le Canton d'Uri contre les habitans de la vallée de Levino, qui s'étoient révoltés ; & , ce qui est presqu'incroyable, ils la descendirent avec une artillerie pesante.

Ce lieu est fameux par ses sources d'eaux chaudes médicinales ; & en cette saison-ci, il est très-fréquenté par les personnes affligées de maladies auxquelles ces eaux conviennent. On les boit ou l'on s'y baigne. Autant que j'en puis juger, d'après ce qu'on m'a dit de leur degré de chaleur, de leur produit par la décomposition & l'analyse, de la méthode d'en faire usage, & de leur efficacité contre la goutte, le rhumatisme, les obstructions & les maladies cutanées ; elles semblent tenir beaucoup de la nature des eaux de Bath.

Il y a plusieurs sources dont les degrés de chaleur & les qualités sont différentes. Selon les expériences les plus exactes faites par le Révérend M. Wyttenbach, la liqueur du ther-

momètre de Farenheit, lorsqu'on le plongea dans la principale source, se tint à 115 degrés, & à 120 dans la source qui coule près du pont bâti sur la riviere Dala. On les appelle les eaux ou bains de Louesches.

On est là assez mal logé, chacun n'y ayant pour son usage qu'une petite chambre de quelques pieds en quarré, où il n'y a de place que pour un lit, une table & deux chaises. La salle à manger publique est d'une grandeur raisonnable, ainsi que celle où la compagnie se rassemble de temps en temps. Autrefois, les appartemens étoient passablement bons; mais malheureusement, en 1719, une avalanche tomba d'un glacier voisin sur le village, où elle écrasa la plupart des maisons & les bains, & fit périr un nombre considérable d'habitans.

La Compagnie consiste en plusieurs personnes établies en différentes parties de la Suisse, & qui sont très polies & très affables. Plusieurs d'entre eux nous ont invités à aller les voir chez eux, & il y avoit dans la manière de faire cette invitation une franchise de cœur, un air ouvert & sans affectation, qui distinguent particulièrement les Suisses. Nous avons dîné ce matin à onze heures; & quoi qu'il soit à peine sept heures de l'après-midi, la cloche

nous

nous appelle pour souper. Ce sont les heures de repas des premiers siècles du monde, mais nous avons un appétit de voyageurs; & pourvu que nous réparions nos forces, l'heure & le lieu importent peu.

Vous êtes sans doute actuellement à prendre le thé dans votre joli cabinet, qui vous fait jouir d'une magnifique perspective que j'ai souvent admirée. Le site où nous sommes est plus romantique que celui de Bath, & les eaux n'en ont peut-être pas moins de vertus & de propriétés. Néanmoins ce village ne contient que quelques misérables cabanes, tandis que Bath est une des plus belles villes de l'Europe. J'ai eu aujourd'hui à ce sujet une conversation avec un habitant du Valais, homme de beaucoup d'esprit & fort instruit. Je lui observois que, vu la grande réputation & l'efficacité de ces eaux, je ne pouvois m'empêcher d'être surpris que les Chefs de la République n'eussent pas songé à rendre plus agréable le traitement des étrangers, ajoutant que ce seroit le moyen infaillible d'attirer en ce lieu une foule de personnes de toutes Nations, qui verseroient un numéraire considérable dans le pays. La chose, m'a-t-il répondu, avoit été plus d'une fois agitée; mais les Magistrats & autres personnes en place dans la République, s'étoient opposés

à tout changement à cet égard, par des règles politiques, semblables à celles de Lycurgue, dans la crainte que cela n'introduisît le luxe parmi les habitans, & ne détruisît insensiblement cette simplicité de mœurs, qui distingue particulièrement les Valaisans.

On a beaucoup agité la question de savoir si l'ignorance d'un Peuple peut assurer son véritable bonheur, ou jusqu'à quel point les progrès d'une Nation vers le luxe & les arts, peuvent corrompre la simplicité de ses mœurs. La question étant du genre que les Logiciens appellent complexe, elle ne sera jamais bien résolue, tant qu'on se contentera d'opposer l'abus d'une chose à l'usage raisonnable qu'on en doit faire. Mais je crois qu'on conviendra généralement que la superstition est toujours compagne de l'ignorance, & qu'un Peuple ignorant & superstitieux ne peut que gagner à un commerce avec des Nations éclairées.

Nous avons été voir un lieu peu éloigné d'ici, où il a été établi une communication avec le village d'Albenen. Du côté où la montagne va en pente douce, on a creusé un chemin de pied; mais dans les parties où le rocher est directement perpendiculaire, on a planté des échelles, & les paysans montent & descendent par-là avec de lourds fardeaux sur leurs épaules. Nous avons

compté ſept de ces échelles. Je ne vous rapporte point ce fait comme une choſe digne de l'importance qu'y ont attachée beaucoup de voyageurs, mais ſeulement pour vous donner une idée de la nature ſingulière de ce pays eſcarpé & raboteux.

Je ſuis, &c.

LETTRE XXXIV.

République du Valais. — Du Cardinal Schinner. — Ville de Sion. — Martigny. — Saint-Maurice.

Sion, 19 Août

SION étant à-peu-près le point où la Langue Allemande ceſſe, & où la Françoiſe commence, les habitans de cette partie du Valais parlent en conſéquence les deux Langues. Il n'y a rien de plus curieux & de plus intéreſſant pour ceux qui aiment à connoître l'origine des choſes, que de rechercher les cauſes de la différence & des gradations du langage humain; mais j'avoue mon peu de connoiſſances dans cette partie de la littérature, & me bornerai à rapporter le fait.

Nous ſommes partis ce matin à cinq heures; & en deſcendant un vallon très-roide, nous ſommes arrivés à Loueſche, petite ville bâtie

ſur une éminence auprès du Rhône. Ce fleuve eſt ici extrêmement rapide; &, ſi l'on en juge à la largeur de ſon lit, il ſe déborde ſouvent. Nous l'avons traverſé en cet endroit, & avons marché à travers une forêt de ſapins, enſuite de quoi nous avons repaſſé le fleuve pour aller à Siders, d'où le côtoyant, nous nous ſommes rendus à Sion, capitale du Valais.

Il exiſte une autre route des bains de Loueſche à Siders, & que je traverſai en 1785. Cette route, quoique plus eſcarpée & plus difficile que l'autre, eſt cependant beaucoup plus intéreſſante pour le voyageur qui aime les vues pittoreſques. On l'appelle les galeries : elle eſt coupée le long des flancs d'un rocher droit & raboteux, ſe prolonge en zig-zag, & eſt bordée par un garde-fou de bois, ſuſpendu au-deſſus d'un précipice affreux, ſi profond & ſi obſcur, que la rivière Dala, qui roule dans le fond avec impétuoſité, ne peut ni ſe voir, ni s'entendre. La chaîne de montagnes oppoſée, eſt couverte de forêts ſombres, animée par des pâturages, & ornée en différens endroits de villages, ſitués les uns au-deſſus des autres à une hauteur conſidérables, & à les voir, ils ſemblent inacceſſibles aux gens de pied.

Ce pays, appelé le Valais, s'étend de l'Orient à l'Occident, dans un eſpace d'environ cent

milles, & contient environ cent mille habitans, qui tous professent la Religion catholique romaine. Il est divisé en haut & bas Valais. Le premier s'étend du Furca jusqu'au Morge, au-dessous de Sion; & le dernier, depuis le Morge jusqu'à Saint-Gingou, situé sur le lac de Genève.

Le haut Valais est souverain du bas Valais, & comprend sept *Dixains*, ou Républiques indépendantes, savoir; Sion, Goms, Brieg, Visp, Louesches, Raren & Siders. Le Gouvernement de Sion est aristocratique, & les autres sont démocratiques. On les nomme *Dixains*, parce que le haut Valais étant divisé en sept Districts, & le bas Valais en trois, chaque division est un *dixieme* du tout.

L'Evêque de Sion étoit autrefois souverain absolu de la plus grande partie du Valais, mais son autorité se réduit actuellement aux points suivans. Il a seul le droit de faire grace aux criminels, & signe tous les ordres pour leur exécution. Il fait battre monnoie qui porte son nom & les armes de la République. Dans les actes publics, il s'intitule Evêque de Sion, Prince de l'Empire d'Allemagne, & Comte & Préfet du Valais. Dans les jours de grande cérémonie, il dîne en public, & est servi à table par le premier Noble du Valais, qui est Tré-

forier héréditaire. Il nomme aussi les Baillis, ou Gouverneurs des deux Bailliages de Martigny & d'Arden, & il a une influence considérable, à raison du droit de patronage ou de présentation aux bénéfices vacans. Lorsque le siége vient à vaquer, les Chanoines du Chapitre de Sion choisissent dans leur propre Corps quatre Candidats, parmi lesquels on élit l'Evêque dans le *Landsath*, ou Diète générale.

Les sept Dixains forment, conjointement avec l'Evêque, la République du Valais; & toutes les affaires se discutent & se traitent dans la Diète générale, qui se tient deux fois dans l'année à Sion. Cette Assemblée est composée de neuf voix, qui sont; l'Evêque, le *Lands-Hauptmann*, qui est choisi ou confirmé par la Diète tous les deux ans, & les sept Communautés. L'Evêque est Président de l'Assemblée, & le *Lands-Hauptmann* recueille les voix, & toutes les résolutions se décident à la pluralité des voix. Chaque Dixain, quoiqu'il n'ait qu'une voix, peut envoyer à la Diète autant de Députés qu'il lui plaît. Chacun en députe ordinairement quatre, un Juge, un Banneret, un Capitaine & un Lieutenant. Le Juge & le Lieutenant sont nommés tous les deux ans, & les deux autres ont leurs places à vie.

Dans toutes les affaires civiles d'une certaine

importance, les jugemens des Cours de justice inférieures des différens Dixains sont portés par appel & en dernier ressort à la Diète. Ainsi, par l'institution de ce Conseil suprême, les différentes Communautés de ce pays sont fermement unies entr'elles, & forment en conjonction un Corps politique ou République pour les affaires générales de la Nation. Dans les autres cas, chacune des Communautés est gouvernée par ses loix & ses coutumes particulières.

Le haut & le bas Valais dépendoient autrefois de l'Evêque de Sion, qui y jouissoit d'un pouvoir absolu; mais les habitans des deux Districts se réunirent pour le limiter, & ayant réussi dans cette entreprise, ils se querellerent entre eux pour la supériorité. Il s'ensuivit une guerre sanglante, qui se termina en 1475, par la défaite totale des habitans du bas Valais. Depuis cette époque, ils sont restés sujets du haut Valais, mais jouissant néanmoins de priviléges très-considérables.

La République du Valais est alliée des treize Cantons, & a formé une ligue particulière avec les sept Cantons catholiques, pour la défense commune de leur Religion.

Les Evêques de Sion avoient autrefois une influence considérable sur toutes les assemblées

politiques de la Suisse, & Mathieu Schinner, Cardinal Evêque, est fameux dans l'Histoire par ses grands talens, son esprit d'intrigue & son caractère ambitieux & turbulent. Il étoit né à Milbach, dans le Dixain ou District de Goms; & en 1500, il fut élu Evêque de Sion. Ce fut entièrement par un effet de ses représentations & de son influence, que les Troupes Suisses manquèrent au traité qu'elles avoient fait peu auparavant avec François I. Lorsque ce Monarque voulut s'emparer du Milanois, il chercha à se concilier les Suisses qui avoient pris le Duc de Milan sous leur protection, & étoient les seuls obstacles au progrès de ses armes. Après beaucoup de difficultés, ils cédèrent à l'offre qu'il leur fit de subsides considérables. Mais l'alliance ne fut pas plutôt conclue, que le Cardinal de Sion leur persuada de la rompre & de continuer la guerre. Les Historiens Suisses ont cependant consigné dans leurs ouvrages la conduite patriotique de deux de leurs Officiers, qui, en cette occasion, remontrèrent contre ce manque de foi, & se retirèrent avec huit mille hommes, lesquels retournèrent dans leur pays, ce qui soutint en quelque sorte l'honneur de la Nation.

Le reste de l'armée des Suisses, à l'instigation du Cardinal, & séduit par son éloquence

adroite & persuasive, livra à François Premier la bataille de Marignan, l'une des plus terribles & des plus sanglantes qui se soient données pendant les guerres d'Italie. La nuit seule put mettre fin au combat, mais sans séparer les combattans. Les deux armées couchèrent sur le champ de bataille, & François dormit sur l'affut d'un canon, à peu de distance d'un bataillon ennemi. Au point du jour, les Suisses recommencèrent l'attaque avec leur courage ordinaire, & ils furent reçus avec une bravoure égale. A la fin, l'intrépidité de François & la valeur de ses soldats, mirent les Suisses en déroute. Ils se retirèrent à Milan, & abandonnèrent au Roi le champ de bataille, avantage qui lui coûta toutefois la perte de ses meilleures troupes.

Le même Cardinal, poussé par l'inimitié la plus invétérée contre les François, fit perdre dans la suite le Milanois à François Premier, par ses seules intrigues. Lautrec, en l'année 1521, commandoit un corps de 12,000 Suisses, qui étoient la partie la plus forte de son armée. De l'autre côté, le Cardinal, par son influence sur ses concitoyens, avoit obtenu une levée secrette d'un pareil nombre d'hommes, qui devoit joindre les ennemis de la France; & ainsi l'on voyoit, pour la première fois, les

Suisses prêts à combattre sous des banières opposées, & à s'égorger pour des intérêts étrangers. Les Cantons dépêchèrent des Couriers avec des ordres positifs aux Suisses qui étoient dans les deux armées, de revenir sur le champ dans leur pays. Le Cardinal corrompit les Messagers, à qui il persuada de ne point délivrer ces ordres aux Suisses qui servoient dans l'armée des Confédérés, & de ne remettre que ceux dont ils étoient chargés pour les Suisses au service de la France. Ces derniers reçurent l'ordre du retour, & s'y conformèrent. Cette défection affoiblit l'armée de Lautrec, ce qui fut cause que Milan, & les principales villes, se rendirent aux Confédérés. Bientôt après le succès de ses intrigues, le Cardinal finit sa turbulente carrière dans le Conclave qui s'assembla à la mort de Léon X, pour l'élection d'un nouveau Pape.

Les habitans de cette partie du Valais sont très-sujets aux goîtres, ou grosses excroissances charnues qui viennent à la gorge, & sont quelquefois d'un volume prodigieux : mais ce qui est plus extraordinaire*, il y a aussi parmi eux un nombre considérable d'idiots. En traversant Sion, j'ai vu un grand nombre de ces derniers & de gens affligés de goîtres. Les idiots étoient assis au soleil, la tête penchée & tirant la langue, enfin offrant

un spectacle hideux & touchant du dérangemant des facultés intellectuelles. Ma curiosité, que ce phénomène commun ici a excitée, m'en a fait rechercher la cause; mais je ne suis pas encore assez content de mes conjectures pour vous en faire part, & j'attendrai, pour vous en dire mon opinion, que je sois mieux instruit à cet égard.

L'air est si chaud dans cette vallée enfermée, que, quoique la soirée soit fort avancée, je me sens accablé de la pesanteur de l'atmosphère. Cette chaleur étouffante est probablement une des causes de la fainéantise & de l'indolence inconcevable des habitans. Il est, je crois, naturel de l'attribuer en grande partie à la fertilité du sol, qui, produisant presque sans culture, rend le travail presqu'inutile. En effet, l'homme n'a que peu à faire pour aider la Nature. Nous traversâmes plusieurs vignobles où les vignes rampoient sur le terrein, faute, par les propriétaires, de les soutenir par des échalats; ce qui lui procure une récolte plus abondante, & du vin de meilleure qualité.

Le bas peuple est ici d'une mal-propreté inconcevable. J'eus à ce sujet une conversation avec mon hôte, qui, quoiqu'aussi peu propre que les autres, critiquoit néanmoins ses compatriotes sans ménagement, & paroissoit re-

garder leur défaut de soin d'eux-mêmes comme une des causes des goîtres. Cette assertion m'a engagé à examiner sa personne avec une attention plus particulière, m'attendant à découvrir qu'il confirmoit sa remarque par son propre exemple ; mais je fus trompé, car il y faisoit exception. Je ne voudrois pas, cependant, que vous crussiez que les habitans sont en général goîtreux, idiots, sales ou paresseux : je n'ai nulle envie de ressembler à ce voyageur qui écrivoit que toutes les femmes d'une ville qu'il nommoit, étoient rousses, crochues, & marquées de la petite vérole, parce que son hôtesse répondoit à ce portrait. Je suis d'avis que les critiques générales sur le caractère des Nations, marquent la petitesse des idées autant que la méchanceté de cœur dans celui qui se les permet ; & j'ai toujours eu soin de ne point juger un peuple au physique ou au moral, d'après un examen superficiel qui me rendroit partial. Mais, dans le cas présent, la fréquence des goîtres, & le grand nombre des idiots, sont deux choses que je puis affirmer, tant sur ma propre expérience, que d'après différentes conversations avec plusieurs personnes de mérite & de bons Observateurs de ce pays-ci. Quant à la mal-propreté & à l'indolence du bas peuple, elles sont si notoires, qu'elles ne peuvent échapper à tout

voyageur le moins doué de l'esprit d'observation.

Sion est situé près du Rhône, au pied de trois, rochers isolés l'un de l'autre, lesquels s'élèvent & dominent sur la plaine. Sur le plus élevé, nommé Tourbillon, sont les ruines de l'ancien palais épiscopal, qui offre encore deux ou trois chambres non occupées, dans l'une desquelles sont les portraits de plusieurs Evêques. Sur le second rocher, nommé Valéria, on voit les restes de l'ancienne cathédrale, & un petit nombre de maisons canoniales. Mayoria, qui est le troisième, présente à son sommet le palais épiscopal, ancien bâtiment en pierre, construit en 1547. A la vue des appartemens, je fus singulièrement frappé de la simplicité, & ne pus penser sans plaisir à l'heureuse simplicité de mœurs qui doit régner dans ce pays, où le palais du Souverain, au lieu d'annoncer la magnificence d'une Cour, n'a, pour ainsi dire, rien qui le distingue de la maison d'un paysan. Deux chambres de ce palais fixèrent particulièrement mon attention. La première est celle où s'assemble la Diète. A l'extrêmité, sont deux fauteuils, l'un pour l'Evêque, & l'autre pour le *Lands-hauptmann*, & les deux côtés sont garnis de siéges plus petits, pour asseoir les Députés des sept *Dixains*. L'autre chambre est la salle où

l'Evêque tient ſa Cour, comme les Seigneurs de fiefs la tenoient jadis. Au haut bout de cette ſalle eſt un ſiége élevé, dénommé le trône, & entouré d'une baluſtrade de bois; & pour rappeler des idées de ſageſſe & d'impartialité, la figure de la Juſtice & le Jugement de Salomon, ſont groſſièrement peints ſur les murs.

Sion eſt une ville ancienne, qui étoit autrefois la capitale des Séduniens (*Seduni*), peuples qui habitoient cette partie de la Suiſſe du temps de Jules-Céſar. Quelques inſcriptions ſubſiſtantes prouvent encore ſon antiquité. Entre pluſieurs, trop effacées par le temps pour être déchiffrables, j'en remarquai une plus liſible. Elle fut faite en l'honneur de l'Empereur Auguſte, lorſqu'il étoit Conſul pour la onzième fois. Dans cette inſcription, la ville eſt appelée *Civitas Sedunorum*.

A Sion, nous quittâmes nos chevaux, & congédiâmes nos guides, qui nous avoient accompagnés depuis Altdorf, & nous nous procurâmes un carroſſe; article de luxe dont nous avions depuis long-temps perdu l'habitude. Mais malgré la chaleur concentrée du climat & la grande peſanteur de l'air, je préfère d'aller à cheval ou de marcher, parce qu'alors je jouis d'une vue plus libre de l'étendue du pays, & de ſites, qui, à la vérité, ſont d'une beauté ſi

admirable, & offrent une telle variété, que l'attention du voyageur est toujours attachée par la magnificence des objets.

En entrant dans le bas-Valais, j'apperçus une aussi grande mal-propreté, mais plus d'activité apparente. Et en effet, j'ai appris que les Naturels du pays ne sont pas aussi indolens que les habitans de Sion & de ses environs.

C'est une justice à rendre aux habitans du haut-Valais, qu'ils ne méritent pas tous le reproche d'indolence; car dans la partie orientale de ce District, où nous entrâmes, après avoir passé la rivière Furca, le sol, quoique fort inférieur en fertilité à celui des environs de Sion, étoit beaucoup mieux cultivé, & le peuple paroît actif. On pourroit assigner des raisons physiques de cette différence, c'est que dans cette partie du pays, l'atmosphère est moins lourd, l'eau y est saine, & l'air a une pureté remarquable. En conséquence, à notre entrée dans le Valais, nous n'avons point vu de gens à goîtres, ni idiots dont nous trouvâmes un si grand nombre dans l'intérieur du District.

Nous nous arrêtâmes au village de Martigny, qui, selon les Savans, étoit l'ancien *Octodurum*. On dit qu'auprès de ce lieu, on découvre les traces du camp de Sergius Galba, l'un des Lieutenans de Jules-César, qui fut envoyé par ce Général

pour soumettre les Véragriens, les Nantuates & les Séduniens, qui étoient les habitans de cette partie du pays. Il est, en effet, indubitable, d'après la description de César dans le troisième livre de ses Commentaires, qu'*Octodurum* ne devoit pas être éloigné de l'emplacement où est aujourd'hui Martigny, ce dernier lieu étant situé dans une petite plaine entourée de hautes montagnes, & traversée par la rivière Dranse, qui se décharge dans le Rhône. Je n'ai pu cependant me convaincre, par mes observations, s'il existe réellement des traces d'un camp Romain; & je je n'ai pu, à cet égard, tirer aucune lumière de mes conversations avec les habitans; de sorte que ce n'est que sur la foi des connoisseurs en antiquités, & sur la situation générale du pays, qu'on peut établir des conjectures touchant la vraie place qu'occupoit jadis *Octodurum*.

Martigny est un lieu très-fréquenté par les étrangers. Il sert de passage pour entrer dans la vallée de Chamouny, à Saint-Maurice & au lac de Genève, & il est le débouché des marchandises qui s'expédient pour l'Italie par le grand Saint-Bernard. Auprès de Martigny, nous passâmes sous les ruines majestueuses de la Bathia, vieux château épiscopal, situé au sommet d'un roc escarpé, & suspendu au-dessus du cours impétueux de la Dranse. Delà jusqu'à Saint-Maurice, la

la route se prolonge sous une chaîne de rochers, le Rhône coulant à peu de distance du chemin, au milieu d'une vallée fertile. Après que nous eûmes passé le Trient, torrent rapide qui sort d'un creux de rocher remarquable par son apparence escarpée & romantique, nous arrivâmes à la cataracte, nommée la Pisse-vache, dont les voyageurs ont beaucoup parlé. La beauté de cette chûte d'eau consiste à paroître sortir d'une fente au milieu du rocher, à travers des broussailles & des taillis qui percent dans les crevasses, & en ce qu'elle forme une colonne d'eau d'environ deux cens pieds de hauteur perpendiculaire. Le volume d'eau étant considérable, & le point d'où il tombe n'étant pas assez élevé pour le réduire en pluie fine dans sa chûte, en rend l'effet très-frappant à la vue. J'ai eu le plaisir de voir lever le soleil dans la partie du ciel en face de cette cataracte. Ses rayons éclairoient les différentes divisions de la surface de la colonne d'eau, & l'arc-en-ciel, formé par la réflexion de la lumière de l'astre sur les gouttes qui tomboient en pluie, faisoit de l'ensemble un spectacle, dont la magnificence ne peut s'exprimer. J'aime beaucoup les beautés naturelles de ce genre ; mais peut-être vous en fais-je un supplice à force de charger mes lettres de cette sorte de description. Autrefois le che-

min étoit tout auprès de la cataracte; mais une partie du rocher d'où elle sort, étant tombée il y a quelques années, il faut aujourd'hui passer au milieu de la vallée. Je suivis cependant l'ancien chemin, en passant à pied, non sans quelque peine, au travers des fragmens épars dans le même lieu où j'avois autrefois voyagé en voiture.

A l'extrémité du bas-palais, les deux chaînes de montagnes qui bornent ce pays, s'approchent ou se resserrent vers le Rhône, dont le lit remplit presque l'intervalle qui les sépare. Dans ce point est située la ville de Saint-Maurice, bâtie presqu'entièrement sur le roc, au pied de quelques montagnes escarpées, & à une petite distance du fleuve. Cette ville s'appeloit autrefois *Agaunum*. Celui de Saint-Maurice lui vient d'une Abbaye érigée au commencement du sixième siècle par Sigismond, Roi de Bourgogne, en l'honneur d'un Saint qu'on croit avoir souffert le martyre en ce lieu. Ce Saint étoit chef d'une fameuse légion Thébaine, que la légende dit avoir été massacrée par ordre de l'Empereur Maximin, pour avoir refusé d'abjurer le Christianisme. Ce fait historique a produit de grandes disputes. Quelques Auteurs l'on traité de pure fable, tandis que d'autres on mis autant de chaleur & de zèle à défendre

son authenticité, que si la vérité de la Religion chrétienne n'eût pas eu de meilleur appui. Sans prétendre juger ici la question, je dirai que le Christianisme a plus souffert de la foiblesse & de l'imprudence de ses défenseurs, que des attaques de ses plus terribles adversaires. Par exemple, il y a eu beaucoup de contestations entre les Théologiens sur le nombre des Martyrs, & la nature des tourmens auxquels ils ont été dévoués : mais, en réduisant les fables de la légende à cet égard aux bornes de la probabilité, il restera toujours des témoignages suffisans de la constance étonnante & de la fermeté courageuse de ces pieuses victimes de la persuasion religieuse ; & cinquante, dont la mort sera bien avérée, prouveront plus que cent mille dont les souffrances auront une teinte fabuleuse. Il n'est pas plus important, il n'est pas plus de l'essence de la Religion de connoître les motifs qui ont animé ses plus vigoureux adversaires. Il est très-indifférent, par exemple, de savoir, si Décius a fait massacrer des Chrétiens, parce qu'ils avoient été favorisés par Philippe son prédécesseur, ou à cause de leur attachement aux dogmes & aux rits du Paganisme ; si Maximin les a persécutés par des motifs intéressés ; si Dioclétien les a punis comme des Novateurs dangereux, ou si c'est par con-

viction ou par polititique, que Constantin les a protégés. La vérité du Christianisme ne peut, en effet, dépendre de l'imprudence de ses premiers Sectateurs, ni des raisons politiques qui ont dicté la conduite de ces Empereurs.

Quelques inscriptions romaines, la plupart sépulcrales, & deux colonnes endommagées, sont les seuls restes indisputables de l'antiquité de Saint-Maurice. Ce lieu est nommément distingué comme étant la principale entrée du Valais par le Canton de Berne. Cette entrée est formée par un passage étroit, si bien fortifié par la Nature, qu'une poignée d'hommes pourroit le défendre contre une armée considérable.

Le pont de Pierre, sur le Rhône, est fort admiré par la hardiesse de sa structure. Il est d'une seule arche, & sa longueur est de cent trente pieds. La moitié de ce pont appartient au Valais, & le reste au Canton de Berne.

LETTRE XXXV.

Du Valais. — Des Goîtres & des Idiots.

Trient, 22 Août.

JE vous écris du village de Trient, dans ma route vers le mont Blanc & les montagnes

de Savoie. Depuis la montagne du Furca, qui eſt ſa limite à l'orient, deux vaſtes chaînes de montagnes enferment le Valais. La chaîne méridionale le ſépare du Milanois, du Piémont, & de partie de la Savoie : celle ſeptentrionale le diviſe d'avec le Canton de Berne. Ces deux chaînes, dans leurs différentes circonflexions, forment pluſieurs petits vallons, arroſés par de nombreux torrens qui ſe précipitent dans le Rhône, dont le cours traverſe tout le diſtrict, depuis le Furca juſqu'à Saint Maurice. Un pays qui eſt, comme celui-ci, entièrement enfermé dans de hautes montagnes, & qui conſiſte en plaines, en vallons élevés, doit par conſéquent offrir une grande variété de ſites, de températures & de productions. Le Valais, en effet, préſente au voyageur curieux une ſuite de peſpectives auſſi belles que variées, des vignobles, de riches pâturages couverts de bétail, du blé, du lin, des arbres à fruits & des forêts, le tout entrecoupé de temps en temps de rochers nus, dont les ſommets ſont couverts d'une neige perpétuelle. Ce contraſte fort & frappant entre les ſcènes champêtres & celles ſublimes, entre la nature ſauvage & la nature cultivée, ne peut que produire dans l'ame d'un obſervateur les plus agréables émotions.

Quant aux productions du Valais, elles doi-

vent varier considérablement en conséquence de la grande diversité de température qui distingue si particulièrement ce pays. Il fournit du vin & du blé plus qu'il n'en faut pour sa consommation, & même on en exporte tous les ans une quantité considérable. Le sol, dans les districts du milieu & du bas, est extrêmement fertile. Dans la plaine où la chaleur est ramassée & concentrée entre les montagnes, la moisson est ordinairement finie en Juillet, au lieu que dans les parties plus élevées, l'orge est le seul grain qu'on puisse cultiver avec quelque succès, & la récolte s'en fait rarement avant le mois de Novembre. Dans les environs de Sion, les figues, les melons, & tous les autres fruits d'Italie, mûrissent en perfection. En conséquence de cette singulière variété de température, j'ai goûté dans le même jour des fraises, des cerises, des prunes, des poires & du raisin, & chacun de ces fruits étoit le produit du sol de ce pays.

Quant aux manufactures, il n'y en a aucune qui soit de quelqu'importance; & il est vrai de dire que l'ignorance générale du peuple n'est pas moins remarquable que son indolence; de sorte qu'on peut le regarder, quant aux connoissances & aux lumières, comme étant de quelques siècles en arrière, comparé aux autres Suisses,

qui sont certainement une nation très-éclairée. Les paysans cherchent rarement à améliorer les terres lorsque le sol est décidément mauvais, & ils ne pensent point à tirer assez d'avantage des terres qui sont extrêmement fertiles. Comme ils n'ont que peu de besoins, & qu'ils sont contens des dons spontanées de la Nature, ils jouissent de ses biens sans s'inquiéter beaucoup de les augmenter.

Avant de prendre congé du Valais, je vous communiquerai le résultat de mes recherches sur les causes qui contribuent à rendre les goîtreux & les idiots si communs dans cette partie du pays. Je vous demanderai cependant grace d'avance pour mes conjectures sur un sujet si embrouillé, & qui a produit une grande diversité d'opinions parmi les Médecins & les Naturalistes.

Je commencerai par les goîtres. L'opinion que l'eau de neige occasionne ces excroissances est entièrement dénuée de fondement, ce qui ne peut être révoqué en doute, quand on réfléchit qu'elles sont très-communes dans le milieu & le bas du district, & extrêmement rares dans les parties élevées de la Suisse. Les habitans des lieux voisins des glaciers ne boivent, en effet, d'autre eau que celle qui tombe de ces immenses réservoirs de glace & de neige, & ne sont point sujets à cette maladie, tandis

qu'elle eſt très-fréquente parmi ceux qui habitent les parties où il n'y a point de neige. Ces tumeurs gutturales ſe trouvent auſſi aſſez communément aux environs de Naples, dans l'Iſle de Sumatra, à Patna & à Purnea dans les Indes orientales, où la neige eſt inconnue.

Il ſeroit ſans doute inutile de rapporter les différentes opinions des Auteurs. Je me bornerai donc à établir ici la cauſe première de ces goîtres, ce que je ſuis en état de faire d'après des recherches réitérées & d'après mes remarques particulières; le tout fondé ſur des faits poſitifs.

Les ſources qui produiſent l'eau que boivent les Naturels du pays, ſont imprégnées d'une matière calcaire, appelée en Suiſſe *tuf* *, pierre à-peu-près de la nature que les incruſtations de Matlock dans le Derbyshire, qui ſe diſſolvent en parties ſi déliées, qu'elles ne di-

---

* Cette Pierre a été appelée *Porus* par les Auteurs anciens.

Linnæus l'a nommée *Tophus glareoſo, argillaceus Polymorphus*, 186, 1.

Le ſavant Waller l'a nomme *Tophus polymorphus*, Syſtem. vol. II. p. 394.

C'eſt le *Tophi* de Kirwan, pag. 25. Les Allemands la nomment *Duckſtein*.

minuent en rien la transparence de l'eau. Il me paroît très-probable que les particules impalpables de cette substance ainsi dissoutes, s'introduisent dans les glandes de la gorge, & produisent les goîtres. Je fonde mon opinion sur les faits & les observations qui suivent.

Pour parler en général, je dirai d'abord que dans le cours de mes voyages en différentes parties de l'Europe, je n'ai jamais manqué d'observer que, où ce *tuf* ou dépôt calcaire est commun, les goîtres le sont aussi. J'ai trouvé beaucoup de *tuf*, & un grand nombre de goîtreux dans le Derbyshire, dans les différentes parties du Valais, dans la Valteline, à Lucerne, à Fribourg, à Berne, près d'Aigle & de Bex, en différentes parties du pays de Vaud, au voisinage de Dresde, dans les vallées de la Savoie & du Piémont, & auprès de Turin & de Milan.

Ensuite, pour en venir à des exemples particuliers, j'observerai que les habitans de Fribourg, de Berne & de Lucerne, sont très-sujets à ces excroissances gutturales. A l'égard de Fribourg, j'ai remarqué qu'une des principales sources qui fournissent d'eau à la ville, sort d'une carrière à pierre du voisinage, & dépose beaucoup de *tuf* sur le roc d'où l'eau sort en bouillonnant. En outre, les tuyaux qu

portent de l'eau dans les différentes fontaines publiques de Berne, sont extrêmement chargées du même sédiment calcaire : & un habitant dont la véracité n'est point suspecte, m'a assuré être une enflure à la gorge, qui augmente ordinairement pendant l'hiver, saison qu'il passe en grande partie à Berne, & diminue dans l'été, parce qu'il habite alors d'autres lieux où les eaux ne sont point imprégnées de *tuf*.

Le Général Pfiffer m'a encore informé, qu'à Lucerne il n'y a qu'une seule source qui soit exempte de *tuf*, & que ceux qui demeurent au voisinage de cette source, sont beaucoup moins sujets aux goîtres, que ceux qui en sont éloignés. La même différence se remarque dans les membres de la même famille, où il n'y a de goîtreux que ceux qui négligent la précaution de s'en tenir uniquement à l'eau de cette source. Le Général me montra aussi la bouilloire de fer-blanc où l'on fait bouillir tous les matins de l'eau à son usage. Ce vase est incrusté par le dépôt du *tuf*, qui y devient si épais, qu'on est obligé de le nettoyer deux fois la semaine. L'eau qui produit cette décomposition est aussi claire que le cristal *.

* Quoiqu'il soit démontré que par-tout où il y a des goîtres, il y a aussi de la pierre calcaire ou *tuf*, il ne

Je puis ajouter encore que j'ai visité plusieurs endroits au voisinage des districts où les goîtres & le *tuf* sont communs, & qui ont précisément la même situation & la même température, & où cependant je n'ai vu aucune apparence de *tuf*, ni aucune personne affligée de goîtres.

Mais je tire des faits suivans la preuve la plus convaincante au soutien de mon opinion. Un Chirurgien que j'ai rencontré aux bains de Louesches, m'apprit qu'il avoit fréquemment tiré de différens goîtres des concrétions de *tuf*, & notamment que d'un goître en état de suppuration, il avoit retiré plusieurs morceaux plats de cette pierre calcaire, d'un demi-pouce de long. Il assure qu'on trouve cette même substance dans l'estomac des vaches, & que les chiens de ce pays sont sujets à des tumeurs goîtreuses. Ce Chirurgien dit que dans le cours d'une pratique assez étendue, il a complettement guéri de jeunes personnes attaquées de goîtres; ou les a du moins considérablement

---

s'ensuit pas que par-tout où l'eau est impregnée de *tuf*, il y ait toujours des goîtres. Car, il peut arriver que les habitans ne boivent point l'eau des sources chargées de *tuf*, ou que cette substance ne soit pas dissoute suffisamment dans l'eau; la dissolution parfaite étant peut-être nécessaire pour produire ces sortes d'influences.

diminués par des boissons émollientes ou des fomentations., ajoutant que son préservatif contre cette maladie, étoit d'écarter ceux qui en étoient attaqués, des lieux où les sources sont imprégnées de *tuf ;* & lorsqu'il y avoit impossibilité pour eux de s'en éloigner, de leur défendre de boire de l'eau qui n'ait point été purifiée. Il a constaté que quelques enfans naissent avec ces sortes de tumeurs, sur-tout s'ils doivent le jour à des parens goîtreux. Un de ses enfans, me dit-il, vint au monde avec un goître aussi gros qu'un œuf, quoique ni lui ni sa femme, qui sont tous deux étrangers *, ne fussent point attaqués de cette incommodité. Il l'avoit dissipée par des remèdes externes; & depuis cette époque, avoit constamment défendu à sa famille de goûter des eaux de source, à moins qu'elles ne fussent distillées ou mêlées d'un peu de vin ou de vinaigre; ce qui les garantissoit de ces tumeurs à la gorge, qui sont extrêmement communes parmi les Naturels du pays où il résidoit.

---

* Dans le premier cas, les goîtres pourroient, quoique peut-être sans fondement, être regardés comme héréditaires; mais dans le dernier cas, où les parens sont étrangers & non goîtreux, cette maladie peut à peine avoir d'autre cause que la boisson dont la mère fait usage.

Quoique je n'aie point intention de vous ennuyer par le récit des différentes opinions qu'on a avancées sur ce sujet ; cependant il seroit injuste de vous priver de celle de M. de Saussure, dont les recherches profondes sur des sujets philosophiques, méritent d'être pesées avec la plus grande attention. Ce savant Naturaliste, dans un ouvrage qu'il a publié récemment, attribue les goîtres, non aux eaux, mais principalement à la chaleur du climat & à la stagnation de l'air. Il nous informe que dans tous ses voyages à travers les Alpes, il n'a jamais vu de goîtres dans aucun lieu élevé de plus de cinq ou six cens toises au-dessus du niveau de la mer. Il a remarqué qu'ils sont communs dans les vallées où la chaleur est concentrée, & où l'air n'a pas une circulation libre, & que l'on n'en voit plus au sortir de ces vallées, lorsque le pays devient une plaine étendue. Malgré mon respect pour une si grande autorité, me sera-t-il permis d'observer que la conséquence ne se déduit point naturellement des prémisses ? Car on peut remarquer que dans les lieux élevés de plus de cinq ou six cens toises au-dessus du niveau de la mer, les fontaines sont trop près de leurs sources pour qu'il ait pu se dissoudre une quantité suffisante de matières calcaires à un degré capable de produire le goître chez ceux qui en boivent ; & que

lorsque la vallée s'étend en forme de plaine, les eaux peuvent déposer leur sédiment en se mêlant avec celles des rivières & des lacs, ou en filtrant à travers la terre ou le sable. Mais si les deux causes assignées par M. de Saussure ne produisent point le goître, elles peuvent y contribuer par le relâchement des fibres, ou en disposant les glandes de la gorge à être affectées plus aisément par les parties impalpables qui sont dissoutes dans l'eau. Car on a reconnu que les femmes & les enfans en qui les solides sont plus relâchés que dans les hommes, sont aussi plus sujets à ces enflures ; & que dans les districts où elles sont plus fréquentes & plus considérables, les habitans sont extrêmement pâles & livides, exposés aux fièvres intermittentes & autres maladies par le relâchement des solides. Enfin, quoique la chaleur concentrée, & la stagnation de l'air puissent affecter considérablement le corps humain, cependant ces deux causes ne semblent pas devoir suffire pour produire l'effet en question sans l'intervention de quelqu'agent plus puissant, & cet agent paroît être l'eau, si les faits que nous avons établis sont conformes à la vérité & à l'expérience.

Il reste à résoudre l'objection de ceux qui trouvent la seule cause du goître dans la situation ou le local & la température, par la raison

que les étrangers établis dans le pays, ne sont jamais attaqués de cette incommodité, tandis que leurs enfans n'y sont pas moins sujets que les Naturels du pays. Mais je doute fort qu'il soit vrai qu'aucun étranger n'en ait jamais été attaqué. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, est qu'ils y sont moins sujets que leurs enfans, ou que les habitans nés dans le pays; ce qui tient incontestablement à ce que des adultes, qui vont s'établir dans un pays étranger, sont moins exposés que les enfans à une maladie endémique, dont l'opération est lente & graduée : & ce qui confirme cette observation, c'est que ceux des Naturels qui ont échappé à cette maladie dans leur enfance, en sont rarement attaqués à un degrés un peu fort dans un âge plus avancé.

En raisonnant sur cela, ainsi que sur tout autre sujet où l'on remonte des effets aux causes, il est à craindre de se tromper. Une meilleure manière d'argumenter, feroit de descendre d'une cause connue & nécessaire aux effets qu'elle produit, & de rejeter tout ce qui n'y tient pas incontestablement. Pour appliquer ce principe au cas présent, je dis : si l'eau de neige occasionne les goîtres, par-tout où cette incommodité est fréquente, il doit y avoir de l'eau de neige. Or, c'est ce qui est démenti par le fait &

l'expérience. Si la chaleur concentrée & la stagnation de l'air sont nécessaires pour la formation des goîtres, il n'y en auroit jamais dans les lieux où l'air circule librement; ce qui n'est pas moins contraire aux faits & à l'expérience. Si les eaux imprégnées de *tuf*, ou de certaines substances calcaires, produisent les goîtres, il en résultera que par-tout où il y aura de ces sortes de tumeurs en grand nombre, les habitans doivent boire des eaux ainsi imprégnées; ce qui paroît s'accorder avec les faits & l'expérience.

Les mêmes causes qui engendrent les goîtres opèrent *probablement* dans le cas des idiots; car par-tout où il y a beaucoup des premiers, le nombre des seconds est considérable. Il y a entre le corps & l'esprit une liaison si intime, quoiqu'inexpliquable, que l'un sympathise toujours avec l'autre. Ce n'est donc point une vaine conjecture que celle qui attribueroit aux mêmes causes les impressions qui affectent le corps & l'esprit, ou en d'autres mots, que les mêmes eaux qui produisent des obstructions & des goîtres, occasionnent aussi le dérangement des facultés intellectuelles ou l'imbécillité.

Quoique ces idiots soient fréquemment nés de parens goîtreux, & aient aussi ordinairement le goître, cependant on en voit qui doivent le jour à des père & mère sains, dont les

autres

autres enfans ne sont ni goîtreux ni idiots. J'ai vu plusieurs enfans qui avoient à peine dix ans, & étoient affligés de très-gros goîtres. Ces tumeurs, lorsqu'elles augmentent à un volume considérable, gênent la respiration, & rendent ceux qui en sont affectés extrêmement indolens & langoureux. Quelques personnes ont avancé, contre l'opinion qui j'ai hasardée, que les petites enflures gutturales, qui sont communes en quelques parties du pays, & les goîtres monstrueux qu'on voit dans le Valais, dans le Val-d'Aost, & en d'autres lieux, ne viennent point de la même cause, & sont des maladies différentes de leur nature; mais cette conjecture n'est point appuyée de raisons suffisantes. Dans le cours de mes voyages dans le Valais, & autres parties de la Suisse, j'ai vu des goîtres de toutes sortes de grosseurs, depuis le volume d'une noisette, jusqu'à celui d'un gros pain rond du poids de six livres. Il existe la même gradation parmi les idiots, depuis ceux qui montrent quelqu'étincelle de raison & d'intelligence, jusqu'à ceux qui sont sourds & muets, & n'offrent de l'homme que les pures sensations animales. Il résulte delà, à mon avis, que dans les deux cas il n'existe de différence que du plus ou du moins dans deux maladies,

l'une intellectuelle, l'autre corporelle, mais qui tiennent évidemment à la même cause.

On peut croire, sans effort, que l'habitude de voir ces excroissances charnues, en déguise en quelque sorte la difformité aux yeux de ce peuple; mais je n'ai point remarqué, comme l'ont avancé quelques Auteurs, qu'on les regarde ici comme un agrément. A en juger, d'après les récits de plusieurs Voyageurs, on croiroit que les Naturels du pays, sans exception, sont tous ou idiots ou goîtreux, lorsque dans le fait les Valaisans sont en général une race d'hommes robustes; & que tout ce qu'on peut affirmer, avec vérité, c'est que les goîtreux & les idiots sont en plus grand nombre dans quelques Districts du Valais, peut-être, que dans aucune autre partie du globe.

On a aussi avancé que le peuple respecte beaucoup ces idiots, & même les regarde comme des *bénédictions du Ciel*; ce qui est fortement contredit par quelques Ecrivains. Je me suis informé du fait à quelques personnes de ce pays-ci, quand j'étois aux bains de Louesches; & je les entendis traiter cette notion de fausse & d'absurde: mais j'ai lieu de douter qu'ils m'aient dit leurs vrais sentimens, ou peut-être craignoient-ils d'affoiblir dans l'esprit d'un étranger l'estime pour leurs compatriotes; car ayant depuis

demandé à des gens du peuple ce que j'en devois croire, je me suis convaincu qu'ils les regardent comme des dons du Ciel. Ils les appellent « *ames » de Dieu, exemptes de péché* » ; & plusieurs pères & mères préfèrent leurs enfans idiots à ceux d'un entendement sain, par la raison qu'étant incapables de toute intention criminelle, ils sont sûrs d'obtenir le bonheur éternel. Cette opinion produit au moins cet avantage, qu'elle engage les parens de ces infortunés à en prendre plus de soin. Ces idiots ont la liberté de se marier, soit avec des idiotes ou avec des personnes raisonnables.

Je suis, &c.

LETTRE XXXVI.

Passage de la Tête-Noire. — Col. de Balme. — Mont-Blanc. — Sa grande élévation.

Genève, 28 Août.

EN quittant Trient, nous traversâmes plusieurs vallées étroites, & passâmes dans des forêts de sapins, en côtoyant un petit torrent impétueux, qui prend sa source dans le glacier du même nom. La route, qui est très-raboteuse, passe par-dessus les cîmes escarpées d'une mon-

tagne, appelée la *Tête-Noire.* A peu de distance de Trient, nous entrâmes dans le Duché de Faucigny, appartenant au Roi de Sardaigne. Notre route étoit fort âpre, & dura telle jusqu'à ce que nous arrivâmes à la vallée de Chamouny, les hautes montagnes & les glaciers de la Savoie s'élevant majestueusement devant nous.

Il y a un autre chemin de Trient à Chamouny, par le *Col de Balme.* Je le passai sur une mule, le 7 Septembre 1785. Il est extrêmement escarpé, mais non dangereux comme l'ont avancé plusieurs Voyageurs, puisque je n'ai pas même jugé nécessaire de mettre pied à terre une seule fois. Le sentier, qui nulle part ne laisse voir le roc nu, se prolonge à travers un bois épais qui couvre les côtés de la montagne. Nous sortîmes de Trient à environ quatre heures & demie du matin, dans l'intention de voir lever le soleil au sommet du Mont-Blanc, mais nous fûmes déçus; car il ne nous fallut pas moins de deux heures pour le gravir; & lorsque nous arrivâmes au haut, le soleil avoit déjà paru sur l'horison. Nous eûmes néanmoins du sommet une perspective étendue, que plusieurs Voyageurs regardent comme le point de vue le plus magnifique de toute la Suisse. D'un côté on découvre le Valais, le grand & petit Saint-

Bernard ; & dans le lointain, les montagnes du Canton d'Underwald & de celui de Berne. L'autre côté présente à la vue le Mont-Blanc & les hauteurs qui l'environnent. Delà j'observai le *Point de Mousson*, le *Mortine*, au sommet duquel est le glacier de *Buet*, & où M. de Luc fit ses célèbres expériences pour fixer l'état de l'atmosphère ; le *Point de la Tour*, les *Aiguilles d'Argentière*, l'*Aiguille du Midi*, rocher à pic qui sort d'une grande masse de neige ; & enfin le *Mont-Blanc* lui-même. Le plus haut point de cette montagne gigantesque a la forme d'une demi-sphère comprimée ; ce qui lui a fait donner le nom de *Bosse du Dromadaire*. De ce point, cette moitié de sphère s'enfonce par degrés, & offre une surface concave de neige, du milieu de laquelle sort une petite pyramide de glace. Ensuite la montagne s'élève en une autre moitié de sphère, appelée par quelques-uns le *petit Mont-Blanc*, mais mieux nommée par d'autres, *le Dôme du milieu*. Delà elle descend en une autre surface concave, qui se termine en une pointe appelée indifféremment par les Naturels du pays, *Aiguille de goûté*, *Point de goûté*, & *Dôme de goûté* ; mais je lui donnerai ce dernier nom. De ce dôme, la montagne va en se dégradant tout-à-coup, &

se perd dans les montagnes qui bordent la vallée de Chamouny.

Le Mont-Blanc se reconnoît, parmi toutes les autres montagnes, à son sommet & ses flancs couverts de neige, à une profondeur considérable, sans que, pour ainsi dire, le moindre roc intermédiaire vienne effacer la lueur éclatante que cause cette blancheur apparente qui lui donne son nom. Cette circonstance fait que l'œil est souvent trompé, s'il n'est accoutumé à la vue de ces objets, & le fait paroître, en plusieurs situations, moins élevé qu'il ne l'est en effet. Quoique son sommet fût élevé de plus sept mille pieds au-dessus du point d'où je le voyois, cependant il ne m'a point frappé d'étonnement comme je m'y étois attendu, d'après sa hauteur & son étendue si supérieures à celles des montagnes qui l'environnent. J'ai été beaucoup plus surpris à la première vue du Schreckhorn du sommet du Scheidec, que je ne l'ai été en voyant le Mont-Blanc du Col de Balme. Le sommet du Mont-Blanc étant d'une forme arrondie & couvert de neige, unit la beauté à la majesté, au lieu que le Schreckorn étant pyramidal & nu, & ses côtés chevelues étant seulement rayés de neige, ses grands caractéristiques sont l'âpreté & l'horreur; ce qui lui a fait donner le nom de Schreckhorn, ou *Pic de*

tetreur *. Mais le Mont-Blanc reprit bientôt son importance réelle ; il sembloit, à mesure que nous avancions, augmenter de volume & de hauteur, & fixa exclusivement notre attention jusqu'à notre entrée dans la vallée de Chamouny.

Vous pourrez, je crois, vous faire au moins une idée de l'élévation de ce mont gigantesque, lorsque vous saurez que le manteau de neige qui en couvre le sommet & les flancs, a plus de quatre mille pieds de hauteur perpendiculaire, & neuf mille pieds en direction horizontale, depuis le *Dôme de Goûté*, jusqu'à son sommet; & que la hauteur de la glace & de la neige, estimée depuis la source de l'Arvéron, au fond du glacier de Montanvert, jusqu'au sommet du Mont-Blanc, ne peut être moindre de douze mille pieds perpendiculaires, c'est-à-dire, près de trois fois la hauteur du Snowdon dans le nord du pays de Galles.

Il y a dans la vallée de Chamouny cinq gla-

---

* Le Lecteur voudra bien se souvenir que je décris ici le Mont-Blanc tel qu'on le voit du Col de Balme & de la vallée de Chamouny. Ceux qui l'ont vu du Val-d'Aost, m'assurent que de ce point il ne paroît pas couvert de neige, mais qu'il surpasse le Schreckhorn même, en fait d'âpreté & d'horreur.

ciers séparés l'un de l'autre par des forêts, des terres labourables & des prairies; de sorte que de grands espaces remplis de glace sont entremêlées avec des terreins cultivés, & se succèdent alternativement de la manière la plus singulière & la plus frappante. Ces glaciers, placés principalement dans les creux des montagnes, & qui ont plusieurs lieues de longueur, se réunissent au pied du Mont-Blanc, la montagne la plus élevée de l'Europe, & peut-être de l'ancien Monde.

Selon les calculs de M. de Luc (qui, à l'aide de son baromètre perfectionné, estime les hauteurs avec une précision inconnue jusqu'à lui), l'élévation de cette montagne au-dessus du niveau de la mer, est de 2,391 $\frac{2}{3}$ toises de France, ou de 15,304 pieds, mesure d'Angleterre *, ou, selon le Chevalier George Schuckborough, de 15,662

* Dans la réduction de la toise de France à la mesure angloise, j'ai établi la différence du pied anglois au pied françois, comme de 15 à 16. La proportion réelle, selon le calcul exact du Chevalier George Schuckborough, est de $\frac{12}{11714}$ ou de 15 à 16, plus une petite fraction; mais l'erreur que cela laisse dans mon Calcul, n'étant pas d'une toise sur mille, j'ai laissé de côté cette petite fraction, pour éviter la confusion.

pieds ; ce qui offre une différence de 358 pieds en tout.

M. de Luc, après avoir fixé la hauteur du glacier de *Buet*, est parti delà pour mesurer géométriquement l'élévation du *Mont-Blanc*. Les travaux de ce célèbre Naturaliste, & ses règles pour calculer les hauteurs par le moyen du baromètre, se trouvent dans son estimable Traité sur les modifications de l'atmosphère. Ces règles sont expliquées, & ses tables réduites à la mesure angloise par le Docteur Maskelyne, de la Société royale, & encore plus clairement par le Docteur Horsley. Ces deux Traités sont imprimés dans les Transactions philosophiques pour l'année 1774.

L'exactitude des mesures prises au moyen du baromètre de M. de Luc, a été vérifiée par le Chevalier George Schukborough. Il s'en est servi à faire plusieurs expériences ingénieuses sur la hauteur de différentes montagnes de la Savoie, un peu avant mon arrivée à Genève. Il a suivi la méthode de M. de Luc, & a fondé ses calculs sur les démonstrations géométriques & les résultats du baromètre, & a trouvé un rapport exact entre ceux-ci & les premières. Après avoir déterminé la hauteur du sommet du môle au-dessus de la surface du lac de Genève, il a mesuré delà l'élévation géométrique du Mont-

Blanc. Ses expériences ont redreſſé de légères inexactitudes qui s'étoient gliſſées dans les calculs de M. de Luc : il a perfectioné ſes découvertes, & a facilité les moyens de prendre les hauteurs, en ſimplifiant les règles & les tables néceſſaires à ce travail.

Je ſuis convaincu, d'après la ſituation du *Mont-Blanc*, & ſon élévation au-deſſus des montagnes environnantes, qu'il ſurpaſſe en hauteur le plus haut point de la Suiſſe, qui eſt, ſans contredit, après le Mont-Blanc, le lieu le plus élevé de l'Europe. On a écrit qu'il eſt plus haut qu'aucune partie de l'Aſie & de l'Afrique; mais c'eſt ce qu'on ne peut prouver, qu'en comparant les calculs judicieux des Voyageurs modernes avec les récits exagérés des Ecrivains anciens, & en démontrant qu'il n'y a probablement aucune montagne dans ces deux parties du globe, dont la hauteur, exactement meſurée, ſurpaſſe 15000 pieds.

L'imagination humaine n'a peut être jamais porté plus loin ſon goût pour l'exagération que dans le calcul & l'eſtimation des hauteurs du globe. Grunre, dans ſa Deſcription des glaciers de la Suiſſe, a fixé l'élévation de pluſieurs montagnes remarquables, d'après les calculs de pluſieurs Géographes & Voyageurs fameux, tant anciens que modernes.

	Toises.	Pieds anglois.
Selon Strabon, la montagne la plus élevée de l'ancien Monde étoit d'environ	3,411	21,830
Selon Riccioli	58,216	372,582
Selon le Père Kircker, qui a pris la hauteur des montagnes par la méthode incertaine de mesurer leurs ombres, ...		
L'Etna est. . . . de	4,000	25,600
Le Pic de Ténériffe .	10,000	64,000
Le Mont-Athos . .	20,000	138,000
Larisse en Egypte . .	28,000	179,200

Mais ces calculs sont évidemment si outrés, que l'exagération ne peut manquer de frapper tout Observateur, même ordinaire. Si nous consultons les récits plus modernes & plus raisonnables, nous trouverons que le pic de Ténériffe & l'Etna ont été souvent regardés comme les points les plus élevés du globe. Le premier est estimé, par quelques Naturalistes, être à 3,000 toises ou 19,200 pieds au-dessus du niveau de la mer; mais, selon Feuillé, cette élévation est réduite à 2,070 toises, ou 13,248 pieds; au lieu que l'Etna, d'après les calculs

exacts de M. de Saussure, ne s'élève qu'à * 1,672 toises, ou 10,700 ¼ pieds au-dessus de

---

* Selon le Chevalier George Schuckborough, 1,672 toises ou 10,954 pieds anglois. Voici ce qu'il dit : Je me suis hasardé de calculer, d'après mes propres tables, la hauteur de cette célèbre montagne, quoique d'après une observation de M. de Saussure, faite en 1773, & que ce Savant m'a communiquée fort obligeamment. Cela servira à prouver que ce volcan n'est point la plus haute montagne de l'ancien Monde, & que le Vésuve, placé au sommet du Mont-Etna, ne feroit point encore une élévation égale à celle du Mont-Blanc, que je regarde comme le point le plus élevé de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique.

Je vois avec plaisir mes conjectures fortifiées par les découvertes de cet exact & ingénieux Observateur.

	pieds.
Hauteur de l'Etna, selon le Chevalier George,	10,954
Hauteur du Vésuve, selon M. de Saussure,	3,900
Total des deux hauteurs, ...	14,854
Hauteur du Mont-Blanc, selon le Chevalier George, ...	15,662
Différence, ou élévation du Mont-Blanc au-dessus de l'Etna & du Vésuve réunis,	808

Pour plus d'éclaircissemens sur ce sujet curieux, le Lecteur peut consulter l'Ouvrage intitulé : Analyse d'expériences sur la mesure des hauteurs dans le voyage de M. de Saussure sur les Alpes, par M. Trembley, vol. 2, pag. 616.

la mer ; d'où il paroît qu'il n'y a point de montagnes, excepté celles de l'Amérique, dont l'élévation, selon le savant la Condamine, surpasse 3,000 toises, ou 19,200 pieds, qui sont égaux à la hauteur du Mont-Blanc.

Afin donc de déterminer avec un extrême précision, que le Mont-Blanc est le point le plus élevé de l'ancien Monde, il seroit à propos d'estimer par la même mesure le Mont-Blanc, le Schreckhorn, le pic de Ténériffe, les montagnes de la Lune en Afrique, le mont Taurus & le Caucase.

On a long-temps regardé la chaîne du Caucase comme les montagnes les plus élevées de l'Asie ; & quelques Philosophes, après avoir considéré la grande supériorité des rivières orientales sur celles de l'Europe en largeur & en profondeur, en ont conclu avec assez de fondement, peut-être, que les montagnes de l'Asie sont beaucoup plus hautes que celles de l'Europe. Mais l'Histoire naturelle n'admet plus de conjectures ; & jusqu'à ce qu'on ait établi, d'après des calculs incontestables, que le sommet du Caucase est à plus de 15000 pieds au-dessus du niveau de la mer, le Mont-Blanc peut être regardé comme la montagne la plus haute.

LETTRE XXXVII.

Glacier de Boſſon. — Montanvert. — Voyage à travers la Vallée de glace.

LE 23 Août, nous montâmes le long du glacier de Boſſon, aux *murailles de glace*, ainſi nommées de leur reſſemblance avec des murs. Elles forment de grandes longueurs de glace d'une épaiſſeur & d'une ſolidité prodigieuſes, qui s'élèvent perpendiculairement de leurs baſes, & ſont parallèles l'une à l'autre *. Quelques parties de ces eſpèces de murailles nous parurent avoir environ cent-cinquante pieds de haut; mais ſi nous voulons en croire nos guides, elles ont quatre cens pieds d'élévation au-deſſus de leur baſe réelle. Au voiſinage étoient des pyramides & des cônes de glace de différentes formes & groſſeurs, s'élevant à une hauteur très-conſidérable, & offrant les apparences les plus magnifiques & les plus bizarres. De ce glacier, que nous traversâmes ſans beaucoup de peine, nous jouiſſions d'une vue ſuperbe de la vallée de Chamouny.

* En 1785, ces *murailles de glace* n'exiſtoient plus.

Le 14, nous nous étions proposés de partir le matin de fort bonne heure, pour aller voir la vallée de glace dans le glacier de Montanvert, & de pénétrer aussi loin que notre temps nous le permettroit; mais le ciel étant nébuleux, & menaçant de pluie, nous différâmes notre départ jusqu'à neuf heures. Nous étant procuré des guides, nous montâmes pendant un espace d'environ trois milles, après quoi nous fûmes obligés de mettre pied à terre, & de grimper le long d'un sentier raboteux & escarpé, appelé *le chemin des Chasseurs de cristal.* Du sommet du Montanvert, nous descendîmes au bord du glacier, & y fîmes un repas avec des viandes froides que nous avions apportées. Un gros bloc de granit, appelé *la pierre des Anglois*, nous servit de table; & à notre voisinage étoit une chaumière, où ceux qui traversent le Mont-Blanc passent ordinairement la nuit. La scène qui nous environnoit étoit magnifique & sublime; des rochers sans nombre s'élevant majestueusement au-dessus des nues, & montrant leurs sommets ou nus, ou couverts de neige. Plusieurs de ces pics diminuent par degrés & finissent en pointes, ce qui les a fait nommer *Aiguilles.* Entre ces rocs, la vallée de glace se prolonge dans une longueur de plusieurs lieues,

& a près d'un mille de large, s'étendant d'un côté vers le Mont-Blanc, & de l'autre vers la plaine de Chamouny.

Les noms des principaux rocs en pointes sont *Aiguilles de midi*, *de Dru*, *de Bouchard*, *de Moine*, *de Tacul*, *de Charmeaux*; & les cinq glaciers qui s'étendent vers la plaine de Chamouny, & s'unissent au pied du Mont-Blanc, sont appelés *Tacona*, *Bosson*, *Montanvert*, *Argentière & Tour*.

Après nous être suffisamment reposés, nous nous préparâmes à tenter notre aventure à travers la glace. Chacun de nous s'étoit pourvu d'un long bâton à pointe de fer; & afin de nous garantir autant qu'il étoit possible de glisser, nos guides attachèrent à nos souliers des crampons ou petites barres de fer armées de pointes du même métal. La difficulté de traverser ces vallées de glace, vient des gouffres immenses qui s'y trouvent. Nous y faisions rouler de grosses pierres, & jugions de la profondeur par le temps qu'elles mettoient à arriver au fond. Nos guides nous assurèrent que quelques-uns de ces creux n'ont pas moins de cinq cens pieds. Je ne crois point pouvoir vous donner une idée plus juste de cette masse de glace brisée en montagnes irrégulières & en gouffres profonds, qu'en

la

la comparant à un lac qui se glaceroit tout-à-coup au milieu d'une violente tempête.

Nous commençâmes notre marche fort lentement & avec beaucoup de précaution ; mais gagnant bientôt du courage & de la confiance par degrés, nous vîmes que nous pouvions passer sûrement dans les lieux où la montée & la descente n'étoient pas très-considérables, & même y marcher plus vîte que notre pas ordinaire. En d'autres parties, nous sautions pour enjamber par-dessus les fentes, & glissions en descendant les escarpemens les plus forts. En un endroit où nous descendîmes & marchâmes à travers une ouverture sur une chaîne étroite de glace, qui avoit à peine trois pouces de large, nous fûmes obligés d'avancer avec beaucoup de prudence, car de chaque côté étoient des trous d'une profondeur immense Nous allâmes quelque temps en nous tenant de côté le long de cette chaîne, traversâmes l'ouverture en posant le pied dans de petits creux que nos guides formoient exprès, & montâmes par le moyen de ceux que nous fîmes avec les pointes de nos bâtons. Ce détail vous paroît effrayant ; mais nous n'avions pas la moindre crainte, parce que nos guides étoient fort attentifs à nous enseigner les précautions que nous

avions à prendre. Un de nos domeftiques eut le courage de nous fuivre fans *crampons*, ni clous à fes fouliers ; ce qui étoit certainement dangereux, le cuir étant gliffant lorfqu'il eft mouillé.

Nous avions prefque gagné le côté oppofé ; lorfque nous nous vîmes arrêtés par un grand précipice, & fûmes obligés de faire un circuit de plus d'un quart de mille pour tourner autour. Cela fuffira pour vous donner une idée de la difficulté qu'il y a à voyager fur ces glaciers. Nos guides nous apprirent que lorfqu'ils alloient à la chaffe du chamois, ou de la marmote ; ces circuits inévitables leur faifoient faire fouvent fix ou fept milles, lorfqu'il n'y en auroit que deux, s'ils pouvoient aller en droite ligne. Comme nous étions menacés de l'approche d'un orage, nous parcourûmes le glacier le plus promptement qu'il nous fut poffible, la pluie rendant la glace extrêmement gliffante ; s'il fût furvenu un brouillard, ce qui eft fort commun dans ces régions élevées, à la fuite d'une pluie, notre fituation auroit été très-dangereufe. Nous n'avions effectivement point de temps à perdre ; car, à peine étions-nous hors de deffus la glace, que la pluie commença à tomber, & devint bientôt très-forte, avec beaucoup d'é-

d'éclairs & grand coups de tonnerre, qui, se répétant dans les creux des montagnes, ajoutoient à l'horreur sublime de la scène.

Nous nous traînâmes ensuite assez long-temps sur les pieds & les mains le long d'un rocher nu & escarpé, pour descendre un des précipices les plus raboteux & les plus difficiles que j'aie rencontré dans la Suisse, la tempête rugissant toujours sur nos têtes, & rendant le roc extrêmement glissant. Nous gagnâmes, avec beaucoup de peine, mais sans accident, la vallée de Chamouny, & revînmes à notre hôtellerie, aussi mouillés que si nous eussions été plongés dans l'eau, mais bien contens de notre excursion.

POST-SCRIPTUM.

Dans mon second voyage à la vallée de Chamouny, en 1785, au lieu de traverser le glacier, je montai en compagnie de trois Anglois & d'un Suisse, pendant environ une heure & demie, en partant de la cabane de Blair, par-dessus les rochers nus & escarpés, jusqu'à un sommet au-dessous de *l'Aiguille des Chameaux*, près de l'endroit d'où un Genevois tomba malheureusement, & fut brisé en pièces. Sur ce sommet, au bord du précipice affreux qui laisse découvrir dans le fond la vallée de Cha-

mouny, eſt un amas de pierres qui a environ trois pieds de haut, & que les Naturaliſtes du pays appellent le *bon-homme*. Nous élevâmes ce monceau juſqu'à ſix pieds, & en formâmes à côté un autre de même hauteur, que nous baptisâmes dans la langue du pays, *le monument des quatre Anglois*, en mémoire de ceux qui s'étoient amuſés à l'ériger *.

Je mis une heure à monter, à cheval, partie de Montanvert. J'en employai autant à arriver à la cabane de Blair; une heure & demie à me rendre au *monument des quatre Anglois*; une demi-heure à redeſcendre à la cabane de Blair, & trois quarts-d'heure à paſſer delà à Chamouny.

Je fis cette excurſion en compagnie de M. Exchaquet, natif d'Aubonne, & Directeur général des mines de Savoie. Ses courſes réitérées dans ces régions l'ont mis en état d'exécuter un modèle en relief de la vallée de Chamouny, du Mont-Blanc, des montagnes adjacentes & des glaciers. Afin de rendre ces mo-

---

* M. Whitbread, les deux MM. Clifford & moi. Nous étions accompagnés & aidés par M. Exchaquet, Suiſſe de naiſſance, remarquable par ſes nombreuſes excurſions au haut des Alpes.

dèles encore plus précieux pour les Naturalistes, il a recueilli des fragmens des différentes espèces de pierres qui composent les montagnes représentées sur le plan. M. Exchaquet est maintenant employé, par le Gouvernement de Berne, à construire un modèle du District d'Aigle.

M. Exchaquet a découvert une route plus commode que celle qu'on a suivie jusqu'ici pour monter le Buet & le Mont-Breven, qui sont décrits par M. Van-Berchem, Secrétaire de la Société des Sciences de Lausanne, dans sa Lettre à M. Wyttenbach de Berne *, où il raconte son voyage aux mines de Faucigny, & sur les glaciers qui s'étendent au pied du Mont-Blanc. Dans cette relation, le Lecteur trouvera, outre une description exacte & pittoresque, un détail de plusieurs fossiles & productions végétales des hautes montagnes.

N. B. Lorsque j'ai parlé, au commencement de ce Volume, des Savans de Zurich, avec qui j'ai été lié personnellement, j'ai omis, par erreur, le nom du Docteur Hirtzel. Cet habile Médecin, qu'on peut appeler le Plu-

---

* Excursion dans les mines du haut Faucigny, &c. Lausanne, 1787.

tarque de la Suisse, naquit en 1725; &, entre autres ouvrages qui l'ont fait connoître avantageusement, il s'est particulièrement distingué par le *Socrate Rustique*, & par les Vies de Sultzer & de Reydegger.

FIN DU TOME PREMIER.

